



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Princeton University Library



32101 080219338

RECAP

1631

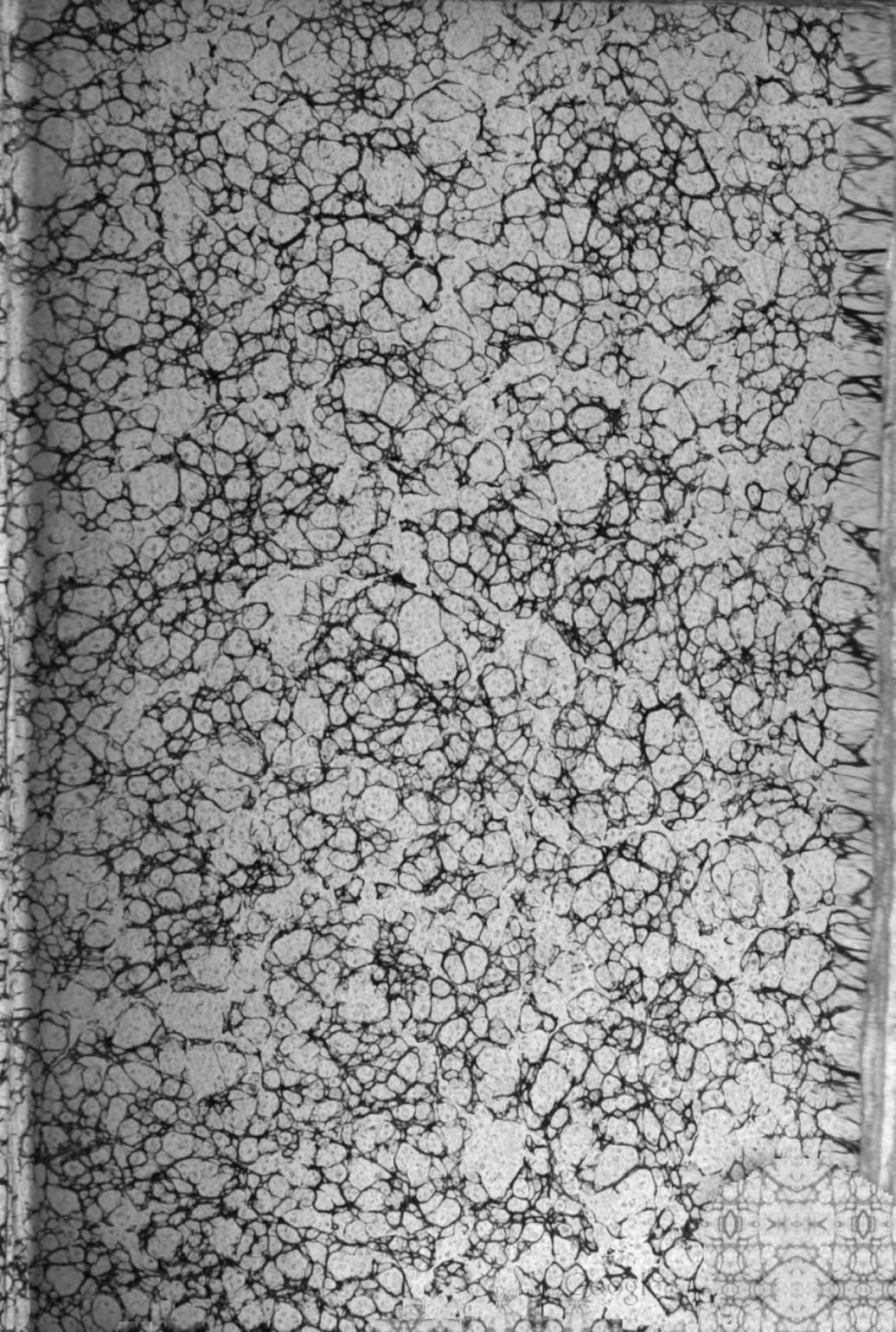
1766

Library of



Princeton University.





N^o 632. C. 4
Série A. 121
H. Vol. 1.

SU
C.
a
a
L
cas
rep
for
& S



M E R C U R E

DE FRANCE.

A V R I L 1766.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES.

EN VERS ET EN PROSE.

SUITE DE LA QUESTION:

COMMENT doit-on gouverner l'esprit & le cœur d'un enfant pour le faire parvenir à l'état d'homme heureux & utile ?

L'ENFANT, dans le berceau, ne jouit que des mouvemens de son cœur; il discerne cependant par leur seule impression le sentiment de tendresse dans sa nourrice, & s'en affecte lui-même; il trouve, malgré

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

la foiblesse de ses organes, les moyens de lui en témoigner sa reconnoissance & fait s'en faire entendre : il les puise dans la simple nature : elle est son premier maître ; il la suit en croissant, l'observe d'un œil attentif, & ses mouvemens déterminent ceux de son cœur. L'étonnement le saisit à la vuë des objets qu'il apperçoit, & la frayeur s'en empare au moindre signe qu'il en voit : il s'afflige sur un objet douloureux s'il voit qu'on s'en afflige ; il plaint le malheureux s'il entend le plaindre ; il pleure, il rit, & son cœur s'affecte suivant l'impulsion qu'on lui donne : l'impression s'en fait plus ou moins sentir chez lui, suivant le degré de sensibilité de son cœur ; & cette sensibilité, cause occasionnelle des sentimens naturels, est toujours en raison du physique des êtres.

L'étude du naturel d'un enfant doit donc entrer dans les soins du maître qui se propose son éducation : quelquefois ce naturel peut être détruit par l'impression trop forte qu'il recevroit ; souvent par sa dureté il peut s'opposer à toute espèce de modification qu'on voudroit lui donner. Cette résistance n'est cependant pas invincible ; l'acier le plus dur cède aux simples frottemens de la lime ; l'impression fréquente du sentiment peut, en accélérant

ou en altérant la force des mouvemens du cœur, l'amollir insensiblement ; c'est dans cette partie de l'homme que réside le germe des vertus naturelles, elles éclosent par sa sensibilité ; si la masse est trop dure, rien ne doit être négligé pour la rendre maniable : leçons, exemples, objets capables de l'ébranler, impressions de crainte, d'amour, de compassion, de douleur, tout doit être employé : ce n'est que par cette heureuse sensibilité qu'il est possible à l'âme de s'affecter d'humanité, d'amour, de crainte & de reconnoissance. Elle ne peut ailleurs que dans un cœur remué par ces sentimens, découvrir, par le secours de sa raison, la loi de ne faire à autrui que ce qu'on veut qu'on nous fasse, & s'affecter de justice & de probité ; enfin, ce n'est que sur l'assemblée de l'amour, de la crainte & de la reconnoissance qu'on peut établir dans un cœur la religion envers l'Être suprême. La religion, utile à l'homme pour son bonheur, le soutient contre son orgueil & adoucit l'amertume de son sort par l'espérance dont elle l'entretient ; elle modifie les passions de l'âme & les dirige vers les objets dignes de l'excellence de son être : sans désapprouver l'homme dans sa constitution, elle lui apprend à faire usage des passions humaines, & fait en allier la

0904
6345

Apr. 1766

§ MERCURE DE FRANCE.

jouissance qu'elle lui permet avec la raison qui l'éclaire ; elle l'instruit à être vertueux pour lui-même, & le console de la perte d'une partie de ses plaisirs par la félicité qu'elle lui promet, & par celle qu'il éprouve en se soumettant à la loi qu'elle lui impose ; c'est une chaîne sacrée qui lie les hommes entre eux & les lie à la divinité même : en rapprochant les cœurs, elle réunit les esprits dans l'obéissance due aux auteurs de nos jours, dans le respect pour le Prince & pour les loix, dans l'amour pour la patrie & dans la juste déférence que tout homme doit à celui qui par son état & dans l'ordre public est au-dessus de lui.

La connoissance d'un Dieu créateur de l'univers n'est point au-dessus de la capacité d'un enfant ; dès l'aurore de sa raison, il semble même par ses questions demander cette instruction : à la surprise qu'il a témoignée en découvrant les objets, l'admiration succède dès qu'il peut en distinguer la forme, bientôt on l'entend en louer la beauté & enfin demander qui est-ce qui a fait cela ? Seroit-il trop tôt de lui faire connoître alors un premier principe ? & doit-on lui laisser plus long-temps ignorer une vérité qu'il cherche ? En descendant avec lui de ce principe sublime, ne peut-on pas l'aider à remonter par la gradation des

connoissances jusqu'au terme le plus près de la Divinité qu'elle-même a prescrite à l'esprit humain, & au-delà duquel, quelque effort qu'il fasse par le ressort de l'imagination, il ne s'élancera jamais.

L'imagination, qui porte dans son étendue & dans son impénétrabilité l'image la plus rapprochée de la Divinité, est une portion de l'âme qui exige les soins les plus attentifs ; pour pouvoir la régler en retardant sa marche, on ne sauroit trop tôt exercer le jugement dans son sujet. Le jugement n'étant autre chose que le produit de la pensée sur deux idées relatives conçues & comparées, il est facile de présenter à un enfant deux idées analogues à son âge, qu'il conçoive, compare, & dont on puisse lui demander ce qu'il pense : l'âme aidée dans l'exercice de cette faculté, qui fait partie de son essence, ne peut que contracter l'heureuse habitude de discerner le juste de l'injuste & celle de se familiariser avec la vérité. Par cette importante connoissance, combien l'homme, à mesure que sa raison se déploie, ne peut-il pas tirer de conséquences utiles à son bonheur & à celui de ses semblables ? Si son orgueil le porte à se comparer à l'Auteur de l'univers, ne le considérât-il que dans ses œuvres, quel peut être le résultat de

sa pensée ? S'il se regarde vis-à-vis de l'univers , que peut-il penser de lui-même ? S'il jette les yeux sur ses égaux , que peut-il penser d'eux vis-à-vis de lui & vis-à-vis l'Être suprême ? Ce n'est qu'à l'aide du jugement que l'homme peut apprécier les choses à leur juste valeur , & ce n'est que sur cette appréciation qu'il peut régler le prix dont elles doivent lui être : c'est l'ouvrage de sa raison , dont on doit lui apprendre à ne faire usage que d'après l'effet du jugement.

Combien d'hommes, ignorant cette maxime, marchent dans les ténèbres à la lueur d'une fausse raison qui les éclaire , les égare & souvent les conduit , aveuglés par l'orgueil , au comble de la folie humaine !

En vain objecteroit-on , en adoptant le sentiment du Philosophe moderne dont j'ai déjà parlé , que l'âme d'un enfant est incapable de juger : la conception , la réflexion & le jugement sont des propriétés de l'âme , comme l'étendue , la sensibilité & le mouvement sont des propriétés du corps humain : ils ont également besoin d'être exercés pour jouir de leurs facultés , & ils exigent les mêmes soins & les mêmes ménagemens dans leurs exercices. Il seroit aussi déraisonnable de demander la solution d'un problème à un enfant, que d'exiger de

lui qu'il parcourût un très-grand espace de terrain dans un temps très-court ; on doit par gradation l'accoutumer & l'aider à concevoir , réfléchir & juger , comme on l'accoutume & on l'aide à marcher sur le terrain le plus uni , l'abandonnant quelquefois à lui-même sans le perdre de vue , toujours prêt à le soutenir dès qu'il chancelle & à le ramener au principe quand il s'égaré & s'en écarte. La docilité chez l'homme n'est l'effet que de sa foiblesse & de ses besoins ; dès qu'il peut voler de ses propres aîles , enhardi par l'orgueil , il ne connoît plus de maître.

Il est essentiel de profiter de son enfance pour l'accoutumer au joug d'une raison étrangère jusqu'au moment où , par la fiéne , il puisse établir son empire sur lui-même. Ce moment est pour l'homme l'époque du bonheur ; & pour lui en procurer une jouissance plus certaine , on doit préparer sa raison contre le développement des passions. On étouffe aisément l'incendie qui commence ; mais quand tout l'édifice est embrâsé , les efforts qu'on emploie pour appaiser la flamme ne servent qu'à l'irriter.

C'est à tort qu'on accuse la raison humaine d'être trop foible pour s'opposer au torrent des passions ; sa foiblesse n'est occa-

12 MERCURE DE FRANCE.

fionnée que par le défaut de culture : c'est le plus bel attribut de l'homme , puisqu'il le distingue seul des autres créatures vivantes , & c'est la partie la plus négligée dans l'éducation qu'on lui donne. On l'instruit à raisonner avant qu'il ait appris à juger ; à décider avant qu'il sache ce qui est juste ; on n'emploie sa mémoire qu'à orner son esprit ; on ne l'instruit à faire usage de sa raison que pour un faux art de discourir : il est dans sa propre éducation l'objet presque seul oublié , on ne l'entretient jamais de lui-même , on veut qu'il connoisse tout , & on lui laisse ignorer ce qu'il est ; on voit d'un œil tranquille l'âge du trouble & du feu des passions s'approcher ; on ne prend aucun soin de le fortifier contre leur dangereux empire , & on le laisse sans défense exposé à leur tyrannie : il fait tout cependant , hors l'art important de savoir se conduire lui-même.

C'est ainsi que l'homme enfant , admiré comme un prodige dans l'espèce humaine , excite la compassion dans l'adolescence , & termine sa carrière avec le mépris du public. Le desir d'être heureux & la vaine espérance de l'être en satisfaisant ses passions , lui fait tout entreprendre ; sans respect pour son être qu'il ne connoît pas , sans égards pour ses semblables qu'il ne

connoît pas davantage, il sacrifie tout au projet de son bonheur : son esprit enrichi de connoissances , échauffé par l'orgueil , en impose à son cœur , s'il ose le désapprouver. Sans rien attendre ni redouter d'une Divinité dont la croyance le gêne , il ne connoît d'autre distance entre le ciel & lui que l'espace qui l'en sépare ; & si , pour le malheur de l'humanité , sa naissance l'a placé dans un rang élevé , plus audacieux encore , s'élevant au-dessus des loix , il ose se regarder comme un de ces demi-Dieux dont les vices furent des vertus : le moindre obstacle à sa volonté , la plus légère contradiction qu'il éprouve dans les événemens de la vie , font le supplice de la sienne , & il ne retrouve plus hors de lui ce bonheur qu'il éprouvoit avec lui dans son enfance avant l'empire de ses passions ; chargé d'opprobres & de mépris , souvent accablé sous le poids des infirmités humaines , auxquelles il ne peut opposer qu'une vaine fureur , se détestant lui-même , détestant la nature , il meurt , & le désespoir l'accompagne au tombeau.

Formé par d'autres mains , il eût été heureux ; sa raison , fixée par le jugement , auroit été son guide ; elle lui eût tracé une autre route ; il eût appris à faire usage des passions humaines & à les tenir dans les

14 MERCURE DE FRANCE.

bornes prescrites par la Divinité pour le bonheur de l'homme. Son cœur, empreint des sentimens qu'un maître habile auroit sçu développer, en eût répandu les charmes sur son esprit, & faisant son bonheur, eût fait celui de la société. Ses affections bien dirigées eussent été des vertus ; son orgueil bien conduit eût tourné à sa gloire ; son esprit, soumis à la raison, eût cherché, d'intelligence avec son cœur, à acquérir des connoissances utiles à lui-même & à ses semblables ; enfin, content de lui-même, remplissant ses devoirs vis-à-vis de l'Être suprême & de ses pareils, il seroit parvenu à l'état d'homme heureux & utile.



*SUR la mort du ROI DE POLOGNE, Duc
de Lorraine & de Bar.*

QU'ENTENDS-JE ? quels gémissemens !
 La terre est couverte de larmes ,
 Mon cœur est pénétré des plus vives alarmes ,
 Le cri de la douleur a passé dans mes sens.
 O ciel ! quel malheur nous accable ?
 Tout annonce la mort d'un Monarque adorable ,
 Le désespoir règne aujourd'hui ,
 Un deuil universel couvre cet hémisphère ,
 Les Lorrains ont perdu leur père ,
 La Religion son appui.
 Auprès d'un triste mausolée
 Je vois la Vertu désolée ;
 Les Arts, les Talens abattus
 Pleurent ce moderne *Titus*.
 Ah ! pourquoi , Parque trop cruelle ,
 Couper la trame de ses jours ?
 Il auroit dû vivre toujours ,
 Pour servir aux Rois de modèle.
 Des plus illustres conquérans
 On vante sans cesse la gloire ;
 De STANISLAS, dans tous les temps ,
 On chérira plus la mémoire :
 C'est toujours par le cœur que les Princes sont
 grands. *Par M. DE C***.*

SUR le même sujet.

O mort , quelle est ton injustice !
 Le meilleur des Princes n'est plus.
 C'est un triomphe pour le vice ,
 Un coup affreux pour les vertus.

Par le même.

LES ACADEMIES,

POEME lu à l'assemblée publique de l'Académie de ROUEN , par M. l'Abbé YART , des Académies de Lyon , de Caen , & Censeur Royal de la Société d'Agriculture de Rouen.

EN VAIN pour raisonner, pour instruire & pour
 plaire ,

Loin des sociétés *Trinon* fuit dans les bois :
 Misantrope , chagrin , rêveur , atrabilaire ,
 De la sage raison il n'entend point la voix.

Ce Poète isolé de la cour , de la ville ,
 Ose tracer les goûts , les usages , les mœurs ;

A V R I L 1766. 17

Il ne peint que lui-même, & son pinceau stérile
colore sombrement des tableaux imposteurs.

Quelle stupidité, quelle fureur t'entraîne,
Philosophe insensible au plaisir, à l'honneur !
Nos doux amusemens ont allumé ta haine,
Aimer est ton supplice, haïr est ton bonheur.

Pour adoucir l'esprit du sauvage Cynique ;
Pour attendrir le cœur du dur stoïcien,
L'élève de *Socrate* établit le Portique :
Alors le vrai savant fut le vrai citoyen.

C'étoit de cette école, en grands hommes
féconde,
Que sortirent les arts, les grâces, les talens ;
D'éloquens écrivains, législateurs du monde,
Des peuples courageux & des Rois bienfaisans :

Rome, vous appelez le fils d'un vil esclave :
Sur les pas de la gloire il avance à la cour :
Il écoute *Mécène*, il étudie *Octave*,
Il chante les combats, les vertus & l'amour.

Restaurateurs du goût, ô cignes d'Ausonie
Dont l'immortalité couronna tous les chants,
Que seroit devenu votre puissant génie,
S'il se fût obscurci dans les bois, dans les champs.

18 MERCURE DE FRANCE.

Déjà la barbarie en France dispersée,
Infecte nos ayeux de mensonges divers ;
La main de *Richelieu* fonde un nouveau lycée
D'où le vrai , d'où le beau règnent sur l'univers.

Apollon , les neuf sœurs descendent du Parnasse ,

Leurs plus chers favoris quittent ce mont fameux ;
L'esprit, le sentiment, l'énergie & la grâce ,
Et la prose & les vers descendent avec eux.

L'âme des anciens a passé toute entière
Dans les productions des écrivains nouveaux ,
Et *Sophocle* , & *Corneille* , & *Térence* , & *Molière* ,
Ont le même génie , ils ne sont point rivaux.

De leurs cendres je vois renaître Rome, Athènes ;
Homère s'embellir des traits de *Fénelon* ,
Le sublime *Bossuet* retrace *Démosthène* ,
Massillon *Isocrate* , & *Fléchier* *Cicéron*.

De quelle vive ardeur , de quelle sainte ivresse ,
Poètes & savans , vous êtes transportés ,
Lorsqu'au milieu de vous l'Italie & la Grèce
Offrent à nos regards leurs Dieux ressuscités !

L'ombre du grand *Corneille* en ces murs les appelle ;
Il verse dans nos cœurs leurs nobles sentimens ;

Rempli de son esprit , le sage *Fontenelle* (1)
De ce temple des arts jette les fondemens.

O Citoyens ! entrez dans notre sanctuaire (2) ,
Assistez aux combats de vos fils généreux ;
Ils préfèrent , dans l'âge où l'on ne fait que plaire,
Les lauriers immortels aux mirthes dangereux.

Voyez-les , étonnés de leur naissante gloire ,
Triompher noblement de leurs jeunes rivaux ;
Mais espérer , encor après cette victoire ,
Des succès plus brillans , des triomphes plus
beaux.

Muses , rappelez-vous cette célèbre année ,
Ce grand jour à jamais dans nos fastes gravé ,
Où *Sapho* fut par vous de lauriers couronnée ,
Et ce temple aux beaux arts par *Louis* élevé.

Sur un front couronné qu'un laurier est fertile !
Qu'il produit de lauriers une riche moisson !
Sapho , sur tous les trois vous formez votre style ,
Votre premier chef-d'œuvre est d'égal *Milton*.

Vous volez sur son char aux plaines éternelles ;
Vous vous précipitez dans les profonds enfers*

(1) *M. de Fontenelle* & *M. de Cedeville* ont rédigé les statuts de l'Académie.

(2) Les prix accordés à tous les arts. *Madame du Bocage* remporta le premier prix de l'Académie en 1744 , la première année de son institution.

20 MERCURE DE FRANCE.

Pour un nouvel effort vous déployez vos ailes :
Votre vaste génie embrasse l'univers.

Elève de *Milton*, d'*Euripide*, & d'*Homère*, (3)
Vous respirez encor l'élégance & le goût :
L'Académie alors fut votre tendre mère ;
Vous ferez son modèle assise auprès de nous.

Vos aimables conseils instruiront la jeunesse ,
Vos exemples sensés borneront les écarts ,
Votre enjouement léger ornera la sagesse ,
Vos riantes vertus embelliront les arts.

Votre gloire est la nôtre , habitez ce Parnasse ;
Répandez sur nos chants l'aimable aménité.
Quel plaisir d'admirer une Muse , une Grâce ,
Et d'aller avec elle à l'immortalité !

(3) On connoît le Poème du *Paradis perdu* , la *Colombiade* , les *Amazones* , ses savantes & aimables lettres , ses jolis vers.



ÉPÎTRE à Mlle DURANCY, Actrice de l'Opéra.

QUE de nos cœurs tu te rends bien maîtresse !
Eh ! qui pourroit te résister ?

Voix , attitude , geste , en toi tout intéresse ;
Tes sons brillans viennent nous transporter.
Mais à voir ton jeu vrai , ton jeu plein de finesse ;
On dit : de ses talens le moindre est de chanter.

Sous mille formes différentes ,
C'est toujours , & ce n'est pas toi ;
O magique secret dont j'éprouve la loi !
Durancy , je te crois ce que tu représentes.
Princesse , que d'éclat & quelle majesté !

Tu ranges tout sous ton empire.

Bergère , ah , Dieux ! quelle naïveté !

C'est la nature qui t'inspire ,
Et fixant ses attraits , d'amour friand butin ,
Chaque homme voudroit être ou le *Prince* ou
Colin.

De ce desir frivole où mon âme s'engage ,
Ton amitié , j'en fais grand cas ,
Ton amitié me dédommage.
Loin de l'intrigue & du fracas ,
De la gloire , des arts carressée & suivie ,
Tu leur a consacré ton innocente vie.

22 MERCURE DE FRANCE.

Sans caprice, sans ton, sans dédain, sans humeur,
La simplicité te décore.

Tes talens, tes appas n'ont rien que d'enchanteur :
Au théâtre on t'admire, à la ville on t'adore.

*Par M. G***.*

R O Z A L I E.

A N E C D O T E F R A N Ç O I S E.

(*L'amour*)

Fut de tout temps grand faiseur de miracles :
En gens coquets il change les *Catons* ;
Par lui les fors deviennent des oracles ;
Par lui les loups deviennent des moutons.

La Fontaine.

QUI m'empêchera de dire que *Rozalie* étoit la plus belle & la plus aimable fille de la ville qu'elle habitoit ; qu'elle en étoit la plus riche ; qu'elle ne dépendoit que d'un oncle & d'une mère aussi très-riches, qui l'adoroient & dont elle étoit l'héritière?... Qui peut & doit le mieux savoir que moi qui vous en offre aujourd'hui l'histoire ? Croyez-le donc, & je commence.

L'aimable & jeune *Rozalie* n'avoit connu

que foiblement son père ; elle avoit eu le malheur de le perdre dans un âge très-tendre.

Madame de Forbin, sa mère, avoit pensé succomber à la douleur que lui inspiroit cette perte ; sa tendresse pour *Rozalie* avoit pu seule la rappeler à la vie : elle avoit senti combien elle étoit nécessaire au bonheur d'une fille si chère, & avoit sçu dès-lors lui sacrifier l'espèce de plaisir qu'elle trouvoit dans son affliction. Cette tendre mère avoit recueilli avec soin la très-ample succession que lui avoit laissée son époux, persuadée que de grands biens, joints aux grâces naturelles de *Rozalie*, ne pourroient que la rendre d'autant plus heureuse.

Rozalie annonça dès son enfance tous les charmes, tous les talens & toutes les connoissances qui devoient la rendre si supérieure à son sexe. Les sciences les plus abstraites, les plus sublimes, les talens les plus agréables, les plus variés, remplirent tour à tour cet intervalle qui sépare l'adolescence de l'âge du sentiment.

Madame de Forbin ne pensoit pas, comme tant d'autres, que des talens superficiels, qu'une vertu hérissée de préjugés, qu'une connoissance vague de ce que l'on appelle *le monde*, étoient tout ce que moralement

24 MERCURE DE FRANCE.

devoit savoir une jeune personne qui , par sa figure & ses grands biens , pouvoit prétendre à tout. Elle savoit qu'il est mille instans dans la vie où l'âme éprouve un vuide presque toujours dangereux lorsque l'on ne trouve point en soi des ressources pour le remplir.

Rozalie apprit donc tout ce qu'il ne lui étoit pas permis d'ignorer. Ses talens & ses charmes furent bientôt regardés comme autant de prodiges.

Elle touchoit à sa quinzième année , & jusques-là n'avoit connu que d'innocens desirs ; une volière , de la musique , d'excellens livres , avoient fait ses plaisirs : mais insensiblement ces objets , d'abord si chers à son cœur , n'en remplirent bientôt plus qu'une légère partie. Une espèce de langueur , une sorte de tristesse sourde s'empara de son âme & sembloit communiquer à toutes ses actions l'empreinte ou tout au moins le germe de la mélancolie.

- Parmi les personnes que *Madame de Forbin* recevoit chez elle , *Rozalie* ne put s'empêcher de remarquer & de distinguer même le Chevalier *d'Alc**** , qui joignoit à l'esprit le plus orné , aux talens les plus agréables , une figure faite pour plaire. Son régiment étoit en quartier dans le voisinage du château de *Madame de Forbin* ,
&

& il venoit, ainsi que tout son corps, se réunir à l'excellente compagnie que cette femme charmante savoit rassembler chez elle.

Si le Chevalier fit quelque impression sur le cœur de *Rozalie*, il ne fut pas lui-même insensible à ses charmes.

Rozalie, avec une taille médiocre, mais bien prise, avoit les traits du visage parfaitement réguliers, des yeux d'un brun très-vif, & dans lesquels se peignoit sans cesse toute la beauté, toute la sensibilité de son âme, les cheveux & les sourcils du plus beau blond du monde, & le surplus taillé par la main des Grâces mêmes.

Le Chevalier, quoique d'une taille ordinaire, se faisoit d'abord remarquer : l'air de noblesse répandu dans toute sa personne, une physionomie mâle, mais séduisante, prévenoient toujours en sa faveur. Deux ou trois femmes de Paris (à la mode alors) qui, presque au sortir de ses exercices, s'étoient chargées de le former, n'avoient que trop nourri chez lui un germe de suffisance & de prétention avec lequel il étoit vraisemblablement né.

Il sentit trop, dès le premier coup-d'œil, tout ce que les charmes & la façon de penser de *Rozalie* avoient de supérieur, pour faire usage auprès d'elle de ce jargon futile,

26 MERCURE DE FRANCE.

de cette conduite légère, vive, impertinente même, dont il s'étoit jusques-là si bien trouvé. Dès qu'il put s'appercevoir de l'espèce de préférence dont l'honoroit l'aimable *Rozalie*, il crut, pour l'attaquer, devoir employer d'autres armes. Il ne l'aborda plus qu'avec le trouble dans les yeux & l'embarras le plus marqué.

Elle n'eut garde de soupçonner une telle conduite. La candeur de son âme ne lui permettoit point de prêter à autrui un sentiment contraire à cette noble franchise qui, quoique rare, est toujours l'apanage des cœurs aussi purs que le sien.

Si le Chevalier ne lui avoit pas encore dit qu'il l'adoroit, s'il gardoit encore le silence, ses yeux & mille soins intéressans qu'il cherchoit à lui rendre, assuroient chaque instant *Rozalie* des sentimens qu'elle lui avoit inspirés : flattée de l'hommage secret qu'il rendoit à ses charmes, elle ne voyoit dans cette passion naissante que le plaisir de triompher d'un homme aimable, que quelques succès précoces avoient enorgueilli. Mais insensiblement le Chevalier se défit de cette première timidité ; il osa parler de sa flamme, & *Rozalie* (peut-être indifférente encore) n'y fit d'abord qu'une légère attention.

Cependant l'indifférence ne peut avoir

qu'un certain période. . . . Le Chevalier étoit aimable, amoureux & modeste. On combat rarement avec quelque avantage un penchant qui nous est cher, sur-tout quand l'occasion d'en voir l'objet se multiplie assez pour nous familiariser en quelque sorte avec le danger qui nous environne. *Roxalie*, avec la résolution la plus forte de ne point aimer, se laissa insensiblement aller jusqu'au point de ne pouvoir se dissimuler sa naissante tendresse.

Elle ne pressentit pas plutôt sa défaite, qu'effrayée de son peu de résistance, le dépit l'indisposa contre elle-même, ne tarda pas à prendre sur sa santé, & changea son humeur assez pour alarmer sa digne mère & inquiéter ses amis. Son amant seul triomphoit en secret. Eh, quel amant encore ! Un de ces êtres indéfinissables, favorisés de toutes les grâces extérieures de la nature ; mais aimant par caprice, par vanité, & plus souvent encore pour le seul plaisir de séduire.

Cet odieux caractère n'avoit point échappé à la sagacité de *Roxalie* ; cette légèreté folle, les inconséquences, les faux airs de son amant, quoique contraints, quoique masqués, ne lui avoient que trop fait connoître les vices de son cœur. Sa mère, heureusement, avoit pénétré dans celui

28 MERCURE DE FRANCE.

d'une fille si chère. *Rozalie* ne craint point de rougir à ses yeux, ni de lui avouer en gémissant sa foiblesse. *Madame de Forbin* la console, la rassure, & finit par mêler ses larmes à celles de sa fille ; & *Rozalie*, dès ce moment, reprit une partie de ses charmes.

Le Chevalier avoit les yeux trop fins pour que les moindres mouvemens de son amante pussent lui échapper. Séduit par de si flatteuses idées, cet amant jusques-là si modeste & si réservé, cessa de se contraindre : sûr d'être aimé de *Rozalie*, & la jugeant d'après les femmes qu'il avoit connus, il vit son triomphe certain, agit en conséquence, & crut que le moment d'en jouir ne dépendoit plus que des moyens de le faire naître.

Cette nouvelle conduite du Chevalier acheva de faire sur l'esprit de *Rozalie* ce que sa vertu, sa raison & les bons conseils de sa mère avoient déjà préparé dans son cœur. Certaine désormais du véritable caractère de son amant, elle ne vit plus en lui que ce qu'elle devoit y voir : c'est-à-dire, un jeune homme aimable en apparence, avec quelques vertus que de mauvais principes & un goût sans frein pour les plaisirs avoient presque étouffées dès leur naissance.

Un procès de conséquence vint alors arracher Madame *de Forbin* à sa terre, & la força de se rendre à Paris. Ce qui venoit d'arriver à sa fille fut une raison de plus pour hâter son départ ; elle se flattoit que le nouveau tourbillon dans lequel se trouveroit bientôt *Rozalie*, acheveroit de rétablir le calme dans son cœur.

Madame *de Forbin* n'avoit point d'habitation particulière à Paris. Son époux qui, dans les premières années de son mariage, s'étoit laissé aller au torrent d'une très-forte dépense, n'avoit trouvé d'autres moyens pour rétablir ses affaires que de s'en éloigner & de se retirer dans ses terres, où il étoit mort quelques années après, & d'où Madame *de Forbin* n'avoit pas jugé à propos de sortir depuis. Elle se vit donc contrainte, autant par bienfiance que par amitié, d'accepter un logement chez Monsieur *de Forbin*, frère aîné de feu son époux, qui depuis dix ans ne cessoit de l'en prier avec les plus tendres instances.

M. *de Forbin*, à l'âge de soixante ans, étoit encore un assez bel homme. Ses services lui avoient obtenu avec justice du Gouvernement ces marques d'honneur destinées au vrai mérite & qui ne le couronnent pas toujours. Il avoit fait un ma-

riage étant encore dans les troupes, qui, contre l'ordinaire, avoit fait sa fortune.

Veuf depuis quelques années, il ne suivoit que son penchant pour les plaisirs : une société choisie, une table excellente, & souvent même recherchée, donnoient à sa maison une sorte de célébrité peu commune.

Les adieux du Chevalier à *Rozalie* furent tendres : l'impression qu'il avoit faite sur son cœur n'étoit pas encore entièrement effacée : quelle violence ne dut-elle point se faire pour lui cacher jusqu'à la plus légère trace de sa douleur !...

M. de Forbin reçut sa belle-sœur & sa nièce avec tous les sentimens du cœur le plus franc & le plus généreux. La figure de *Rozalie* ajouta à la tendresse qu'il avoit déjà pour elle, & les talens de cette aimable fille achevèrent de la fixer.

Nous ne la suivrons point dans les différentes sociétés où il plut à son oncle de la conduire ; nous dirons seulement que ses grâces n'y parurent point étrangères, & qu'en plaisant à tous les hommes, elle sçut ne point déplaire à la plupart des femmes.

Six mois s'étoient à-peu-près écoulés depuis leur séjour à Paris lorsqu'on leur annonça le Marquis de *Prélin* * * * . . .
Madame de Forbin, à qui ce nom n'étoit

pas connu, imagina d'abord que c'étoit une méprise du domestique. C'étoit le Chevalier d'Alc***, qui, après les premiers complimens d'usage, leur apprit la mort de son frère aîné. L'air de froideur dont il fut accueilli par la mère, l'eût probablement rebuté, s'il n'eût cru voir dans les yeux de la fille un éloignement moins marqué, sur-tout lorsqu'en prenant congé d'elles, il avoit demandé la permission de venir, pendant leur séjour à Paris, leur faire de temps en temps sa cour.

Il étoit à peine sorti, qu'une jeune veuve (l'une des connoissances de *M. de Forbin*, ainsi que du Marquis) vint épuiser sur son compte tout ce qu'une femme adroite & qui craint de se rendre suspecte peut dire à l'avantage de quelqu'un. *Rozalie* écouta d'abord avec quelque plaisir une partie de ce que *Laure* (c'est ainsi que se nommoit notre jeune veuve) débitoit sur le compte de son amant.... Elle frémit pourtant bientôt, en lui voyant applaudir jusqu'aux légéretés successives de son cœur.... Vainement *Laure* s'appuyoit-elle sur le nombre & la rapidité des conquêtes du Marquis; les principes que *Rozalie* s'étoit faits le lui rendoient d'autant plus coupable, & les femmes que sa figure & son art avoient subjuguées d'autant plus

dignes de mépris. Cette conversation fit plus encore, elle lui dévoila le caractère de *Laure* trop différent du sien pour qu'elle ne cherchât pas dès ce moment les moyens de la voir moins souvent.

Rozalie, dès le même soir, ne cacha point à son oncle toutes ses craintes sur les prochaines visites du Marquis, & le pria d'ordonner que sa porte à l'avenir lui fût toujours fermée.

Madame de *Forbin*, vers ce temps-là, tomba très-dangereusement malade. Que l'on juge qu'elle dut être la douleur de *Rozalie*, & des soins qu'elle rendit à sa mère! Nous dirons seulement que Madame de *Forbin*, justement inquiète du danger où s'exposoit sa fille, exigea d'elle, lui ordonna même de l'approcher moins fréquemment. *Rozalie* ignoroit alors qu'un chagrin bien plus vif encore dût bientôt l'accabler.

Le Marquis, persuadé que ses visites ne pouvoient qu'être bien reçues, se rendit quelques jours après chez *Rozalie*. Surpris d'être refusé à la porte, il presse, insiste vainement : le Suisse est inflexible. Le Marquis furieux, après d'autres tentatives également infructueuses, s'en prend à l'oncle ou à la mère, & se détermine à gagner quelqu'un des gens de la maison

pour faire parvenir ses plaintes jusqu'à *Rozalie*. Un laquais, nommé *Antoine*, fut bientôt aux ordres du généreux Marquis. *Rozalie*, dès le lendemain, trouve une lettre au bas de son miroir : elle en frémit ; elle appelle ses gens, les questionne vainement, & (en jettant la lettre au feu) menace de chasser celui d'entre eux qui désormais osera se charger d'une commission de cette espèce. Le Marquis, informé du peu de succès de sa lettre, tenta d'autres moyens également infructueux ; & *Rozalie*, justement alarmée de chercher sans succès lequel des domestiques pouvoit si essentiellement lui manquer, crut devoir recourir à son oncle, afin que son autorité pût mettre fin à des persécutions dont elle redoutoit les suites. Ajoutons à ceci que la santé de *Madame de Forbin* empiroit chaque jour, & que la triste *Rozalie* se voyoit menacée de se trouver bientôt sans mère.

Un soir que, pour obéir aux ordres réitérés de la malade, *Rozalie*, retirée dans son appartement pour y prendre quelque repos, étoit livrée à toute sa douleur ; un bruit assez foible d'abord, mais qui s'augmentoit par degrés, l'arracha tout-à-coup à sa rêverie. Mais sa frayeur fut bientôt à son comble, lorsqu'une des portes de son

B v

appartement s'ouvrit & offrit à ses yeux un homme dont un manteau lui cachoit le visage ! *Rozalie* jette un cri affreux, veut fuir ; mais dans la vivacité de ses mouvemens, tombe & renverse la seule lumière qu'elle eût conservée, & la violence de sa chute absorbe pour quelques instans toutes les facultés de ses sens. . . . Le Marquis (car en effet c'étoit lui-même) se précipite à ses pieds, la remet sur un siège, lui peint dans les termes les plus tendres toute la violence de sa passion, & abusant du silence de *Rozalie*, se hasarde à des libertés que l'obscurité sembloit lui permettre.

Mais la chute de *Rozalie* avoit réveillé son oncle, qui, avec une partie de sa maison, fut bientôt entendu sur l'escalier, & le Marquis se vit forcé de s'échapper par les détours qu'il s'étoit disposés pour sa fuite.

L'impression que produisit cette cruelle scène fut cependant si forte sur les sens de *Rozalie* que sa santé s'en trouva bientôt atteinte. Pour comble de malheur, celle de la mère ne laissant plus d'espoir aux Médecins, on fut forcé d'en éloigner la fille.

Nous passerons rapidement sur un tableau si triste ; il suffit de savoir qu'on lui cacha le plus long-temps qu'il fut possible une

mort qui probablement eût causé la sienne.

Dès qu'elle fut hors de danger, il ne fallut pas moins que tout l'ascendant que *M. de Forbin* avoit pris sur le cœur de sa nièce, pour l'empêcher d'aller s'ensevelir dans un couvent. Mais il fallut que l'oncle consentît d'aller passer deux ans au moins dans une terre qu'il avoit à quarante lieues de Paris; & tous les deux partirent en effet aussi-tôt que la santé de *Rozalie* lui permit de soutenir la fatigue de ce voyage.

Le Marquis, plus surpris que touché du peu de succès de son aventure & du départ de cette aimable fille, rentra dans le tourbillon du grand monde, & tâcha vainement d'oublier une amante qui avoit tant de droits à son estime.

Rozalie, de son côté, en se livrant à la lecture & à tous les amusemens que la campagne peut produire, se croyoit parvenue à déraciner de son cœur jusqu'au souvenir même du Marquis; lorsque son oncle, depuis long-temps accoutumé à des plaisirs plus vifs & se lassant de ceux de la province, la pria d'abrégér de quelques mois le temps de leur exil.

Rozalie passa les premiers six mois de son retour à Paris dans une espèce de retraite. Son oncle la pressoit en vain de se

livrer aux plaisirs de la société : il ne fallut pas moins que le succès éclatant d'une pièce nouvelle & les instances de *M. de Forbin*, pour la forcer de revoir la Comédie Française.

Mais à peine y est-elle entrée, que le Marquis, dans une loge à côté de la sienne, est le premier objet sur qui se fixent ses regards, & qu'un frémissement subit lui fait sentir combien cet amant (quoique odieux pour elle) a conservé d'empire sur son cœur ! Ses yeux en vain semblent s'en détourner avec horreur. Un pouvoir, auquel elle résiste sans succès, les porte de nouveau sur le fatal objet qu'elle méprise, & fait naître dans son âme étonnée un concours de sentimens si contraires qu'elle succombe sous le poids, jette l'alarme dans la loge & fait trembler ceux qui l'occupoient, pour sa vie.

Une parente, qui l'accompagnoit avec son oncle, s'empresse de la secourir ; tout s'intéresse pour elle & l'accable de soins. Elle ouvre enfin les yeux, voit le Marquis à ses pieds, retombe dans un état plus dangereux encore, & son oncle effrayé la ramène en tremblant chez lui, où de nouveaux secours achevèrent de la rétablir.

Les motifs dont elle crut devoir se servir pour colorer cet évanouissement, n'en

imposèrent point à l'oncle. L'effet qu'avoit produit sur elle la vuë du Marquis, ne lui étoit point échappé. Il attendit une occasion plus favorable pour en faire part à sa nièce, & cette occasion ne tarda pas à se présenter.

Le Marquis, dès le soir même, & tous les jours suivans, n'avoit pas négligé, non-seulement d'envoyer savoir des nouvelles de la malade, mais de se présenter lui-même à sa porte; & un empressement si marqué avoit assez touché *M. de Forbin* pour lui faire entreprendre de ramener sa nièce à des sentimens plus favorables pour ce jeune Seigneur. Mais rien ne put vaincre la répugnance de *Rozalie*; & très-peu s'en fallut que, pour justifier ses refus, elle n'apprît à son oncle l'insultante témérité du Marquis. Elle aima pourtant mieux les appuyer sur son éloignement (prétendu invincible) pour le mariage, & bien plus encore sur la conduite trop légère & trop dissipée de l'époux qu'il lui proposoit. *M. de Forbin* ne parut donc plus insister, & fit passer à celui-ci les dernières réponses de sa nièce.

Le carnaval offrit à *M. de Forbin* un nouveau prétexte pour la ramener encore dans le cercle des plaisirs qu'il vouloit à cette occasion lui faire partager. *Rozalie*

ne connoissoit point le bal de l'Opéra : il voulut les conduire ; & ce ne fut qu'à regret qu'elle consentit d'y aller masquée avec son oncle & l'une de ses femmes.

Le *Marquis*, dont les obstacles avoient irrité la passion au point de ne pouvoir plus vivre s'il n'obtenoit la main de *Roxalie*, & qui entretenoit toujours des intelligences secrètes dans la maison de *M. de Forbin*, ne tarde pas à être informé des plus légers détails de la partie préméditée, & à former en conséquence un projet digne de l'aveugle & pétulante vivacité de son caractère. Il fait faire trois *domino* parfaitement semblables à ceux de *M. de Forbin* & de sa nièce, met dans sa confiance deux femmes à-peu-près de la taille de *Roxalie* & de celle qui devoit l'accompagner, y joint un homme de celle de *M. de Forbin*, & lui-même, aussi masqué, se rend au bal.

Le *Marquis* & ses trois masques se placèrent le plus près de la porte qu'il leur fut possible ; un groupe d'autres, de sa suite, devoient les cacher pour un temps & le seconder au moyen d'un signal convenu. A l'aide de ces derniers il parvient facilement à former une sorte de presse assez considérable (au moment de l'arrivée de *M. de Forbin* & de sa nièce) pour les

forcer de se séparer. Alors le *domino* qui représentoit M. de Forbin s'empare du bras de la timide *Rozalie*, tandis que les deux autres femmes, conduites par le Marquis, courent se saisir de M. de Forbin même. Plusieurs autres masques (encore apostés par le Marquis) prennent soin de l'arrêter presque à chaque pas avec cette liberté, ou, pour mieux dire, avec cette opiniâtreté que la licence du lieu semble permettre.

Rozalie, déjà épouvantée de ce tumulte, pressée, foulée par les personnes apostées par le Marquis, ne tarde pas à s'ennuyer & à presser son oncle prétendu de la remener au logis. Le masque, transporté de joie, semble céder, quoiqu'avec peine, à ses instances. Ils sortent à l'instant; une voiture, que *Rozalie* prend pour la sienne, se présente; ils y montent, & le cocher les mène à toute bride. Elle est cependant étonnée du silence que garde son oncle, & l'attribue au mécontentement qu'il pouvoit avoir de son impatience à quitter le bal; mais elle s'apperçoit qu'il est plongé dans le sommeil: elle se tait, & la voiture vole.

La suite au Mercure prochain.



ODE anacréontique.

A M O U R , seconde mes accords ,
 Chantons l'objet de ma tendresse ;
 Qu'un autre vante les trésors ,
Iris fait toute ma richesse.

Grands , courez après les honneurs ,
 Souvent le hafard vous les donne ;
Iris approuve mes ardeurs ,
 Pour moi c'est plus qu'une couronne.

De *Mars* affrontez la fureur ,
 De lauriers couronnez vos têtes ;
 D'*Iris* j'ai fçu gagner le cœur :
 Faites-vous de telles conquêtes ?

Volez dans le sacré vallon ,
 Vous , qu'une folle ardeur entraîne ;
 Amour feul est mon *Apollon* ,
 Les yeux d'*Iris* mon hypocène.

Vous , qui , le compas à la main ,
 Des cieus mefurez la diftance ,
Newton , vous calculez en vain ;
 L'amour est l'unique fcience.

Copernic a prouvé , dit on ,
 Que nous tournons avec la terre ;

A V R I L 1766.

41

Que m'importe qu'il ait raison ,
Si je tourne avec ma bergère ?

D'*Hypocrate* orgueilleux rival ,
Le choix des simples t'embarrasse ;
Tu ne fais guérir d'aucun mal :
L'amour est bien plus efficace.

Pour défendre tes intérêts ,
Plaideur , *Thémis* est ton refuge ;
Quand *Iris* me fait un procès ,
C'est l'amour que je prends pour juge.

Vous , qui criez contre nos feux ,
Hommes pétris d'indifférence ;
Qu'*Iris* se présente à vos yeux ,
Que deviendra votre éloquence ?

Point de vrai bonheur ici bas ,
Nous dit le sage atrabilaire ;
Que pour lui seul il n'en soit pas :
On est heureux quand on fait plaisir.



ÉPIÎTRE à AMÉLIE.

GRAND merci, charmante *Amélie* ;
 Vous m'avez comblé de faveurs ;
 Et loin que mon cœur les oublie ,
 Souffrez, pour adopter nos mœurs ,
 Que ma vanité les publie.
 Pardonnez-moi si je trahis
 De mes plaisirs le doux mystère :
 Être heureux & savoir se taire
 N'est pas la mode en ce pays.

Quand des bords où vous êtes née
 Vous vintez embellir Paris ,
 Vous vous vites environnée
 D'une foule de beaux esprits ,
 Dont la lyre tendre & polie
 Ne se monta plus que pour vous ,
 Et soupira des vers plus doux
 Que ceux du chantre de *Lesbie*.
 Moi-même j'allai chaque jour
 Admirer votre ton modeste ,
 Contempler le charmant contour
 De votre figure céleste ,
 Ce beau corsage fait au tour ,
 Ce sein qui s'élève & s'abaisse ;

A V R I L 1766.

45

Et ces grands yeux bleus, où l'amour
Se dispute avec la sagesse.

Je sentoïis mon cœur s'échauffer
A poursuivre votre conquête :
Vos dix-neuf ans, cet air honnête
Dont nous aimons à triompher,
Tout cela me tournoit la tête.
Dans vos regards mon œil cherchoit
Et vos desirs & vos foiblesses,
Et déjà ma main vous couchoit
Sur la liste de mes maîtresses.
Trop téméraire dans mes vœux,
Et me croyant sûr de vous plaire,
Dans ma cervelle un peu légère
Je m'arrangeois pour être heureux.
En vous voyant jeune & jolie,
Je vous jugeois folle à l'excès :
Je vous crus de l'étourderie,
De l'amour pour nos airs françois,
Du goût pour la coquetterie :
Je vous jugeois dans mon erreur
D'après *Cloé, Flore & Junie*,
Femmes de bonne compagnie,
Qui m'ont un peu gâté le cœur.

Dans ma pétulante saillie
Vous m'avez vu tout semillant,
De la fine galanterie
Parler le langage brillant ;

44 MERCURE DE FRANCE.

Je crus que ma minauderie ,
 Mes gentillesses , mon jargon ,
 Ma ridicule affecterie ,
 Vous paroîtroient du meilleur ton :
 Mais la pudeur & la raison
 Reçurent bien mal la folie.
 Que j'ai rougi du rôle plat
 Qui me couvroit d'ignominie !
 Grand merci , charmante *Amélie* :
 Sans vous je n'eusse été qu'un fat.

Bientôt , pour me punir peut-être
 D'avoir peu sçu vous estimer ,
 Vous prites la peine d'aimer
 Mon ami , mon guide , mon maître :
 Pour qui j'ai souvent demandé
 Les dons que le Ciel doit répandre
 Sur le mortel que d'un œil tendre
Minerve a souvent regardé.
 Enfin mon attente est remplie :
 Mon ami voit combler ses vœux :
 Vous l'aimez ; il devient heureux :
 Grand merci , charmante *Amélie* :
 Vous nous avez servi tous deux !

.

Il manque ici plusieurs vers.

A V R I L 1766.

45

Que votre époux, belle *Amélie* ;
Compte aujourd'hui d'heureux instans !
Des roses de votre printems
Vous allez embellir sa vie.
Vous écarterez loin de lui
Et les traits perçans de l'envie ,
Et les bâillemens de l'ennui ,
Et la triste mélancolie.
Avec vous , avec *Uranie* ,
Vous verrez son cœur partagé ,
Et vous tirerez son génie
De cette froide létargie
Où si long-temps il fut plongé.
Sa gloire sera votre ouvrage :
Ainsi dans le monde on a vu
Naître la force & le courage ,
Lorsqu'aux beaux jours du premier âge
L'honneur s'unit à la vertu.

J'aime à vous voir , malgré l'usage ,
Epoux sans cesser d'être amans ,
Dans la paix d'un petit ménage
Vous prodiguer des noms charmans ,
Vous carresser comme au village ,
Et vous aimer comme au vieux tems.

Lorsque le Dieu qui suit vos traces ,
Et qui sourit à votre époux ,
Viendra tenir cercle chez vous ,
Se croyant chez une des Grâces ,

46 MERCURE DE FRANCE.

Souvenez-vous que l'Amitié
Doit être aussi de la partie :
Comme elle va souvent à pié ,
Et qu'elle est sans cérémonie ,
Sans éclat, sans pompe & sans train ;
Chez vous souvent, sage *Amélie* ,
Je m'offre à lui donner la main.

Par M. LÉGIER.

*LETTRE à M. DE LA PLACE, Auteur
du Mercure, au sujet de la dernière
procession des Captifs.*

VOUS avez vu, sans doute, Monsieur, le spectacle touchant de ces captifs récemment arrivés de Maroc, rachetés par les soins des Pères de la Trinité & de la Merci ; vous avez été attendri comme moi, à la vue de ces enfans, de ces vieillards arrachés aux horreurs de l'esclavage, & vous avez applaudi aux soins de leurs heureux rédempteurs. Ce n'est point de ceux-ci que je vous parle : le Public, à qui l'on a eu soin de faire connoître leurs noms, les a lus avec plaisir, & a payé à leur zèle le juste tribut d'éloges qui leur

étoit dû ; je parle d'un Religieux de la Merci , de la maison de Cadix , dont le nom ne se trouve point sur les listes qui ont été distribuées , & que l'on auroit cependant dû publier, François, de naissance, & qui, s'il ne l'étoit pas, mériteroit d'être adopté par la nation.

Le Père *Breton*, ayant appris à Cadix que le Père *Pais* étoit Commissaire député de sa Congrégation en France pour Maroc , & se préparoit à partir , voulut partager avec lui la gloire d'un voyage dont le but étoit de rendre des hommes à sa patrie , & la liberté à des François. Cette grace dépendoit du Général de son Ordre en Espagne. Il la sollicita auprès de lui avec tant d'ardeur , qu'il l'obtint enfin ; fut nommé adjoint , & partit avec les rédempteurs. Quatre-vingt-douze captifs furent délivrés ; mais les fonds n'étant pas assez considérables , il eut la douleur de voir qu'on laissoit dans les chaînes presque autant de malheureux qu'on en sauvoit ; il regrettoit , sur-tout , l'équipage du vaisseau de M. *Pelegri*n , composé de 35 hommes. Les prières , les promesses ne font rien sur le cœur d'un pirate. Le Père *Breton* eût employé inutilement ces moyens : il en étoit un qu'il crut pouvoir être efficace , & il l'employa ; c'est celui

43 MERCURE DE FRANCE.

du saint Evêque de *Mose* *. Il fut le seul qui s'offrit en ôtage, & voulut rester esclave dans les prisons pour tout l'équipage jusqu'à ce qu'on eût levé les fonds nécessaires pour acquitter sa promesse. Son offre héroïque n'a point été reçue ; mais le refus ne doit rien diminuer du mérite qu'il y avoit à le faire, ni des éloges qu'on doit à la vertu. Les miens sont sincères & doivent lui être plus glorieux, parce qu'ils sont désintéressés. Je ne connois le Père *Breton*, je ne fais son nom que d'après les louanges extraordinaires qu'ont prodiguées à leur retour les Captifs à son action héroïque sur les côtes de *Mogador* & à ses soins tendres pendant leur traversée ; mais j'applaudirai toujours à la vertu par-tout où elle se trouvera. Il est bien doux pour un cœur patriote, tandis que les philosophes crient de toutes parts l'humanité, la bienfaisance, le patriotisme, de voir l'homme vertueux & modeste pratiquer dans le silence ces belles vertus & nous prouver qu'on peut les trouver encore ailleurs que dans leurs déclamations.

J'ai l'honneur, &c. * CLOS.

* On lit dans les dialogues de *Saint Grégoire*, que *Saint Paulin* se rendit volontairement captif en *Afrique* pour délivrer le fils d'une veuve qui avoit été pris par les *Vandales*.

SUR

*SUR le mariage de M. le Comte
avec Mademoiselle*

LES Grâces, à votre toilette,
Vont s'empressez de mettre au jour
Des beautés, des trésors qui feroient de l'amour
Le triomphe & notre défaite,
Quand à Cithère il tient sa cour;
Mais vous avez appris dans un lieu respectable
A ne vouloir paroître aimable
Qu'à l'époux à qui seul vous devez votre cœur;
Tout en ce lieu respire la candeur,
Et la vôtre déjà, par un lien durable,
S'apprête à faire le bonheur
De l'amant, de l'époux, de l'ami véritable,
Qui de vos jours aussi vous promet la douceur.

Saint-Cir annonce la naissance,
Saint-Cir est le séjour, le temple des vertus,
On y prit soin de votre enfance,
Votre éloge est tout fait. Je ne dis rien de plus.

Elevé dans les camps, vous, mon cher D...
Vous qui depuis long-temps servez bien notre
Roi,

N'attendez pas non plus un éloge inutile.

Vol. I.

* C

50 - MERCURE DE FRANCE:

Vos grades en diront aujourd'hui plus que moi.

Et dans la paix & dans la guerre

Louis connu, employa vos talens;

Ses bienfaits sont le seul encens

Que vous offre en ce jour le cœur d'un militaire.

SUR une convalescence.

CESSE tes pleurs, *Licas* ; qu'ils cèdent à la joie ;

Tu me vois revenu du ténébreux séjour ,

L'avare *Acheron* rend sa proie ,

Et la plus triste nuit fait place au plus beau jour.

C'est un autre, *Atropos* , que ton ciseau regarde ;

Pouvois-tu réussir dans ton cruel dessein ?

L'avois l'Amour pour garde (1) ,

Et l'Amirié pour Médecin (2) .

(1) Demoiselle aimable qui avoit gardé l'Auteur plusieurs jours.

(2) M... célèbre Médecin.

B R A L L E T ,



 LE BOUTON DE ROSE.

à Mlle FANIER.

CETTE rose, dans son bouton,
 Peint l'innocence de ton âge,
 Et de ses sœurs devance la saison
 Pour être la première à t'offrir son hommage.

LETTRE à l'Auteur du Mercure.

IL m'est venu une idée, Monsieur, en lisant les vers de M. Collet, sur la mort de Mgr le Dauphin, insérés dans le second Mercure du mois de Janvier de cette année; permettez que je vous en fasse part.

Ce seroit de faire un médaillon de feu Mgr le Dauphin, autour duquel seroient représentées toutes les vertus que possédoit ce Prince à un si haut degré. Le tableau seroit couvert d'un rideau que la mort souleveroit d'une main, tandis que de l'autre elle essuyeroit les larmes que lui fait répandre la victoire qu'elle vient de remporter, conformément aux vers en

C ij

32. MERCURE DE FRANCE.

question. Sa faux seroit à ses pieds ; & la France personnifiée seroit dans l'attitude de quelqu'un qui guette le moment de la lui dérober. Au bas du tableau seroient écrits ces deux vers dont la pensée a plû si généralement. :

Et la Mort elle-même, en voyant tant de gloire,
Pour la première fois a pleuré sa victoire.

J'ai l'honneur, &c.

LE D. D. D.

A Paris, le 16 Février 1766.

*POKTRAIT de ZÉPHIS, par un Capitaine
de Dragons, à Mde DE M.*

ZÉPHIS, le plus puissant des Dieux,
Dans vos mains a remis ses armes ;
Le plaisir a mis dans vos yeux
Son éclat, ses traits & ses charmes.

De votre voix les sons brillans
Sont embellis par votre lyre ;
Le Dieu du goût & des talens
Vous fit pour orner son empire.

Les amours ont versé sur vous
Ces charmes qu'on ne peut décrire,

Et dont le trait nous semble doux,
Même au moment qu'il nous déchire.

Plus sensible aux traits délicats,
Un temps plus heureux que le nôtre
Vit naître des fleurs sous les pas
D'un pied moins charmant que le vôtre.

L'esprit, la gaiété, la raison
Se réunissent sur vos traces ;
Vous pensez comme un vrai *Caton* ,
Et vous parlez comme les *Grâces*.

Pardon, *Zéphis*, à tant d'attraits,
Si mon pinceau ne peut atteindre !
Mon esprit ne sauroit les peindre,
Mais mon cœur en sent tous les traits.

LE mot de la première Enigme du Mer-
cure de Mars est *mais*, qui donne *Siam*.
Celui de la seconde est *lin*, (plante) qui
donne *Nil*. Celui du premier Logogryphe
est *vertige*, considéré comme inconstance,
ou boutade, & comme maladie : en sup-
primant le *t* & l'*i* ; reste *verge*, qu'on prend
en main pour faire des tours d'adresse ; &
en divisant le mot entier, on y trouve
rige, qui sont les quatre lettres finales, & *ver*
de terre. Et celui du second est *cimenterre*.

C iij

E N I G M E S.

SANS dire mes noms de baptême,
Qui ne seroient jamais finis,
Lecteur, devine qui je suis,
Et développe cette emblème.
Au mois de Juillet on retourne
L'habit neuf qu'en Janvier j'ai pris,
Et sans dire mot, je séjourne
Au cabinet où l'on m'a mis.
Quoi que je porte un peu de rouge,
Je ne suis point du tout coquet ;
Les mouches me vont au parfait :
De ma place très-peu je bouge.
J'ai quantité de vieux parens,
Dont on fait un cas assez mince :
Cependant en cour, en province,
La plupart ont servi long-temps.
Sans doute personne n'ignore
Que mon nom date d'assez loïn,
Et tout le monde fait encore
Ce que je vaux, ou plus ou moins.



A U T R E.

JE suis un être imaginaire ;
 Je suis beaucoup , & ne suis rien ;
 L'un m'appelle un mal nécessaire ,
 Et l'autre m'appelle un vrai bien.
 Qui m'a trop sans me satisfaire ,
 N'est pas éloigné du tombeau ;
 Et qui ne m'a point , au contraire ,
 Perd un plaisir toujours nouveau.
 Quand je règne avec l'abondance ,
 Je procure bien des plaisirs ;
 Mais quand je suis chez l'indigence ,
 J'irrite encor plus ses desirs.

L O G O G R Y P H E S.

TOUJOURS sous mainte forme , enfant de
 l'artifice ,
 Je creuse au téméraire un affreux précipice :
 Et même aux animaux je suis très-dangereux ;
 Mais des maux que je cause on s'amuse en tous
 lieux.
 Mes neuf membres d'un dé * présentent la figure ,
 Et des horreurs de *Mars* une courte rupture ;
 * A jouer.

C iv

36 MERCURE DE FRANCE.

La couronne du coq ; la fille de *Junon* ,
 Qui , près du Roi des Dieux , eut l'emploi d'é-
 chançon ;
 L'insecte précieux , dont l'art inimitable
 Offre à nos yeux surpris , le travail admirable
 De ce riche tissu qui devient en nos mains
 L'ornement des palais , celui des Souverains ;
 Un reptile qui ronge & désole un parterre ;
 La brûlante saison qui féconde la terre ;
 Le tranchant que *Pomone* aimoit à manier ;
 Le chef du corps humain ; celui du sanglier ;
 Celle qui de nos maux est la funeste cause ;
 Quand on a l'arc en main la fin qu'on se propose ;
 L'ornement des foyers dans les temps rigoureux ;
 Des enfans de *Comus* l'attrait délicieux ;
 Du flamand bilieux la favorite dose ;
 Là place où dans un lit notre tête repose ;
 Le mot dont on désigne un rustre , un ignorant ;
 Le peuple esclave-né de l'Empire Othoman ;
 De l'espace d'un jour la douzième partie (1) ;
 Deux notes dont les sons entrent dans l'harmonie ;
 Le réduit de l'abeille & celui du Berger ;
 Le mur où le Soldat affronte le danger ;
 Puis du Dieu d'*Epidaure* un présent salutaire ;
 Et grade avantageux que convoite un Vicaire ;
 Une petite ville au Comté de Ponthieu ;
 Un sommet dans les champs d'où l'on voit plus
 d'un lieu ;

(1) Dans l'équinoxe.

Le mari de *Progné*, l'amant de *Philomèle* ;
 Du bouc voluptueux la gaillarde femelle ;
 Le corps d'un robinet ; une interjection ;
 Au cahos, au néant une opposition ;
 Au mode infinitif un verbe auxiliaire ;
 Un pronom (3) qui des grands est le style
 ordinaire ;
 Des cris tumultueux vomis pour outrager ;
 L'endroit par où l'oiseau peut, & boire, & manger ;
 Ce qu'à coups redoublés, & sous un toit rustique,
 De l'écume du lait une femme fabrique,
 Et dont le moindre usage au Minime est ôté ;
 En terme ignoble & vieux, mais souvent usité ;
 D'un simple louis d'or la huitième partie ;
 Le nom qui fut jadis à l'Isle de Candie ;
 De nos sens assoupis la sombre illusion
 Qui souvent de nos cœurs flatte la passion ;
 Un brusque impératif qui veut une victime ;
 Mais j'ai peur ; je m'esquive, en achevant la rime.

(3) Personnel & conjonctif.

Par M. F. . . . d'Amiens.



C V

A U T R E.

MON être est un écueil funeste à l'imprudence ;
 De loin le sage a soin de le prévoir ;
 Qui fait me fuir , a la grande science ;
 De tout être pensant c'est le premier devoir.
 Je renferme de Dieu le plus parfait ouvrage ;
 Au défaut d'un vaisseau ce qui mène au rivage ;
 De nos maux le plus violent ;
 Un animal stupide & lent
 D'un grand service chez le rustre ;
 Ce que cinq fois on trouve dans un lustre ;
 Ce qu'au mérite on accordoit jadis ;
 Ce qu'en passant , cocher , tu dis ;
 L'endroit où le nocher ne craint plus la tempête ;
 Ce qu'une fille aime à taire à trente ans ;
 Une ville chez les Flamans ,
 Du François, de l'Anglois tour à tour la conquête.

*Par M. LEJEUNE , Professeur à
 Stes en Normandie.*



L'AMOUR AU VILLAGE,

ROMANCE.

PAR la frivolité
 Tout s'agite à la ville !
 De la tranquillité
 Ces hameaux font l'asyle.
 Que cet heureux séjour
 Est propre à mon empire,
 (Disoit le tendre amour)
 Moi-même j'y soupire !

Du myrthe toujours verd,
 Le favorable ombragé,
 De l'habitant de l'air
 Le séduisant ramage,
 Tout concourt au bonheur
 Qui règne dans mon âme ;
 Rien n'y distrait mon cœur
 De l'objet qui l'enflâme.

Heureux dans ces vergers
 Du feu qui les dévore,
 Le seul vœu des Bergers
 Est de l'accroître encore.

C vj

60 MERCURE DE FRANCE.

Je répans dans leur cœur
Une allégresse pure ;
Pour eux du vrai bonheur
Mes feux font la mesure.

De la simplicité
C'est le rare avantage ,
Que de la vérité
Sa parole est le gage.
Mon nom saint dans ces lieux ,
N'y fait point de parjure ;
J'y suis , à tous les yeux ,
L'époux de la nature.

Les foudres , à la Cour ,
N'offrent que des orages ;
Sur la ville à son tour ,
S'étendent leurs nuages.
La paix comble nos vœux ;
Sous un riant feuillage ;
Voulez vous être heureux ,
Venez vivre au village.

*Paroles de M. . . . Musique de M. HAN-
NOT , de l'Académie Royale de Mu-
sique.*

A R T I C L E I I.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

RICHARDET. *Poëme en douze chants, 2 parties in-8° de plus de trois cents pages chacune. A la Haye, & se vend à Paris, chez LACOMBE, Libraire, quai de Conti. 1766. Prix 4 liv. 4 sols broché, & 5 liv. relié.*

IL parut en 1764, une traduction libre en six chans, de la moitié du *Ricciardetto*, poëme fameux, composé par un Prélat Italien, & qui jouit de la plus grande célébrité en Italie. Le poëte François avoit retranché dans son imitation beaucoup de ces traits libres, de ces caricatures grimacées & de ces écarts d'imagination, dont notre langue & notre goût sont offensés. Cependant comme il vouloit faire connoître dans son premier essai la manière de son original, il avoit conservé les principaux traits du poëme Italien, & sa marche, distribuée par octaves ou stances de huit vers. Mais

62 MERCURE DE FRANCE.

quoiqu'il eût dès-lors élagué , changé , ajouté beaucoup , il a senti lui-même que sa traduction ressembloit encore trop , & qu'il ne pouvoit plaire qu'autant qu'il s'éloigneroit de son modèle. Il a donc pris le parti de faire un nouveau poëme , dans lequel il n'a conservé que l'intention en quelque sorte de l'Italien ; il a détruit les octaves qui rendoient la narration traînante & monotone ; il a dessiné entièrement son sujet ; il a traité & soutenu ses caractères avec plus de soin ; il a achevé les figures & les groupes qui n'étoient auparavant qu'ébauchés ; il a créé d'autres épisodes ; il a fait de nouveaux tableaux ; il a repeint ceux qu'il a imités ; enfin , il a mis dans tout cet ouvrage un ensemble , une gradation d'intérêt , une richesse qui en rendent la lecture amusante & rapide.

Le genre berneſque , qui eſt un composé de tous les ſtyles , de l'enjoué & du ſérieux , du moral & du galant , de l'héroïque & du naïf , du grand & du ſimple , du fabuleux & de l'historique , du merveilleux & du vrai ; ce genre dont les Italiens ont donné les premiers modèles , & dans lequel l'*Arioste* , & après lui l'Auteur du *Ricciardetto* , ont eu le plus de succès , n'étoit pas encore bien

connu en France. C'est celui néanmoins qui convient peut-être davantage à l'imagination vive, enjouée & volage des François. Il réunit tout ce qu'il faut pour y réussir : la gaité & le goût, sur-tout ce goût délicat qui fait toucher les fleurs sans les faner. Nous sommes redevables à l'Auteur du *Richardet François*, d'avoir enrichi notre littérature d'un poëme qui ne peut qu'avoir parmi nous beaucoup de partisans & d'imitateurs. Il faut lire dans la préface de la première traduction (1) du *Ricciardetto*, l'origine & l'histoire du genre bernésque, & celle en particulier du poëme Italien. Le poëte François rend compte, dans l'avertissement qu'il a mis à la tête de son nouvel ouvrage, des principes qui l'ont conduit dans son travail, & nous croyons que c'est le meilleur traité qu'on puisse lire sur cet objet. Il a donné les loix du genre, ceux qui les suivront avec le génie convenable, seront sûrs de plaire, d'intéresser & d'amuser. Nous nous bornerons ici à faire connoître la marche du poëme & à en citer quelques morceaux dans les différents styles qu'il renferme.

(1) On en trouve quelques exemplaires chez *Lacombe*, Libraire, qui de Conti 2 livres broché.

64 MERCURE DE FRANCE.

L'Auteur a dédié son poëme à M. de *Voltaire*. C'étoit un hommage bien dû au plus bel esprit de la France. Il en a reçu une réponse charmante , imprimée avec son épître au commencement de l'ouvrage.

Le poëte débute par des réflexions morales sur les différents âges de la vie. J'en rapporterai quelques vers faits pour devenir proverbes , parce qu'ils contiennent des vérités facilement & agréablement exprimées.

- » On ne peut pas toujours être au printemps ;
- » Les arts divers , les jeux , les exercices ,
- » Du tendre amour les peines , les délices ,
- » De la jeunesse occupent les momens.
- » D'un temps plus mûr elle est bientôt suivie.
- » Les soins qu'on doit aux siens , à sa patrie ,
- » A sa fortune , à la société ,
- » Font succéder avec rapidité
- » Tous les aspects d'une pénible vie.
- »
- » Voici mon mot que je crois de bon sens :
- » Tout ce qui vit ensemble est du même âge.
- » Heureux qui fait être de tous les temps !
- »
- » Mortel sensé , jouis & fais jouir ,
- » Dit la Raison ; jouir , c'est être sage.
- »

- » Des doux plaisirs faire un modeste usage ,
- » Sans défiance en goûter l'avantage ,
- » C'est honorer celui qui les a faits.
- » Notre bonheur est le plus pur hommage
- » Dont sa bonté nous impose les loix , &c.

On trouve encore dans ce poëme beaucoup de vers qui font sentences.

- » Doubter de tout provient de l'ignorance ;
- » Le lot des fots est l'incrédulité :
- » Croire & douter sont les écueils du sage.

Ce poëme contient les aventures & les amours de *Richardet*. Ce Paladin devient amoureux de la charmante *Despine*, dont il a tué le frère dans un tournoi. *Le Scric*, Roi de Cafreterie, s'arme pour venger la mort de son fils, & *Despine* elle-même combat contre son amant. Les Rois d'Asie, d'Afrique, d'Espagne, de France, de Négritie & du pays Lapon ; des Paladins, des Géants, des Nains, des Magiciens, des Ogres, des Fées prennent part à cette fameuse querelle.

Dans le premier chant le *Scric* déclare la guerre à *Charlemagne*, Roi de France, qui pour lors étoit fort inquiet de l'absence de *Roland*, son neveu. Le Duc *Astoise*, *Alard* & *Richardet*, célèbres Pa-

66 MERCURE DE FRANCE.

ladins , s'étoient partagés pour l'aller chercher.

- » Déjà les monts cessoient d'être éclairés ,
- » Déjà le jour avoit fait place aux ombres ,
- » Et les oiseaux par la crainte attirés
- » Cherchoient l'abri des forêts les plus sombres ,
- » Quand à leurs yeux paroît un joli nain ,
- » Leste & portant trois bouquets dans sa main.
- » Il les salue avec humble souplesse :
- » Guerriers , *dit-il* , mon aimable maîtresse
- » M'a commandé de vous offrir ces fleurs.
- » Les Chevaliers acceptant ces faveurs ,
- » Au messager font questions galantes.
- » Ils s'avançoient vers cent torches brillantes
- » Dont la clarté ramenoit un beau jour.
- » Lors , au milieu de vingt filles charmantes ,
- » Dont les beaux yeux ne respirent qu'amour ,
- » *Stelle* paroît plus ravissante encore.
- » (C'étoit le nom de la Nympe du bois).
- » Elle chantoit au pied d'un sicomore.
- » On eût pu croire , en écoutant sa voix ,
- » Entendre encor la divine *le Maure*.
- » D'un vif éclat son beau teint se colore ;
- » Elle se lève avec un doux souris.
- » Le Duc Anglois en est soudain épris , &c.

Les Chevaliers, après s'être reposés dans le palais de cette Nympe , poursuivent

leur route. Cependant *Renaud*, cousin de *Roland*, courant après lui, arrive dans les États de la belle *Angélique*,

» Qui de *Roland* possède les amours.

Chemin faisant, le Paladin combat deux géans, délivre des amans qu'une fée malfaisante tenoit dans ses enchantemens, & punit cette fée. Il faut lire dans le poëme les détails agréables de ces aventures singulières.

Charles, assiégé dans Paris par les Sarrazins, rappelle les Paladins; *Renaud* s'embarque, essuie une tempête, il est obligé de relâcher en Barbarie.

- » Le jour baïssoit quand dans une prairie
- » Qui confinoit à l'humide élément,
- » On mit la fleur de la chevalerie,
- » Et son courfier plus léger que le vent.
- » La Lune est claire, on entend le ramage
- » Du rossignol tapi sous un feuillage,
- » Et la fauvette à son tour lui répond;
- » Quand le héros, vers un sentier profond,
- » Tourne ses pas & pousse à l'aventure
- » Son bon cheval, qui ne broncha jamais,
- » Vers un réduit délicieux & frais
- » Qu'embellissoient cent sources d'onde pure.
- » Dans ces bocages il trouye, en frémissant,

68 MERCURE DE FRANCE.

- » Au tronc d'un arbre une femme enchainée ;
- » Elle étoit nue , & , d'un ton gémissant ,
- » Amèrement pleuroit sa destinée.
- » Le Paladin sent croître son horreur ,
- » Voyant de loin deux monstres effroyables
- » Remplir les airs de cris épouvantables ,
- » Et vers la belle accourir en fureur.
- » Tout deux étoient de taille tant énorme ,
- » Qu'il ne pouvoit en discerner la forme ;
- » Mais de plus près ces cruels approchans ,
- » Il les connut pour des ogres géans , &c.

Le Paladin combat ces monstres , les tue , délivre la belle qui lui raconte son histoire. Elle rencontre son amant. C'est un plaisir de voir comme tous ces mouvemens s'enchaînent , se précipitent , & intéressent par l'art merveilleux du poëte ; on ne peut quitter cette lecture pleine de chaleur , de variété , de gaieté , & d'agrément.

Les traits d'une morale philosophique succèdent souvent dans cet ouvrage , aux jeux d'une imagination brillante ; tel est ce morceau par lequel le poëte termine l'histoire des deux amans.

- » Comptons sur tout , & ne comptons sur rien.
- » Voyez comment , au bord de leur ruine ,

- » Un grand malheur produit un très-grand bien.
 » D'où ce hasard tient-il son origine ?
 » D'un coup de vent, d'une vague mutine,
 » Qui, se moquant des projets des humains,
 » Jette *Renaud* sur les bords africains.
 » Aussi ce bien, digne jouet d'*Eole*,
 » Comme sa cause, est changeant & frivole.
 » Quoi ! dites-vous, faire si peu de cas
 » De ce bonheur ? quand la mort les menace !
 » Oui, ce bonheur. . . qui ne l'a point s'en passe.
 » Ils seroient morts ! hé, ne mourront-ils pas ?
 » *Apicius* fit cent mille repas,
 » Le pauvre *Irus* n'en fit que trente mille ;
 » Ils ne sont plus, le compte est inutile,
 » D'autres calculs les suivent au tombeau.
 » Des voyageurs voguans sur un vaisseau
 » Le long d'un fleuve admirent ses rivages,
 » De tous côtés de rians paysages
 » Offrent aux yeux un ravissant tableau.
 » Chargés des dons de *Pomone* & de *Flore* ;
 » Les arbres même, à leurs avides vœux,
 » Loïn d'opposer des obstacles fâcheux,
 » Semblent plutôt les prévenir encore
 » En avançant leurs rameaux précieux.
 » Chacun poursuit ce qui lui plait le mieux ;
 » Mais du succès l'événement décide.
 » Le moindre choc, un coup de gouvernail,
 » Un mouvement trop lent ou trop rapide
 » Vont rendre vain le plus constant travail.

70 MERCURE DE FRANCE.

- » Adroit, puissant, foible, sage ou stupide,
- » Tout est égal ; le bonheur seul décide.
- » Aucun n'obtient le fruit qu'il veut manger.
- » L'un trouve un chêne au lieu d'un oranger,
- » A bien choisir c'est en vain qu'on s'obstine.
- » L'un veut la rose & se pique à l'épine.
- » Heureux qui peut rencontrer une fleur !
- » Tel du noyer dédaignoit la valeur,
- » Qui n'a cueilli qu'un stérile feuillage ;
- » Un autre enfin n'emporte, par malheur,
- » Qu'un peu de mousse ou quelque mince her-
» bage.
- » Qu'arrive-t-il ? Au bout de quelques jours
- » Vers l'océan, précipitant son cours,
- » Un beau matin le vaisseau fait naufrage,
- » Et de niveau voilà tout l'équipage.

- » Joignons *Renaud* qui n'est pas encor loin.

Ce Paladin fourient un combat contre
une armée de Grisons.

- » Heureusement les armes étoient fées,
- » Que nul effort ne pouvoit perforer ;
- »
- » Mais *Veillantín*, pour qui nulle sorcière
- » Ne fit jamais le moindre enchantement,
- » Déchiré, laisse, en fermant la paupière,
- » Son maître à pied dans ce péril urgent.

Renaud fait les funérailles de son courrier, & lui élève un tombeau sur lequel est écrit une épitaphe.

Nous bornerons notre extrait à ce premier chant; nous ferons connoître dans le *Mercur* prochain la suite de ce poëme, dont le charme & l'intérêt vont toujours en augmentant.

DICTIONNAIRE d'Anecdotes, de traits singuliers & caractéristiques, historiettes, bons mots, naïvetés, saillies, réparties ingénues, &c. &c. Volume in-8°, petit format de plus de 700 pages, divisé en deux parties. A Paris, chez LACOMBE, Libraire, quai de Conty; 1766 : avec approbation & privilège du Roi : 4 liv. 10 sols relié en un volume.

L'AUTEUR du nouveau dictionnaire que nous annonçons, a rangé sous différens articles, qui forment autant de petits chapitres, des faits historiques & anecdotiques, propres à fournir des preuves ou des exemples de vérités morales. C'est le plan que lui avoient fourni *Valere Ma-*

xime & Camerarius , mais qu'il a étendu sur plusieurs objets d'instruction & d'agrément. Il a cherché à attaquer le ridicule plutôt par un bon mot que par une sentence , à caractériser une vertu , & quelquefois un vice , une passion , plus souvent par un fait que par une réflexion. La raison , comme il l'observe ingénieusement , a l'ouïe un peu dure chez la plupart des hommes ; & le plus sûr moyen de s'en faire écouter , est de leur présenter des objets qu'ils puissent , pour ainsi dire , voir & toucher. Or les faits qui font impression sur leur imagination , les rendent nécessairement attentifs , & sont plus à leur portée que des préceptes qui d'ailleurs laissent toujours l'auditeur froid & tranquille. Nous voyons aussi que ce sont moins les choses que les faits historiques ou anecdotiques , qui fournissent la matière des conversations ordinaires. Le dictionnaire des anecdotes pourra à ce titre être regardé comme le *dictionnaire de la conversation*. C'est pour le rendre plus complet à cet égard , que l'auteur a joint aux articles moraux d'autres articles qui concernent les spectacles , le jeu , les modes & habillemens , &c.

Les articles de la Comédie Française & de la Comédie Italienne intéresseront d'autant

Autant plus le lecteur , que la suite d'anecdotes qu'ils présentent , donne le tableau fidèle des changemens successifs qui y sont survenus.

On verra avec plaisir au mot *Acteur* , une partie des éloges que les Anglois donnent à *Garrick* , le Roscius de l'Angleterre. Cet Acteur possède , indépendamment de ce que l'art & l'étude peuvent donner , une de ces physionomies qui se montent & se démontent pour prendre tel caractère qu'il leur plaît. Une jolie femme de Londres , qui reconnoissoit ce talent à *Garrick* , vint le trouver pour avoir le portrait d'un Seigneur Anglois qu'elle aimoit , & qui ne vouloit pas se laisser peindre. Il s'agissoit d'étudier la physionomie du Lord ; & de le revêtir si bien de tous ses traits , que le peintre pût faire un tableau ressemblant sur cette physionomie empruntée. L'Acteur en conséquence examine le tic , le caractère particulier de son modèle , étudie les traits qui le caractérisent le plus , & les copie si parfaitement , que ce n'est plus *Garrick* , c'est le Lord lui-même. L'Acteur se présente avec ce visage composé , à un peintre habile , & fait tirer son portrait. Tout le monde reconnoît sans peine le Lord en question , qui , le premier , paroît in-

quiet sur les moyens que l'on a pris pour le peindre si ressemblant.

Nous engageons le lecteur à lire aussi les articles *Pantomimes*, *Déclamation*, *Comique larmoyant*, *Comédien*. Tous ces articles sont relatifs entr'eux, & l'Auteur les a assaisonnés de reparties ingénieuses & de bons mots, dont on se rappellera plusieurs, mais qui reçoivent ici un nouveau prix, parce qu'ils se trouvent mis en œuvre avec avantage & pour l'instruction & l'amusement du lecteur.

L'article *Joueur* fera connoître aux jeunes gens les dangers qu'il y a de se livrer avec trop de confiance à certains joueurs de profession qui ont mille tours, mille rubriques, dont un honnête homme ne se doute pas même. On rapporte ici plusieurs de ces tours. Ils sont, dit judicieusement l'Auteur, le secret des fripons, & ne peuvent par conséquent être trop divulgués. Un Italien qui étoit venu, il y a quelques années, à Paris, avoit imaginé une ruse fort simple, dont cependant on ne s'apperçut que quand il eut fait bien des dupes. Cet Italien avoit une tabatière d'or unie sur les bords. Lorsqu'il se présentoit quelques coups décisifs, il prenoit une prise de tabac, & posoit sa boîte assez négligemment sur

la table. Le moindre reflet de la tabatière lui suffisoit pour connoître les cartes qu'il distribuoit ; & il jouoit par ce moyen à coup sûr. Les minéraux s'emploient pour piper les dez. Les grecs (c'est le nom que les fripons du jeu se donnent entr'eux) font usage pour les cartes de craies, de pâtes, de favons & autres drogues qui, en altérant légèrement la surface de la carte, la font aisément distinguer par des doigts exercés. Mais comme cet artifice n'est pas inconnu aux joueurs de gobelets, & à beaucoup d'autres personnes, les plus habiles grecs négligent ces petits secrets qui, d'ailleurs, laissent toujours des témoins irréprochables de la friponnerie. Le grand talent d'un grec, est d'avoir une ruse qui ne laisse point de traces après elle, & ne soit connue que de lui seul. Il faut voir à cet article même tous les tours d'adresse que l'auteur y a rassemblés.

L'auteur, au mot *Songes*, avoue qu'il n'est que trop ordinaire de trouver des personnes qui ajoutent foi aux rêves. Il cite en leur faveur plusieurs songes qui ont reçu leur accomplissement ; mais, ajoute-t-il en même temps, il seroit bien plus étonnant si l'on ne pouvoit point en

76 MERCURE DE FRANCE.

citer , vu le grand nombre de ceux qui rêvent.

L'article *Mode & Habillemens*, auroit pu , sans doute , être plus étendu. Mais les faits qui y sont rapportés , suffisent pour justifier le mot de cet étranger , qui disoit que les François , toujours inconstans dans leurs habillemens , revenoient après bien des changemens aux anciennes modes , e'est-à-dire , qu'après bien des mouvemens , ils se trouvoient à l'endroit d'où ils étoient partis. On ignore peut-être que ce sont deux Angloises qui ont ramené en France les papiers que nos Dames avoient auparavant proscrits sous le nom de *vertugardins*. On verra aussi avec plaisir ce qui a donné lieu à la suppression des hautes coëffures à tuyaux d'orgues , que les Françaises portoient encore au commencement de ce siècle ; ces coëffures de femmes étoient si élevées , que leur tête sembloit placée au milieu du corps. C'est ce qui faisoit dire au caustique *la Bruyere* , qu'il falloit juger des femmes , depuis la chaussure jusqu'à la coëffure exclusivement , à peu près comme on mesure le poisson entre queue & tête.

Quelques autres articles de ce diction-

naire, qui font au nombre de plus de deux cens, nous occuperont encore agréablement dans un second extrait de ce ouvrage.

SIDNEI & SILLI, ou la Bienfaisance & la Reconnoissance, histoire angloise, suivie d'odes anacréontiques, par l'auteur de FANNI (M. D'ARNAUD). A Londres; 1766 : & se trouve à Paris, chez L'ESCLAPART, quai de Gèvres, & chez DESAINT junior, quai des Augustins, près la rue Gît-le-cœur : in-12.

Nous ne pouvons que répéter, pour *Sidnei & Silli*, les éloges mérités que nous avons donnés à l'histoire attendrissante de *Fanni*. On trouve dans ce nouveau morceau ce ton vigoureux de couleur, cette noble simplicité, ce charme de la belle nature, cette vérité pathétique, ce style enflammé, qui semblent être les qualités distinctives de la plume de *M. d'Arnaud*. Ce n'est point ici l'amour qui nous attache & qui fait tomber nos pleurs, c'est l'admiration, la vertu même dans toute sa sensi-

bilité ; c'est en un mot l'expression la plus énergique de l'étendue & de la délicatesse de la bienfaisance, & de l'excès de la reconnaissance ; rien de plus moral ; de plus philosophique & de plus intéressant.

Sidnei, Officier Anglois, occupoit aux Indes un poste honorable ; il apperçoit dans un combat qui se livre entre sa nation & les Indiens un Européen furieux, acharné sur un soldat ; il fait prisonnier ce forcené ; *Silli*, c'est le nom de cet homme mourant de l'espèce de létargie où l'avoient jetté ses blessures ; il annonce, en reprenant l'usage de ses sens, toute l'impétuosité de son caractère misantrope, & donne à chaque instant un nouveau degré de force à l'intérêt. Récit des aventures de *Silli* ; critique animée & juste des diverses conditions ; les hommes montrés tels qu'ils sont, & non comme les romans de nos beaux esprits nous les représentent. Ce morceau si brûlant, si philosophique, n'est point susceptible d'extrait, il faut le lire dans l'original. *Silli* a éprouvé des renversemens de fortune ; il partage sa triste destinée avec un père respectable ; quelle situation ! & que *M. d'Arnaud* a bien sçu s'en pénétrer & la rendre ! *Silli* enfin quitte Paris avec ce père qui lui est si cher, est forcé d'abandonner l'objet d'un amour touchant

& vertueux. Ils s'embarquent pour les Indes. La fortune ne leur est pas plus favorable dans ces climats. Le père est sur le point d'expirer victime de l'indigence la plus affreuse. Le fils se précipite de fureur à travers des bataillons. Tous les hommes lui font en horreur, il n'aspire qu'à perdre la vie. *Sidnei* le rappelle au jour, lui amène son père qu'il avoit cru mort; ils volent dans les bras l'un de l'autre. Ce tableau si simple & si vrai excite tous les sentimens, tous les transports de la belle nature.

Sidnei s'attache toujours davantage à ces deux François. Ils quittent les Indes. *Silli* lui confie son amour pour *Julie*, c'est ainsi que se nommoit la jeune personne qu'il aimoit, & qu'il avoit laissée à Paris dans un état brillant. *Silli* arrivé dans sa patrie, trouve *Julie* succombant avec sa mère sous des malheurs imprévus. *Sidnei*, qui ne dément jamais le rôle de bienfaiteur, laisse, en reprenant la route des Indes, une somme considérable à ses deux amis. *Silli* épouse tout ce qu'il aime, & élève ses enfans dans les sentimens de reconnoissance qui l'attacheront éternellement au généreux Anglois.

« Ils recevoient souvent des nouvelles » de *Sidney*; & dans leurs réponses ils lui » envoioient chaque fois leurs âmes plei-

20. MERCURE DE FRANCE.

» nes du sentiment le plus pur & le plus
» vif. *Sidnei* fait un second voyage aux
» Indes ; leur commerce épistolaire ne pou-
» vant plus subsister avec la même exacti-
» tude, ces cœurs si sensibles, si reconnois-
» sans, étoient pénétrés d'alarmes sur le
» sort de leur ami ; tous les Anglois leur
» étoient chers. Quel coup de foudre vient
» les accabler ! ils apprennent que *Sidnei*
» n'est plus. Le jeune *Silli*, toute la famille,
» est en proie à la douleur la plus acca-
» blante ; le vieillard ne peut soutenir
» cette affreuse nouvelle, il tombe malade
» & est prêt d'expirer. Le fils, entouré de
» son épouse & de ses enfans, les repous-
» soit quelquefois, & ne vouloit plus que
» mourir. Le nom de *Sidnei* étoit la seule
» expression qui échappât à son désespoir.
» Sa femme lui montrait sa famille qui
» n'avoit d'appui que lui. Il revient à la
» vie, mais pour traîner la mélancolie
» la plus affreuse, pour chercher les lieux
» les plus sombres.

» Il étoit un jour enfoncé dans un bois
» voisin du grand chemin. Assis au pied
» d'un arbre, la tête baissée vers la terre,
» accablé de la tristesse de la mort même,
» il s'écrioit : quoi, *Sidnei*, je ne te verrai
» plus ! je ne pourrai plus te serrer contre
» mon cœur, contre ce cœur qui est plus

„ que jamais pénétré de tes bienfaits ! âme
 „ anglique , m'entends-tu ? vois - tu mes
 „ larmes , celles de toute ma famille ? ô
 „ mon cher *Sidney* , — il est dans tes bras ,
 „ dit quelqu'un qui se précipite dans les
 „ bras de *Silli*. C'étoit *Sidnei* lui-même.
 „ *Sidnei*. . . . c'est tout ce que peut dire
 „ *Silli* : il avoit perdu connoissance , &
 „ *Sidnei* , avec deux ruisseaux de larmes ,
 „ oui c'est ton ami , mon cher *Silli* , qui
 „ vient du bout de la terre pour jouir du
 „ spectacle de l'amitié , pour t'embrasser
 „ & t'offrir de nouveaux services. J'ai
 „ envoyé mon équipage chez toi lorsqu'un
 „ paysan m'a dit que tu étois dans ce bois ,
 „ & je me suis fait un plaisir de te sur-
 „ prendre. *Silli* revient à lui. C'est vous-
 „ même , cher *Sidnei* , que je tiens dans
 „ mes bras ! Ah ! il faut que vous voyez
 „ votre ouvrage , mes enfans qui sont les
 „ vôtres. Il appelle un de ses domestiques
 „ qui étoit sur le grand chemin. Cours
 „ vite chez moi ; mon bienfaiteur. . . .
 „ qu'on vienne se jeter à ses pieds , mon
 „ père , ma femme , mes enfans. . . . Mon
 „ ami , quelle joie ! je vous vois , je vous
 „ embrasse , & pourquoi m'a-t-on fou-
 „ droyé de cette horrible nouvelle ? Vous
 „ le saurez , reprend *Sidnei* , hâtons-nous
 „ d'aller voir votre chère famille. Ils arri-

D. v.

82 MERCURE DE FRANCE.

» vent presque aussi-tôt que le payfan. Ils
 » entrent dans l'appartement du vieux
 » *Silli*. Il ne peut qu'étendre les bras à
 » *Sidnei*. O mon cher fils ! ô mon digne
 » ami ! . . . une femme charmante qui n'a
 » voit pas vingt-cinq ans, trois enfans,
 » dont le plus âgé en avoit six, *Silli* lui-
 » même se précipitent aux pieds de *Sid-*
 » *nei*. Ils lui embrassent les genoux avec
 » des larmes, on n'entend que ce seul mot
 » qui échappe à leurs pleurs : notre cher
 » bienfaiteur ! *Sidnei* les relevant, les pres-
 » fant contre son sein & pleurant sur eux,
 » voilà le spectacle dont jouit la vertu,
 » voilà son prix. Ma chère femme, mes
 » chers enfans, s'écrie *Silli*, vous voyez
 » votre véritable époux, votre véritable
 » père, voilà l'auteur de vos jours, de ce
 » bonheur que vous goûtez, rendez - lui
 » vos hommages : c'est les rendre à l'Être
 » suprême, que d'honorer des âmes qui
 » sont son image. O mon cher *Sidnei*,
 » goûtez - vous bien la joie de la bienfai-
 » sance ? enivrez-vous à longs traits de ses
 » douceurs ».

Ces détails deviennent toujours plus
 attachans. Cette histoire est un drame plein
 de force & de pathétique dont l'intérêt
 croît avec l'action. Le dernier acte, c'est-
 à-dire le dénouement, sans aucun effort

romanesque, fait éprouver ces émotions délicieuses qu'excite l'enthousiasme de la vertu. Situation singulière qui décide ces larmes si chères aux âmes sensibles, & qui est produite par un excès de reconnoissance imprévu. C'est à cet endroit que doit échapper un cri d'attendrissement en faveur de *Silli* & de *Sidnei*. Cette histoire finit par la réunion de ces personnages si intéressans. (sic) "

Sidnei & *Silli* méritent bien d'être dans les mains des personnes qui ont fait l'acquisition de *Fanni* : que de pareils ouvrages font aimer la vertu, & que la morale est puissante, présentée sous de semblables traits !

A la suite de cet intéressant morceau sont cinq livres d'odes anacréontiques. M. d'Arnaud prouve bien que le vrai génie fait s'approprier tous les genres & même tous les pinceaux. Depuis *Anacréon* on n'a peut-être eu dans aucune langue rien de plus agréable, de plus ingénieux & en même temps de plus naturel que ces petits morceaux de poésie ; ils sont au nombre de soixante, c'est la corbeille même de roses des Grâces, qu'elles ont répandues avec goût. On ne sauroit mieux comparer ces odes qu'à ces brillans tableaux de l'*Albane* françois de M. *Boucher* ; nous en citerons au hasard quelques-unes.

La Loterie de l'Amour.

ON nous peint l'Amour enfant ;
 Il a l'esprit de son âge :
 Dans ses desirs peu constant ,
 Et dans ses plaisirs volage.

Ce Dieu , pour changer ses jeux ,
 Invente une loterie ;
 Tout y séduisoit les yeux ,
 Le cœur , tout faisoit envie.

C'étoient lots des plus brillans ,
 Ces traits qu'on n'évite guères ,
 Ces feux si vifs , si brûlans ,
 Et ces aîles si légères.

J'osai prendre deux billets ;
 L'un pour *Life* , qui de *Flore*
 A la fraîcheur , les attraits ;
 L'autre pour moi qui l'adore.

J'éprouvai , Dieux ! en ce jour
 Que vos faveurs sont cruelles.
 J'eus le flambeau de l'Amour ;
 Mais *Life* , hélas ! eut ses aîles.

L'origine des aîles de l'Amour.

JADIS de la terre habitant ,
 L'Amour , dans une paix profonde ;

Vivoit ici libre & content ,
Et faisoit le bonheur du monde.

Il se reposoit sur des fleurs ;
Il marchoit avec l'innocence ,
Touchant, sans répandre des pleurs ,
Et nud, sans blesser la décence.

On voulut le ravir aux bois ,
Lui tracer des routes nouvelles ;
On voulut lui donner des loix ,
L'affervir, l'amour eut des ailes.

Le Séjour de l'Amour.

Où se trouve le tendre amour ,
Me demande la jeune *Hortense* ?
Par-tout est son brillant séjour ,
Et le trône de sa puissance.

Dans cet astre le Roi des airs ,
L'Amour anime la nature.
Il roule & gronde avec les mers ;
Avec ces ruisseaux il murmure.

Il ouvre les portes du jour ,
Monté sur le char de l'aurore ,
Il allume , éteint tour à tour
Ses feux dont l'olympé se dore.

86 MERCURE DE FRANCE.

Son haleine dans cette fleur
Exhale une odeur ravissante ;
Son éclat , sa vive couleur ,
Parent cette rose naissante.

Il se cache dans le gazon
Avec cette humble violette ;
C'est lui qui dans ce papillon
Echappe à la main indiscrete.

Maïs lorsqu'il veut se montrer mieux ,
S'offrir sans voile & sans nuage ,
Belle *Hortense* , c'est dans tes yeux
Que l'amour reçoit notre hommage.

Nous ne pouvons nous dispenser de
rapporter encore celle qui termine cette
collection.

L'Amour & le Poëte.

L'Am. Quoi de l'amour trahissant les bontés,
Un silence coupable enchaîneroit ta lyre !
Tu ne veux plus chanter la flamme que j'inspire ,
Tu ne veux plus chanter les molles voluptés ,
Les grâces , la douceur de mon aimable empire ,
L'enchantement de mon heureux délire ?
Ingrat , de mes présens ai-je pu te combler ?
Ma colère t'arrache une lire muette ,
Loin de tes pas Amour va s'en voler :
Rends-moi mes fleurs , mes crayons , ma palette..

Le P. Ah ! laisse-moi tes précieux bienfaits ,
 Et couvre moi toujours , Dieu flatteur , de ton aîle.
 Après m'être paré de la rose nouvelle ,
 Permetts-moi de cueillir un rameau de ciprès.
 Par des accens plaintifs *Melpomène* m'appelle.

J'aime à gémir , à pleurer avec elle.

A me rendre aux tombeaux elle vient m'exciter,
 Une seconde fois , Amour , j'ose y descendre ;
 Mais , Dieu charmant , c'est pour te rapporter
 Un cœur encor plus sensible & plus rendre.

Il faut croire, par cette dernière ode, que *M. d'Arnaud* nous prépare un second drame dans le goût du *Comte de Comminge*. Il y a tout lieu de penser que cet ouvrage ne fera qu'ajouter à la brillante réputation de son Auteur. Il a sçu s'ouvrir dans le dramatique une route qu'il a presque remplie & où lui seul peut faire de nouveaux pas. Ces charmans morceaux de poésie dont nous venons de rendre compte, font voir que le vrai sublime fait se répandre sur les beautés terribles d'*Eschyle* & sur les grâces naïves d'*Anacréon*. On n'auroit qu'une seule chose à desirer dans les derniers ouvrages de *M. d'Arnaud* , c'est qu'il eût bien voulu suivre la mode & associer à ses talens ceux des *Eisen* & des *Longueil* : rien n'étoit plus susceptible que ces poé-

88 MERCURE DE FRANCE.
sies agréables des embellissemens du crayon
& du burin.

ANNONCES DE LIVRES.

NOUVELLE Encyclopédie portative, ou
Tableau général des connoissances huma-
nes, ouvrage recueilli des meilleurs au-
teurs, dans lequel on entreprend de don-
ner une idée exacte des sciences les plus
utiles, & de les mettre à la portée du plus
grand nombre des lecteurs, avec cette
épigraphe :

J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

La Fontaine

A Paris, chez *Vincent*, Imprimeur-Li-
braire, rue Saint Severin ; 1766 : avec
approbation & privilège du Roi ; 2 vol.
in-8°.

Nous nous hâtons de faire savoir au Public
que cet ouvrage paroît nouvellement, &
qu'il ne doit pas être confondu avec un autre
du même genre que nous avons annoncé
dans notre Mercure précédent. Nous ferons
voir l'extrême différence qui se trouve
entre ces deux productions, dans un extrait
étendu que nous nous proposons de don-

ner de celle-ci dans notre prochain Journal. Ce livre est digne de la plus grande attention par son objet, son plan, son but, son utilité & son exécution soit littéraire, soit typographique. Il n'y a pas un de ces différens articles qui ne mérite les plus grands éloges.

LA Prédication ; avec cette épigraphe :

Omne in precipiti vitium stetit. Juven.

A Londres, & se trouve à Paris, chez les Libraires où se vendent les nouveautés ;
1766 : in-12.

Le but de cet ouvrage est de prouver que de tout temps les hommes ont prêché les hommes, & toujours inutilement. Les enfans de *Seth* ont prêché les enfans de *Cain*, & il en est ainsi de tous les gens vertueux de l'ancien testament, dont on fait une longue énumération, & qui ont prêché ceux qui ne l'étoient pas. Après ces prédicateurs sacrés vient une plus longue liste de prédicateurs profanes, tels que les Poètes Grecs, Latins, François, Anglois, Espagnols, Italiens, &c. qui ont prêché avec aussi peu de fruit que les précédens. Tous nos prédicateurs chrétiens ne le font pas avec plus de succès ; enfin, & c'est ici le point où l'on en veut venir, il n'y a que le *Gouvernement* qui puisse :

bien prêcher. On veut qu'il établisse des censeurs comme à Rome pour la réformation des mœurs ; qu'il propose des récompenses & décerne des châtimens ; voilà ce qu'on appelle ici la vraie prédication.

LES Sens , poëme en six chants, ouvrage de 200 pages d'impression , avec estampes, vignettes, fleurons & airs de musique notés ; grand in-8°. en papier d'Hollande : par M. *Durosoy*. Chez la veuve *Duchefne*, rue Saint Jacques, & chez les Libraires où se distribuent les nouveautés ; 1766.

Cet ouvrage , pour la beauté des desseins & des gravures , pour la partie de l'art typographique , auroit les plus grands droits à l'attention des connoisseurs ; mais une lecture du poëme , quoique rapide , nous a fait croire qu'une simple annonce ne suffiroit point pour le bien faire connoître aux personnes qui ne se le feroient point encore procuré. Les morceaux de métaphisique , profonds pour les recherches , élégans pour la versification , le choix heureux & la variété des épisodes , l'unité d'intérêt qui lie tous les chants , méritent de notre part un extrait travaillé que nous donnerons dans le Mercure prochain ; & l'Auteur (M. *Durosoy*) mérite , par sa jeunesse & par son travail , que

nous nous joignons au public pour l'encourager.

AMUSEMENT curieux & divertissant, propre à égayer l'esprit, ou Fleurs de bons mots, contes à rire, valeur héroïque, &c. le tout sans obscénité, afin que les personnes de tout état puissent en faire leurs récréations. Recueilli par D***, jadis Imprimeur de l'Escadre du Roi à l'expédition de Minorque. A Florence, & se vend à Marseille, chez *J. Mossy*, Libraire au Parc; à Cavaillon, chez *Sébastien Joseph Ducri*; 1766: deux parties in-12.

Il y a dans ce recueil, comme dans la plupart des ouvrages de ce genre, parmi quelques bons mots que presque tout le monde fait, une infinité de traits qu'on peut également se dispenser de savoir. Depuis cinq ou six mois nous avons annoncé plusieurs de ces recueils de bons mots; nous avons sur-tout distingué celui qui se vend chez la veuve *Duchefne*, rue Saint Jacques, sous le titre de *Ressource contre l'ennui*. Il nous a paru que c'étoit celui où il y avoit le plus de goût & le plus de choix.

ÉLÉMENTS de l'Art Militaire ancien &

92 MERCURE DE FRANCE.

moderne, par M. *Cugnot*, ancien Ingénieur au service de S. M. I. & R. A Paris, chez *Vincent*, Imprimeur-Libraire, rue Saint Severin : avec approbation & privilège du Roi ; 1766 : deux vol. in-12.

On a de bons ouvrages sur les différentes parties de l'art de la guerre ; mais comme ils ont été faits par des militaires qui se sont contentés de donner en général des maximes, des règles & des méthodes, sans rendre un compte suffisant des raisons sur lesquelles elles sont fondées, ils ne peuvent être entendus & par conséquent lus avec fruit que par des Officiers qui ont déjà servi assez long-temps pour s'être défaits de bien des préjugés & avoir acquis des connoissances fort étendues. Les commençans ont besoin d'un traité élémentaire qui puisse les mettre en état d'entendre ce que les meilleurs auteurs ont écrit sur les différentes parties de l'art militaire. Des gens du métier, qui ont lu ces *Elémens*, nous ont assuré que rien n'étoit plus capable de conduire à ce but que la lecture d'un pareil ouvrage, & qu'il seroit à souhaiter que tous les jeunes Officiers en fissent une étude particulière. Le premier volume est composé de quatre livres, dont les trois premiers contiennent autant d'arithmétique, de géométrie & de mécha-

nique qu'il en faut pour pouvoir entendre le quatrième, où l'on traite des machines des anciens, de l'artillerie & des armes à feu. Quoique le volume soit fort petit pour tant de matières, si on le lit sans prévention, on trouvera qu'elles sont moins abrégées que resserrées & simplifiées. Le second volume contient les principes de la discipline militaire & de la guerre de campagne, appliqués à la milice des Grecs & des Romains, & à la milice moderne. Les moyens dont on se sert pour développer tous ces détails, quoique nouveaux, n'en sont ni moins simples ni moins naturels. Nous voudrions pouvoir donner plus d'étendue à l'annonce d'un livre fait pour être entre les mains de tous les gens de guerre.

LE Manuel des Dames de Charité, ou Formules de Médicamens faciles à préparer, dressées en faveur des personnes charitables qui distribuent les remèdes aux pauvres dans les villes & dans les campagnes, avec des remarques pour faciliter la juste application des remèdes qui y sont contenus, ensemble un traité abrégé de la saignée; cinquième édition, revue, corrigée & augmentée: prix 3 liv. relié. A Paris, chez *Debure l'aîné*, quai des Augustins.

94 MERCURE DE FRANCE.

gustins, à l'image S. Paul; avec approbation & privilège du Roi; 1766 : un vol. in-12.

Cet ouvrage est si important & d'une utilité si générale, qu'il n'y a guères d'années qu'on n'en fasse une nouvelle édition. Aussi est-il un des plus connus que nous ayons en ce genre; & les additions que l'on a faites dans celle-ci, la rendent bien supérieure aux précédentes. On l'a augmentée d'un grand nombre de remèdes nouveaux, dont l'expérience a constaté l'utilité & les avantages. On y a joint aussi des remarques sur leur application, & la description courte & succincte des maladies pour lesquelles on les propose.

ESSAIS politiques, par M. le Marquis DE ***; nouvelle édition. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Vincent*, rue Saint Severin; 1766 : 2 vol. in-12.

Il n'est point d'hommes d'Etat qui ne trouve dans la lecture de cet ouvrage mille rapports qui lui sont propres. Les devoirs des personnes auxquelles le Prince a confié une partie du gouvernement, y sont exposés d'une manière intéressante, même pour ceux qui ne sont pas dans le cas de parvenir au ministère. On y traite des qualités naturelles & acquises, utiles à un Ministre, & de la conduite du négociateur envers

son Souverain, & à l'égard de la cour où il réside. On y fait ensuite mention du culte dû à la Divinité, de l'origine des établissemens humains, & du droit de guerre, avec un abrégé sommaire du droit de la nature & des gens. Après cela vient un tableau des intérêts présens des Souverains. La sécheresse de ces matières est coupée par des citations qui jettent dans la narration autant de vivacité que de variété. L'ouvrage instruit & amuse en même tems; & nous ne sommes point étonnés que des livres de ce genre parviennent à avoir plusieurs éditions. Tous ceux qui se destinent à la politique ne peuvent rien lire de plus propre à leur en faire naître le goût & à leur en procurer en peu de temps la connoissance.

LE Réformateur ; nouvelle édition à laquelle on a ajouté le Réformateur réformé, & précédée des observations sur la noblesse & le tiers état ; à Amsterdam, chez *Arkstée & Merkus* ; 1766 : deux volumes in-12. On en trouve quelques exemplaires chez *Vincent*, rue saint Severin.

Voici encore un de ces livres dans le goût du précédent, & qui a eu le plus grand succès, lorsqu'il a paru dans sa nouveauté. Pour peu qu'on ait envie d'être

98 MERCURE DE FRANCE.

instruit des abus qui règnent dans certaines parties de la société, dans celles même où il est le plus difficile de pénétrer, on puîsiera dans cet ouvrage toutes les lumières nécessaires, & l'on connoîtra non-seulement les inconvéniens de chaque chose, mais encore la manière d'y remédier. Comme il arrive souvent que les projets les plus utiles souffrent des contradictions qui en font sentir encore mieux l'utilité, on verra dans le *Réformateur réformé*, qui termine ce recueil, que ce supplément manquoit à l'ouvrage; & on saura gré à l'Éditeur, d'avoir réuni tout ce qui paroît avoir rapport à cette matière très-piquante & très-instructive.

VUES politiques sur le commerce des denrées, nouvelle édition; à Amsterdam, & se vend à Paris, chez *Vincent*, Imprimeur-Libraire, rue saint Severin; 1766: un vol. in-12.

De tous les livres qui ont été faits sur le commerce & sur l'agriculture, il en est peu, pour ceux qui aiment ces sortes de matières, qui répondent mieux à leurs vues, que celui dont nous annonçons aujourd'hui une nouvelle édition. Nous voudrions pouvoir entrer dans le détail
de

A V R I L 1766. 97

de toutes les parties qui la composent ; nous ouvririons à nos lecteurs un vaste champ aux plus solides réflexions. Elles tendroient toutes à l'utilité publique & particulière ; & ceux qui font une collection de ces sortes d'ouvrages, ne peuvent se dispenser d'acquérir celui-ci, qui paroît fait sur-tout pour les différens membres des sociétés de commerce établies depuis peu par tout le royaume.

ESSAI sur l'abus des règles générales & contre les préjugés qui s'opposent aux progrès de l'art des accouchemens, avec figures ; par M. *André Levret*, Accoucheur de Mde la Dauphine. Prix 3 liv. 12 s. broché ; à Paris, chez *Prault*, quai de Gêvres ; & chez *P. F. Didot*, le jeune, Libraire, quai des Augustins, près du pont saint Michel, à saint Augustin ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi ; un vol. in-8°.

Le nom de M. *Levret*, à la tête d'un livre qui traite des *accouchemens*, est un préjugé favorable pour l'ouvrage. Personne ne jouit de plus réputation dans son art que cet habile accoucheur ; aussi applaudissons-nous avec tous les maîtres à la sagesse de ses principes ; nous voudrions seulement qu'un homme de lettres eût revu

Vol. I.

E

98 MERCURE DE FRANCE.

l'ouvrage quant à la partie du style ; elle nous a paru un peu négligée dans cet essai.

ÉLÉMENTS de géométrie , traduits de l'anglois par M. *Thomas Sympson* , de la Société Royale de Londres , Professeur de mathématiques à Woolvich. Nouvelle édition ; à Paris , de l'Imprimerie de *Vincent* , rue saint Severin ; avec approbation & privilège du Roi : 1766 ; un vol. *in-8°*.

Le dessein de l'Auteur , en composant cet ouvrage , a été de procurer aux commençans , des élémens dont la méthode fût plus simple , & en même temps plus rigoureuse que celle qu'on emploie ordinairement. Ces deux considérations lui ont paru nécessaires , pour que les principes de la géométrie puissent s'imprimer plus aisément dans leur esprit ; il a cru que c'étoit même le seul moyen de prévenir le dégoût qu'entraîne après soi ce grand nombre de propositions inutiles , dont les anciens élémens sont chargés. Il nous paroît avoir atteint cet objet , & nous croyons que le lecteur trouvera dans ce livre tout ce qui peut procurer la connoissance prompte & certaine d'une science , dont les principes par-tout ailleurs ne sont

ni aussi simples, ni aussi clairs, ni aussi exactement rassemblés que dans ce volume.

TABLEAU des maladies de *Lommius*, ou description exacte de toutes les maladies qui attaquent le corps humain, avec leurs signes diagnostics & pronostics; ouvrage servant d'introduction au manuel des Dames de Charité: traduction nouvelle par M. l'Abbé *le Mascrier*; nouvelle édition: prix 3 liv. 10 sols relié. A Paris, chez *Debure* père, Libraire, quai des Augustins, à l'image Saint Paul; avec approbation & privilège du Roi: 1766; un vol. in-12.

Cet ouvrage est distribué en trois livres. Le premier traite des maladies qui affectent tout le corps en général; le second, de celles qui sont propres à chaque partie; le troisième présente les indications qui fournissent, sur le caractère, l'état & l'événement des maladies, les observations tirées de l'âge du malade, des saisons, des lieux, des mœurs, du régime, du pouls, de la respiration, de l'appétit, du goût, des rêves, des gestes, des déjections, &c. On y trouve peinte en traits lumineux la partie la plus essentielle de la Médecine; celle qui éclaire pour la connoissance des mala-

dies & l'administration des remèdes ; enfin celle qui fait le Médecin.

LA Religion de l'honnête homme , par le Marquis de *Caraccioli*. A Paris , chez *Nyon* , Libraire , quai des Augustins , à l'occasion ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi ; un vol. in-12.

L'intimité de la créature avec le Créateur , les liens de la religion , la nécessité d'un culte & son unité , quelques caractères de la religion chrétienne , le déisme anathématisé , la définition de l'honnête homme , ses qualités à l'égard de la religion , l'homme abandonné de Dieu , les traits des impies contre le christianisme , les peines qu'ils méritent , l'irreligion , caractères des incrédules , & de leurs ouvrages , &c. sont les divers articles que traite ici M. *Caraccioli* , avec cette onction qui a fait le succès de la *jouissance de soi-même* , de la *conversation avec soi-même* , du *tableau de la mort* , du *véritable Mentor* , des *caractères de l'amitié* , de *l'univers enymatique* , de la *grandeur d'âme* , de la *gaité* , du *langage de la raison* , du *langage de la religion* , du *cri de la vérité contre la séduction du siècle* , &c ; autres ouvrages du même auteur , qui se trouvent chez le même Libraire.

A V R I L 1766. 109

ÉLOGE historique de *Benoît XIV*, par le Marquis *Caraccioli*. A Liege, de l'Imprimerie de *J. Fr. Bassompierre*, Libraire; rue Neuvise; & à Paris, chez *Nyon*, quai des Augustins, à l'occasion; 1766: prix 1 liv. broché; in-12 de 108 pages.

Il est étonnant qu'on n'ait point encore publié en France la vie de *Benoît XIV*; dont la postérité lira l'histoire comme des événemens les plus dignes d'attention. C'est sans doute pour suppléer à ce défaut que *M. Caraccioli* en donne un abrégé. Il dit tenir de plusieurs Cardinaux les anecdotes qu'il rapporte.

ESSAIS historiques sur les Régimens d'Infanterie, Cavalerie & Dragons; par *M. de Roussel*. CHAMPAGNE. A Paris, chez *Guillyn*, Libraire, quai des Augustins, au lys d'or. Prix 3 liv. relié; 1766: brochure in-12 de 300 pages.

Le plan de ce volume, où il est parlé du Régiment de Champagne, est le même que celui des autres tomes où il est question des Régimens de Picardie & de Béarn, que nous avons déjà annoncés dans notre Journal.

NOUVEAU Traité des Serins de Canarie; contenant la manière de les élever, de les

E iij.

appareiller pour en avoir de belles races ; avec des remarques sur les signes & causes de leurs maladies , & plusieurs secrets pour les guérir : dédié à S. A. S. Madame la Princesse, par M. J. C. *Hervieux de Chanteloup*, Doyen, & premier Syndic de MM. les Commissaires des bois à bâtir ; nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée. A Paris, chez *Saugrain le jeune*, Libraire quai des Augustins, à la fleur de lys d'or ; avec approbation & privilège du Roi : un vol. in-12 ; 1766.

Le titre de ce livre en fait connoître l'utilité & l'importance. Nous ajouterons ici que l'on trouve aussi chez le même Libraire les livres suivans :

JACOBI Gothofredi Manuale juris, seu parva juris mysteria ; un vol. in-12.

INSTITUTS Coutumiers de *Loysel* ; nouvelle édition : un vol. in-12.

PRIERES d'un pécheur pénitent qui demande pardon à Dieu de ses fautes ; in-12.

ESSAI historique & philosophique sur les ridicules des différentes nations, suivi de quelques poésies nouvelles, par M. G. *Dourz*.... A Amsterdam, chez *Rey*, & à

Paris, chez *Durand*, rue Saint Jacques ;
in-12 : 1766.

Les nations dont on peint ici les ridicules sont les Egyptiens, les Juifs, les Grecs, les Romains, les Mahométans, les Indiens, les Américains, les Africains, les Chinois, les Italiens, les Espagnols, les Allemands, les Moscovites, les Anglois & les François. Les poésies qui suivent ces ridicules sont des épîtres & des odes. L'Auteur place parmi les ridicules le système de la métempfycofé chez la nation Indienne, & en France les fureurs de la ligue.

ŒUVRES du feu *P. André*, Professeur Royal de Mathématiques, de la Société des Belles Lettres de Caen ; contenant un traité de l'homme selon les différentes merveilles qui le composent. A Paris, chez *Ganeau*, Libraire, rue Saint Severin, près de l'église, aux armes de Dombes ; avec approbation & privilège du Roi, 1766 : deux vol. *in-12*.

L'Editeur qui a présidé à l'impression de ce recueil lui a donné le titre d'*Œuvres*, quoiqu'il ne contienne qu'un seul des différens traités faits par le Père *André*, Jésuite. Son intention est de compléter cette

704 MERCURE DE FRANCE.

collection. Le Libraire, chargé de l'imprimer, a déjà publié l'*Essai sur le beau*, fait par le même Auteur ; & en donnant ainsi successivement au public les différens morceaux sortis de la plume de ce Jésuite célèbre, on ne tardera pas à en avoir un recueil complet.

ALMANACH de la Ville de Lyon pour l'année 1766 : prix 1 liv. 16 sols broché, & 2 liv. 3 sols relié en basane. A Lyon, chez *Aimé Delaroche*, Imprimeur de Mgr l'Archevêque & du Clergé, aux Halles de la Grenette ; 1766 : in-8°.

A l'occasion de cet Almanach, qui ne demande aucun détail, nous dirons que le même Libraire publiera l'été prochain un Dictionnaire typographique des trois provinces qui composent le Gouvernement de Lyon, où chaque endroit est bien détaillé. Ce Dictionnaire ne fera point sujet aux variations, parce qu'il n'y aura point de nomenclature ; on la réserve pour l'Almanach de Lyon, qui se renouvelle tous les ans.

INSTRUCTIONS de Saint *Louis*, Roi de France, à sa Famille Royale, aux personnes de sa Cour, & autres extraits du recueil des historiens contemporains de sa

A V R I L 1766. 105

vie, imprimés par les soins de MM. de la Bibliothèque du Roi en 1761. Par M. l'Abbé de Villiers, Licentié ès loix. A Paris, chez A. M. Lottin l'aîné, Libraire & Imprimeur de Mgr le Dauphin, rue Saint Jacques, au coq; J. B. G. Musier fils, Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée : avec approbation & privilège du Roi; un vol. in-12 : 1766.

Le choix des instructions que M. l'Abbé de Villiers présente au public est très-édifiant, & l'on ne peut que lui savoir gré d'avoir extrait, pour les âmes pieuses, des maximes répandues en plusieurs volumes qu'il est difficile de se procurer.

PROJET d'Ecoles publiques, qui répondront aux vœux de la nation, & dont l'exercice n'exige que quatre Professeurs; précédé de l'exposition des abus de notre éducation publique & des maux qui en résultent par rapport à la religion, aux sentimens, aux mœurs & aux études. A Bordeaux, chez les frères Labottière, Imprimeur-Libraire, place du Palais; 1766 : un vol. in-12 de 280 pages.

Le grand nombre des ouvrages qui depuis quatre à cinq ans paroissent sur cette matière, nous a fait prendre le parti de nous contenter d'une simple annonce pour

E. v.

ne pas reproduire toujours les mêmes objets sous les yeux de nos lecteurs. Chaque Auteur qui présente un traité d'éducation se persuade aisément que son ouvrage a sur les autres écrits de ce genre une supériorité qui doit faire adopter son système.

LES Passions des différens âges, ou Tableau des folies du siècle ; par M. N. A Utrecht, & se trouve à Paris, chez *Dufour*, Libraire, quai de Gesvres : prix 1 liv. 4 sols ; brochure in-12, petit format : 1766.

Quatre historiettes négligemment écrites, & dont les héros ou héroïnes sont des gens de différens âges, composent ce recueil.

RUDIMENT des enfans, dont la concordance, en forme de dictionnaire, est suivie 1°. des modèles de thèmes relatifs aux n° de ce dictionnaire. 2°. D'autres thèmes faits comme les premiers en exécution des règles, mais sans autre ordre que l'alphabétique, & sans autre secours pour l'écolier que le discernement qu'il a dû acquérir par l'usage des précédens. On a cru pouvoir y joindre une leçon plus correcte de l'*Appendix de Diis*, dont la traduction libre fournit une troisième espèce de thèmes, peut-être plus utile encore

que les deux autres ; dédié à Mgr. de la Roche-Foucault , Archevêque de Rouen. A Rouen , chez *Etienne-Vincent Machuel*, Imprimeur-Libraire , rue Saint Lo , vis-à-vis le Palais ; 1765 : in-8° d'environ 250 pages.

Cette annonce donne une idée suffisante de ce Rudiment fait pour les enfans.

OBSERVATIONS sur les Mémoires de M. *Guettard*, concernant la porcelaine ; lues à l'Académie des Sciences à Paris ; 1766 ; brochure in-12 de 64 pages.

Ces observations sont d'un homme connu , & qui a des connoissances étendues sur la matière dont il est ici question. Son but est de prouver que le mémoire qu'a fait M. *Guettard* sur la porcelaine ne lui a rien appris ; qu'il n'a pu lui rien apprendre ; que M. *Guettard* n'a jamais fait de porcelaine ; qu'il n'a pas pu en faire ; & qu'enfin il est de la gloire de l'Auteur de ces observations , de ne pas se laisser enlever le mérite d'une découverte qui lui appartient uniquement.

LE Philosophe sans le savoir , Comédie en prose & en cinq actes , représentée pour la première fois par les Comédiens François ordinaires du Roi le 2 Novembre

E vj

108 MERCURE DE FRANCE.

1765 ; par M. *Sedaine* : le prix est de trente sols. A Paris, chez *Claude Hérisant*, Libraire-Imprimeur, rue Neuve-Notre-Dame, à la croix d'or ; avec approbation & privilège du Roi : 1766 ; in 8°.

Il a été parlé fort au long de cette pièce & de son succès bien décidé dans un de nos derniers Mercurès, à l'article des spectacles. Elle vient d'être imprimée avec bien des fautes ; aussi en prépare-t-on une nouvelle édition plus correcte.

LA Bergère des Alpes, Pastorale en trois actes & en vers, mêlée de chants ; par M. *Marmontel*, de l'Académie Française : le prix est de 30 sols. A Paris, chez *Merlin*, Libraire, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue Poupée ; 1766 : in-8° avec figures.

On a parlé de cette Pièce dans l'article des spectacles il y a quelque temps ; nous y trouvons à la lecture beaucoup de traits ingénieux & délicats.

LETTRÉ de *Caton d'Utique* à *César*. A Paris, de l'Imprimerie de *Michel Lambert*, au Collège de Bourgogne, rue des Cordeliers ; in-8°, 1766.

C'est une héroïde dans le goût de celles qui se font si fort multipliées dans ces dernières années. On l'a revêtue des ornements

A V R I L 1766. 109

mens du burin, & l'on en a fait une brochure qui peut entrer dans la collection des *Jorrys*. Le papier, le caractère & la gravure ne défigureront pas ce recueil.

ÉLOGE historique d'*Abraham Duquêne*, Lieutenant-Général des Armées navales de France; par M. J. d'*Agues de Clair-Fontaine*. A Paris, chez *Nyon* père, Libraire, quai des Augustins, à l'occasion; avec approbation & privilège du Roi; 1766: in-8°. de 36 pages. Prix 15 sols broché.

Dans le premier volume du *Mercure de France*, Janvier 1763, il parut un premier essai de cet éloge. L'Auteur ayant puisé dans de nouvelles sources, a augmenté son travail; &, au lieu d'un simple essai, il nous a donné un éloge en forme de M. *Duquêne*, qui peut servir de pendant à celui de M. *Dugay-Trouin*, qui a fait, il y a quelques années, le sujet du prix de l'Académie Française.

LETTRES galantes & historiques d'un Chevalier de Malthe. A Avignon; 1766; brochure in-12 de 140 pages.

Les personnes qui aiment à voir le commencement & les progrès d'une passion bien conduite, bien exprimée, & toutes

les règles de la galanterie bien observées & bien décrites, lisent avec plaisir ces nouvelles lettres. L'Auteur joint à la connoissance du cœur & du sentiment l'art de bien rendre tout ce qu'il sent & tout ce qu'il connoît.

LE SIÈGE de Beauvais, ou *Jeanne l'aînée*, Tragédie en cinq actes; par M. *Araignon*, Avocat au Parlement; le prix est de 30 sols. A Paris, de l'Imprimerie de *Lambert*, rue des Cordeliers, au Collège de Bourgogne; 1766: in-8°.

La Ville de Beauvais s'est immortalisée sous le règne de *Louis XI* par sa glorieuse défense contre une armée formidable de Bourguignons, d'Anglois & de Flamands. Les femmes ont donné dans cette occasion des marques de valeur qui ont fourni à M. *Araignon* le sujet d'une Tragédie, comme l'action des Bourgeois de Calais à celle de M. *de Belloy*, avec toutes les différences que le public peut supposer.

REMARQUES sur les douaires ou alimens accordés aux veuves, & sur quelques différences entre les douaires Parisien & Normand; par M. *de Nordville*. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Saugrain le jeune*, rue du Hurepoix, à la fleur-de-

lys d'or ; 1766 : brochure in-12 de 150 p.

Ces matières ne sont point de notre compétence ; nous laissons aux gens de loix à en juger selon les règles de la Jurisprudence.

ÉTRENNES Françaises, dédiées à la Ville de Paris, pour l'année jubilaire du règne de *Louis-le-Bien-Aimé* ; par M. l'Abbé de *Petity*, Prédicateur de la Reine. A Paris, chez *Pierre-Guillaume Simon*, Imprimeur du Parlement ; avec approbation & permission : 1766 ; in-4°. avec un assez grand nombre de figures en taille-douce.

L'établissement de l'Ecole Militaire, l'inauguration de la statue équestre de *Louis XV*, les nouvelles halles aux grains & aux farines, la pose de la première pierre de la nouvelle église de Sainte Geneviève, accompagnées de quelques tableaux allégoriques, sont les sujets gravés qui enrichissent ce volume. Le reste du livre est l'explication de ces divers sujets.

Oraison funèbre de très-haut, très-puissant & excellent Prince Mgr *Louis Dauphin*, prononcée dans l'église de Paris le premier Mars 1766, par Messire *Charles*

VIZ MERCURE DE FRANCE.

de Lomenie de Brienne, Archevêque de Toulouse. A Paris, chez *Hérissant* père, Imprimeur du Cabinet du Roi, & chez *Hérissant* fils, rue Saint Jacques; avec approbation & permission; 1766 : in-4°.

Comme nous avons plusieurs Oraisons funèbres à annoncer, & que nous voulons éviter les répétitions, nous nous contenterons de rapporter les divisions principales de chacune sans porter aucun jugement : ce sera au public à en faire la comparaison. Celle de M. l'Archevêque de Toulouse est partagée en deux points. « Né » dans un rang élevé, Monseigneur le » *Dauphin* a sçu en remplir les devoirs & » en éviter les écueils.

» Né dans un siècle dont on ne peut » admirer les lumières sans en développer » les égaremens, il a sçu en avoir les talens » & les vertus & en éviter les défauts ».

Oraison funèbre de très-haut, très-puissant & très-excellent Prince Mgr *Louis Dauphin*, prononcée par M. l'Abbé de *Ventoux*, Chanoine & Chantre en dignité de l'église de Troyes, Vicaire & Official du Diocèse, & Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Notre-Dame du Reclus, au Service solennel que MM. les Officiers Municipaux de ladite Ville ont

A V R I L 1766. 113

fait célébrer pour le repos de l'âme de ce Prince le 17 Février 1766. A Troyes, chez *Michel Gobelet*, Imprimeur - Libraire, grande rue : in-4°.

L'Orateur loue dans Monseigneur le *Dauphin* « un Prince qui, par la réunion » des qualités essentielles qui font les bons » Rois, eût honoré le trône s'il eût assez » vécu pour y monter ; & un homme qui, » par la profession de toutes les vertus qui » rendent les hommes estimables, & par » la plus glorieuse de toutes les morts, a » honoré l'humanité & a donné à la reli- » gion un nouvel éclat ».

ORAISON funèbre de Mgr le *Dauphin*, prononcée en l'église de l'Abbaye Royale de Saint Corneille de Compiègne le 25 Janvier 1766, & le 27 en celle de Royale-Lieu, par Dom *Jean-Baptiste Huet*, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint Maur. A Compiègne, chez *Louis Bertrand*, Imprimeur du Roi, de la Reine & de la Ville ; & se trouve à Paris, chez *Guillyn*, Libraire, quai des Augustins, au lys d'or : in-4°, 1766.

« Ce que *Louis Dauphin* de France dut » à la religion, première partie ; ce que » lui doit la religion, seconde partie ».

ÉLOGE funèbre de très-haut, très-puiss-

114 MERCURE DE FRANCE.

fant, très-excellent Prince Mgr *Louis Dauphin* de France, par M. l'Abbé *Maury*. A Sens, chez *Yarbé*, Imprimeur-Libraire; & à Paris, chez la veuvé *Pierres & fils*, Libraires, rue Saint Jacques, près de Saint Yves, à Saint Ambroise & à la couronne d'épines; 1766: in-8^o.

« *Louis* consacra son enfance à travailler
 » à notre édification. *Louis* a consacré le
 » reste de sa vie à procurer notre bon-
 » heur ».

Description du Mausolée pour très-haut, très-puissant & très-excellent Prince *Louis Dauphin* de France, fait à Paris dans l'église de Notre-Dame, le premier Mars 1766. Cette pompe funèbre, ordonnée par M. le Duc d'*Aumont*, Pair de France, Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, en exercice, a été conduite par M. *Papillon de la Ferté*, Intendant & Contrôleur général de l'Argenterie, Menus-Plaisirs & Affaires de la Chambre de Sa Majesté, sur les desseins du sieur *Mic. Ang. Challe*, Peintre ordinaire du Roi, & Dessinateur de sa Chambre & de son Cabinet. De l'Imprimerie de *P. R. C. Ballard*, seul Imprimeur pour la musique de la Chambre & Menus-Plaisirs du Roi, & seul Imprimeur de la grande Chapelle de Sa

Majesté, par exprès commandement de Sa Majesté ; 1766 : in-4°.

En lisant cet écrit, orné de gravures, on croit avoir sous les yeux le magnifique catafalque dont tout Paris a admiré le goût & l'ordonnance.

ODE sur la mort de Mgr le *Dauphin*.
A Paris, chez *Vente*, Libraire, montagne Sainte Genevieve ; 1766 : in-4°.

Nous avons lu plusieurs odes faites sur le même sujet, & dont nous allons rapporter tous les titres, en indiquant tous les Libraires où elles se vendront, afin que ceux qui sont curieux d'avoir ces sortes de collections puissent aisément se les procurer.

ODE sur la mort de Mgr le *Dauphin*, par M. *Lerci d'Oliton*, Gentilhomme. A Paris, chez *l'Esclapart*, quai de Gesvres ; 1766 : in-8°.

ODE sur la mort de Mgr le *Dauphin*, par M. *Caret*, Professeur de Rhétorique à Dijon ; & se vend à Dijon, chez la veuve de *P. Desaint*, seul Imprimeur du Roi & de Mgr. l'Evêque & du Collège ; 1766 : in-4°.

LA Voix du Peuple, ode sur la mort

FIG MERCURE DE FRANCE.

de Mgr le *Dauphin*, par M. *Delafargue* ; des Académies Royales des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Caen, de Lyon & de Bordeaux ; seconde édition, revue & augmentée. A Paris, chez *Jean-Thomas Hérisant* fils, Libraire, rue Saint Jacques ; avec approbation & privilège ; 1766 : grand in -^o.

L'USAGE des talens, épître à Mlle de *Sainval*, jeune débutante au théâtre françois. En France ; 1766 : in-8^o de 12 pages.

L'Auteur du Poëme des Sens, que nous avons annoncé au commencement de cet article, a célébré les talens de Mlle de *Sainvalle* qui a débuté il y a quelques temps au théâtre de la Comédie Française. Nous ne pouvons qu'applaudir aux éloges qu'il donne à son héroïne, & sur-tout à la manière agréable & délicate dont il a fait ses louanges.

SUPPLÉMENT aux observations sur les maladies des armées dans les camps & dans les garnisons. A Paris, chez *Ganeau*, Libraire, rue Saint Severin, aux armes de Dombes & à Saint Louis ; avec approbation & privilège du Roi : 1766 ; in-12. de 82 pages.

C'est ici une traduction d'un ouvrage

A V R I L 1766. 117

Anglois de M. *Pringle*, fort connu des gens de l'art.

MISS HONORA ; chez *Durand*, rue Saint Jacques : 1766 ; quatre volumes in-12. Prix 6 liv.

Nous avons trouvé dans ce roman beaucoup d'intérêt.

DICTIONNAIRE de chymie , contenant la théorie & la pratique de cette science ; son application à la physique , à l'histoire naturelle , à la médecine , à l'économie animale , avec l'explication détaillée de la vertu & de la manière d'agir des médicamens physiques , & les principes fondamentaux des arts , manufacturés , & métiers dépendans de la chymie. A Paris , chez *Lacombe*, Libraire , quai de Conti ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi ; deux vol. in-8°.

Cet ouvrage n'est point un simple vocabulaire , ni un dictionnaire de définitions , mais une suite de dissertations , la plupart même fort étendues sur tous les objets importans de la chymie , & dans lesquelles on a rempli exactement tout ce qui est annoncé dans le titre. Aussi - serons nous obligés d'y revenir dans le *Mercur*e prochain , pour en don-

118 MERCURE DE FRANCE.

mer un extrait qui le fasse connoître dans toute son étendue.

HISTOIRE des progrès de l'esprit humain dans les sciences exactes & dans les arts qui en dépendent : savoir , l'arithmétique , l'algèbre , la géométrie , l'astronomie , la gnomonique , la chronologie , la navigation , l'optique , la mécanique , l'hydraulique , l'acoustique & la musique , la géographie , l'architecture civile , l'architecture militaire , l'architecture navale : avec un abrégé de la vie des auteurs les plus célèbres dans les sciences ; par M. **Saverien**. A Paris , chez *Lacombe* , Libraire , quai de Conti ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi ; un vol. in-8°.

Nous ne croyons pas qu'on puisse trouver dans un livre plus de variété qu'en contient cette histoire : on y expose les découvertes qui ont été faites dans les sciences exactes , c'est-à-dire , dans celles qui sont fondées sur des principes évidens , qui ne comportent aucune ambiguïté dans les termes , & où l'on démontre tout ce qu'on avance , en ne se servant que d'axiomes ou de propositions qui en ayant été déduites immédiatement , deviennent autant de principes. Nous donnerons incessamment l'analyse de cet excellent ouvrage.

POÉTIQUE de M. de *Voltaire*, ou observations recueillies de ses ouvrages ; contenant la versification françoise, les différens genres de poésie & de style poétique ; le poëme épique, l'art dramatique, la tragédie, la comédie, l'opéra, les petits poëmes, & les poëtes les plus célèbres, anciens & modernes. A Genève ; & se trouve à Paris, chez *Lacombe*, Libraire, quai de Conti ; 1766 : deux parties in-8°.

Si *Homère* ou *Virgile*, si *Sophocle* ou *Euripide*, si *Menandre* ou *Terence*, si *Anacréon* ou *Ovide* avoient donné des observations sur les différens genres de poésie qu'ils ont traités, avec quel empressement ne chercheroit-on pas les principes qui les ont conduits dans la composition de leurs ouvrages ? Un génie heureux & fécond a excellé parmi nous dans l'art de ces divers poëtes, & a mis en même temps le précepte à côté de ses chef-d'œuvres. Ce sont des remarques pleines de goût, de finesse & de clarté, mais dispersées en mille endroits de ses écrits, & qu'un homme d'esprit, qui a le goût sûr & le discernement fin, a disposées & rapprochées, & dont l'ensemble forme la pratique la plus complete peut-être, & sans doute la plus lumi-

420 MERCURE DE FRANCE.

neufe que nous ayons dans notre langue, L'ouvrage est trop intéreffant pour ne pas y revenir dans un de nos prochains Mercurés.

LETTRES en vers , ou épîtres héroïques & amoureuses ; à Paris, de l'Imprimerie de *Sébastien Jorry* , rue & vis-à-vis de la Comédie Française , au grand Monarque ; 1766 : in-8° de 52 pag. avec tous les ornemens du dessein & de la gravure , par les Maîtres les plus connus & les plus célèbres dans leur art.

C'est une suite des poésies de M. *Dorat* , dont le recueil devient tous les jours plus riche & plus précieux. Les trois pièces qui composent le nouveau volume , sont une lettre d'*Octave* , sœur d'*Auguste* , à *Antoine* ; une lettre de *Hero* à *Léandre* , & une lettre d'*Abailard* à *Héloïse*. Elles avoient déjà paru ; mais les changemens que l'Auteur a fait dans les deux premières , les rendent comme nouvelles ; & la troisième est presque absolument neuve ; & toutes les trois sont écrites dans ce genre intéreffant , qui donne à l'âme toutes les émotions dont elle est susceptible , peint tour à tour l'abattement de la douleur ou l'ivresse du plaisir , arme l'amour d'un poignard , ou le couronne

bonne de fleur, remet sous nos yeux plusieurs sujets, dont la tragédie n'ose s'emparer, & réunir le double mérite de favoriser la paresse, en développant la sensibilité.

LETTRE de M. de Rome de l'Isle, à M. Bertrand, sur les polipes d'eau douce; à Paris, chez Lacombe, Libraire, quai de Conti; 1766: avec permission; brochure in-12 de 60 pag.

Cette lettre présente une nouvelle manière d'envisager les manœuvres, la génération & la nature des polipes d'eau douce.

L'ART du plein chant, ou traité théorico-pratique sur la façon de chanter, dans lequel on propose aux églises de Province les règles & le goût reçus dans la Capitale du Royaume, pour le chant des offices; à Villefranche de Rouergue, chez Pierre Vèdeilhié, Imprimeur du Roi; 1765: avec approbation & permission; vol. in-12; & se trouve à Paris, chez Barbou, rue des Mathurins.

Cet ouvrage est destiné en même temps pour ceux qui ignorent les règles du plein chant, mais qui sont capables de les apprendre, & pour une infinité d'autres qui

122 MERCURE DE FRANCE.

les connoissant parfaitement, s'en éloignent dans la pratique, entraînés par la force de l'exemple, ou par indifférence pour l'observation de ces mêmes règles.

REMARQUES sur *Racine*, par M. l'Abbé d'Olivet; nouvelle édition; à Paris, chez *Barbou*, Libraire, rue des Mathurins; 1766: brochure in-12 de 140 pag.

Tout le monde connoît cet ouvrage estimé de M. l'Abbé d'Olivet, dont on ne sauroit trop multiplier les éditions.

JOURNAL historique des fastes du règne de *Louis XV*, surnommé *le Bien-Aimé*. A Paris, chez *Prault*, quai de Gesvres; 1766: deux volumes in-12.

Ce qui s'est passé en France depuis plus de cinquante ans se trouve dans ces deux volumes, qui se font lire avec un extrême intérêt.



LETTRE à M. DE LA PLACE, au sujet
d'une Epître à Mlle CLAIRON.

J'AI été très-surpris, Monsieur, de voir imprimée une épître à Mlle Clairon, qui n'étoit pas destinée à l'être ; j'ai été plus étonné encore d'y trouver quelques vers changés ; d'autres ajoutés & un grand nombre de passés : ces derniers avoient déterminé le suffrage des connoisseurs, & je suis bien aisé d'avertir ceux auxquels ce petit ouvrage a tombé sous la main, qu'il ne paroît pas tel qu'il a été fait, qu'on en a supprimé la partie philosophique, & celle qui louoit le plus dignement l'Actrice célèbre qui y a donné lieu.

N. B. Nous pouvons ajouter à ceci, que le hasard nous ayant procuré le plaisir de lire cette épître manuscrite, elle nous a fait très-sincèrement regretter que la modestie de l'Auteur ne lui ait pas permis de nous en accorder une copie qui eût mis le public à portée d'applaudir, ainsi que nous, aux vraies beautés de cet ouvrage.

F ij

LETTRE à M. DE LA PLACE , Auteur
du *Mercur*.

JE suis bien sensible, Monsieur, à l'annonce obligeante que vous avez faite de *Gabrielle d'Estrées* * ; mais comme vous n'avez point parlé des gravures qui embellissent cette édition, permettez-moi de suppléer à cette omission.

Tous les desseins sont de *M. Eisen*, si connu par ses idées poétiques & par la chaleur avec laquelle il fait les rendre. La Mort, qui, la faux à la main, tranche les jours de *Gabrielle* occupée à écrire, forme le principal sujet de l'estampe. Deux Amours emportent une lettre avec le médaillon d'*Henry IV*, où la ressemblance de ce Prince adorable est des plus frappantes. La vignette offre une image d'un genre plus gracieux & contraste fort bien avec le sujet de l'estampe. C'est une peinture voluptueuse des jardins d'Anet, où *Henry IV*, auprès de sa maîtresse, se livre aux transports les plus tendres; & le cul-de-lampe représente un enfant désespéré

* On trouve cet ouvrage chez *Jorry*, vis-à-vis la Comédie Française, ainsi que la lettre de *Biblis*, aussi ornée de très-belles estampes.

qui embrasse avec fureur une urne entourée de cyprès.

Pour graver les deux premiers desseins, j'ai osé employer deux jeunes artistes dont la réputation n'égale point encore le mérite, & je n'ai point lieu de me repentir de les avoir choisis. Celui qui a gravé l'estampe est M. *Rouffseau*. Les connoisseurs ont trouvé que ce jeune homme avoit un burin vigoureux & hardi. On a sur-tout été très-satisfait de *Gabrielle d'Estrées* & du portrait d'*Henry IV*. C'est M. *Massard* qui a été chargé d'exécuter la vignette. Il a mis dans cette gravure toute la finesse, toute la douceur, toute la vérité, toutes les grâces dont ce sujet étoit susceptible. J'ai cru ne pouvoir rendre plus publiques la reconnoissance & la justice que je dois à ces deux Artistes qu'en vous priant d'insérer ma lettre dans le *Mercur*. Je me trouverois fort heureux si j'avois pu contribuer à faire connoître des talens aussi estimables & aussi distingués. Je ne parle point de la gravure du cul-de-lampe ; il suffit de dire que c'est M. *Aliamet* qui a bien voulu y donner ses soins. Son mérite est digne de sa réputation, & cette gravure est digne de lui.

J'ai l'honneur d'être, &c.

BLIN DE SAINMORE.

F iij

*LETTRE de M. MARIN, Censeur Royal
& de la Police, à M. DE LA PLACE,
auteur du Mercure.*

LE Public prétend, Monsieur, que j'ai à me justifier d'une faute que je n'ai pas faite, & dont il m'accuse avec raison. On a été étonné de voir mon approbation à la fin d'un discours qui a eu une sorte de célébrité, & on m'en a fait un crime. Je n'ai cependant jamais lu cet ouvrage, & voici ce qui a occasionné le reproche qu'on me fait :

Ce discours, composé par le Père *Fidèle*, Capucin, a été examiné & approuvé par un des Censeurs Royaux qui étoit plus en état que moi de prononcer sur ces sortes d'écrits. L'Auteur, pressé d'en faire la distribution, & son Censeur étant absent, a demandé la permission de la police, & comme je suis chargé seul de cette partie, j'ai été obligé, selon l'usage, d'y mettre mon nom.

C'est donc, Monsieur, par une formalité de la police que mon approbation a été substituée à celle de l'homme sage & éclairé qui avoit été chargé de l'examiner, & qui n'a pas cru apparemment qu'on pût

trouver rien à reprendre dans une espèce de Sermon prêché dans une des églises de Paris par un Religieux qui a dû avoir l'approbation de ses Supérieurs.

On m'a conseillé de me justifier de la faute qu'on m'attribue, & je fais trop de cas de l'estime du Public pour ne pas céder à cet avis.

J'ai l'honneur d'être, &c.



A R T I C L E III.
SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

A C A D É M I E S.

*SUJET du Prix de l'Académie des Sciences,
Arts & Belles-Lettres de DIJON pour
l'année 1767.*

*Déterminer ce que c'est que les anti-septi-
ques considérés dans le sens le plus étendu.*

Expliquer leur manière d'agir.

Distinguer leurs différentes espèces.

Marquer leur usage dans les maladies.

L'INTENTION de l'Académie est de rendre méthodique l'usage des remèdes de cette classe. Cette Compagnie espère qu'après avoir fait connoître les différentes espèces & les différens degrés de putridité, dont nos solides & nos humeurs sont susceptibles, qu'après avoir indiqué les anti-septiques que l'on peut leur opposer, les

Auteurs s'attacheront à donner avec précision les signes auxquels on pourra reconnoître le moment où il faudra employer ces remèdes.

Ceux qui voudront être admis au concours ne se feront connoître ni directement ni indirectement ; ils mettront une devise, par forme d'épigraphe, à la tête de leur ouvrage, & ils suscriront de la même devise un billet cacheté, dans lequel ils auront inscrit leur nom.

Les Mémoires seront adressés francs de port à M. *Maret*, Docteur en Médecine, Secrétaire perpétuel de l'Académie, rue Saint Jean à Dijon, qui les recevra jusqu'au premier Avril 1767 inclusivement.

Le prix est une médaille d'or de la valeur de 300 livres, portant, sur une des faces, la devise de l'Académie, & sur l'autre, l'empreinte des armes du fondateur.

L'Académie laisse à la discrétion des Auteurs l'étendue de leurs ouvrages, & ne la limite point.



SUJETS proposés par l'Académie Royale des Sciences & Beaux Arts, établie à PAU, pour trois Prix, qui seront distribués le premier Jeudi du mois de Février 1767.

L'ACADÉMIE ayant jugé à propos de réserver le prix de la prose & de la poésie, en donnera trois en 1767 ; l'un à un ouvrage de prose, qui aura pour sujet :

Le moyen le plus propre d'établir un commerce utile en Bearn.

L'autre, à un ouvrage de prose, dont le sujet sera :

Conviendrait-il d'établir des greniers publics en Bearn, & qu'elle en seroit la meilleure régie ?

Le troisième, à un ouvrage de poésie, qui aura pour sujet :

Le ver à soie.

Les ouvrages ne pourront excéder une demi-heure de lecture ; il en sera fait deux exemplaires, qui seront adressés à

M. de *Crouseilles* , Secrétaire de l'Académie : on n'en recevra aucun après le mois de Novembre , & s'ils ne sont affranchis des frais du port. Chaque auteur enverra deux copies de son ouvrage , & mettra à la fin la sentence qu'il voudra , & la répétera au-dessus d'un billet cacheté , dans lequel il écrira son nom.

L'ACADÉMIE Royale des Sciences vient de perdre un célèbre Chymiste , qui étoit aussi Membre de la Société Royale de Londres , M. *Hellot*. Ce seroit un éloge bien mince que d'apprendre au Public qu'il avoit été chargé de la composition de la gazette de France , depuis 1718 jusqu'en 1730 , si l'on n'ajoutoit qu'entre ses mains cette gazette étoit devenue très-intéressante. Il faut essentiellement le voir dans les ouvrages qu'il a publiés , faisant partie des Mémoires de l'Académie , où brillent les plus grandes connoissances dans la chymie & le style le plus correct dans sa composition. Le Conseil l'avoit chargé d'une espèce d'inspection pour les teintures , l'exploitation des mines & la fabrication de la porcelaine de France , & il a répandu sur ces

objets des lumières qui seront très - utiles :
à ceux qui lui succèdent.

M É D E C I N E.

G O U T T E - P R A T I Q U E.

POUR remplir mes engagements envers la Société , à qui j'ai promis un compte exact de ce qui l'intéresse , je lui observe que pendant la rigueur de cet hyver , où je craignois la violence des accès de la goutte & la révolution de cette humeur , j'ai fait user de la tisane balsamique à plusieurs de mes malades , soit dans Paris , soit dans les Provinces , à la dose de chopine tous les matins ; & j'ai vu avec plaisir que cette méthode a garanti plusieurs de leurs accès qui se produisoient régulièrement dans cette saison , & que les autres ont essuyé des accès bien plus doux & plus courts. Il me paroît très-conséquent pour ceux qui n'ont pas observé cette méthode , de la prendre dans ce moment de changement de saison , jusqu'à la fin du mois de Mai , pour éviter des révolutions de l'humeur dans un temps où il s'en fait une dans toute

A V R I L 1766. P 37

la nature. Je ne peux trop répéter qu'un régime de santé, le bon air & l'exercice modéré peuvent seuls assurer les succès d'un remède aussi doux & aussi familier que le mien ; sans cette attention, l'on doit en attendre peu d'effet : & , de bonne foi, je n'en conseille point l'usage. Le baume végétal a tout l'effet que je pouvois en attendre, depuis la perfection de la main d'œuvre ; il est stomacal, doux & agréable, & il ne peut échauffer puisqu'il est fait pour les gouteux. Je prie d'affranchir les lettres. Je loge rue du Gros chenet, quartier Montmartre.

DE MONGERBET, Médecin du Roi, &c.

A Amsterdam, ce 27 Février 1765.

LETTRE écrite à M. RAY, Privilégié du Roi pour son stomachique, rue Chapon au Marais à Paris.

JE dois la vie, Monsieur, à votre stomachique. Vous savez que j'ai presque toujours été attaqué de coliques d'estomac, & que depuis quatre années elles

134 MERCURE DE FRANCE.

étoient devenues si fréquentes & si dangereuses , que je restois quelquefois des quinze jours sans pouvoir me remettre : tout le genre nerveux étoit si attaqué , que vous m'avez vu vous-même à Paris , hors d'état de pouvoir me soutenir. Que de souffrance n'ai-je pas endurées ? combien d'argent n'ai-je pas dépensé ? En un mot , je puis dire que j'ai épuisé les Facultés Allemande & Angloise. Je suis parti de Paris n'ayant usé que trois semaines de votre stomachique ; mon voyage a été très-pénible , & je n'en prends à présent qu'une fois par jour : je n'ai jamais été si vigoureux , si frais ni mieux vaqué à mes fonctions. J'ai été obligé de faire élargir mes habits. Je pars après demain pour mon voyage du Nord , & je me compte très-fort débarrassé de mes coliques. Je souhaite que le Public rende justice à vos talens , ainsi que je me trouve obligé de vous la rendre.

Je fais , &c.

MALHEBIOCET, Négociant à Amsterdam.



ARTICLE IV.

BEAUX ARTS.

ARTS UTILES.

C H I R U R G I E.

*SUITE de la lettre * d'un Chirurgien de campagne à M. DE LA PLACE, sur le projet inséré dans le Mercure du mois d'Août 1765.*

IL y a encore une autre difficulté à l'exécution du projet que M. Renard n'a pas prévue, & qui est pourtant aussi aisée à appercevoir qu'elle est naturelle. Les hommes en général n'ont d'aptitude à exercer leurs talens, qu'autant que l'intérêt les y détermine. Dès qu'un homme ne compte plus sur les honoraires qui doivent être le prix de son travail, son aptitude se ralentit, & il n'en prend qu'à son aise : tel seroit le cas où se trouveroient *les Médecins ruraux*, appointés & entretenus par les communautés religieuses : car il y auroit de l'injustice de leur part d'exiger des honoraires de

* La première partie est dans le Mercure de Février de cette année.

ceux qu'ils auroient traités, puisqu'ils se trouveroient payés d'avance par les religieux chargés de leur faire un état. La récompense ne semblant donc plus se trouver à la fin du travail, on verroit souvent les pauvres villageois courir les risques de n'être pas soignés dans les temps nécessaires, & d'être négligés sous différens prétextes; cet inconvénient qui seroit une conséquence très-naturelle de la disposition du projet, seroit cent fois pire que celui que l'Auteur suppose trouver dans l'état où sont les choses. Le Chirurgien de village, dont le bien-être dépend exclusivement de son travail, ne néglige rien de ce qui peut concourir à l'augmenter, & dirigé en partie par le grand motif d'intérêt qui fait agir tous les hommes, il porte à ses malades des secours aussi prompts qu'efficaces, & tâche en leur sauvant la vie, d'augmenter sa fortune. Qu'on joigne à cela les exemptions & les prérogatives dont jouissent ceux qui exercent les arts libéraux; & la considération que l'Auteur veut qu'on attache aux places de Médecins de campagne, & l'on verra réellement les choses dans leur plus grande perfection (1).

(1) Je ne puis m'empêcher de me récrier ici sur le peu de considération que l'on a pour la plus

M. *Renard* veut-il une preuve incontestable combien les Chirurgiens l'emportent sur des Médecins , dans les soins qu'ils donnent à leurs malades , même dans les cas les plus périlleux ; qu'il jette les yeux sur un passage de la relation de la peste qui affligea Toulon en 1721 , pu-

grande partie des Chirurgiens de campagne. On leur fait supporter les mêmes charges qu'aux payfans , leurs concitoyens , & l'on ne met aucune différence entr'eux : taille arbitraire , collecte , corvée , conduite & logement de gens de guerre , servitude de la part des seigneurs ; tout leur est également imposé. En déprimant ainsi ces hommes utiles , on leur ôte la considération publique , & l'on dégoute par - là nombre de fils de fermiers & de jeunes gens qui ont déjà reçu une bonne éducation , & dont les parens aisés pourroient leur faire étudier avec succès toutes les parties de l'art de guérir , de se faire Chirurgiens. Si l'on accordoit aux Chirurgiens de la campagne les mêmes distinctions qu'aux Curés , & qu'on les fît respecter comme des hommes utiles & nécessaires , il est incontestable qu'il en résulteroit un bien infini pour les habitans. La plupart de ces jeunes gens qui ont du bien dans la campagne , & qui se feroient Chirurgiens , aimeroient mieux aller demeurer dans leur bien & le faire valoir que de prendre un autre état qui les en éloigne , en les obligeant de s'habituer dans les villes ; & les Chirurgiens un peu aisés par leur patrimoine seroient plus à même qu'aucuns autres d'exercer la charité envers les pauvres qui , dans leurs maladies , ont autant besoin de bouillon que de médicamens.

bliée par M. d'Antrechaux, premier Consul de cette Ville ; voici ce qu'il dit à la pag. 214 de cette relation : « Je crois » pouvoir dire que les connoissances des » Médecins si étendues, ont été profitables » à peu de malades , & que c'est au con- » traire l'art du Chirurgien que je crois » principalement utile ; il se livre sans » crainte & sans ménagement ; & s'é- » tourdissant sur tous les dangers , il va » chercher la cause du mal dans le mal » même , &c ». Le témoignage d'un homme dont la probité a été universellement reconnue , ne pouvant être suspect , doit sans doute servir à justifier la nécessité de protéger les Chirurgiens dans les campagnes , au lieu de les décourager par l'exécution d'un projet onéreux en lui-même , & qui ne peut être d'aucune utilité à ses habitans.

Pour donner du poids à l'établissement qu'il propose , & en faire sentir la nécessité , M. Renard a recours à un passage du projet d'éducation publique , donné par M. de la Chalotais , où ce Magistrat semble desirer que les bonnes femmes prennent quelques connoissances des remèdes pour en faire l'application aux malades de la campagne. Mais si M. de la Chalotais a formé ce desir , c'est qu'il

n'a pas été informé qu'il y a dans les campagnes des Chirurgiens suffisamment instruits pour subvenir dans tous les cas au soulagement des pauvres, & qu'il n'est pas convaincu que les remèdes qui ne sont pas administrés d'après les indications tirées de la nature des maladies & de leurs symptomes, sont dans les mains des personnes qui ignorent les choses, comme des épées dans celles des enfans, & dont les coups portés au hasard sont capables de produire les plus grands maux. On souscrit à l'assertion de M. *Renard*, lorsqu'il dit qu'il faut être consommé dans l'art de guérir, pour apprécier les vertus des médicamens, en fixer les doses & en en diriger l'action ; mais il ne faut pas qu'il donne à entendre que les Chirurgiens sont dépourvus de ces connoissances puisqu'ils font des études propres à les acquérir, & qu'ils ne s'immiscent pas d'en employer sans en connoître la nature & les effets.

Le projet de l'Auteur s'étend jusqu'à desirer qu'on mette des Médecins dans les vaisseaux : il auroit bien dû en introduire aussi dans les régimens. Mais pour voir si l'État gagneroit à changer les choses de ce qu'elles sont, il faudroit l'éprouver dans quelque lieu, & tenir un registre

sur lequel on inscrirait le nombre des morts ; par-là on s'assureroit lesquels des Médecins & des Chirurgiens perdroient le plus de malades dans le cours d'une année, il y a à parier cent contre un qu'on trouveroit les choses égales. Le projet tombe donc de lui-même, dès que l'état ne gagne pas réellement. Mais en supposant par la manière dont il est présenté, qu'il en imposât au point d'être mis à exécution ; en même-temps que l'État fixeroit aux Médecins de la nouvelle création, des appointemens sur les maisons religieuses, il faudroit aussi que l'État pourvût à la subsistance des Chirurgiens, dont cette exécution ruineroit l'établissement, & obligeroit les professeurs en l'art de guérir de n'admettre plus qu'un petit nombre d'étudiants en chirurgie, afin de ne pas multiplier mal à propos des sujets qui ne trouveroient pas même dans les campagnes de quoi subsister : par la suite l'on verroit que cette *révolution*, à qui l'on donne l'épithète d'*heureuse*, deviendroit funeste, parce que le nombre des Chirurgiens se trouvant diminué, le peu qu'il en resteroit étant obligé de demeurer à des distances fort éloignées les uns des autres, il seroit difficile de les avoir dans les cas pressans, pour faire les

saignées & les opérations urgentes , dont la vie des malades ne dépend souvent que de leur prompt exécution ; & le temps que l'on mettroit à les aller chercher fort loin , occasionnant des délais toujours trop longs en telles circonstances , donneroit incontestablement à ces malades celui de périr : car on ne suppose pas dans le projet que les Médecins pussent dans ce cas suppléer aux Chirurgiens ; ce seroit évidemment les exposer au même reproche que l'Auteur fait aujourd'hui à ces derniers , ce qui seroit une contradiction. D'ailleurs, où trouveroit-on des Chirurgiens pour le service des armées , des hôpitaux & de la marine ?

Concluons donc , Monsieur , que le projet de M. *Renard* n'est ni admissible ni praticable : que son exécution rendroit les habitans de la campagne encore plus malheureux qu'ils ne sont : que par conséquent l'état n'y doit pas faire plus d'attention qu'à celui d'un philosophe de nos jours qui proposoit d'établir dans les villages des physiciens pour diriger les travaux d'agriculture , que les paysans , tous grossiers qu'ils sont , conduisent mieux que les philosophes , & qu'il est infiniment plus important pour les habitans de la campagne de laisser les choses

telles qu'elles sont , en y corrigeant , si l'on veut , quelques abus , que de fronder par une nouveauté tous les usages accrédités par l'expérience d'une longue suite d'années.

J'ai l'honneur d'être , &c.

M. C. A. V.

LETTRE d'un Médecin de province à un de ses amis à Paris , au sujet de l'Anthropotomie de M. SUE.

M O N S I E U R ,

J'AI lu avec la plus grande surprise, dans le Journal des Savans du mois de Février , à l'article de l'Anthropotomie, que l'on a attribué à M. Suë , Démonstrateur à S. Côme , la perfection d'injecter les corps. Vous vous rappelez , sans doute , l'application que nous donnâmes à cette partie de l'anatomie , lorsque nous faisons nos cours sous M. Suë. Le sieur *Benoît Suë* , neveu de celui-ci , connu par ses talens pour injecter & disséquer , étoit alors Prévôt de son oncle à la Charité.

Il nous fit connoître M. *Morgan* , Docteur en Médecine de la Faculté d'Édim-

bourg, qui demouroit chez M. *Suë*, Démonstrateur. Nous y vîmes un rein que ce Médecin avoit fait injecter par le sieur *Benoît Suë*, qui se corrodoit dans de l'esprit de sel fumant. Cette corrosion fut sept à huit jours à se faire. Enfin toute la pulpe du rein s'étant détachée, nous laissa voir une quantité prodigieuse de vaisseaux & de ramifications, que l'on peut dire innombrables. Ce rein, quoique très-imparfait, fut présenté à l'Académie de Chirurgie comme une piece unique en son genre : & en effet, elle l'étoit alors. Cette heureuse découverte nous fit rechercher d'avantage l'amitié du neveu de M. *Suë*. il nous permit d'assister à ses injections particulières, & même d'y travailler avec lui chez un de nos amis communs. Nous fumes témoins, pendant près de huit mois, qu'il injecta plus de cinquante reins, des différens degrés de perfection à laquelle il porta cet art d'injecter ; de sorte que les premiers reins, dont on avoit fait tant d'éloges, ne nous parurent plus que des pièces imparfaites en comparaison des derniers qui étoient infiniment supérieurs. Il en fit présent d'un à son oncle qu'il trouva admirable ; il en injecta un entre autres, dans lequel nous vîmes les vaisseaux urinaires : il le donna à l'un de ces

244 MERCURE DE FRANCE.

hommes rares qui sont nés pour le bonheur de la société.

Comme la dépense de l'esprit de sel étoit trop considérable , & qu'elle n'accéléroit pas assez la corrosion, que d'ailleurs les couleurs de l'injection étoient altérées, il imagina d'essayer de faire corroder un rein dans l'eau-forte, & en quarante huit heures la corrosion se fit, & beaucoup mieux que dans l'esprit de sel fumant, & sans altération des couleurs : alors il quitta la première méthode. Lorsque la liqueur eut fait tout son effet, il essaya d'y faire tremper des intestins qui se conservèrent très-sains, sans corrosion ni mauvaise odeur, ce qui lui fit penser qu'il tireroit un grand parti de ce menstrue, pour conserver des pièces anatomiques. En effet, elle évite le dégoût qu'occasionnent ces sortes de pièces que l'on met dans l'eau pour les tenir fraîches, & qui sont ordinairement infectées d'une odeur insupportable.

Il communiqua ses nouvelles découvertes à son oncle, qui se les est attribuées fort modestement dans son livre de l'anthropotomie. Cependant elle ne sont rien moins que le fruit de ses recherches, puisqu'il n'a fait aucune injection de cette manière.

Il est vrai qu'il place son neveu à côté de lui, mais comme une espèce de manœuvre.

Il est aisé de se convaincre de la vérité de ce que je viens de vous écrire, par la lecture des pag. 83 & 84 de l'anthropotomie de M. *Suë*.

Après avoir dit qu'il s'est servi de l'eau-forte pour corroder les membranes qui enveloppent les vaisseaux injectés, il ajoute qu'il a encore employé avec succès l'esprit de nitre. Ces deux assertions rapprochées, prouvent le peu d'expérience de M. *Suë*; dans l'art d'injecter & de faire corroder. En effet, M. *Suë* distingue très-nettement l'eau-forte de l'esprit de nitre; & l'esprit de nitre distingué de l'eau-forte, ne peut être que l'esprit de nitre fumant. Or, l'esprit de nitre fumant est un corrosif si violent, qu'il détruit totalement les corps injectés: par conséquent il n'auroit trouvé que des masses informes au fond des vaisseaux, dans lesquels il auroit mis corroder ses injections.

M. *Suë* est si riche de son propre fond, qu'il ne trouvera pas mauvais, sans doute, que par zèle pour la vérité, un amateur de l'anatomie revendique en faveur de son neveu, des découvertes qu'il auroit

peut-être faites lui-même, s'il y eût porté son attention.

J'ai l'honneur d'être, &c.

RÉPLIQUE de M. THIERY, fils, Fabricant de chapeaux, à la lettre de M. l'Abbe NOLLET, insérée dans le premier volume de Janvier.

SI l'ouvrage de M. l'Abbé *Nollet* n'eût point eu d'autre défaut, que de manquer d'exactitude dans l'exposé de certaines pratiques de l'Art, qui auroient pu ne point venir à sa connoissance, je me serois bien gardé de lui faire à ce sujet des reproches publics, qui eussent été très-déplacés de ma part; attendu (comme il le dit lui-même) *qu'il n'est point Chapelier*: & dans ce cas, il m'eût été beaucoup plus simple de lui adresser directement les observations que j'aurois jugé à propos de faire sur son travail, pour qu'il en fit l'usage convenable. Telle étoit effectivement mon intention. Mais je déclare qu'après l'avoir examiné; il m'a paru qu'à cet égard il n'avoit rien laissé d'essentiel à desirer; aussi n'ai-je

Jamais prétendu insinuer le contraire. Ce n'est donc pas ce motif qui m'a fait prendre la plume, ni la lettre d'invitation qu'à reçue notre Bureau de sa part, dont je n'ai pas eu connoissance (1), ni encore moins l'humeur dont il me taxe. C'est uniquement l'envie naturelle d'acquérir des lumières, & le zèle que j'ai toujours eu pour la perfection de mon art. Tels sont les vrais motifs qui m'ont fait écrire, & dont il est aisé de se convaincre.

Je n'ai donc point prétendu, comme le dit M. l'Abbé Nollet, qu'il nous enseignât tous les moyens possibles de perfectionner notre art. Je me suis plaint simplement qu'il n'eût point essayé de nous éclairer dans la partie Physique, lui qui étoit si à portée de le faire, par les connoissances particulières qu'il a dans ce genre, & sans qu'il lui en coûtât beaucoup de travail. On ne peut douter que l'Académie ne l'eût loué de l'avoir fait, & de s'être écarté en cela de la route frayée. C'étoit un moyen facile de nous faire attendre avec toute la patience qu'il nous recommande les résultats des recherches qui doivent se faire; & qui suivant son calcul ne paroîtront

(1) Les affaires du Bureau ne se communiquent qu'à ceux qui ont passé les charges, & je ne suis point de ce nombre.

peut-être que dans quelques siècles. Il devoit de plus nous prévenir des intentions de l'Académie à cet égard, ou bien ne point trouver mauvais que, les ignorant absolument, je lui fasse sur cet objet des représentations fondées.

M. l'Abbé *Nollet* n'auroit pas de peine à me persuader qu'il connoit aussi bien que moi l'avantage réel qu'a la laine sur les autres étoffes en fait de teinture. Mais il me permettra de dire, qu'il paroît l'avoir oublié, lorsque dans sa comparaison des chapeaux de laine à ceux de poil, il fait dépendre uniquement du *secret*, la difficulté qu'ont de plus ces derniers à prendre le noir : la seule raison qu'il donne de cette difficulté étant très-incertaine, & ne devant être que soupçonnée, il étoit ce me semble plus conséquent d'indiquer de préférence la véritable ; qui est l'âpreté naturelle de la laine : qualité qui ne se trouve pas dans le poil ; & de faire connoître ensuite la cause de cette différence relativement à la nature de chacune de ces matières. C'est précisément ce qu'il n'a point fait, & ce dont il tâche en vain de se justifier par un fort long raisonnement, qui au fond ne détruit rien de ce que j'ai dit à ce sujet.

Voici la raison qu'il donne de ne pas

avoir fait l'expérience suivante que je lui demandois, *c'est que je n'ai point* (dit-il) *une fabrique de chapeaux, ni un atelier de teinture en ma disposition, &c.* Rien de plus triomphant que cette raison en apparence. Mais que devient-elle, si pour s'assurer de l'existence de quelque partie d'eau forte & de mercure dans un chapeau sortant des mains de l'ouvrier; il ne faut rien moins que tout cet attirail. Un morceau de feutre fabriqué exprès, & un laboratoire pour en faire la décomposition, étoient tout ce qu'il lui falloit. L'un lui eût été facilement fourni par quelqu'un de nous, pour l'autre je crois qu'il l'eût trouvé sans sortir de chez lui.

Il n'est donc pas nécessaire, comme on le voit, qu'il se dérange de ses grandes occupations pour se rendre à ma fabrique, ainsi qu'il me le propose: je serai plus flatté de lui éviter cette peine en me rendant chez lui lorsqu'il me fera l'honneur de m'y inviter; non pas que je me croie en état de lui donner des lumières sur cet objet; mais seulement pour profiter de celles qu'il voudra bien me communiquer.

M. l'Abbé *Nollet* continue ainsi en parlant de ma lettre. « J'espérois trouver » quelques remarques judicieuses & bien

» articulées dont je pusse profiter , tant
 » pour ma propre instruction que pour la
 » forme & la perfection de mon ou-
 » vrage » , &c.

Je me suis bien mal expliqué , ou M. l'Abbé *Nollet* feint de ne me point entendre : cependant quand j'ai prouvé par les exemples les plus essentiels , qu'en traitant de nouveau notre art , il s'étoit contenté simplement d'en exposer la routine ordinaire , sans approfondir ni rendre raison de rien ; je croyois avoir fait sentir assez clairement quels étoient les défauts de son ouvrage , & je n'imaginois pas être obligé de plus à lui indiquer tous les endroits négligés dans cette partie , ni encore moins les moyens de les rectifier. J'avois lieu d'espérer , au contraire , qu'il voudroit bien m'entendre à demi-mot , & m'épargner par-là des détails que la crainte d'ennuyer m'avoit fait éviter. mais puisqu'il les exige absolument , il faut tâcher de le satisfaire.

Voici donc pour cet effet une idée des choses intéressantes qui devoient entrer dans une description raisonnée de notre art , faite par un savant : c'étoit de faire connoître , en quoi consiste la qualité plus ou moins *feutrante* qu'ont toutes les étoffes qui se tirent des quadrupèdes ; la

cause de cette différence entre-elles ; comment l'eau-forte & le mercure donnent & augmentent cette qualité , & à quel degré ; leur manière d'opérer ensemble & séparément ; les différentes figures de ces matières apprêtées & non apprêtées , considérées au microscope ; pourquoi cette même qualité feutrante ne se trouve point dans la soie , le duvet , le coton & autres matières provenant des végétaux ; les propriétés de la lie de vin , quant à l'usage de la fabrique ; la manière dont elle coopère à la fabrication ; quels sont les effets de l'air sur un chapeau sortant de la chaudière à teindre ; les qualités & propriétés différentes des drogues qui contribuent au noir ; leurs effets particuliers ; enfin quantité d'autres objets qu'il seroit trop long de décrire , mais dont le détail auroit certainement plus intéressé les curieux que de savoir si ce sont *les crieurs de vieille féraille & les raccommodeurs de fayance cassée , ou autres qui recueillent les peaux de lapin chez les rotisseurs* (2) ; si l'on nettoye le bain de la chaudière avec *une écumoire ordinaire ou une vieille poêle de fer percée d'une infinité de petits trous* (3) ;

(2) Art du Chapelier , page 6.

(3) *Idem* , page 39.

quelles sont les raisons d'économie qui font préférer les lampes aux chandelles pour éclairer les ateliers (4), & beaucoup d'autres circonstances semblables qu'il n'étoit point nécessaire de multiplier, attendu qu'elles sont entièrement inutiles à l'intelligence de la fabrication.

Mais M. l'Abbé *Nollet* convient « qu'il ne s'est point proposé d'amuser ni d'instruire les maîtres qui, comme moi, se seroient élevés au-dessus du commun par des connoissances singulières, &c. ». Qui lui a donc appris que j'avois *des connoissances plus particulières que d'autres, des vues plus fines, plus étendues*? seroit-ce parce que j'ai vu les défauts de son ouvrage, & que je les ai fait connoître? Cependant j'ai cela de commun avec le plus grand nombre de mes confrères, & je pourrois dire, à cet égard, n'avoir été que leur organe.

Son but, continue-t-il, a été de satisfaire seulement la curiosité des amateurs. C'est en quoi je doute encore qu'il ait parfaitement réussi. La remarque suivante pourra servir à le décider.

De tous les curieux qui sont venus chez moi pour s'instruire de la manière dont se fabrique le chapeau, il y en a très-peu qui se

(4) Art du Chapelier, page 39.

soient contentés de voir les opérations sans me demander les causes de tel & tel effet. J'avoue que j'ai été quelquefois fort embarrassé pour leur répondre. Qu'on juge s'ils auront lieu d'être plus satisfaits de M. l'Abbé *Nollet*, qui n'est entré dans aucuns détails de ce genre.

Il résulte donc de ce que j'ai dit, que la description de notre art est encore très-éloignée du degré de perfection qu'on devoit attendre, quant à présent, des lumières & de la sagacité de son auteur. Mais que *ce soit un ouvrage indigne de tout lecteur indistinctement*, ce sont des expressions dont je ne me suis jamais servi, & que l'on ne trouvera point dans ma lettre. J'ai lieu d'être surpris de cette infidélité de citation de la part de M. l'Abbé *Nollet*, & encore plus du reproche qu'il me fait de manquer à l'Académie, dont je n'ai rien dit qui ne soit conforme aux sentimens de respect & de vénération que j'aurai toujours pour un corps aussi recommandable; qui d'ailleurs a déclaré, qu'en se déterminant à divulguer le secret des artistes par la description des arts & métiers, son intention n'étoit que d'en hâter les progrès & de procurer à ces artistes les lumières & les connoissances qu'ils n'étoient point en état d'acquérir par eux-mêmes.

O R F È V R E R I E.

LETTRE à l'Auteur du Mercure.

IL a été annoncé, Monsieur, dans le Mercure de Janvier 1766, par le sieur *Caffery*, page 169, article de l'Orfèvrerie, qu'il y avoit eu erreur dans la feuille de l'*Avant-Coureur* du 9 Décembre 1765; mais c'est à tort que le susdit sieur s'en plaint, puisqu'il n'a été annoncé avec ses associés, dans cet ouvrage périodique, que de son aveu même & de sa propre connoissance. En vain veut-il récrimer contre un fait qu'il a lu & approuvé avant l'impression, & où il a lui-même fait ajouter les titres de Sculpteur & Ciseleur du Roi, qu'on avoit omis faute de connoissance.

Mais pour répondre à la lettre qu'il vous a écrite, Monsieur, nous ne craindrons pas d'avancer que c'est en vain que le sieur *Caffery* veut s'arroger toute la gloire d'avoir fait & exécuté la toilette de S. A. R. Madame la Princesse des Asturies, puisque dans l'exacte vérité il n'y a contribué que par ses desseins & pour son tiers en avance, comme il en étoit con-

venu par écrit avec les sieurs *Germain*, surnommé *le Romain*, & *Chancelier*, sans lesquels maîtres ou tel autre de l'art de l'Orfèvrerie, ils n'auroit point eu le droit de l'entreprendre ni de l'exécuter.

Quel a pu donc être le motif qui a engagé le sieur *Caffiery* à blesser directement & indécemment l'honneur & la délicatesse de deux honnêtes gens qui se sont toujours distingués par leurs talens & par leur probité, & qui ne se sont engagés avec lui que pour l'obliger & lui rendre tous les services qui dépendoient de leur capacité? Par où les associés du sieur *Caffiery* ont-ils pu mériter une reconnoissance si singulière de sa part? A-t-il eu en vue de s'attribuer tout le mérite de l'exécution de cette toilette, parce qu'il a vu & sçu tous les applaudissemens qu'on lui a donnés, tant à Paris qu'à la Cour de Madrid? Quelle erreur! Si, au contraire, il eût bien pensé, il auroit dû s'en trouver flatté conjointement avec ses associés. Mais si cela lui a fait naître la singulière idée de s'annoncer publiquement comme le seul qui pût faire du beau & du distingué, il se trompe bien grossièrement; & à cette occasion nous ne pouvons lui dissimuler que ce n'est pas par le mépris qu'il affecte des talens dans l'art:

de l'Orfèvrerie & de ses associés qu'il se fera considérer dans le public en qualité d'homme universel, & le seul parmi les artistes de ce genre qui puisse exécuter parfaitement tout ce qui se fait pour Paris & pour le pays étranger. Quelle étrange absurdité ! Peut-il ignorer de bonne foi que nous avons des personnes parmi les Orfèvres qui, sans le mépriser & en lui rendant justice, seroient plus capables qu'il ne peut l'être de composer & d'exécuter les morceaux les plus riches & les plus variés de cet art ?

Au surplus, ce qui pourroit confirmer l'idée flatteuse qu'a de son mérite le sieur *Caffery*, ce sont les fastueux éloges qu'il se donne dans sa lettre, où il semble vouloir affoiblir les talens de ses associés, dans l'exécution de la toilette, où seuls ils ont mis la main-d'œuvre, sans qu'il y ait eu d'autre part que celle qu'il affecte plaisamment de se donner, en disant : *qu'il a fait perfectionner les travaux de ces Artistes par ses propres Ciseleurs*. Mais quel avantage peut il revenir d'un pareil discours ? Ignore-t-il que nous nous servons tous les jours de ces mêmes gens, pour ciseler, & non pas pour donner la perfection à nos ouvrages ? Ainsi ils ne

font pas à lui seul , mais à tous ceux qui leur donnent de l'occupation ; aussi les mémoires quittancés que nous avons en mains , justifient qu'ils ont travaillé pour nous également comme pour M. Caffery.

Il affecte encore avec emphase , de dire : *mes modèles* , qu'il assure avec vanité d'être en état de faire voir à tout le monde. Oseroit-on lui reprocher assez peu de mémoire pour avoir oublié qu'ils ont été faits à frais communs , une partie par les associés , le reste par un Modeleur particulier ? Par conséquent il n'y a droit que pour son tiers ; & c'est là le seul mérite que nous ayons à partager avec lui dans un ouvrage , où nous n'avons rien épargné de nos soins pour l'exécution , & dont nous avons même avancé tous les fonds , sans que le sieur Caffery ait fait le moindre déboursé à ce sujet , quoiqu'il y fût obligé par le traité que nous avons ensemble. On voit par ce détail , que c'est peu répondre à nos sentimens , en voulant se glorifier d'avoir perfectionné un ouvrage , où nous ne défavouons jamais qu'il n'ait participé par ses desseins seulement , & que nous avons exécutés par ce que nous les avons trouvés bien faits , & à la satisfaction de la Cour d'Espagne. Nous

158 MERCURE DE FRANCE.

lui avons rendu à cet égard toute la justice qui lui étoit due , dans cette même feuille de l'*Avant-Coureur* dont il se plaint. Voilà de quoi il s'agit , & c'est bien forcément que nous nous voyons obligés d'opposer la vérité à une vanité mal placée , & aux dépens de ceux qui ont fait exactement tout ce qui étoit à faire. En vain lui avons nous écrit en particulier , pour nous rendre plus de justice ; mais nous n'avons eu pour réponse qu'un silence obstiné , qui nous engage aujourd'hui d'exposer aux yeux du Public équitable , ce que nous prenons la liberté de vous communiquer.

Nous avons l'honneur , &c.

GERMAIN. CHANCELIER.

N. B. La pièce suivante est toute la réponse que M. *Caffery* nous a dit devoir faire à cette lettre.



LETTRE de M. MAGALLON, Ministre
chargé des Affaires de S. M. C. à la
Cour de France, écrite à M. CAFFIERX
l'aîné, le 2 Janvier 1766..

Monsieur, je n'ai pas fait plutôt réponse à la lettre que vous avez bien voulu m'écrire, par ce que j'attendois des nouvelles de l'arrivée de la toilette à Madrid. Je viens de les recevoir dans ce moment, & l'on me mande que leurs Alteſſes Royales le Prince & la Princesſe des Aſturies en ont été très-contens, & que toutes les personnes qui l'ont vue en ont beaucoup loué la forme, la docure & le travail, ainsi que l'élégance & le bon goût. Je vous en fais, Monsieur, mon compliment, & ſuis très-aiſe de m'être adreſſé à un homme tel que vous pour la direction d'un ouvrage qui devoit être pouſſé au plus haut point de perfection, étant deſtiné pour une Princesſe qui par ſon goût & ſon diſcernement fait connoître & apprécier toutes les beautés de l'art. L. A. R. m'ont chargé de vous dire, Monsieur, qu'elles n'héſiteront point à vous donner la préférence dans toutes les occaſions qui

160 MERCURE DE FRANCE.
pourront se présenter pour de pareils ouvrages.

J'ai l'honneur d'être, &c.

M É C H A N I Q U E S.

LETTRE de M. THILLAYE, Pompier Privilégié du Roi, demeurant à Rouen.

Vous avez annoncé, Monsieur, en différens temps par votre Mercure les avantages de mes pompes à incendies, ainsi que celle pour les puits & les nouvelles machines pneumatiques à deux corps de ma construction ; j'ai fait publiquement pendant plusieurs années les épreuves & les démonstrations de toutes ces pompes chez les RR. PP. Feuillans, rue Saint Honoré, où est mon magasin. Le grand débit que j'en ai fait, tant pour le service du Roi, que pour différens corps de Ville & autres personnes de nom, a été pour moi une preuve certaine de la préférence que le Public a bien voulu donner à mes ouvrages.

Comme je ne néglige rien de ce qui peut lui être utile, je lui propose par la

voie de votre journal trois nouvelles machines , desquelles il pourra tirer de très-grands avantages.

La première est la marmite où *digesteur de Papin* simplifié. Cette machine à qui on peut donner le nom de marmite économique , puisqu'à peu de frais & avec des choses qui ne sont plus que de rebut, comme os de toute espèce , on en retire une très-bonne subsistance , est une nouvelle ressource pour les pauvres , dont ils sont redevables à M. l'Abbé *Vregeon* , membre de l'Académie de Rouen , & associé de celle de Clermont. Les recherches & expériences multipliées de ce zélé académicien , ont donné lieu à l'usage de cette machine dans plusieurs hôpitaux ; mais comme les dispositions & l'armure en fer la rendoient ridicule , beaucoup de personnes s'en étoient dégoutées : c'est par cette raison , & afin de répondre aux vœux de M. l'Abbé *Vregeon* que j'ai porté mes réflexions sur cette machine , pour chercher à la rendre plus simple , plus solide & d'un usage si commode que chacun puisse s'en servir sans courir aucuns risques ; c'est à quoi je me flatte d'être parvenu , & cela sans en augmenter le prix.

La seconde est une nouvelle casserolle domestique fermant à vis & portant son

172 MERCURE DE FRANCE.

bain - marie très - commode pour la cuisson des viandes.

La troisième enfin est une nouvelle caffetière portant aussi son bain - marie , & fermant très - exactement à vis , avec laquelle on fait le café sans évaporation , par conséquent plus spiritueux , & en outre moins de goût de feu , moins d'acrimonie , & dans lequel il faut moins de sucre.

L'utilité du bain - marie étant reconnue par les Chymistes & Distillateurs , je ne m'étendrai point pour faire connoître les avantages qu'on en peut tirer ; il se fait concevoir par lui - même. Je n'entrerai point dans la description de chacune de ces machines , elle va se trouver dans le certificat d'approbation de MM. de l'Académie des Sciences de Paris : en voici la teneur.

Extrait des registres de l'Académie Royale des Sciences , du 6 Juillet 1765.

MESSIEURS *Hellot & de Montigny*, qui avoient été nommés pour examiner quelques changemens à faire au digesteur ou machine de *Papin*, & quelques applications du même principe à des usages domestiques proposés par le sieur *Thillaye*, en ayant fait

leur rapport : l'Académie a jugé que la manière proposée par l'Auteur, d'unir le digesteur à son couvercle par le moyen d'un écrou mobile au lieu du levier de fer employé par *Papin*, & la vis qu'il y joint pour pouvoir laisser échapper les vapeurs après l'opération, rendoient le service de cet instrument plus facile, sans rien diminuer de sa solidité ; que les casseroles & les caffetières, closes par des couvercles assujettis par un écrou, & plongés dans un bain-marie qu'on peut fermer comme le digesteur, pourroient être fort utiles, pourvû que les caffetières d'étain, qu'on peut faire aussi servir d'alembics, fussent revêtues d'une enveloppe de cuivre comme les casseroles, pour résister à l'effort de la liqueur qu'on y retient convertie en vapeurs ; que ces vaisseaux auront l'avantage de pouvoir tenir l'eau & les autres liqueurs très-long-temps en ébullition sans qu'elles s'évaporent, sans que les matières qu'on y mettra puissent se brûler & donner en s'attachant au fond un goût désagréable ; & qu'enfin on y pourra retenir les parties spiritueuses qui s'échappent nécessairement dans les vaisseaux ordinaires, ce qui peut donner lieu à quantité d'expériences curieuses ; qu'on peut de plus réduire l'espèce de digesteur qui les enveloppe à un simple bain-

164. MERCURE DE FRANCE.

marie, en laissant ouvert le tuyau par lequel on y introduit l'eau ; mais qu'on ne sauroit trop recommander à ceux qui s'en serviront aux usages domestiques, de ne les pas laisser trop long-temps sur le feu, s'ils veulent éviter des explosions dangereuses que causeroit nécessairement la vapeur qu'on y retient si on continuoit trop long-temps à l'échauffer : qu'au surplus la construction de ces différens instrumens paroisse simple, solide & commode, & préférable à celle de *Papin* : en foi de quoi j'ai signé ce présent certificat. A Paris, le 13 Juillet 1765. Signé, *GRAND JEAN DE FOUCHY*, Secrétaire Perpétuel de l'Académie Royale des Sciences.

Par ce jugement il demeure constant, 1°. que le service du digesteur est devenu plus facile sans rien diminuer de sa solidité.

2°. Que les casserolles ainsi que les cafetières à bain-marie, se fermant avec exactitude, auront l'avantage de pouvoir tenir l'eau & les autres liqueurs très-long-temps en bullition sans évaporation, sans aucun risque que ce qu'on mettra cuire ou infuser s'attache & brûle ; & qu'enfin on pourra retenir les parties spiritueuses qui s'échappent dans les vaisseaux ordinaires, ce qui peut donner lieu à quantité d'expé-

A V R I L 1766. 166

riences curieuses ; & qu'au surplus la construction de ces différens instrumens paroït soit simple , commode , solide , & préférable à celle de *Papin*.

J'espère vers le 15 Avril me rendre à Paris, si quelques entreprises inattenduës ne m'en empêchoient. Je ferai les expériences & démonstrations de toutes ces machines chez les RR. PP. Feuillans , & notamment d'une pompe à incendie pareille à deux que je viens de fournir pour le Roi , qui produit un muid d'eau à la minute , & l'élève à 80 pieds au moins du rez de chauffée sans l'aide d'aucun boyaux de cuir. Je délivre gratis les figures & les descriptions de toute ces machines à ceux qui m'en demandent ; je les prie seulement d'affranchir leurs lettres,

Je suis, &c,



ARTS AGRÉABLES,

GRAVURE.

*LES Traits de l'histoire universelle, sacrée
& profane. Dernier avis.*

ON ne reviendra point sur l'utilité d'un ouvrage qui réunit, à la plus solide instruction, l'amusement innocent des yeux ; qui retrace agréablement des faits qu'il est honteux d'ignorer ; qui les imprime dans l'esprit, sans effort ; qui n'exige enfin qu'un coup d'œil, pour fixer sur des objets intéressants l'attention de ceux qui en sont le moins susceptibles. Chaque sujet de l'histoire sacrée offre en même temps un fait historique, & une leçon de morale. Ainsi, dans l'âge où les enfans incapables d'application, ne sont frappés que des objets sensibles, on peut rendre jusqu'à leurs récréations instructives, & leur faire même desirer ces instructions comme des récompenses.

Cet ouvrage, que les circonstances ont obligé de réduire à l'histoire sacrée, c'est-à-dire, à celle de l'ancien & du nouveau

A V R I L 1766. 127

testament & à l'histoire poétique, est, comme on fait, tout en figures, ou composé d'estampes dont le sujet est expliqué par un texte latin, suivi de la traduction françoise. Il fut commencé en 1760 par le sieur *le Maire*, Graveur, & par M. l'Abbé *Aubert*, qui s'étoit chargé de la partie littéraire. On s'étoit borné d'abord à graver les figures au simple trait; & toute la Genèse, qui comprend 130. sujets, depuis la création du monde, jusqu'à la mort de Joseph, fut exécutée de cette façon. Cette manière étoit bien du goût des Artistes qui, dans une estampe, cherchent préférentiellement à tout, le dessein & la disposition du sujet; mais elle ne remplissoit point tout l'objet qu'on s'étoit proposé. C'étoit principalement pour l'éducation de la jeunesse des deux sexes qu'on avoit entrepris cet ouvrage. Il falloit donc attacher ces jeunes gens par les yeux. Des traits nuds, qui suffisoient aux yeux des Artistes, prononçoient trop faiblement les sujets, ou n'étoient point assez attrayans pour les jeunes gens qui veulent être frappés par la couleur & les ombres. Ainsi l'on commença à l'Exode, le second des livres de Moïse, à jeter des ombres & à drapper les figures. On fit plus; on retoucha les planches de la Ge

168 MERCURE DE FRANCE.

nèse qui furent ombrées, comme celles de l'Exode, & tout l'ouvrage devint uniforme.

C'est en cet état que les premiers volumes furent présentés à feu Monseigneur le Duc de Bourgogne. Ce Prince permit qu'on lui dédiât l'ouvrage, & il fut jugé digne d'être mis entre ses mains, ainsi qu'en celles des Princes, ses frères.

M. l'Abbé *Aubert* ayant abandonné cet ouvrage après le Genèse, l'Auteur de l'Affiche de Province l'a continué jusqu'à la fin.

Comme une entreprise de cette nature entraînoit beaucoup de dépense, l'ouvrage avoit d'abord été proposé par souscription, & les souscripteurs s'étoient présentés en foule : aussi l'exécution des premiers volumes fut-elle rapide. Mais en 1762 plusieurs voyages où des affaires de famille engagèrent le sieur *le Maire*, & qui l'obligèrent par la suite de céder son privilège à ses associés, ralentirent beaucoup l'ouvrage ; il souffrit même une interruption assez longue, jusqu'au moment où M. *le Bas*, Graveur du Roi, se chargea de le faire finir.

Les Ecrivains périodiques, en rendant compte de ses progrès, ont fait remarquer dans le temps combien cet ouvrage avoit gagné

gagné entre les mains de *M. le Bas*, soit pour le choix des compositions, soit du côté de la gravure qui a été beaucoup plus soignée. Cependant l'augmentation du travail, & par conséquent de la dépense, n'a point fait augmenter le prix des souscriptions.

Enfin on est venu à bout de compléter l'histoire sacrée & de la porter jusqu'aux actes des Apôtres. Cette partie forme maintenant quatre volumes qui contiennent 632 sujets.

L'histoire poétique, commencée en 1761 sur le même plan que l'histoire sacrée, est pareillement achevée & composée de deux volumes, contenant 223 sujets.

Les souscripteurs sont donc avertis de faire incessamment retirer les suites ou les cahiers qui leur manquent.

Le prix de l'ouvrage complet, pour ceux qui n'ont pas souscrit, est fixé à 75 livres 10 sols. Il se vend ou par corps entier, comprenant l'histoire sacrée & l'histoire poétique ; ou ces deux parties séparément l'une de l'autre, c'est-à-dire, l'histoire sacrée à part, ainsi que la fable ; ou par volume de chaque matière ; ou par cahier de 20 sujets, au plus : mais non par sujets détachés.

Les Libraires de province, les Libraires
Vol. I. H

170 MERCURE DE FRANCE.

étrangers, & généralement toutes les personnes qui desireront acquérir, en tout ou en partie, cet ouvrage, s'adresseront directement à Mlle *le Maire* & associés, rue Saint André-des-Arts, vis-à-vis la rue Gît-le-cœur, & chez M. *Lebas*, Graveur du Cabinet du Roi, rue de la Harpe, à Paris; & ils sont priés d'affranchir leurs lettres.

M. *Aliamet*, Graveur du Roi, vient de mettre au jour une grande & magnifique estampe, intitulée : *l'ancien port de Gènes*, gravée d'après l'un des meilleurs & des plus beaux tableaux de *Berghem*, actuellement dans le cabinet de M. *Miotte de Ravanne*, Grand-Maître des Eaux & Forêts d'Orléans, à qui cette même estampe est dédiée. Rien n'est plus gracieux que ce tableau, dont la composition est du plus grand effet, & les différentes beautés qu'il rassemble ne pouvoient être mieux rendues que par un artiste déjà célèbre, & dont le burin unit les grâces à la vigueur requise dans les sujets de cette espèce. Le prix de cette estampe est de 12 liv. On la trouve chez l'Auteur, rue des Mathurins, vis-à-vis celle des Maçons.

Le Portrait de M. *Jean-Jacques Rousseau*, dessiné à Neuf-Châtel en 1765, gravé par

A V R I L 1766. 171

J. B. Michel, se vend à Paris, chez *Auvray*, rue Saint Jacques, vis-à-vis Saint Yves. Cette estampe, de bonne main, est de même format que celle de *M. de Voltaire*, annoncée dans le premier volume de Janvier, & nous paroît avoir de quoi plaire aux connoisseurs autant que la première.

TÊTES de différens caractères, dédiées à *M. J. G. Wille*, Graveur ordinaire du Roi, par son ami *M. Greuze*, chez qui elles se vendent, rue de Sorbonne, la première porte-cochère à gauche en entrant par la rue des Mathurins : prix 2 liv. On ne peut qu'inviter *M. Greuze* à nous donner la suite d'un aussi précieux recueil.

Le sieur *Gaillard*, Graveur, vient de mettre en vente une estampe d'après *M. Schenau* : c'est un vieillard qui médite sur une lecture pieuse ; ce sujet est éclairé par une croisée, ce qui produit un effet très-piquant, joint au fini & au bon goût du burin de l'Artiste qui a rendu cette estampe des plus agréables. Elle a pour titre *la méditation*, & doit servir de pendant au *retour sur soi-même*, appartenant à *M. Lempereur*. Cette nouvelle estampe se vend à Paris, chez l'Auteur, rue Saint Jacques.

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

au-dessus des Jacobins, entre un Perruquier & une Lingère.

CARTE générale de la Géorgie & de l'Armenie, dessinée à Pétersbourg en 1738, d'après les cartes, mémoires, mesures & observations des gens du pays ; traduite du géorgien en françois par le Secrétaire du Roi de Géorgie ; publiée en 1766, par *M. Joseph-Nicolas de Lisle*, Doyen des Professeurs Royaux & de l'Académie Royale des Sciences, premier Astronome-Géographe de la Marine, sous les auspices de *M. le Duc de Choiseul*, Ministre & Secrétaire d'Etat. A Paris, chez *Lattré*, Graveur, rue Saint Jacques, près la fontaine Saint Severin, à la ville de Bordeaux ; avec privilège du Roi : une grande feuille d'atlas.

Cette carte, qui représente dans le plus grand détail tous les pays renfermés entre la Mer Caspienne & la Mer Noire, est la première & comme la carte générale d'un atlas de Géorgie & d'Armenie qui est composé de plusieurs autres cartes particulières. Cet atlas a été fait dans le pays même, & en langue géorgienne, mais dressée par des personnes instruites, en sorte qu'il n'est pas nécessaire de le retravailler pour le publier. *M. de Lisle* étant en Russie, a fait

faire de ce beau recueil une copie accompagnée des noms traduits en françois & l'a apportée en France. C'est la carte générale qu'il donne aujourd'hui au public. On sent aisément de quel prix doit être une carte de ces pays, que nous connoissons si peu, & combien il seroit utile d'en publier la suite, ce qui est d'autant plus facile, que l'ouvrage est entièrement fait, & qu'il ne s'agit que de le graver. Toute cette partie, renfermée entre les deux mers, a été le passage & l'asyle des Barbares, qui, de tous temps, & particulièrement sous les Romains, ont fait des courses du côté de l'Asie Mineure, de la Syrie, de la Perse, & le séjour en partie de ceux qui sont venus en Hongrie & de là dans le reste de l'Europe. Il est important pour l'histoire ancienne de connoître exactement le local actuel, afin de retrouver, dans des immenses chaînes, les passages que des anciens ont connus sous le nom de *Pyle*; tels étoient les *Pyle Sarmatica*, les *Pyle Caucasia*, *Pyle Albania*, & d'autres qui étoient les seuls endroits par lesquels on pouvoit pénétrer du Nord dans le Midi; on est étonné de retrouver encore dans des vallées que forment ces montagnes, des peuples nommés *Avars*, qui sont des restes de ceux qui sous le même nom pénétrèrent en

174 MERCURE DE FRANCE.

Hongrie. On y rencontre aussi des *Khitans*, peuples venus du fond de l'Asie, & qui, après avoir fait le tour de la Mer Caspienne, se sont retirés vers Kaïchgar ; une peuplade de cette nation est restée au-dessus de Derbend. Cette carte nous paroît donc un morceau très-intéressant pour la géographie & pour l'histoire ; elle a l'avantage d'être originale, d'avoir été composée par des gens du pays, qu'aucun système n'a dirigés dans leurs recherches géographiques, & qui donnent la description du local tel qu'il leur étoit connu ; enfin de représenter une contrée peu fréquentée par les voyageurs. Il n'y avoit que des Géographes Géorgiens & Arméniens, guidés par des Astronomes Russes, qui aient été en état de nous donner tous les détails que nous trouvons sur cette carte : on peut la regarder en général comme suffisante. Les cartes particulières qui sont sur un plus grand point ne nous offrent en plusieurs endroits que de vastes chaînes de montagnes & de forêts inhabitées. Malgré cette sécheresse de quelques-unes, nous regrettons cependant qu'elles ne soient pas publiées, & nous exhortons M. de Lisle à en donner une édition, comme il semble l'avoir projeté, & le public ne sauroit trop encourager le sieur *Lattré* à entrepren-

dre cette gravure. Les cartes font si parfaitement dessinées qu'il ne s'agit que de les copier ; il ne seroit même pas à propos qu'on voulût y faire des corrections. Il convient de les publier dans l'état où elles sont, afin qu'elles conservent leur avantage d'être originales. On y joint le plan de Tiflis par les mêmes Auteurs avec une description. Prix 2 liv. 10 sols.

M U S I Q U E.

TRIO pour deux violons & basse ; ouvrage posthume de M. *le Clair* l'aîné. Prix 2 liv. 8 sols. A Paris, chez Madame la veuve *le Clair*, rue de Four Saint Germain, dans la maison de M. *Chavagnac*, Maître Maçon-Entrepreneur, & aux adresses ordinaires de musique. A Lyon chez M. *Castaud*, place de la Comédie.

L'*Hymen* couronné par l'Amour, cantarille à voix seule, avec accompagnement de hautbois, violon & basse ; dédiée à Madame la Marquise de *Beauffan*, par M. *Dard*, ordinaire de la musique du Roi, & de l'Académie Royale de Musique. Prix 1 liv. 16 sols.

Cette cantarille, bien faite & d'un chant

H iv

176 MERCURE DE FRANCE.

gracieux, se trouve chez l'Auteur, rue Saint Honoré, la porte cochère vis-à-vis la rue du Four, & aux adresses ordinaires.

Sei quartetti, par flauto, violino è violoncello, intitulati *Dialogo musicale*, composti da *Giuseppe Toeschi*, virtuoso di Camera e Maestro di Concerto di S. A. S. l'Elettore Palatino. Mis au jour par M. *Venier*, seul éditeur dudit ouvrage. La partie de la flute pourra s'exécuter avec un violon ou hautbois. Les deux premiers pourront s'exécuter à grande symphonie. Œuvre V. Prix 9 liv. A Paris, chez M. *Venier*, éditeur de plusieurs ouvrages de musique, à l'entrée de la rue Saint Thomas du Louvre, vis-à-vis le château d'eau, & aux adresses ordinaires; & à Lyon, aux adresses ordinaires.

Sei trio par due violini e basso. Composti dall Signor *Melchior Chiesa*, Maestro di Capella della Cita di Milano, nuovamente stampa a spese di *G. B. Venier*. Opera I. Prix 6 l. La partie du premier violon pourra s'exécuter avec un hautbois ou une flute. La basse est régulièrement chiffrée pour la commodité des personnes qui apprennent l'accompagnement. Voyez le second Œuvre du même Auteur, qui paroîtra le 15 Avril prochain. A Paris, chez

M. *Venier*, éditeur de plusieurs ouvrages de musique, à l'adresse énoncée dans le précédent article.

LE sieur *Lamoninary*, qui s'est déjà fait connoître avantageusement par plusieurs ouvrages de musique de sa composition, pour violon & basse, vient de mettre au jour une nouvelle production, dédiée à M. le Marquis *de Cernay*, Lieutenant Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Gouverneur du Quesnoy. Ce nouvel ouvrage consiste en six quatuors en symphonie pour deux violons, alto violoncello obligé & organo; œuvre quatrième, gravée par Madame Oger. Prix 12 liv. & se vend à Paris, aux adresses ordinaires de musique, & à Valenciennes chez l'Auteur.



A R T I C L E V.
S P E C T A C L E S.

O P É R A.

ON a continué *Thésée*, jusqu'à la clôture, les trois jours ordinaires de la semaine.

On a donné pour les Acteurs trois représentations d'*Armide*, les Mercredi, 26 Février, 5 & 12 Mars, & une autre représentation du même Opéra pour le compte de l'Académie, le Samedi 15, jour de la clôture des théâtres de Paris.

C'est le grand rôle de cet Opéra, qui doit être regardé comme l'époque des progrès sensibles de Mlle DUBOIS dans l'art du chant & de l'action dramatique. Nous l'avons remarqué avec éloge, dans ce Journal, lorsqu'*Armide* étoit au théâtre. Nous rendons avec plaisir à Mlle DUBOIS une nouvelle justice en disant que dans ces trois représentations de reprise elle a été encore fort supérieure à ce qu'elle étoit lorsqu'elle mérita dans ce rôle les applaudissemens du public, dont nous avons fait mention. Ce

rôle, le plus considérable de ce théâtre & le plus rempli de tous les grands mouvemens de l'âme, vient d'être rendu par elle avec la perfection qu'on peut désirer, dans une infinité de traits les plus importans pour la justesse & l'énergie de l'expression.

Qu'il nous soit permis à ce sujet d'exposer quelques réflexions.

Ce sont, sans aucun doute, les grands rôles qui font les grands acteurs sur tous les théâtres. La plus excellente théorie & les leçons des plus grands maîtres ne peuvent suppléer à cet utile pratique. C'est donc à tort que l'on a murmuré contre la médiocrité avec laquelle on a vu quelquefois rendre certains rôles des Opéra de l'ancien genre. Le cri de la jeunesse s'est élevé contre ce genre (peut-être malgré un sentiment naturel que l'on se cache à soi-même). On avoit trop cédé pendant quelques temps, dans les nouveautés que l'on offroit au spectateur, à ce goût pour les poèmes en *découpures* & pour la musique en épigrammes.

Ce théâtre s'est trouvé successivement occupé par *Pirame*, par *Proserpine*, *Dardanus*, *Iphigénie*, *Castor & Pollux*, *Armidé*, *Hipermnestre* (que nous ne craignons point de mettre au rang des meilleurs drames lyriques), en dernier lieu par

Thésée, quelques autres peut-être qui échappent à notre mémoire. Ces ouvrages ont contribué à développer des talens qu'on auroit ignorés, à en former qui commencent à paroître avec espoir, & à confirmer ceux que la nature dirigeoit elle-même à l'action & au sentiment propres à l'art théâtral. Si le genre opposé à ces sortes de drames prend une telle supériorité qu'il contraigne à bannir l'intérêt de la scène lyrique, que l'on s'y contente alors de voix agréables & de chanteurs adroits, mais que l'on n'y demande plus d'acteurs, cela seroit trop inconséquent.

Une autre conséquence du même principe se présente ici naturellement. S'il est vrai, comme on ne peut le contester, que les seuls rôles du grand genre peuvent former des acteurs pour ce théâtre, très-injustement se plaindroient & s'affligeroient les nouveaux sujets qui n'ont pas core eu ni le temps ni les occasions d'acquérir une expérience suffisante, lorsque nous marquons quelques distinctions entre eux & ceux qui sont déjà consommés dans cette pratique. Peuvent-ils regarder ces distinctions comme des censures ? Elles ne doivent, au contraire, qu'allumer & soutenir leur desir & leurs efforts pour s'avancer dans une carrière, où la nature seconde

avec prédilection quelques sujets, mais où il n'appartient qu'au temps & à l'exercice de donner la perfection. Ces sortes de remarques, dans le compte que rend un Journal de théâtres, sont indispensables pour l'exactitude de la vérité ; elles n'ont jamais rien d'humiliant pour ceux qui en sont les objets, au lieu qu'il pourroit l'être pour nous de ne les pas faire. Sur quoi seroit donc fondé le reproche ?

Nous ne pouvons terminer cet article sans applaudir avec tout le public à la constante assiduité de Mlle DUBOIS, dans un service laborieux & fatiguant, sans distinction des jours marqués par le plus ou le moins d'affluence des spectateurs. Elle avoit soutenu sans interruption le rôle d'*Armide*, jusqu'au dernier jour, tant que cet Opéra a été sur la scène. Elle vient de le joindre pendant les trois dernières semaines à celui de *Médée*, qu'elle n'avoit pas quitté un seul jour. On connoît la force & l'étendue de ces deux rôles. Si les avantages d'une bonne constitution ont part au mérite de cet effort, on n'en doit pas moins d'éloge au zèle qui en fait cet usage. Cette Actrice, indépendamment de la bienveillance que le public doit à son travail, en a recueilli le fruit par les

282 MERCURE DE FRANCE.

progrès auxquels un perpétuel exercice l'a conduite.

On a donné les Jeudis, jusqu'à la clôture, les deux premiers actes *des Fêtes de l'Hymen avec le Devin du Village*, dans lequel Mlle DURANCI a continué de jouer assez assiduellement : souvent même il est arrivé que la *Colette* des Jeudis disputoit de mérite & d'applaudissemens à la Princesse *Eglé*, comblée de suffrages les autres jours de la semaine, lorsque cette Actrice doubloit ce rôle dans *Thésée*.

Mlle DUPONT a débuté le Jeudi 6 Mars, par un air détaché. Cette voix, l'une des plus fortes des voix du second ordre en volume, est d'une qualité de son très-agréable. Cette Débutante, qui a continué de chanter deux autres jours d'Opéra, malgré le trouble & tout ce que dérober une extrême crainte, a fait remarquer un talent déjà formé pour le chant, les plus agréables cadences, &c. Elle a été fort applaudie, & tous ceux qui l'ont entendue se sont réunis pour lui accorder leurs suffrages, moins fondés encore sur l'espoir que donne ce Sujet que sur ce que l'on a déjà jugé de son mérite actuel.

On doit donner, l'un des premiers jours de l'ouverture, *la Reine de Golconde*,

A V R I L 1766. 185

Ballet héroïque en trois actes. La réputation & les succès des Auteurs du poëme & de la musique, sur d'autres scènes (1), donnent naturellement la plus vive curiosité de voir cet ouvrage sur le théâtre de l'Opéra ; leurs talens en promettent la satisfaction la plus complete.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE *Philosophe sans le sçavoir* a été retiré après la vingt-huitième représentation, avec l'espoir, de la part des spectateurs, de revoir souvent sur le théâtre ce drame, toujours plus intéressant & toujours plus admiré à mesure qu'on le connoît davantage (2).

Des circonstances ayant empêché de donner la tragédie de *Barnevelt*, tragédie nouvelle qui avoit été annoncée & répétée, on donna le lundi 3 Mars la première

(1) M. M. SEDAINÉ & MONCIGNY.

(2) Cette Comédie est imprimée avec des variations à la fin que des considérations avoient fait supprimer ou changer par l'Auteur dans le corps de la Pièce. Elle se vend à Paris, chez CLAUDE HÉRISANT, rue Neuve-Notre-Dame. Prix 30 sols.

représentation de *Gustave Vasa*, tragédie nouvelle de M. DE LA HARPE. Les deux premiers actes de ce poëme & une partie du troisieme furent très-bien reçus & fort applaudis, spécialement le premier & une grande partie du second, dans lesquels on trouva de grandes beautés, & une fort bonne manière d'exposer & d'écrire le drame tragique. Les autres actes n'eurent pas le même succès, & la pièce a été retirée après cette unique représentation.

Quoique le titre & le héros de cette tragédie soient les mêmes que dans celle de M. PIRON, que l'on reverra toujours avec plaisir sur le théâtre, les circonstances du sujet, l'action & les situations étoient différentes. L'Auteur du nouveau *Gustave* paroissoit s'être plus approché de la manière dont avoit pris ce sujet l'Auteur Anglois, dont nous avons recommandé il y a quelque tems la lecture dans une fort bonne traduction françoise de M. DU CLAIRON, qui se trouve à Paris, chez *Sebastien Jorry*, vis-à-vis la Comédie Françoise, & chez la veuve *Duchefne*, rue Saint Jacques.

On a donné depuis, jusqu'à la clôture, plusieurs tragédies de RACINE & de M. de VOLTAIRE, du nombre de celles qui forment le fond de ce théâtre. La débu-

A V R I L 1766. 185

rante, nièce de la Demoiselle LA MOTTE, dont nous avons parlé dans les Mercurès précédens, après avoir terminé son début avec succès par *Alzire*, a joué dans ces tragédies dont cette pièce de M. de Voltaire étoit du nombre.

C'est par cette même pièce que l'on a fermé le théâtre le samedi 15 Mars.

Après la tragédie M. BELLECOUR prononça avec autant de grâces que de bien-séance le compliment suivant.

C O M P L I M E N T.

M E S S I E U R S,

Il n'est aucun de nous qui ne désirât vous donner particulièrement des preuves de sa reconnoissance. L'usage veut qu'un seul soit chargé de vous assurer pour tous les autres combien cette reconnoissance est sincère; aujourd'hui, Messieurs, j'ai cet honneur, c'est un instant bien flatteur pour moi.

Que ne puis-je vous peindre le sentiment qui nous anime! Un discours éloquent ne vaut pas le langage du cœur. N'attendez donc de nous que des remerciemens aussi simples que vrais.

Notre objet, Messieurs, en vous rendant grâce

186 MERCURE DE FRANCE.

des bontés dont vous nous avez comblés , des applaudissemens dont vous avez honoré les talens des Acteurs que vous aimez , de l'indulgence que vous avez accordée à ceux qui n'ont encore que des dispositions & beaucoup d'envie de vous être agréables. Notre objet , dis-je , est de vous témoigner à quel point nous y sommes sensibles , & de vous engager à nous continuer toujours votre bienveillance. Nous allons employer le temps de la clôture de notre théâtre , à chercher les moyens de mériter vos suffrages ; si nous y parvenons , nous nous croirons parfaitement heureux.

Veillez donc , Messieurs , être bien persuadés de notre zèle , du desir que nous avons d'acquérir des talens dignes du public le plus éclairé , du plaisir que nous ressentons quand nous sommes sûrs que nos efforts ont pu vous plaire , & sur-tout de notre bonheur, si vous daignez recevoir favorablement les assurances de notre attachement & de notre profond respect.



COMÉDIE ITALIENNE.

LA Bergère des Alpes, pastorale mêlée d'ariettes, en trois actes, que nous avons annoncée dans le précédent *Mercur*, a été suspendue après la sixième représentation. Comme cette pièce a été imprimée, (1) comme nous avons déjà donné un extrait de *la Bergère des Alpes* du théâtre françois, & que le sujet en est universellement connu, nous croyons ne devoir que tracer les points principaux qui distinguent le plan & la marche de cette pastorale, d'avec la pièce du même titre dont nous avons déjà rendu compte.

M. MARMONTEL fait arriver le jeune *Fonrose* dans la vallée en habit de ville, & emploie la première scène à faire entre lui & *Guillot* (payfan berger) le marché de son habit, de son troupeau, & de sa cabane.

Adelaïde vient, suivant son usage, nourrir sa douleur & son amour auprès du tombeau de son époux. Elle est interrom-

(1) Chez MERLIN, Libraire, rue de la Harpe. Une fort jolie estampe de M. GRAVELOT orne le frontispice de cette édition. Prix 30 sols.

puë par *Jeannette* payfanne , qui vient fe plaindre de la négligence & du mépris de *Guillot* depuis qu'il est devenu riche. Ceci est une épifode que *M. Marmontel* a ajoutée. *Adelaïde* en appercevant de loin un berger qui conduit un troupeau , fe retire. Ce berger est *Fonrose* qui vient faire l'essai de fon travestissement : il se cache derrière un buiffon , d'où il fait entendre son hautbois , dans les repos d'un monologue d' *Adelaïde* , qui est revenue en cet endroit , s'y croyant feule. *Fonrose* arrive pour délivrer la bonne femme *Renette* du poids d'un fagot fort lourd sous lequel cette vieille étoit accablée. C'est cette moitié du couple respectable de vieillards , chez lesquels sert *Adelaïde* , & qui la regardent comme leur fille. *Fonrose* ne borne pas ses bons offices à ce premier service ; il court porter la bourée à la chaumière de *Renette*. Pendant cette courte absence de *Fonrose* , la bonne femme demande à la bergère si elle connoît ce berger , dont l'air & la bonne volonté l'intéressent. *Renette* , s'attendrissant sur le sort de la bergère , voudroit la disposer à un mariage pour lui assurer un établissement ; mais *Adelaïde* se refuse à cette idée.

Fonrose revient précipitamment auprès

de la Bergère que *Renette* a laissée seule. Elle le remercie du service qu'il vient de rendre à la bonne mère. Elle l'interroge sur son état, qu'elle soupçonne fort supérieur à celui de berger. *Fonrose* s'en défend, interroge à son tour la Bergère, qu'il achève de prévenir & d'intéresser, en disant qu'il a aussi des malheurs. Convention mutuelle de se consoler en pleurant ensemble ; rendez-vous au lendemain dès l'aurore au même lieu, pour se confier leurs douleurs & les causes de leurs larmes.

Le second acte se passe dans l'intérieur de la cabane de *Renette* & de *Blaise*.

Ces deux bonnes gens s'entretiennent du souvenir agréable de leurs anciennes amours & de leur mariage. Leur affection pour la Bergère leur fait désirer de voir par elle renouveler chez eux cette cérémonie. Elle ramène ses moutons. Revenus tous trois, ils se parlent avec une amitié si tendre, qu'il est impossible de ne pas être touché. *Adelaïde* fait ici l'éloge des plaisirs champêtres.

Un domestique de M. & de Mde *Fonrose* vient annoncer leur arrivée aux bons vieillards, en même temps la fuite de leur fils. Leurs gens ont rencontré *Guillot* revêtu des habits de leur jeune maître ; ils l'amènent à ses parens désolés. On le soupçonne

de tenir ce vêtement de quelque voleur qui en aura dépouillé le jeune homme. *Guillot* proteste qu'il provient d'un marché que lui a fait faire malgré lui un jeune homme dont il donne le signalement. *Jeannette* vient généreusement déposer de l'innocence & de l'honneur de *Guillot*, son ingrat amant. On prend confiance en ce *Garçon*. Il dit que le jeune homme que l'on cherche est dans sa cabane, dont il se croit fort heureux d'être le propriétaire. Tout s'éclaircit entre *Adelaïde*, les deux vieilles gens & M. & Mde *Fonrose*. On devient certain que ce *Berger*, qui joue si bien du hautbois, est le jeune *Fonrose*, & que c'est l'amour qu'il a conçu pour *Adelaïde*, sur le récit de ses charmes & de ses vertus, qui lui a fait faire cette singulière démarche.

Dans le troisième acte la scène se retrouve au même endroit où elle étoit au premier.

Le jeune *Fonrose* ignore encore l'arrivée de ses parens, & qu'il est découvert; il vient le premier au rendez-vous.

Nous passerons rapidement sur quelques scènes entre *Jeannette* & *Guillot* pour leur raccommodement comme entre ce dernier & *Fonrose*, auquel le bon *Guillot* veut rendre son habit pour reprendre le sien. Il est piqué d'avoir été pris pour un voleur. *Adelaïde*

cependant adoucit son chagrin & parvient à se débarrasser de lui. Dès qu'elle est seule avec le jeune *Fonrose*, elle lui révèle ses malheurs, & le sort funeste de son amour avec *Dorestan*, dont elle lui montre le tombeau. Elle exige, pour prix de sa confiance, l'aveu du jeune homme sur sa condition & sur ses sentimens. Alarmé de ce qu'il vient d'apprendre de ceux d'*Adelaïde*, il résiste quelque temps à se déclarer, mais il cède à ses instances, & plus encore au plaisir de parler de sa passion toute malheureuse qu'elle doit être. *Adelaïde* lui fait des remontrances touchantes sur son égarement, & l'exhorte à la fuir. Les parens de *Fonrose* & tous les Acteurs de la Pièce entrent sur la scène. *Fonrose*, aux genoux de son père, implore le pardon de sa faute, mais il déclare à sa mère ne pouvoir vivre sans *Adelaïde*. C'est par lui que M. & Mde *Fonrose* sont instruits de l'état d'*Adelaïde*, du nom de l'époux qu'elle pleure. Ils connoissent l'un & l'autre la famille & la qualité d'*Adelaïde*. Le père de *Fonrose* en prend un nouveau motif pour exhorter son fils à respecter la douleur de cette veuve & pour perdre le vain espoir de la posséder. Le jeune homme veut se jeter sur le tombeau de *Dorestan*, il tombe évanoui entre les bras de son père.

Mde *Fonrose* se joint aux prières de ce père effrayé, pour demander à *Adelaïde* la vie de leur fils qu'elle seule peut leur rendre. Malgré les liens de son cœur, malgré la constante résolution de son amour & de sa douleur, la sensible *Adelaïde* ne peut se résoudre à porter la mort & le désespoir dans le sein d'une famille dont elle avoit reçu tant de preuves d'une tendre amitié sous la forme d'une simple Bergère. Elle consent à les suivre à Turin. A ces mots d'*Adelaïde*, *Fonrose*, revient au jour. Le père, la mère, *Blaise*, *Jeannette*, *Guillot* & *Renette*, que l'on promet de gratifier & de marier ensemble, tous les personnages du drame, excepté *Adelaïde*, expriment leur joie & leur plaisir.

Si l'on veut jeter les yeux sur l'extrait que nous avons donné de la pièce du même titre par M. DESFONTAINES, on connoîtra en quoi diffère le tour du sujet & le plan des deux ouvrages.

M. MARMONTEL a voulu annoblir le genre du drame en ariettes; c'est ce qu'on ne pourra se refuser de voir en lisant cette pièce, l'une de celles de cette espèce, dont la lecture plaira le plus aux amateurs de la poésie. On doit applaudir sans doute à un projet dont le but est de ramener le génie national à un goût honnête & délicat,

licat, génie national par la voie même qui l'avoit égaré : mais après avoir lu avec plaisir la versification de *la Bergère des Alpes*, on regrettera que les grâces de ces détails n'ayent pas été employées au profit de l'intérêt & du sentiment, dans un dialogue suivi & naturel. Pour qui sera-t-il jamais vraisemblable, conséquemment intéressant, que des personnages, affectés des mouvemens les plus sensibles & souvent les plus subits, agissent & s'entretiennent par ariettes & par romances ?

Nous sommes fâchés que les bornes de nos articles nous obligent à ne mettre sous les yeux de nos lecteurs qu'un si petit nombre de vers de M. MARMONTEL.

Fonrose fait ainsi la peinture des délices de la vie pastorale.

- » C'est dans les bois que l'amour prit naissance,
- » Il ne se plaît qu'à l'ombre des vergers ;
- » Et les plaisirs, enfans de l'innocence,
- » Ne sont connus que des simples Bergers.
- » De l'âge d'or vos beaux jours sont l'image,
- » C'est sa candeur qui règne dans vos jeux.
- » De tous les biens un seul vous dédommage.
- » Savoir aimer c'est savoir être heureux.
- » C'est dans les bois, &c.

194 MERCURE DE FRANCE.

Adelaïde près du tombeau de son époux
s'entretient de sa douleur :

- » Ma douleur semble se répandre
- » Sur tous les objets que je vois.
- » Le Zéphir gémit dans les bois ,
- » L'écho n'y répond à ma voix
- » Que par un son plaintif & tendre.
- » Les oiseaux mêlent à leur chant ,
- » Depuis qu'ils sont venus m'entendre ,
- » Je ne fais quoi de plus touchant.
- » Autour de moi je vois s'éteindre
- » L'éclat des plus brillantes fleurs ;
- » J'apprends aux ruisseaux à se plaindre ,
- » On dirait qu'ils roulent des pleurs , &c. &c.

Ariette chantée par FONROSE.

- » Qui la nature est la mère
- » Des Bergers comme des Rois.
- » N'a-t-elle pas quelquefois
- » Paré d'une main légère
- » La simple & timide Bergère ;
- » Comme l'objet de son choix ?

On trouvera à la fin de la pièce imprimée, la musique des deux airs de *Fonrose* dont nous venons de transcrire les paroles.

Nous conseillons, avec confiance, à nos lecteurs de se procurer, par l'édition

de la pièce , ce que nous sommes très-fâchés d'être forcés de leur soustraire.

On a repris les représentations de *Tom Jones* qui avoient été suspendues. Le Public a revu cet ouvrage avec tout l'empressement & toute la satisfaction que nous avions annoncés dans le *Mercur* précédent ; le nombre des représentations n'a fait que multiplier le nombre des spectateurs & des suffrages.

Mlle MANDEVILLE , de laquelle nous avons parlé précédemment , a non-seulement confirmé depuis , ce que nous en avions dit d'avantageux , mais le sentiment unanime du Public & des connoisseurs , a été au-dessus de l'éloge que nous avons fait de sa voix & de ses talens.

On a revu sur ce théâtre avec grand plaisir quelques représentations de la *Fée Urgelle* , & d'*Isabelle & Gertrude*. Cette dernière pièce , précédée de la onzième représentation de *Tom Jones* a fait la clôture du théâtre , le samedi 15 Mars. A la fin du spectacle on exécuta pour compliment le dialogue suivant , que nous rapporterons en entier.



COMPLIMENT, en dialogue mêlé d'ariettes,
pour la clôture du théâtre Italien, le
Samedi 15 Mars 1766.

PAR M. ANSEAUME.

A C T E U R S.

M M.	Mlles
<i>CAILLOT.</i>	<i>BERARD.</i>
<i>LA RUETTE,</i>	<i>LA RUETTE,</i>
<i>CLAIRVAL.</i>	<i>BEAUPRÉ.</i>
<i>DESBROSSES dans l'orchestre.</i>	

A P R' E S la dernière Pièce, l'orchestre joua en
ouverture l'air des Pèlerins de Saint Jacques avec
toute la prétention possible, & grande symphonie,

M, CLAIRVAL.

Qu'est-ce donc que cela ?

Mlle BERARD.

Ces Messieurs s'amuseznt apparemment,

Mlle BEAUPRÉ.

C'est quelque sérénade qu'ils répètent pour ce
soir.

M. CAILLOT.

Une sérénade de ce ton-là ? cela sera gai.

M. LA RUETTE.

Mettez-nous au fait, s'il vous plaît, Messieurs ; que signifie cette symphonie ?

M. DESBROSSES dans l'orchestre.

Parbleu, Messieurs, c'est une ouverture.

M. CLAIRVAL.

Une ouverture, à présent, quand le spectacle est fini ?

M. DESBROSSES.

Ma foi, Messieurs, accommodez-vous ; pourquoi l'avez-vous demandée ?

M. LA RUETTE.

Nous avons demandé cela !

M. DESBROSSES.

Ne semble-t-il pas que nous ne sachions ce que nous disons ? N'avons-nous pas nos parties où l'on a marqué en très-gros caractère : *APRES LA DERNIERE PIECE ON JOUERA L'AIR SUIVANT* ; & cet air suivant, c'est celui que nous venons de jouer. Tenez, Messieurs, si vous en doutez, le voilà.

M. CAILLOT.

Voyons : *OUVERTURE POUR LE COMPLIMENT*. C'est vrai, c'est vrai.

Mlle BERRARD.

Qu'est-ce que cette charge-là ?

M. CLAIRVAL.

Sans doute pour le compliment de clôture ; c'est aujourd'hui la clôture.

198 MERCURE DE FRANCE.

Mlle B E R R A R D.

Déjà ?

Mlle L A R U E T T E.

Hélas ! oui , Madame.

Mlle B E R R A R D.

Mais cette clôture-là vient bien souvent.

Mlle B E A U P R É.

Tous les ans. Il y a un an nous étions dans le même cas.

Mlle L A R U E T T E.

Cela n'est que trop vrai , ma chère Dame.

Mlle B E R R A R D.

Eh bien, si l'on m'en croyoit, on ne feroit point de compliment.

Mlle L A R U E T T E.

Pourquoi donc ?

Mlle B E R R A R D.

C'est que rien n'est si maussade que de dire toujours la même chose. . . .

M. C L A I R V A L *aux autres.*

Elle l'a dans la tête.

Mlle B E R R A R D.

Que vos complimens de clôture ressemblent à ceux du jour de l'an

Mlle B E A U P R É.

Qu'importe ?

A V R I L 1766. 199

Mlle B E R A R D.

Quand on en retrancheroit la moitié , il y en auroit encore les trois quarts de trop.

M. C L A I R V A L.

Oh , je vous demande pardon , c'est une tâche pénible à remplir si vous voulez , mais c'est la seule occasion que nous ayons naturellement de remercier le public de ses bontés , & nous sommes trop reconnoissans pour n'en pas profiter.

Mlle B E R A R D.

A la bome heure ; mais point de clôture & point de compliment , cela seroit beaucoup mieux.

M. C L A I R V A L.

Vous avez raison.

M. L A R U E T T E.

Oh ! allez-vous lui répondre sur tout ce qu'elle vous dira ? nous n'en finirons pas.

Mlle B E A U P R É.

N'abusons pas plus long-temps de la patience des spectateurs , & commençons.

Mlle B E R A R D.

Oui , oui , commencez & finissez comme vous pourrez , car pour moi je ne m'en mêle pas. (à part). C'est singulier ça ! dire qu'on est en train de bien aller , & puis tout d'un coup alte-là , faut s'arrêter.

M. L A R U E T T E.

Eh bien donc , qui est-ce qui commence ?

l iv

Mlle LA RUETTE.

C'est moi ; mais j'attends que Madame ait fait.

Mlle BERARD.

Moi ! oh que je ne vous gêne pas. Parlez, parlez.

Mlle LA RUETTE.

D'accord ; mais taisez-vous.

Mlle BERARD.

Eh je ne dis mot ; je vous écoute. Allons voyons donc , qu'est-ce que vous allez dire ? un petit couplet sans doute ?

Mlle LA RUETTE.

Madame. . . .

Mlle BERARD.

Eh bien ?

Mlle LA RUETTE.

Quand il vous plaira.

Mlle BERARD.

Oui , c'est bien dit , du silence.

M. LA RUETTE à l'orchestre.

Allons , Messieurs , le premier air.

Mlle BERARD.

Chut , chut , paix donc vous autres.

M. CLAIRVAL.

Eh , paix donc vous-même.

Mlle BERARD.

Oh moi , voilà qui est fini , je ne dis plus rien.

Duo.

Mlle B E R A R D.

Mes chers enfans,
Telle est la vie ;
Toujours la pluie
Amène le beau temps.
C'est chose sûre , chose cer-
taine ;
Il faut, il faut en convenir ,
La chose est sûre , la chose est
certaine ,
De tels adieux nous font bien
de la peine ,
Voilà , voilà comme le temps
amène
Et du bonheur
Et du malheur.
Voilà , voilà , &c.
C'est une loi sévère ,
Mais qu'y pouvons-nous faire ?
Je vous le dis , écoutez-moi ,
Nécessité n'a point de loi.
Voilà , voilà , &c.

Mlle L A R U E T T E.

Que les plaisirs passent bien
vite !
Que le moment où l'on vous
quitte
Cause en ces lieux de dé-
plaisir !
Notre cœur succombe à sa
peine ,
Dans les chagrins nous gé-
missons ,
Quand nous voyons
Rompre la chaîne
Des plaisirs dont nous jouis-
sons.
O fort funeste ! (bis)
Dans nos regrets
Quel bien nous reste ?
La mémoire de vos bien-
faits.

Mlle B E R A R D.

Est-ce-là tout ?

Mlle L A R U E T T E.

Comment voulez-vous que j'en dise davantage ?
vous m'interrompez à tout moment.

Mlle B E R A R D.

Point du tout. Ce sont de petites réflexions qui
me viennent naturellement à l'esprit.

M. C A I L L O T.

Gardez-les pour vous, vos réflexions, nous n'en
avons que faire.

202. MERCURE DE FRANCE.

M. CLAIRVAL.

Ce seroit demmage de ne les pas mettre au jour, car elles sont belles.

Mlle BERRARD.

Ma foi, sans vanité, elles valent bien tous vos lieux communs. Mais c'est qu'il y a des gens qui ne trouvent bien que ce qu'ils font.... Allons, à vous, Mlle BEAUPRÉ.

Mlle BEAUPRÉ.

Ah ! Madame, après vous,

Mlle BERRARD.

Non, je vous l'ai déjà dit ; je ne suis pour rien dans tout ceci, mon rôle est de vous écouter.

Mlle BEAUPRÉ.

Et de vous taire.

Mlle BERRARD.

Oui, oui, je vous le promets.

Mlle BEAUPRÉ.

Air : *Dans un verger Colinette.*

» Tout mortel a sûr la terre

» Un objet dans ses desirs :

» L'un, aux pieds de sa bergère

» Forme de tendres soupirs ;

» Dans les hasards de la guerre

» L'autre met tous les plaisirs.

» D'une inutile richesse

» L'avare fait son bonheur :

» Pour décorer sa noblesse

» Un grand cherche la faveur ;

↳ Chacun court avec vitesse

↳ Où le porte son ardeur.

↳ Le seul bien que j'envifage,

↳ Pour moi, se trouve en ces lieux :

↳ Quand le zèle qui m'engage

↳ Peut trouver grâce à vos yeux,

↳ Quand j'obtiens votre suffrage,

↳ Je vois combler tous mes vœux.

Mlle B E R A R D.

En avez-vous encore beaucoup ?

Mlle B E A U P R É.

Pourquoi ? est-ce que cela vous ennuye ?

Mlle B E R A R D.

Eh qui ne s'ennuieroit pas d'entendre trois couplets pour dire *chacun à ses plaisirs, les miens sont de vous plaire.*

M. L A R U E T T E.

Oh, que vous êtes fèvre !

Mlle B E R A R D.

Ne seroit-il pas plus simple de dire tout d'un coup ? *Messieurs, nous vous aimons bien, aimez-nous toujours de même, & nous serons contents.*

Mlle L A R U E T T E.

Eh bien, je m'en vais le dire.

Mlle B E R A R D.

C'est que moi je parle peu, voyez-vous, mais je pense.

Mlle L A R U E T T E.

Je m'en vais le dire.

I v j .

404 MERCURE DE FRANCE.

Air : *Ah ! que l'amour est chose jolie !*

- » Qu'un doux retour
- » Enchante un cœur tendre !
- » Sans ce retour
- » Peut-on prétendre
- » Plaisir en amour ?

- » Attentifs à vous plaire ,
- » Nous vous aimons sans détour ;
- » D'une ardeur aussi sincère
- » Rendez-nous amour pour amour.
- » Qu'un doux retour , &c.

- » Mesurez votre tendresse
- » Au zèle ardent qui nous presse :
- » Que rien n'en trouble le cours ,
- » Faisons durer toujours
- » De tels amours ;
- » Nous dirons sans cesse
- » Qu'un doux retour , &c.

(*A Mlle Berard*) Eh bien , Madame , êtes-vous contente ?

Mlle B E R A R D.

Comme ça ; l'intention est bonne , mais il y a trop de verbiage.

M. L A R U E T T E.

Madame n'aime pas qu'on anticipe sur ses droits.

Mlle B E R A R D.

On ne parle pas à vous , *M. la Ruette* , ne vous mêlez pas de ça : faites votre tâche seulement si vous pouvez.

M. LA RUBETTE.

Volontiers, & je brave votre courroux, qui
pis est.

Mlle BERRARD.

Ce que vous allez dire est donc bien beau !

M. LA RUBETTE.

Non, mais la simple vérité, la plus vive recon-
noissance en font tout le mérite ; au reste vous en
jugerez.

Air : Quand il fallut aller, &c.

- » Je suis toujours joyeux
- » Lorsque l'on me vient dire,
- » Le public à vos jeux
- » Daigne encore sourire ;
- » Ça me fait un plaisir
- » Que je n'y puis tenir.
- » Je sens dans mon délire
- » Mon cœur s'épanouir.
- » Ce plaisir enchanteur
- » Ranime mon ardeur,
- » Et je dis en moi-même,
- » Toujours pensant à vous,
- » Quand le public nous aime,
- » Que notre sort est doux !
- » Alors ç'a me fait prendre
- » Les moyens les plus vrais
- » Pour tâcher de vous rendre
- » Le prix de vos bienfaits.

Mlle BERARD.

Ah , voilà qui est bon , ça , mon ami , voilà qui est bon : ça ne dit ni trop ni trop peu. Qu'en dites-vous , M. Clairval ?

M. CLAIRVAL.

Je suis de votre sentiment.

Mlle BERARD.

Voilà qui vous ferme la bouche à vous.

M. CLAIRVAL.

Pourquoi donc ?

Mlle BERARD.

Que pourriez-vous dire de plus ?

M. CLAIRVAL.

Rien pour ce qui nous regarde , Madame ; tout ce que l'on a dit jusqu'à présent exprime , on ne peut pas mieux , les sentimens dont nous sommes tous pénétrés ; mais , selon moi , cela ne suffit pas , & je crois qu'il est à propos de rendre grâce au public , au nom de nos Auteurs , de l'accueil favorable qu'il a fait à leurs ouvrages.

Mlle BERARD.

Nos Auteurs ! nos Auteurs ont bien affaire-là.

M. CLAIRVAL.

Oui , Madame , nous faisons avec eux cause commune. Comme nous , ils ont besoin de l'indulgence du public , comme nous , ils sont animés du desir de lui plaire , & par cette raison ceux mêmes qui n'ont pas le bonheur de réussir sont plus à plaindre qu'à blâmer. (*Au Public*). Permettez-moi donc , Messieurs , de vous adresser leur hommage & de vous rappeler en peu de mots quelques-unes

des Pièces que vous avez honorées de vos suffrages pendant le cours de cette année.

Air : *Vaudeville du Petit-Maitre en Province.*

- » Dans le *Petit-Maitre en Province*,
- » Ce fat, monté sur de grands airs,
- » Qui voudroit, en tranchant du Prince,
- » Donner pour loix tous ses travers,
- » De maint élégant personnage
- » Vous avez reconnu l'image,
- » Et plus d'un spectateur a ri
- » De ce portrait fait d'après lui.

Air : *De sa modeste mère, &c.*

- » La naïve *Isabelle* (1),
- » Si novice en amour,
- » D'une grâce nouvelle
- » A paré ce séjour.
- » De la Muse sensible
- » Qui crayonne ses traits,
- » Votre goût infailible
- » Assure le succès.

Air : *A l'ombre de ce verd Bocage.*

- » De la plaintive *Adelaïde* (2)
- » Vous avez partagé les pleurs,
- » Et le sentiment qui la guide
- » A passé jusque dans vos cœurs.

(1) *Isabelle & Gertrude.*

(2) *La-Bergère des Alpes.*

208 MERCURE DE FRANCE.

» Souvent la tristesse a des charmes
» Que rien ne sauroit égaler ,
» Et l'on aime à verser des larmes
» Quand le plaisir les fait couler.

Air : *Lisette est faite pour Colin.*

» Sexe charmant , votre secret
» A la fin se révèle ,
» Et nous favons ce qui vous plaît ;
» Grâce à la *Fée Urgelle* ;
» Accordez-lui votre secours ,
» Sur vous elle se fonde :
» Ce qui plaît aux Dames toujours
» Doit plaire à tout le monde.

M. CAILLOT.

Un moment , l'amî , tu te fatiguerois. Laisse-moi , je t'en prie , parler à mon tour.

M. CLAIRVAL.

Eh non , non , je n'ai plus qu'une Pièce à citer.

M. CAILLOT.

Eh bien j'en rendrai compte.

M. CLAIRVAL.

Soit , je le veux bien.

M. CAILLOT.

Air du *Vaudeville de Tom Jones.*

» Rien ne résiste au desir de vous plaire ,
» Ce penchant a trop de pouvoir ;
» Par la critique un sage Auteur s'éclaire ,
» *Tom Jones* enfin nous le fait voir.

- » Il reparoit dans un jour favorable
- » Sous vos auspices bienfaisans.
- » Docile Auteur, juge équitable,
- » C'est le triomphe des talens.

C H Œ U R.

Parodie de celui de Tom Jones.

- » Tout le bonheur de notre vie
- » Est de mériter vos faveurs ;
- » Oui, c'est-là notre unique rôle,
- » C'est l'espérance de nos cœurs.

L'ingénieuse naïveté de ce compliment fut fort applaudie & méritoit de l'être. L'Auteur a très-heureusement faisi, non-seulement le caractère de talens de chacun de ces Acteurs, mais même les nuances qui en distinguent les manières & le langage dans la vie familière. Le vrai a des droits certains pour plaire dans toutes les circonstances.

Le couplet sur *la Fée Urgelle* ayant été généralement redemandé & applaudi, a donné lieu à celui-ci, adressé à Mlle FAVART.

Air : C'est le triomphe des talens. ,

- » Quand on élève un trophée à ta gloire
- » La vérité prête sa voix ;
- » Elle & le goût, au temple de mémoire,
- » Doivent placer qui suit leurs loix.

210 MERCURE DE FRANCE.

- » En captivant le public si frivole,
- » Qui les admire dans ton art,
- » Tu lui fais dire à chaque rôle,
- » C'est le triomphe de *Favart*.

Par M. GUERIN DE FRÉMICOURT.

Tous les théâtres de Paris ont été fermés le premier Mars à l'occasion du Service solennel de feu Mgr le DAUPHIN à Notre-Dame, & le 13 du même mois, à l'occasion de celui de l'Infant DOM PHILIPPE, Duc de Parme, de Plaisance, &c.

CONCERTS SPIRIEUELS.

Du Dimanche, 16 Mars.

LE premier Motet à grand chœur, *Diligam te Domine*, &c. par M. l'Abbé GOULET, ci-devant Maître de Musique de l'Eglise de Paris, a des beautés de composition qui furent applaudies. Mlle OLIVIER, voix délicate & un peu foible, mais d'une jolie qualité de son, chanta *Afferte*, Motet à voix seule. M. SECCHI, Ordinaire de la Musique de S. A. ELECTORALE DE BAVIERE exécuta un Concerto de sa composition. On applaudit à l'art, à l'adresse & au goût infini de l'exécution; mais on ne fut pas aussi agréablement affecté du genre de cette musique, apparemment trop savante pour nous: les gens de l'art y trouverent beaucoup de mérite. Il est singulier que presque chaque fois

que nous avons à parler du Concert, nous avons à rappeler ce sentiment universel qui répugne à la musique de difficulté, & qui aspire au chant agréable & phrasé. Les Symphonistes célèbres ne l'ignorent pas : il faut donc croire que le penchant qui les entraîne au genre contraire, est irrésistible, puisqu'ils ont si rarement égard au goût public. Nous ne devons pas dissimuler cependant que la chose devient aujourd'hui très-importante pour ce spectacle : il est intéressant de le soutenir ; il fait honneur à la nation par la quantité des talens célèbres de l'Europe qu'il rassemble ; il est de plus très-utile, en ce qu'il recueille avec honnêteté & fort agréablement, au défaut des autres spectacles, une certaine quantité de gens embarrassés de leur désœuvrement. Ne seroit-il donc pas ridiculement inconséquent que les plus habiles artistes, que les plus grands talens s'y fissent craindre au point d'en écarter entièrement le public ? Que l'on prenne les voix dans la société, que l'on les compte de bonne foi, on connoîtra si nous sommes fondés à ne plus rien ménager sur cet objet. **Mlle FEL** chanta un Motet à voix seule **M. CAPRON** exécuta un Concerto de violon, dans lequel il y avoit un air connu & chantant qui fut fort applaudi. Le Concert finit par *Domine au livi*, &c. Motet à grand chœur de **M. DAUVERGNE**, Surintendant de la Musique du Roi, dans lequel il y a de grands traits de composition, de grandes images, rendues avec énergie par des touches mâles, fortes & d'un bon goût.

Du Vendredi, 21 Mars.

Confitemini, &c. Motet à grand chœur de **M. l'Abbé GOULET**. *Exurgat*, &c. Motet à grand chœur de **LALANDE**. **M. SECQHI** exécuta un nou-

112 MERCURE DE FRANCE.

veau Concerto de hautbois de sa composition , qui lui mérita de nouveaux éloges de la part des connoisseurs. M. BERTHEAUME , élève de M. LÉMIÈRE , exécuta un Concerto de violon de M. GAVINIÉ , d'un genre fort agréable. Ce jeune Artiste , qui avoit déjà fait le plus grand plaisir l'année dernière , marque par ses progrès une application soutenue & les talens qui conduisent à la grande célébrité. Mlle ROZET chanta un Motet à voix seule. M. CAVAILLIER , de l'Académie Royale de Musique , débura par le Motet à voix seule , *Benedictus Dominus* , de MOURET , & fut accueilli très-favorablement.

Du Dimanche 23.

Domine audi vi , &c. Motet à grand chœur de M. DAUVERGNE. Le *Deus venerunt* de l'Abbé FANTON. Mlle AVENEUX , *Quemadmodum* , Motet à voix seule de M. MOURET. Mlle FEL un Motet à voix seule. M. SECQHI , un Concerto de hautbois. M. CAPRON exécuta un Concerto de violon , mêlé d'airs connus. Les applaudissemens de l'assemblée , qui étoit assez nombreuse , confirmèrent ce que nous avons insinué si souvent , & ce que nous venons de dire positivement. Dans les arts d'agrément , les succès marqués suivent bien plus souvent les grâces , qu'ils ne sont obtenus par les efforts de l'Artiste à vaincre les difficultés.

Du Lundi 24.

Ce Concert a été un des plus satisfaisans qu'on puisse entendre. Il a commencé par *Omnes gentes* , Motet à grand chœur de M. DAUVERGNE , vivement applaudi & fait pour l'être toujours. Ensuite Mlle BEAUVAIS , de l'Académie Royale de Musique , a débuté par *Usquequo* , Motet à voix seule de MOURET : elle a également étonné

& plu, par l'étendue & la qualité de sa voix, l'une des plus belles qu'on connoisse : le public l'a accueillie d'une manière aussi marquée que satisfaisante pour elle ; en un mot, les suffrages sont unanimes & bien propres à lui inspirer la plus vive émulation. M. SECQHI exécuta un Concerto de hautbois. Mlle AVENEUX & M. DURAND chantèrent *Cantemus Domino*, Motet à deux voix de MOURET, dans lequel ils firent grand plaisir, M. BALBASTRE exécuta, d'une façon très-brillante, l'*Ouverture de Pigmalion*, l'air charmant du troisième acte des Talens Lyriques, & celui qu'on nomme *les Sauvages* ; c'est dire combien il fut applaudi. Le Concert fut terminé par *Memento Domine David*, nouveau Motet à grand chœur de M. L'ABBÉ D'AUDIMONT, Maître de Musique de l'Eglise des Saints Innocens. Ce Motet, d'un genre agréable, fut fort goûté, & l'Auteur eut lieu d'être content de la manière dont le public le reçut.

Du Mardi 25.

Exaltabo te Domine, Motet à grand chœur de LALANDE. Le nouveau Motet de M. l'Abbé D'AUDIMONT, encore plus applaudi qu'il ne l'avoit été la veille, & qui a attiré à l'Auteur des applaudissemens personnels. Mlle ROZET, *Exultate Deo adjutori nostro*, Motet à voix seule, dont la composition & l'exécution ont également réussi. M. CAVAILLIER, *Benedictus Dominus*, où il a reçu de nouveaux encouragemens. M. JANNSON, une Sonate de violoncelle, fort savante, & cependant assez agréable pour être applaudie. M. BERTHEAUME, un nouveau Concerto de violon, où ses talens ont fait beaucoup de sensation.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le premier volume du Mercure du mois d'Avril 1766, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 29 Avril 1766.

GUIROY.

T A B L E D E S A R T I C L E S.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

A R T I C L E P R E M I E R.

S U I T E de la question : <i>Comment doit-on gouverner l'esprit & le cœur d'un enfant, &c.</i> Page 5	
SUR la mort du ROI DE POLOGNE, Duc de Lorraine & de Bar.	15
SUR le même sujet.	16
LES Académies, Poème.	<i>Ibid.</i>
EPÎTRE à Mlle <i>Durancy</i> , Actrice de l'Opéra.	21
ROZALIE, anecdote françoise.	22
ODE anacréontique.	40
EPÎTRE à <i>Amélie</i> .	42
LETTRÉ à M. de la <i>Platte</i> .	46
SUR le mariage du Comte <i>D. . . .</i>	49
SUR une convalescence.	51
LE Bouton de rose, à Mlle <i>Fanier</i> .	51
PORTRAIT de <i>Zéphis</i> .	54
ENIGMES.	54

A V R I L 1766. 215

LOGOGRYPHES.	55
L'AMOUR au village , Romance.	59

ARTICLE II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

RICHARDET , Poème en douze chants.	62
DICTIONNAIRE d'anecdotes , de traits singuliers & caractéristiques , &c.	71
SIÈNEI & Silli , ou la Bienfaisance & la Reconnaissance , &c.	77
ANNONCES de livres.	89
LETTRE à M. de la Place , au sujet d'une Epître à Mlle Clairon.	123
LETTRE à M. de la Place , Auteur du Mercure.	124
LETTRE de M. Marin , Censeur Royal & de la Police , à M. de la Place , Auteur du Mercure.	126

ARTICLE III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

A C A D É M I E S.

SUJET du Prix de l'Académie des Sciences , Arts & Belles-Lettres de Dijon.	128
SUJETS proposés par l'Académie Royale des Sciences & Beaux Arts établie à Pau.	130

M É D E C I N E.

GOUTTE-PRATIQUE.	133
LETTRE écrite à M. Ray , Privilégié du Roi pour son Stomachique.	133

ARTICLE IV. BEAUX ARTS.

A R T S U T I L E S.

SUITE de la Lettre d'un Chirurgien de campagne à M. de la Place.	139
LETTRE d'un Médecin de province.	142
RÉPLIQUE de M. Thierry , Fabricant de Chapeaux , à la Lettre de M. l'Abbé Nollet.	146

219 MERCURE DE FRANCE.

ORFÈVRERIE.

LETTRE à l'Auteur du Mercure.	154
LETTRE de M. <i>Magallon</i> , Ministre chargé des Affaires de S. M. C. à la Cour de France.	159

MÉCHANIKES.

LETTRE de M. <i>Thillaye</i> , Pompier du Roi.	160
--	-----

ARTS AGRÉABLES.

GRAVURE. Les traits de l'histoire univer- selle, sacrée & profane.	166
MUSIQUE.	174

ARTICLE V. SPECTACLES DE PARIS.

OPÉRA.	178
COMÉDIE Française.	183
COMÉDIE Italienne.	187
CONCERTS Spirituels.	210

De l'Imprimerie de **LOUIS CELLOT**, rue
Dauphine.

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

AVRIL 1766.

SECOND VOLUME.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A P A R I S,

Chez } CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JORYY, vis-à-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti.
LUCHESENE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue Saint Jacques.
CELLOT, Imprimeur, rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols; mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant; que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols piece.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la Poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays

A ij

Étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la Poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebut,

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Le Nouveau Choix de Pièces tirées des Mercurès & autres journaux , par M. DE LA PLACE , se trouve aussi au Bureau du Mercure. Cette collection est composée de cent huit volumes. On en a fait une Table générale , par laquelle ce Recueil est terminé ; les Journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de pièces pour le continuer. Cette Table se vend séparément au même Bureau.



M E R C U R E
D E F R A N C E .
A V R I L 1766.

ARTICLE PREMIER.
PIECES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

*LE SIÈGE & LA PRISE DE RHODES par SOLI-
MAN II , Empereur des Turcs : discours pro-
noncé en présence du Pape CLEMENT VII , l'an
1523 , par THOMAS GUICHARD , Rhodien ,
Docteur ès Droits , Orateur de l'Illustrissime
Grand-Maitre de l'Ordre de Saint Jean de Jérusa-
salem , dit de Rhodes. Traduit du latin (1) sur
l'imprimé de Cologne , en Mars 1524 : 22 pages
in-12 , caractère italique.*

TRÈS-SAINTE PÈRE ,

CONVAINCU de mon insuffisance , &
cédant à de trop justes raisons , je n'aurois

(1) Cette traduction est du R. P. Charpentier ,

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

jamais osé me présenter à Votre Sainteté ni lui adresser la parole, ainsi qu'à l'auguste assemblée devant laquelle je suis chargé de faire entendre ma timide voix : persuadé que pour m'en acquitter avec quelque succès, je n'aurois dû y apporter rien moins qu'un génie solide & sublime, une érudition profonde, une éloquence & une diction pleines de force & de majesté ; que tout en un mot devoit y répondre à la dignité de mon sujet : je n'avois garde de m'attribuer cette supériorité de talens que je reconnois ne m'être ni naturels ni acquis ; & , loin d'aspirer à cette gloire , qui ne peut être que le prix d'un travail au-dessus de mes forces ; à la seule pensée d'en venir à l'essai & d'en faire une simple expérience ,

Augustin du Fauxbourg Saint Germain , Religieux recommandable par sa modestie & son goût pour les lettres & les arts : il l'a faite , à la sollicitation de M. *Jamet* le jeune , son ami , possesseur d'un exemplaire latin du discours de l'Orateur Rhodien qui nous l'a communiquée. Ce morceau est devenu rare , à cause sans doute de son peu d'étendue , & la connoissance en a échappé aux Ecrivains de l'histoire de Rhodes & de Malthe. C'est au même Religieux que les amateurs devront l'excellente traduction du poème d'*Imberdis* sur la fabrique du papier (*papyrus carmen*), insérée avec le latin dans l'Essai d'une nouvelle histoire de l'Imprimerie , qui doit paroître incessamment.

Je me trouvois agité d'un trouble extraordinaire, & saisi d'une frayeur que je ne pouvois surmonter. J'étois encore arrêté par une cruelle incertitude, en réfléchissant sur l'impression que pourroit faire un discours où je ne vous entretiendrois que d'événemens dont le bruit étonne encore l'univers, & ne cesse de répandre dans les cœurs chrétiens de mortelles alarmes. A quelle dure nécessité ne me voyois-je point encore réduit, obligé de renouveler en moi-même le sentiment de la plus vive douleur, en vous retraçant l'image du triste spectacle dont le souvenir amer, loin de me fournir des paroles, m'arrache plutôt des larmes & des soupirs ?

Mais toutes ces réflexions ont été vaines; & , forcé de plier sous la loi du devoir, je me rends à l'autorité de Frère *Philippe de Villiers-Lisle-Adam*, Grand-Maître de l'Ordre des Chevaliers de Saint Jean de Jérusalem (2), qui m'ordonne de m'élever au-dessus de moi-même, & de porter la parole en son nom & en celui de tout son Ordre.

Il ne me reste donc plus qu'à implorer

(2) Elu en 1521. Sous lui l'Ordre s'établit à Malthe en 1530. Il mourut le 21 Août 1534. Voyez l'espèce de poème épique intitulé *Malthe*

8 MERCURE DE FRANCE.

la bonté singulière & la clémence sans bornes de Votre Sainteté, & plein de cette confiance que je regarde comme l'effet d'une force divine qui vient à l'appui de ma foiblesse, après avoir touché en peu de mots les motifs qui ont armé contre nous l'ennemi déclaré du nom chrétien, après être entré dans quelque détail sur ce qui s'est passé dans l'attaque, la défense & la prise de Rhodes, & qui pourroit fournir une longue histoire, j'indiquerai les principales causes de sa reddition. Enfin pour me conformer à l'ancien usage, (mais, hélas! dans quelles circonstances, & qu'elles sont différentes de ces heureux temps marqués autrefois par nos prospérités & nos victoires)! je renouvellerai à Votre Sainteté, au sujet de son exaltation au souverain pontificat (3), les protestations ordinaires de respect, d'obéissance & de soumission parfaite au nom de notre Grand-Maître & de tout l'Ordre.

ou l'*Iste-Adam*, qui parut en 1749, & un autre poème latin d'un Jésuite Comtois sous le titre de l'*Iste-Adamus* en 25 livres, c'est-à-dire, une fois plus long que l'*Enéide*, & aussi maussade que la *Pucelle de Chapelain*, ou la *Mariade du Prieur de l'Enfourchure*.

(3) *Clement VII (Jules de Médicis)*, élu le

Soliman, II du nom, douzième Sultan de la race Ottomane, occupé tout entier de la pensée & des moyens de signaler sa puissance par des exploits mémorables, & de se montrer à toute la terre comme un Prince capable, non-seulement de se maintenir dans la possession de douze Royaumes florissans de l'Asie & de trois grands Empires qu'il tenoit de son père, mais encòre d'en étendre les bornes, & de les gouverner paisiblement & à couvert des entreprises des Puissances voisines de ses Etats, s'étant rendu maître de Belgrade, ville du Royaume de Hongrie, très-forte par son assiette & ses fortifications, ne songea plus qu'à la conquête de l'Isle de Rhodes. Plus d'un motif pressant le portoit à tourner de ce côté toutes ses vuës. Il ne pouvoit se rappeller, sans frémir, que cette Isle seule avoit de tout temps incommodé, & incommodoit encore plus les Turcs que tous les autres Etats Chrétiens, par des hostilités continuelles, des prises sans nombre, des défaites humiliantes, & des frais immenses qu'elle les obligeoit de faire ;

19 Novembre 1523, mourut le 25 ou 26 Septembre 1534. Il étoit cousin-germain de *Léon X*, (*Jean de Médicis*) le plus généreux & le plus riche des successeurs de Saint Pierre.

10 MERCURE DE FRANCE.

qu'il n'y auroit jamais de sûreté pour les galères & autres bârimens Turcs dans tout l'Archipel & les parages des autres Etats à portée des siens, tant qu'ils auroient en tête ceux de Rhodes qui se trouvoient partout, pour s'opposer à leurs brigandages & à leurs pirateries; que les tributs & impositions de l'Égypte, de la Syrie & de presque tout l'Orient, asservi depuis six ans à la domination Ottomane, risquoient tous les jours d'être enlevés par les vaisseaux Rhodiens toujours armés en guerre & continuellement en course; de plus, l'honneur de venger la honteuse & sanglante défaite des Turcs devant Rhodes, assiégée sans succès du temps de son bisayeul, dans cette fameuse journée où le Ciel combattit visiblement pour les Rhodiens; les plaintes séditieuses & les cris tumultueux mille fois répétés qui lui demandoient de sacrifier Rhodes au ressentiment de la nation; l'empressement de ses principaux Officiers, moins avides de gloire dans la prise de Rhodes, que des richesses immenses qu'ils se promettoient d'en enlever; le serment solennel que le Sultan son père, comme quelques uns l'assurent, avoit exigé de lui, se sentant près de sa fin, de songer avant toute chose à se rendre maître de

Rhodes : il n'en falloit pas tant pour le déterminer à faire tomber tout le poids de ses forces sur cette Isle odieuse à lui & à toute sa nation , dans le dessein de la détruire de fond en comble.

Instruit que les Princes Chrétiens armés les uns contre les autres se faisoient une cruelle guerre , & que le flambeau de la discorde embrâsoit tout l'Occident ; prévoyant en conséquence , ainsi que l'événement ne l'a que trop justifié , & que les Rhodiens ne pouvoient compter de ce côté que sur de foibles secours , & qui d'ailleurs arriveroient probablement trop tard ; convaincu que dans une conjoncture aussi favorable tout dépendoit de la célérité de l'exécution , il ordonne par-tout de grosses levées de troupes , met sur pied une formidable armée , fait rétablir l'ancienne flotte , en commande une nouvelle , y charge des magasins immenses d'armes , de traits , de machines de guerre de toute espèce , de vivres & de munitions , en un mot , de tout ce qu'il croit nécessaire pour une expédition de cette importance. Tous ces préparatifs faits avec une diligence incroyable , & la flotte n'attendant plus que le signal pour se mettre en mer , il envoie sommer les Rhodiens de se ranger sous son obéissance , menaçant , en cas de refus ,

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

de venir lui-même fondre sur Rhodes & de n'y laisser pierre sur pierre. Les Rhodiens, sans s'étonner de ces menaces, sentent au contraire redoubler en eux ce qu'ils ont de force & de courage à mesure que le danger s'approche, & disposés à la plus vigoureuse défense, attendent l'ennemi de pied ferme, en protestant tout d'une voix qu'ils sont prêts à sacrifier leurs biens & leurs vies même, plutôt que de manquer à ce qu'ils doivent à la religion & à la patrie.

Cependant la flotte Ottomane faisoit voiles depuis quelques jours chargée de l'armée de terre qu'elle avoit prise sur le continent de la Lycie, & parut enfin devant Rhodes le jour de la Nativité de Saint Jean (4). Elle étoit de trois cents voiles, tant en galères qu'en autres bâtimens peu inférieurs. L'armée ennemie étoit d'environ deux cents mille hommes, dont soixante mille devoient servir en qualité de mineurs & de pionniers. Le temps ne me permet pas d'entrer dans le détail des différentes espèces d'armes dont les Turcs étoient pourvus, ni du nombre & de l'effroyable grosseur des pièces d'artillerie destinées à foudroyer nos remparts. Ce qu'il

(4) 24 Juin 1522. La Place se rendit le jour de Noël 25 Décembre suivant.

y a de vrai, c'est qu'autant cette armée avoit de quoi en imposer par le nombre & l'appareil de guerre, autant la rage & la fureur éclatoient dans les Turcs résolus d'emporter Rhodes ou de mourir. Les Rhodiens, de leur côté, jaloux de leur ancienne réputation & accoutumés à vaincre, se préparoient à les bien recevoir; aussi ne peut-on exprimer la hardiesse impétueuse & l'intrépidité féroce, les prodiges de bravoure & d'habileté guerrière qui se firent remarquer dans les attaques & les défenses; sur-tout si l'on considère que la garnison de Rhodes n'étoit que d'environ six cents Chevaliers & cinq mille Rhodiens en état de porter les armes. Malgré cette inégalité, loin de perdre courage & de rester sur la défensive, elle demandoit avec ardeur qu'on la menât à l'ennemi. Enfin au bout de quelques jours employés à mettre l'armée à terre, à transporter les munitions, le bagage & les vivres, à dresser les tentes, à reconnoître les lieux, & à toutes les autres dispositions que demande un siège, les Turcs commencèrent celui de Rhodes, le plus mémorable dont se souviendra l'histoire.

Les siècles à venir seront saisis d'étonnement en lisant que Rhodes avec une garnison si foible ait pu tenir six mois con-

14 MERCURE DE FRANCE.

être une armée formidable qui couvrait la mer & la terre ; que l'artillerie des Turcs, la plus grosse qu'on eût vue jusqu'alors, vomissoit jour & nuit des globes de pierre de sept (5), huit & neuf (6) palmes de circonférence , lancés avec assez de violence pour renverser, non-seulement les plus fortes murailles, mais les épaulements les plus solides ; que de quarante-cinq mines qu'ils avoient établies sous nos fortifications, trente-deux avoient été heureusement éventées, mais que le jeu des treize autres fut si terrible, qu'il fit sauter en grande partie nos remparts & nos autres ouvrages; qu'outre de profondes tranchées, à la faveur desquelles ils faisoient impunément leurs approches, une montagne, dont la hauteur excédoit de beaucoup celle de nos remparts, nous parut sortir de terre à la distance de huit cent pas ; décroître ensuite & reparoître en avançant toujours, jusqu'à ce qu'enfin elle fut amenée jusqu'au bord de nos fossés ; que pendant six mois

(5) En donnant au palme 9 pouces, 7 palmes de circonférence font 21 pouces de diamètre ; 8, 2 pieds ; 9, 2 pieds 3 pouces.

(6) *Brantome* va jusqu'à 11 palmes, qui donnent 2 pieds $\frac{1}{2}$ de diamètre, & dit que ces globes ou boulets, qu'il appelle des *bales*, étoient de bronze & de marbre.

entiers l'acharnement des Turcs à presser le siège ne se rallentit pas un instant ; & que dans quinze sorties des plus vives l'avantage nous demeura toujours après un carnage horrible des ennemis. Je laisse nombre d'autres circonstances intéressantes que le temps ne me permet pas de vous rappeler. Mais je ne puis taire la détestable trahison d'un de nos Chevaliers, Frère *André Damaral*, Chancelier de la nation Portugaise, dont le nom & la mémoire seront en exécration dans toute la postérité. Ce scélérat ambitieux, après la mort de Frère *Fabrice de Carreto*, qu'une prudence consommée, jointe à d'autres vertus qu'il possédoit au plus haut degré, nous rendoient cher & nous font encore regretter, ce monstre briguoit ouvertement la place de Grand-Maître. Mais le choix étant tombé sur celui que vous voyez ici, tandis que résidant en France, & tout occupé de nos affaires les plus importantes, il n'avoit aucune connoissance de ce qui se passoit à Rhodes, *Damaral* en fut si outré de dépit, & porta le ressentiment à un tel excès, qu'il jura la perte de l'Ordre, dussé être au péril de sa vie. Au premier bruit que *Soliman* avoit des desseins sur Rhodes, sous prétexte de négocier l'échange de quelques prisonniers, il lui envoie un exprès chargé de dépêches

secrètes , par lesquelles il l'informe de l'état de Rhodes , lui recommande de faire diligence , & lui remontre qu'il est temps ou jamais de s'assurer cette conquête. Appelé ensuite au Conseil, où le Grand-Maître & les principaux Officiers de l'Ordre délibéroient sur la demande d'un prompt secours aux Princes Chrétiens , il affirme , d'un ton imposant , que toutes ces précautions sont inutiles , que rien ne presse , & qu'il fait , à n'en pas douter , que les préparatifs de l'ennemi , sur lesquels on prend ombre , n'ont rien moins que Rhodes pour objet ; & cette perfide assurance en imposa à plusieurs Officiers du Conseil , qui prirent ce langage pour celui de la vérité. Cependant l'événement nous fit bientôt voir le contraire ; & tandis que sans cesse aux mains avec l'ennemi , nous portions aussi tous nos soins du côté des fortifications ; lorsque quelqu'un des plus expérimentés dans cette partie de l'art militaire , après avoir établi sur de solides raisons ce qu'il convenoit de faire , avoit mérité l'approbation générale , lui seul , contre l'avis de tous , s'obstinoit à le contredire. Ce traître enfin , pour hâter la perte de Rhodes , employa un stratagème inouï pour faire parvenir à *Soliman* des lettres par lesquelles il lui donnoit avis de

rout ce qui se passoit, & sur-tout des résolutions prises dans le Conseil, l'exhortoit à ne se point rebuter, l'assuroit que dans peu il se verroit maître de Rhodes, & que cette conquête, quoi qu'elle dût lui coûter, le dédommageroit au-delà de ses espérances; ce lâche & un valet complice de son crime attachoient des lettres à des traits lancés par des ballistes dans le camp des ennemis.

Le crime du valet, enfin découvert, fut rendu public; il étoit de nature à ne pouvoir être dissimulé. Le Maître ne tarda pas à se voir soupçonné; & l'un & l'autre, accusés de trahison, subirent leurs interrogatoires. Le Maître fut convaincu, & par la déposition de son complice, & sur le témoignage d'un Prêtre Rhodien d'une probité reconnue. Le valet fut exécuté le premier, & soutint jusqu'au dernier soupir que sa déclaration contenoit vérité. Je dois mourir, dit-il; mon crime est trop grand pour mériter quelque grace; la seule que j'ose demander, est que l'on daigne prier pour moi. Le Maître fut ensuite conduit au supplice; & quelqu'un lui ayant présenté une image de la très-sainte Vierge: retire-toi (dit-il), en ajoutant l'impiété à la trahison, va porter ailleurs cette idole. Quelque temps avant la connoissance de

18 MERCURE DE FRANCE.

cette trahison , on avoit découvert celle d'un Juif chrétien en apparence , qui avoua dans ses interrogatoires que véritablement il avoit été gagné par le *Sultan* pour s'introduire dans Rhodes , examiner de près l'état de la Place, lui en rendre un fidèle compte , & lui communiquer toutes les observations qu'il jugeroit propres à lui en faciliter la prise ; à quoi ce misérable s'appliqua avec tant de soin & de circonspection , que rien ne se déci- doit dans le Conseil , rien ne se disoit ni ne se faisoit dans Rhodes , dont il ne fût exactement informé. Nous avons donc en même temps à soutenir la force ouverte de l'ennemi & à nous défendre des sourdes menées des traîtres que Rhodes , pour son malheur , nourrissoit dans son sein. Mais , hélas ! sa gloire & sa liberté étoient déjà expirantes , & le double crime qui en avança la perte avoit été puni trop tard ! Il ne me reste plus qu'à vous rendre compte des dernières circonstances qui la précédèrent.

Après tant de fatigues & de combats , après les chocs furieux & redoublés des énormes boulets de pierre , & l'effet des mines dont je viens de parler , les forces nous manquoient , & nos fortifications ruinées nous laissoient presque à décou- vert. De larges brèches en quatre endroits

différens sembloient appeller l'ennemi dans le corps de la Place. Nous n'avions rien à lui opposer que des pièces de bois qui nous tenoient lieu de murailles, foibles défenses sur lesquelles nous ne pouvions long-temps compter ; au dedans même nous avions en tête un corps de Turcs formé peu à peu à la faveur d'un souterrain qu'ils avoient insensiblement conduit par-dessous nos remparts à quelques cent cinquante pas au milieu de leur enceinte. Telle fut notre position pendant les trente-six derniers jours que dura encore le siège, au bout desquels le *Sultan* nous demanda un pour-parler, nous offrit une capitulation, & en proposa les articles. La nouvelle n'en fut pas plutôt répandue que toute la ville se vit dans une confusion étrange, & se trouva, comme on peut le penser, partagée de sentimens.

Alors ce magnanime Grand-Maître, ici présent, se porte dans tous les quartiers, n'écoulant que son grand cœur qui ne l'abandonna jamais pendant ce mémorable siège, où il a rempli les devoirs de Soldat & de Capitaine, toujours le même au milieu des dangers dont il étoit environné, & prêt à racheter de tout son sang le salut de Rhodes. Eh, quoi ! (s'écrie-t-il) braves compagnons, & vous, chers Ci-

toyens , un bruit incertain vous déconcerte , & vous délibérez déjà sur le parti qui vous reste à prendre ! Que sont donc devenus & ce courage à toute épreuve , & cette fermeté d'âme supérieure à tout événement ? Allons plutôt en un seul escadron fondre sur l'ennemi , & vendons-lui cher notre mort. Avez-vous oublié que les blessures sont nos plus belles marques d'honneur , & qu'une mort glorieuse est le plus précieux des moyens de signaler la foi que nous avons vouée à la religion & à la patrie ?

Nous étions cependant tous les jours resserrés de plus près ; nos palissades étoient presque déjà toutes arrachées ; nous perdions beaucoup de monde , surpris par les Turcs , pour peu qu'on se tint mal sur ses gardes ; nous n'avions le temps ni de nous reconnoître , ni de respirer. Ce fut alors que la consternation devint générale ; nos remparts presque déserts , nos postes abandonnés , ou confiés à un petit nombre d'âmes vénales & chèrement soudoyées ; le service enfin ne faisoit plus que languir ; tout ce qui se présentoit à nos regards , ne nous offroit que le spectacle d'une Ville prête à se rendre , ou à être emportée d'assaut.

Dans cette extrémité notre Grand-Maî-

tre assemble le Conseil, & s'adressant particulièrement aux Officiers chargés du commandement des troupes, & de la distribution des munitions & des vivres, leur expose l'état de la place, & les invite à délibérer sur les moyens de la défendre plus long-temps. Il n'étoit question que de se rendre à l'évidence, & il fut convenu tout d'une voix qu'il n'en restoit plus d'autres que ceux qu'offre le désespoir.

Ce qui restoit de Rhodiens, montoit au plus à quinze cents; mais quel service en attendre? Depuis six mois toujours en armes, toujours aux mains avec les Turcs, obligés de servir nuit & jour, & privés du repos que demande la nature, pâles, défaits & décharnés, à peine pouvoient-ils se soutenir. Il ne restoit plus rien des munitions qui s'étoient trouvées dans Rhodes dès le commencement du siège, ni de celles qu'on y avoit amenées dans des barques, à l'insçu de l'ennemi, tirées de l'Isle de Cò, du Fort Saint Pierre dans la Carie, & autres places de la dépendance de l'Ordre. La disette des vivres & autres denrées nécessaires en temps de guerre, devenoit plus grande de jour en jour; il n'étoit plus possible de songer à

22 MERCURE DE FRANCE.

repousser l'ennemi avec des forces si inégales ; enfin , & cette considération plus que toute autre jettoit les assiégés dans le dernier découragement , l'état des affaires en Occident leur avoit ôté tout espoir de secours étranger. Tant de calamités réunies ne laissoient plus entrevoir de moyens humains , ni de sauver , ni même de défendre plus long-temps Rhodes.

Qu'on juge de notre douleur , en considérant qu'une défense plus opiniâtre alloit nous faire inévitablement tomber entre les mains d'un cruel ennemi , irrité par notre résistance , & incapable de respecter ni l'âge , ni le sexe ! Un objet important nous occupoit encore , en prévoyant les difficultés extrêmes que l'Ordre une fois détruit rencontreroit pour se former un établissement ailleurs. Car nous savons que dans plus d'un endroit du monde chrétien , il s'est trouvé des gens avides , qui , attentifs à cette crise , & le regardant dès-lors comme anéanti sans ressource , songeoient déjà à s'enrichir de ses dépouilles , en s'appropriant ses bénéfices , ses possessions & ses revenus. Ce qui seroit arrivé sans doute sans la volonté décidée de votre prédécesseur , de pieuse mémoire , *Adrien VI* , qui rompit toutes

leurs mesures, en déclarant très-positivement qu'il entendoit conserver cet Ordre, & qu'il le prenoit sous sa protection.

Toutes ces considérations, pour ne rien dire de la crainte où nous étions de voir les saints lieux profanés par des mains impures, & les vives instances des principaux habitans de Rhodes, nous déterminèrent enfin à écouter les propositions du Sultan.

Tels furent donc les articles de la capitulation :

Que dans le terme de dix jours, à compter d'après celui de leur ratification, nous aurions la liberté de pourvoir au transport de nos effets, & de nous retirer où bon nous sembleroit. Que les habitans de la Ville & de l'Isle, qui voudroient y rester, seroient exempts de tout tribut & de toute charge pendant cinq ans. Que ceux qui aimeroient mieux s'expatrier, pourroient en toute sûreté & sans empêchement s'établir ailleurs quand bon leur sembleroit, dans le cours des trois premières années. Qu'il ne seroit fait aucune violence aux enfans chrétiens, pour les obliger à se faire Mahométans.

Que diront à cela ceux qui nous jugent sans connoissance de cause, & nous font un crime d'avoir donné les mains à une

capitulation ? Après ces raisons pesées à la balance de l'équité, notre conduite devroit être à couvert de tout blâme, & ne mériter que des éloges. Mais telle est l'injustice des jugemens humains ! on élève quelquefois jusqu'aux cieus un Capitaine sans nom & sans expérience, pour un avantage qu'il ne doit souvent qu'au hasard ; & au premier revers, on ose dégrader sans lui faire grace, un héros cent fois couronné par les mains de la victoire. Mais laissons parler des ennemis jaloux, & n'opposons que l'indifférence aux bruits désavantageux qu'il leur plaît de répandre, Que nous importe qu'aux dépens même de la vérité, & suivant ses divers intérêts, chacun tienne sur notre compte tel langage qu'il lui plaira, si nous n'avons aucuns reproches à nous faire ; si notre honneur ne peut être flétri ; si le siège de Rhodes nous en fait plus qu'on ne devoit moralement attendre de notre petit nombre ? Et quelle seroit donc aujourd'hui notre gloire, si la mesure de nos forces eût approché seulement de celle de notre courage ? ...

Encore pouvons-nous dire avec vérité que, malgré cette disproportion, nous avons forcé l'ennemi à mettre des bornes à ses projets inhumains ; en l'amenant contre
toute

toute apparence, à nous offrir de lui-même une capitulation. Il est vrai qu'un changement si peu prévu doit être regardé comme un bienfait signalé de la divine miséricorde; & tout nous porte à croire que Dieu touché des prières & des torrens de larmes que la piété des fidèles ne cessoit de répandre pour le salut de Rhodes, a lui-même rendu le Sultan plus traitable; & qu'en commendant en maître à ce cœur féroce, dans le temps même que sa victoire nous mettoit en sa puissance, & qu'il s'appretoit à nous égorgier comme autant de victimes de sa fureur, il lui a inspiré des sentimens plus humains.

On doit cependant convenir que des considérations particulières pouvoient assez sur l'esprit du Sultan, pour le porter à user de cette modération. Nous restions encore maîtres de l'Isle de Cò, du Fort Saint-Pierre dans la Carie, & des trois bourgs & châteaux situés sur le sommet de trois montages dans l'Isle de Rhodes, places dépourvues à la vérité de munitions, que nous en avions tirées pour Rhodes, comme je l'ai dit ci-devant; mais lui en ayant heureusement dérobé la connoissance, il se persuada faussement que s'il lui falloit les emporter de vive force, pour peu qu'elles dussent tenir, elles lui

Vol. II.

B

26 MERCURE DE FRANCE.

coûteroient encore bien du monde. C'étoit bien pis que se résoudre au parti violent de prendre Rhodes d'assaut, & s'exposer à voir encore l'horrible carnage d'une infinité de Turcs, parmi lesquels l'opinion la plus commune en comptoit déjà depuis le commencement du siège jusqu'alors environ quatre-vingt mille tant tués que morts de maladie ; d'autres faisoient monter ce nombre à cent mille : quelques-uns même à cent vingt mille (7).

La capitulation ayant donc été signée le 20 Décembre, & les ôtages donnés de part & d'autre ; le 25, jour auquel l'Eglise Chrétienne célèbre la naissance du Sauveur, Rhodes ouvrit ses portes ; & couverte à l'instant de l'affreux déluge de ses tyrans, elle passa sous leur odieuse domination. Quelle catastrophe, grand Dieu ! quelle affligeante nouvelle pour tout le monde chrétien ! Rhodes n'est plus chrétienne ! Rhodes sans contredit la plus célèbre des isles, Rhodes habitée depuis plus de deux siècles (8) par un peuple de héros,

(7) *Brantome* en compte jusqu'à cent quatre-vingt mille, & ajoute cette réflexion : *c'est tué, cela, & fait mourir !* Tome 15, page 139, édition 1743.

(8) Conquise en 1310, sous le Grand-Maître *Fouques de Villeroë ou Villaret, Provençal.*

(car notre Ordre l'a possédée pendant deux cents quatorze ans); Rhodes, le plus ferme boulevard de la foi-contre l'infidélité Ottomane, l'écueil, la terreur & l'effroi de sa puissance, l'unique barrière de la chrétienté du côté du Levant, l'auspice ouvert à tous les voyageurs Chrétiens, le port assuré de leurs vaisseaux poursuivis par l'ennemi, ou battus des vents & de l'orage; la nourrice & la mère des pauvres; le salut des malades rassemblés de toutes parts dans son vaste hôpital, le plus magnifique & le plus beau qui fut jamais; Rhodes enfin la consolatrice, le refuge, l'asyle de la Grèce humiliée sous le joug Ottoman; Rhodes gémit dans les mêmes fers! Rhodes n'est plus chrétienne!

Quelles mortelles atteintes ne donnent pas à nos cœurs les plaintes de Rhodes captive? Hélas! dit-elle, en déplorant son triste sort, de quel comble de gloire, en quel abysme de malheurs me vois-je maintenant engloutie! Quels monstres impitoyables, enfantés par la nature en courroux, sont devenus mes maîtres! Faut-il que souillée par leurs débordemens impurs, devenue le théâtre de leurs forfaits, en proie à leurs mains avides & sacrilèges, en butte à leurs railleries & à leurs oppro-

28 MERCURE DE FRANCE.

bres , écrasée sous leurs violences , j'endure à la fois tous ces maux ?

Est-ce donc à ce retour que je devois m'attendre , après ce que j'ai fait à l'avantage de toutes les Puissances Chrétiennes ? Avec quel empressement , par combien d'efforts , de travaux & de soins ne me suis-je pas dévouée à leurs intérêts ? Combien de fois n'ai-je pas sacrifié à leur sûreté le sang de mes propres enfans ? Que de prises n'ai-je pas enlevées à ces brigands ? Que de Vaisseaux Chrétiens n'ai-je pas arrachés de leurs mains ? Combien d'autres sans moi ne pouvoient éviter d'y tomber ? Que de captifs dont j'ai brisé les fers ! Que d'esclaves auxquels j'ai rendu la liberté ! Quels Chrétiens dans l'indigence , dans l'oppression , dans le danger , me trouvèrent insensible à leurs maux , & n'éprouvèrent pas les secours pressés de ma générosité compatissante ? Hélas ! répandus dans l'Archipel & dans tout l'Orient , qu'ils vont se ressentir de la disgrâce qui m'accable ! Aussi jalouse de leur liberté que de la mienne , j'assurois leur repos par mes victoires. Aujourd'hui livrés au pillage , à la fureur & à la brutalité de ces corsaires impitoyables , quel sera leurs recours ? Frivoles espérances ! secours vainement implorés ! Princes Chrétiens ! devois-je

m'attendre à porter seule tout le poids des forces de l'Asie & d'une grande partie de l'Europe armée contre moi ? Votre criminelle indifférence a-t-elle pu me laisser succomber sous l'effort de vos plus cruels ennemis (9) ?

Mais c'est assez déplorer le malheur de Rhodes ; mais pardonnez à mes douleurs si j'ai versé quelques larmes sur le sort de ma malheureuse patrie !

Après m'être assez étendu sur les circonstances du siège de Rhodes , & sur les causes de sa reddition , je ne m'arrêterai pas , Très-Saint Père , à rendre compte à Votre Sainteté des traverses que nous avons eu à essuyer par terre & par mer depuis ce triste événement jusqu'à notre arrivée dans cette Capitale du monde chrétien ; je craindrois de la fatiguer par le récit ennuyeux de ce que les bruits publics

(9) Grande honte , certes (dit l'Abbé de Brantome) ; pour les Princes Chrétiens d'alors , qui , s'amusant à s'entretuer , se ruiner & se déposséder les uns les autres de leurs terres & Etats , laissèrent ainsi misérablement perdre ces gens de biens de Chevaliers , car le moindre secours qui leur fust venu de la chrestienté ils étoient sauvés. Le Pape , certes , pour lors y estoit plus échauffé à la guerre chrestienne ; non pas , certes , chrestienne , mais barbare & cruelle.... *Disc. 87 , art. 12 , tome 15 ; page 136 , édit. 1743.*

30 MERCURE DE FRANCE.

en ont déjà répandu. Chargé d'ailleurs de la féliciter sur son exaltation , il est temps d'imposer silence à la voix de la douleur , lorsque tout m'invite à joindre la mienne aux acclamations de joie qui ont célébré cet heureux jour où l'univers chrétien , ébranlé par les secousses d'une longue & funeste guerre , commence enfin à respirer en regardant le choix de Votre Sainteté comme le présage assuré d'une paix durable , & de la destruction totale de ses véritables ennemis. Nous ne doutons pas que l'Eternel , pour accomplir sur nous les desseins de sa miséricorde , en la remplissant avec abondance de ses dons les plus précieux , n'ait voulu nous ménager dans sa personne un chef visible de son Eglise , digne d'en remplir le premier siège , un père tendre & compatissant dont les entrailles fussent ouvertes à tous les besoins de ses enfans.

O le plus fortuné des jours que celui de votre naissance , & quelle gloire pour la maison de Médicis de vous l'avoir donnée ! Distinguée entre les plus illustres de Florence par la splendeur de son origine , par ses richesses immenses , par les grands hommes qu'elle a donnés à l'Italie , elle se voit aujourd'hui au comble de la grandeur , en vous comptant parmi ses Prin-

ces. Chez elle s'est perpétué ce goût héréditaire pour tout genre de littérature qui la relève par-dessus les autres, & cet honorable accueil fait de tout temps au vrai mérite qui fit éprouver aux savans qu'ils ne pouvoient chercher ailleurs ni de protection plus assurée, ni de plus magnifiques récompenses. Elle peut se vanter d'avoir égalé la gloire de la savante Athènes & de l'ancienne Grèce, en donnant à la robe & à l'épée autant de génies sublimes & de grands Capitaines, qu'elles ont autrefois compté de héros & de philosophes. Quel vaste champ pour l'éloquence d'avoir à célébrer leurs exploits & leurs vertus! Mais V. S. n'a pas besoin du nom ni des actions de ses ancêtres; au-dessus de ces avantages, elle tire de son propre fonds une gloire plus solide, & qui lui est personnelle, puisque dès ses premières années on remarquoit en elle une façon de penser si belle, & de si nobles sentimens, qu'il étoit naturel d'en concevoir les plus hautes espérances. A quel point d'élévation ne devoit pas en effet la conduire cet excellent naturel, cette politesse accomplie, cette aimable candeur, cette constante probité, cette sage discrétion, cet amour de la justice, cette grandeur & cette fermeté d'âme, cette pru-

32 MERCURE DE FRANCE.

dence consommée & cette maturité de jugement qui brilloient en elle dans un âge encore tendre , & dont l'assemblage nous remplit aujourd'hui d'admiration autant que de respect ?

Il n'étoit donc pas possible que l'éclat de tant de vertus & de qualités supérieures ne déterminât enfin tous les suffrages à l'élever au suprême degré de la grandeur & de la puissance ecclésiastique. Mais si la nouvelle de ce glorieux événement, auquel la maison de *Médicis* prend avec raison la plus grande part , a été reçue avec un applaudissement général , nous pouvons dire que notre Grand-Maître , & tout l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, l'avons appris avec des transports de joie qu'on ne peut exprimer ni concevoir , car nous nous souvenons que V. S. n'étant encore que dans les premiers degrés de la hiérarchie ecclésiastique , avoit pour cet Ordre une affection singulière , qu'elle le regardoit avec distinction , & que pour lui donner une preuve non équivoque de sa bienveillance & de son estime , elle en a porté la croix comme une marque d'honneur pendant plusieurs années ; que depuis elle a pris à cœur sa conservation , son agrandissement , ses intérêts & sa défense avec autant d'ardeur & d'em-

pressément que les siens propres auprès des Souverains Pontifes *Léon X*, son très-aimé frère (10), & *Adrien VI*, d'heureuse mémoire. Nous espérons donc avec confiance qu'elle se portera avec d'autant plus de bonté à réparer tous nos désastres, qu'elle sçait parfaitement elle-même qu'on trouve une plus solide gloire à partager les peines de ceux qu'on aime, & que l'amitié constante se fait beaucoup mieux connoître en les aidant à surmonter leurs disgrâces, qu'en se réjouissant avec eux de leurs prospérités. C'est donc avec la joie la plus parfaite & la plus pure, que nous rendons grâces au Dieu des miséricordes, de ce que dans le tems même où toute ressource nous paroissoit interdite, il a daigné nous susciter un Pontife le plus grand, le plus humain & le mieux intentionné pour notre Ordre. Nous vous reconnoissons donc, T. S. P. pour l'unique Vicaire de J. C. sur la terre; nous vous rendons nos hommages & nos respects comme au Souverain Pontife de l'Église Romaine, & au légitime & incontestable successeur de Saint Pierre; nous applaudissons aux vues de sagesse qui ont présidé à son élection; nous nous joignons enfin à tout le monde chrétien dans l'attente

(10) Cousin-germain.

B v.

du bienfait inestimable d'une paix prochaine, solide & universelle que cet événement lui annonce. Car nous ne doutons pas que les Princes chrétiens, dociles aux leçons d'équité & de modération, qu'ils admireront dans la sagesse de son gouvernement, ne se fassent honneur d'imiter un si grand exemple; que revenus de leurs préventions, & fatigués des rudes-secousses dont le fléau de la guerre a agité depuis trop long-temps leurs états, ils n'ouvrent enfin les yeux sur leurs véritables intérêts, en se portant à une réconciliation prompte & sincère; & que si le bruit des armes les enchante, si parmi l'horreur des combats ils aiment à se frayer un chemin à la gloire, ils n'en cherchent une plus légitime en réunissant leurs forces contre l'ennemi commun du nom chrétien. Votre Sainteté n'a pas besoin qu'on fasse valoir auprès d'elle les motifs capables de les faire entrer dans les vues d'une expédition si désirable; il s'agit de la cause de J. C; de réparer les ravages étranges & les pertes déplorables qui ont tant de fois affligé les peuples chrétiens de l'Orient, & de prévenir efficacement de pareils maux qui s'apprêtent à fondre sur nous. Oui, Très-Saint Père, il est temps, ou jamais, que Votre Sainteté nous délivre de ce monstre féroce altéré du sang chrétien, & qui ne

se repaît que de carnage ; il est temps que fuyant devant les étendards de Christ, il reçoive le coup mortel, qui peut seul assurer notre repos. O ! si le ciel, en exaucant nos vœux, daignoit attacher à votre Pontificat l'époque d'un si grand événement, quels concerts d'éloges, d'acclamations & d'actions de grâces, les peuples chrétiens ne feroient-ils pas entendre ! Sur combien de monumens éternels les siècles futurs n'en retrouveroient-ils pas la mémoire !

Mais je m'apperçois que j'excede les bornes qui me sont prescrites, & je reviens à notre Grand-Maitre, ce digne Chef de l'Ordre des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem. Consacré à J. C. dans la personne des pauvres, dont il a toujours été le père & le protecteur, après avoir blanchi autant dans les exercices tranquilles de sa charité, que dans l'agitation de ses travaux militaires, après avoir montré la constance la plus héroïque dans le cours de nos malheurs, après s'être vu forcé malgré le poids de ses années, de fuir loin de sa chère Rhodes, à laquelle il survit par une espèce de prodige ; il ne trouva rien de plus convenable à sa dignité, ni de plus expédient pour sa sûreté, que de se jeter entre les bras du saint

Siège, & s'étant prosterné aux pieds du Très-Saint Père *Adrien VI* (11), d'heureuse mémoire, il lui représenta sa situation actuelle, lui offrit ses services & ceux de ses Chevaliers échappés à la fureur des infidèles, & les remit entre ses mains pour en disposer à son gré ; mais la maladie survenue au Saint Père, & sa mort qui suivit de près, ayant laissé les choses en cet état, ce même Grand-Maître, après avoir rendu compte à Votre Sainteté du siège & de la prise de Rhodes, après les protestations du plus profond respect, joint au sentiment de la joie la plus vive sur son exaltation, en qualité de Chef de l'Ordre des Hospitaliers de Saint Jean Jérusalem, qu'il a gouverné jusqu'à présent avec autant de modération que de douceur, présente très-humblement, offre très-respectueusement, & abandonne sans réserve au Très-Saint Siège Apostolique, sa personne, l'Ordre entier & tout ce qui lui appartient. Il la supplie Votre Sainteté, & la conjure d'employer son crédit, sa bienveillance & son autorité pour le rétablissement de ce même Ordre, en faveur des signalés services qu'il a rendus

(11) *Adrien Florent*, Hollandois, ancien Précepteur de l'Empereur *Charles Quint*, élu 9 Janvier 1522 ; mort 14 Septembre 1523.

jusqu'à ce jour à la religion, & que jamais il ne cessera de lui rendre; d'ordonner que les bénéfices & revenus attribués à l'Ordre pour la défense de la foi & l'exercice de l'hospitalité, lui soient conservés en entier; de confirmer & renouveler d'une manière irrévocable les droits, constitutions, usages, statuts, réglemens, immunités, exemptions & privilèges quelconques accordés ci-devant à l'Ordre par les Souverains Pontifes & le Saint Siege Apostolique; de déclarer qu'il ne sera permis à qui que ce soit d'y donner la moindre atteinte, sous prétexte & en conséquence de la perte de Rhodes; de recommander l'Ordre aux Princes chrétiens; & les engager par ses exhortations, à lui être favorables, en prenant sous leur sauve-garde & protection tout ce qui lui appartient dans l'étendue de leur domination. Persuadés, Très-Saint, Père que Votre Sainteté s'empressera de répandre sur nous les effets de sa clémence, & qu'elle ne pourra se résoudre à voir éteindre sous son pontificat un Ordre Religieux, qu'elle honore & qui lui est cher, il ne nous reste qu'à lui souhaiter de longues années suivies d'une félicité éternelle.

*SUR la mort de Mgr LE DAUPHIN.**Stances en vers libres.*

Les élus du Seigneur remplacent chaque jour
 Ces Anges apostats que l'orgueil, le blasphème,
 Osèrent élever au-dessus de Dieu même,
 Et qui furent chassés de l'éternel séjour.

De ces prédestinés, la nation modeste,
 Est ici bas plus ou moins en dépôt;
 Quand ce froment est mûr, il occupe aussi-tôt
 Les greniers du Père céleste.

De la sainte Cité quelquefois les largesses
 Se répandent abondamment.
 La terre veut jouir long-temps de ces richesses.
 Le Ciel en décide autrement.

Vous pleurez un héros vertueux, plein de charmes,
 François, vous regrettez un si rare trésor.
 S'il eût été moins digne de vos larmes,
 Vous le posséderiez encor.

Si la course trop resserrée
 Dérobe à vos enfans un règne précieux;
 Mille graces qu'il puise au sein de l'empirée
 Se verseront toujours sur eux.

Il ne s'occupera , près de l'Être Suprême ,
 Qu'à prolonger le cours de leur félicité ;
 Et s'il n'a pu la faire par lui-même
 Il la fera du moins par sa postérité..

Il laisse un père auguste , une héroïque épouse ;
 Modèles des vertus dont il étoit épris ;

O ! combien leur âme est jalouse
 De le voir tout entier revivre dans ses fils !

Ce Prince vit briller dans sa pieuse mère ,
 De la religion le flambeau radieux ,
 Le cœur de notre Reine est un pur sanctuaire ;
 L'encens qui s'en élève est le parfum des cieux....

Dieu ! quel torrent de pleurs alloit couler encore ,
 Si ta main eût frappé les plus terribles coups !

Ah ! seroit-ce en vain qu'on t'implore ?
 Non , ta miséricorde éclate enfin sur nous.

Ce sont les premiers fruits d'une sainte assistance
 De notre intercesseur auprès du Dieu des Dieux.
 Reine , reçois ses dons par ce Fils glorieux ,
 Devenu l'Ange de la France.

Par M. TANEVOT , Censeur Royal.



*ÉPIÎTRE à S. A. S. Mgr le Prince de
LŒWENSTEIN, Prince régnant de
WERTHEIM, Membre honoraire de
l'Académie des Sciences.*

AU vrai seul, dit un Moraliste,
Est attaché notre bonheur :
Mais la vérité qui m'attriste
Vaut-elle une agréable erreur ?
Dois-je, éloigné de Votre Altesse,
Ne point espérer de la voir ?
Puis-je, dans une douce yvresse,
N'en pas réaliser l'espoir ?
Laissez-moi, Censeur trop austère,
Votre morale est un poison :
Je chéris, j'aime ma chimère,
Elle est l'effort de ma raison.
Dans la sâvante solitude
Où, déposant votre grandeur,
Votre esprit, avec certitude,
Des mers sonde la profondeur,
Et chaque jour fait son étude
D'assurer la félicité.
D'un peuple aimé qui vous adore ;
Prince, je me crois transporté.
C'est-là qu'au lever de l'aurore,

J'écoute avec avidité

Ces traits qui portent dans mon âme

Le flambeau de la vérité :

Elle s'élève , elle s'enflâme

A leur ravissante clarté.

Je respecte dans son ouvrage

Le sage Auteur de l'univers :

Vous en êtes la vive image.

Juste ennemi des cœurs pervers ,

Avec une égale justice

Votre main punit les forfaits ,

Arrête les progrès du vice

Et prodigue aux bons les bienfaits.

Mais , lorsque maître de vous-même ,

Dégagé de ce premier soin ,

Et des devoirs du diadème ,

Vous n'avez que moi pour témoin ;

Quand les nœuds de la confiance ,

Prince , m'élèvent jusqu'à vous ,

Je ne vois plus votre puissance ,

Je m'éclaire & je prends vos goûts :

J'admire en vous l'homme estimable ,

Le savant simple & sans écarts ,

Le Philosophe raisonnable ,

L'ami , le protecteur des arts.

Sublime , noble avec *Virgile* ,

Folâtre avec *Anacréon* ,

Votre génie ardent , facile ,

Caresse ou *Voltaire* ou *Newton* :

42 MERCURE DE FRANCE.

Il badine avec *Lafontaine* ,
Et fuit dans les cieux d'*Alembert* ,
Mais le mâle *Rouffseau* l'entraîne :
Puis délicat près de *Gesner* ,
Il vole dans les bras d'*Ovide*
Soupirer de tendres amours :
Ou , prenant l'équerre d'*Euclide* ;
Et , s'étayant de son secours ,
Il trace d'un crayon rapide
Et les rapports & les contours :
Des Ordres dont l'architecture
Embellit nos riches palais ;
Et quelquefois de la nature ,
Déchirant les voiles épais ,
Il en pénètre la magie
Et lui dérobe les secrets.
O notre heureuse Académie ,
Quel honneur rejaillit sur toi !
Ta gloire en doit être affermie :
Ta gloire toujours fut ta loi.
On t'instruit qu'au sein de l'Empire
Un Prince , un mortel vertueux
Tient le compas , pince la lyre ,
Sait , s'occupe & fait des heureux :
Tu veux ravir cette conquête ,
Et ton choix juste & précieux
De lauriers couronne sa tête.
Eh ! que pouvoit faire de mieux
Ce Sénat sage qui dispense :

A V R I L 1766.

43

Aux honneurs les augustes droits ?
Mais où tend ma frêle éloquence ?
Tandis que j'élève la voix ,
Votre Altesse ne peut m'entendre ,
Et, poussant un cerf aux abois ,
Le force peut-être à se rendre ;
Ou , calculant d'un trait hardi ,
Des astres la vitesse extrême ,
Elle voit le globe arrondi ,
Et renverse notre système.
Et moi , dans mon donjon reclus ,
Plein de respect & de tendresse ,
Je forme des vœux superflus.
Qu'ils passent donc à Votre Altesse.
Encor , si j'avois son portrait !
Cette favorable imposture
Rendrait mon cœur plus satisfait :
Je serois heureux en peinture.

L*****F*****.



*RÉPONSE d'un vieux marié aux vers d'un
jeune célibataire , insérés dans le second
volume du Mercure de Janvier 1766.*

D'APRÈS le portrait enchanteur,
Dont l'original adorable
Pourra seul te rendre traitable
Et captiver enfin ton cœur ,
Randon , tu paroïs difficile :
Quant à moi , qui connois l'amour
Et fais combien il est habile ,
Je suis assuré qu'un beau jour
Il saura te rendre docile
Et t'humaniser à ton tour.

Lorsque j'étois dans mon jeune âge ,
L'hymen ne s'offroit à mes yeux
Que sous l'aspect fastidieux
D'un dur & fâcheux esclavage.
A qui me parloit de ses nœuds ,
Je demandois femme accomplie ;
Et , ferme dans ce sentiment ,
Je m'imaginois follement
Ne point m'engager de la vie.

A V R I L 1766. 43

Mais cet objet, mon cher *Randon*,
Que, dans ton aimable délire,
Tu crois un être de raison,
Je le trouvai, je vis *Thémire*.
Oui, de ces rares qualités
Dont ton erreur place l'image
Au-dessus des réalités,
Je vis le divin assemblage.

Dès ce moment le mariage
N'eut plus rien d'effayant pour moi.
Je promis, je jurai ma foi
A la beauté qui pour partage
Auroit un cœur aussi charmant.....
L'Amour entendit mon serment,
Il offrit à mes yeux *Céphise* :
D'abord j'admire avec surprise
Et les vertus & les attraits ;
Je crus enfin voir dans ses traits
Les traits de *Thémire* elle-même :
Je l'épousai, je suis heureux.....
Ami, si j'en ai trouvé deux,
Tu peux rencontrer la troisième.

D. . . . auteur de la fable de l'Amour & la Raison

Paris, ce 14 Février 1766.



VERS à M. FRANÇOIS, jeune Poète de mon âge.

LORSQUE, pour la première fois,
 Le Dieu qu'on adore au Parnasse,
 Près d'*Anacréon* & d'*Horace*
 Fit asseoir le jeune *François* :
 Morbleu ! s'écria *Saint-Aulaire* (1),
 Seigneur *Apollon*, je croyois
 Qu'il ne seroit plus de *Voltaire*. (2).

Le Marquis de la RE. . . .

(1) Poète qui faisoit de jolis vers à quatre-vingt-dix ans.

(2) On fait qu'à dix ans *M. de Voltaire* étoit déjà bon Poète.

POÈME CHAMPÊTRE.

QU'UN autre se plaise à demeurer dans les villes, qu'il en aime le bruit incommode, l'air empesté, le séjour mal-sain, qu'il contemple avec enthousiasme les édifices qui les décorent, les jardins où un art bizarre étouffe la nature ; pour moi je préfère la campagne : c'est-là où je jouis d'un spectacle magnifique & toujours nouveau. Je me plais à errer dans les bois &

sur les montagnes. L'air pur que j'y respire répand dans mon sang le baume de la vie, porte dans mon âme la tranquillité & la paix.

Que l'homme seroit heureux, si tout ce qui l'environne ne lui avoit pas fait perdre le goût des choses simples ! mais en cherchant sans cesse le bonheur loin de lui, il poursuit sa chimère jusqu'au tombeau : le vil intérêt, l'ambition funeste, la soif avide des richesses le tourmentant sans cesse, il ne peut jouir de lui-même que, lorsqu'ayant le courage de renoncer à tout ce qui séduit ses semblables, il ne cherche plus que dans lui-même la récompense des sacrifices qu'il a faits à la vertu.

Loin de ces vices, loin de la foule des hommes que je plains, mais que je ne méprise ni ne hais, qu'il est doux de vivre en paix dans le recueillement de soi-même ! Quel est le malheureux auquel le spectacle ravissant de la nature ne cause plus d'émotion ! qui peut voir sans ravissement l'ordre admirable qui règne dans l'univers ! quel est le cœur flétri qui ne s'ouvre plus aux charmes de la bienfaisance, qui peut voir souffrir, gémir son frère sans en être attendri ?

Soit que je franchisse les monts escarpés, soit que j'erre à l'ombre des forêts

48 MERCURE DE FRANCE.

sur la mousse douce & fraîche, mon esprit s'occupe de tes ouvrages & de tes dons. Être bienfaisant ! tant que je respirerai jamais le Soleil ne se levera sans que je chante une hymne à ton honneur.

Venez, ô mes amis ! partager mon bonheur ; venez admirer avec moi les beautés simples & mâles de la nature. Quelquefois couché sur l'herbe je contemple le magnifique spectacle du Soleil couchant : frappé de l'effet merveilleux de ses rayons réfléchis dans un nuage d'une forme pittoresque, à peine apperçois-je la jeune Bergère, dont le visage modeste peint l'innocence, qui passe à côté de moi en conduisant son troupeau.

Tous les matins, lorsque le Soleil vient vivifier la nature, éveillé par la fraîcheur de l'air & par le chant du rossignol, j'ouvre mes yeux à la lumière & mon âme au plaisir : je vais cultiver mes légumes savoureux & l'œillet odoriférant ; je leur donne tous mes soins, & tous les jours je jouis de ce que j'ai fait pour eux la veille.

Quelquefois, bravant l'ardeur de la canicule, je vais partager les travaux des moissonneurs fatigués ; je mêle ma voix à leurs chans rustiques ; nous faisons fuir au loin le lièvre timide & la perdrix aux pieds d'écarlate : & , lorsque la chaleur invite

Invite toute la nature à prendre du repos, assis tous ensemble sous un poirier sauvage dont une source pure arrose les racines, je partage avec eux leur frugal repas; je les laisse enchantés & surpris de voir renaître les douceurs de l'égalité.

Lorsque la lune répand sur l'horison sa lumière argentée, je vais trouver mon bon & honnête voisin qui se repose des fatigues de la journée sous un noyer qui couvre sa cabane de son ombrage; son cœur naïf & simple verse avec confiance dans mon sein ses chagrins & sa joie; je le soulage, non pas avec des paroles stériles, mais par les soins officieux & tendres de l'amitié: il me raconte l'histoire de sa jeunesse, les dangers qu'il a courus à la guerre lorsque le plus aimé des Rois força, par ses vertus, la fortune à être juste. Pendant son récit ses enfans jouant à côté de nous à des jeux folâtres, convenables à leurs âges, badinent innocemment jusqu'à ce que l'amour vienne leur faire sentir ses peines & ses plaisirs.

Si le soleil, s'élevant sur nos têtes, fait désirer l'ombrage, alors assis sur le penchant d'une colline dans un berceau de noisetiers d'où je découvre un horison immense, je m'égaie avec *Horace* ou *Chaulieu*, je m'instruis en m'amusant avec *Vol-*

taire, ou bien je puise des leçons sublimes de vertu & de bienfaisance dans les ouvrages de nos plus sublimes Auteurs. Mon imagination remplie des tableaux touchans & pathétiques de la vertu qu'ils ont peinte avec ce courage & cette force d'esprit qui leur sont propres, échauffe mon âme & l'élève, & mon cœur oppressé peut à peine suffire aux sensations délicieuses qu'il éprouve.

Quand le vent brûlant du mois d'Août a mûri le raisin, le vendangeur empressé & ivre de joie se hâte d'aller recueillir le fruit de ses sueurs. On voit avant le lever de l'aurore des jeunes garçons & des jeunes filles qui annoncent par leurs chansons le plaisir qu'ils se promettent pendant la journée. Le soleil paroît, il abat la rosée : la troupe joyeuse, la serpette à la main, remplit ses paniers d'un fruit délicieux qu'elle verse dans de grandes cuves : le cultivateur, étonné de l'abondance, pleure de joie & bénit la Providence. Enfin le plus beau jour finit ; les filles, la tête couverte de chapeaux de paille garnis de pampre, s'empressent de faire cent espiègleries à leurs amans qui les tiennent par la main : la première esplanade de gazon qui se présente les invite à danser, malgré les fatigues de la journée ; je prends ma flûte, & j'anime par mes sons la vivacité

de leurs pas, rendus plus vifs encore par le desir mutuel de plaire.

Vous me verrez occupé à donner à l'arbrisseau flexible une forme agréable ; je vois naître sous mes yeux les fruits de mon travail. Tandis que le riche blasé fait venir à grands frais des productions bisarres & forcées, j'obtiens, presque sans peine, des choses que la nature me donne avec prodigalité, parce que je ne cherche pas à les lui arracher. Tous les jours je demande au génie qui présida à ma naissance de me fournir les occasions de faire du bien ; il m'exauce souvent, quoi que je sois pauvre ; & le jour où j'ai pu être utile est gravé dans mon cœur pour m'avertir de tâcher de faire encore mieux demain.

S U I T E D E R O Z A L I E ,

A N E C D O T E F R A N Ç O I S E .

CEPENDANT *M. de Forbin*, qui croyoit promener *Rozalie*, se fatiguoit, commençoit à s'ennuyer au bal, & le disoit à sa prétendue nièce ; & cette nièce n'étoit autre que cette *Laure*, dont nous avons déjà parlé, cette ancienne connoissance du

Marquis, & que *M. de Forbin* lui-même avoit aimée, & considéroit encore. Elle consentit donc à revenir avec lui à son hôtel ; où, après s'être démasquée, ainsi que sa compagne, rien ne put égaler l'effroi & la surprise dont il fut saisi à l'aspect de *Laure*, que l'intrépide & fausse gaieté qu'elle affecta d'un prétendu tour de carnaval dont elle se disoit très-innocente.

M. de Forbin, plus inquiet de *Rozalie* que disposé à écouter cette femme, lui parle & l'intimide de façon à tirer d'elle l'humiliant aveu du complot auquel elle s'étoit prêtée, ainsi que la perfidie & la fuite du domestique qui l'avoit si indignement trahi. En vain *Laure* cherchoit-elle à le rassurer sur la pureté des intentions du Marquis : rien ne le séduit, rien ne l'apaise ; il la fait reconduire chez elle & se fait remener à l'Opéra.

On devine aisément que la recherche qu'il y fit dut être sans succès. Il vole au logis du Marquis, & parvient à s'en faire ouvrir la porte ; mais sa fureur est à son comble en apprenant qu'il n'étoit point en ville, & qu'on le croyoit depuis quinze jours à sa terre de L. . . . Il n'en parcourt pas moins tous les coins & recoins de l'hôtel, & n'y trouvant rien qui contre-

dise le rapport que l'on vient de lui faire , il retourne chez lui , prend à l'instant la poste , & fait une si grande diligence , qu'il arrive avant midi au château indiqués. Mais les traces du Marquis n'y sont pas plus sensibles que dans son hôtel à Paris ! Il parvient cependant , à force de menaces , à découvrir qu'il en étoit parti la surveillance , mais que l'on ignoroit exactement l'endroit où il pouvoit être alors. Peu s'en fallut que , cédant à sa colère , *M. de Forbin* ne se portât aux plus grandes violences pour tirer de ces gens de plus sûres lumières : il ne vouloit rien moins que mettre le feu aux quatre coins du château. Enfin , vaincu par les prières & par les larmes de deux de ses laquais , par lesquels il s'étoit fait accompagner , il remontoit dans sa voiture ; lorsqu'une femme de mince apparence , s'approchant de l'un d'eux , lui dit mystérieusement d'engager son maître à l'attendre au détour d'un petit bois qu'elle lui montra de la main. Là , *M. de Forbin* , après avoir appris de cette femme que le Marquis étoit probablement alors dans une petite maison à l'extrémité de l'un des fauxbourgs de Paris , où elle assuroit lui avoir très-souvent porté des fruits & d'autres denrées de sa terre , il la ré-

compensa & s'en revint à toute bride à Paris.

Nous avons laissé *Roxalie* dans le chemin qui, à ce qu'elle espéroit, devoit la ramener bientôt chez elle. La voiture, après nombre de détours qui lui parurent plus longs que de coutume, s'arrêta enfin : une porte s'ouvrit, le carrosse entra ; alors le masque que *Roxalie* avoit toujours pris pour son oncle, feignit de se réveiller & disparut à l'instant même. *Roxalie*, en jettant les yeux sur tout ce qui l'entoure, pousse un cri douloureux & s'évanouit. On la porte dans un appartement prochain : elle revient à elle environ une heure après ; mais ses premiers regards, que le hasard fait tomber sur le Marquis, en cet instant près d'elle, lui procure une seconde foiblesse, plus dangereuse encore que la première. On la secoure de nouveau, mais le sentiment semble lui devenir presque aussi funeste que l'entier anéantissement d'où elle sortoit. C'est au milieu des réflexions les plus douloureuses & des inquiétudes les plus accablantes qu'elle & sa femme-de-chambre attendirent le retour du jour.

En vain le Marquis se présenta-t-il plus d'une fois à la porte de son appar-

tement ; *Rozalie* lui en refusa constamment l'entrée. Cependant elle consentit enfin à le recevoir , mais pourvu qu'il se présentât seul. On conçoit aisément & la chaleur & la force des reproches de notre jeune héroïne , ainsi que ses instances pour être au plutôt remise dans la maison de son oncle. Ses larmes , le ton persuasif de sa douleur , l'expression du sentiment que la vertu seule fait peindre avec tant de force , auroient touché le cœur le plus barbare ; mais la passion du Marquis ne lui permettoit plus de consentir à se séparer d'elle. N'attribuez , lui dit-il , qu'à la violence de mon amour une démarche qui m'indigne contre moi-même , mais dont tous vos mépris & la violence de ma flamme semblent diminuer la noirceur. Mon but est légitime : ma naissance , mes biens , ma constance , quelques sentimens d'estime , dont j'ose croire que vous m'aviez jugé digne autrefois . . . tout ne devrait-il pas vous parler en ma faveur ? . . . Consentez donc , Madame , à recevoir ma main. Dans le jour je suis certain d'obtenir toutes les dispenses nécessaires , même sans l'aveu de votre oncle : dites un mot & gardez-vous de jamais rien craindre du plus soumis & du plus tendre des amans.

Rozalie , quoi qu'après avoir encore

56 MERCURE DE FRANCE.

essayé vainement de le ramener à ses vues , lui inspira cependant tant de respect pour elle , qu'il n'osa s'écarter un instant du ton ni des égards qu'elle osoit à peine en attendre. Laissons-les dans ce combat de sentimens pour revenir à *M. de Forbin*.

Son courage seul pouvoit le soutenir contre un chagrin si vif & contre les fatigues de ses premières démarches. Il étoit presque minuit lorsqu'en arrivant à son hôtel il ne fit que changer de voiture pour se rendre à la petite maison du Marquis. Arriver , enfoncer la première porte & se trouver à celle d'un appartement qu'un domestique lui avoua , en tremblant , être celui de *Rozalie*. . . . tout cela fut l'ouvrage d'un instant. Ses yeux d'abord se portèrent sur sa nièce : il apperçoit ensuite le Marquis. Lâche (dit-il) en tirant son épée & en courant à lui : défens ta vie ou meurs , ainsi que tu l'as mérité. . . . Un mouvement en arrière que fait le Marquis , (& dont le seul but étoit de préparer la fuite , en attendant des circonstances plus heureuses) trompe l'oncle de *Rozalie* , qui , n'écoutant plus que les transports de sa fureur , l'atteint , le frappe , & l'envoie tomber aux pieds de cette fille , qu'il arrose de son sang , en tâchant d'implorer un pardon dont il avouë , en soupirant , n'être

plus digne. Toute la maison est en alarmes ; tout se réunit contre *M. de Forbin*, qui, sans s'émouvoir, tenant sa nièce d'une main & son épée de l'autre, traverse tous ces domestiques, regagne avec elle son carrosse & la ramène en diligence en son hôtel. *Rozalie* apprit alors à son oncle tout ce qui s'étoit passé depuis leur séparation ; & ce fut au milieu de cet éclaircissement, aussi consolant que précieux pour l'un & l'autre, qu'ils arrivèrent chez *M. de Forbin*. Le sommeil, depuis deux jours, avoit été étranger pour eux ; cependant l'état où ils avoient laissé le Marquis, & les pressantes instances de la timide *Rozalie*, déterminèrent *M. de Forbin* à s'absenter pour quelque temps & à se retirer dans la terre où cette nièce chérie avoit été élevée. Ils partirent dès le lendemain & y menèrent une vie aussi douce que tranquille, sur-tout pendant le cours de la première année qu'ils l'habitèrent.

La blessure du Marquis fit d'abord désespérer de sa vie. Il profita du premier moment où il crut jouir un peu plus de lui-même pour écrire à *M. de Forbin* & à sa nièce. Ces deux lettres contenoient à-peu-près les mêmes choses. Nous ne rapporterons ici que celle qu'il adressoit à *Rozalie*, à cause de quelques anecdotes

qui serviront à jeter un plus grand jour sur quelques circonstances de cette histoire.

*Le Marquis de PRENIN***, à ROZALIE.*

« Je ne vous écris point , Mademoi-
 » selle , pour obtenir de vous un pardon
 » que je sens bien ne plus mériter : votre
 » indignation me doit même ôter jusqu'à
 » l'espérance que vous puissiez lire ma
 » lettre ! . . . Daignez cependant vous y
 » résoudre , si vous voulez savoir quelques
 » détails qu'il vous est important d'ap-
 » prendre.

» Permettez - moi de vous rappeler ,
 » Mademoiselle , les premiers temps où
 » j'ai été assez heureux pour vous connoî-
 » tre . . . C'est l'époque de ma vie , qui ,
 » jusqu'à mon dernier soupir , me sera la
 » plus chère. J'avoue , en rougissant , qu'en-
 » traîné depuis dans une dissipation que
 » l'opiniâtreté de vos refus rendoit peut-
 » être moins odieuse , je vous ai dû pa-
 » roître moins admirateur de vos charmes ,
 » moins vivement pénétré de la supériorité
 » de votre âme : je vous confesse même ,
 » avec cette vérité que les approches
 » d'un trépas que l'on me dit prochain ,
 » doivent vous rendre moins suspecte ; je
 » vous confesse , dis-je , que j'ai tout em-

» ployé pour tâcher de vous oublier, mais
 » toujours inutilement ; mon désespoir
 » me fit rechercher *Laure* : son caractère
 » m'étoit connu ; ses fréquentes pertes
 » au jeu, la médiocrité de ses ressources,
 » me mirent bientôt à portée de la dispo-
 » ser à me servir auprès de vous. Je me flat-
 » tois, d'ailleurs, que l'espèce de penchant
 » que *M. de Forbin* avoit eu ci-devant
 » pour elle, lui donneroit assez de crédit
 » pour me ménager les occasions de vous
 » revoir. . . . Mais toutes ces démarches
 » furent infructueuses ; vous pénétrâtes
 » dans ses vues & déconcertâtes les miennes.
 » Je m'étois depuis long-temps assuré
 » d'*Antoine* : c'est par lui que je vous fis
 » tenir des lettres, dont je sçais que vous
 » n'avez jamais ouvert que la première.
 » Il m'introduisit un soir chez *M. de For-*
 » *bin* ; je restai deux jours cachés dans la
 » maison, sans trouver l'occasion que je
 » cherchois, à cause de la maladie de
 » votre mère que vous n'abandonniez
 » jamais. Vint enfin cette nuit fatale . . .
 » (mais pourquoi rappeler un souvenir
 » qui me couvre de honte, & fait main-
 » tenant mon plus cruel supplice ?) Péné-
 » tré d'horreur pour moi-même, & d'ad-
 » miration pour vous ; cent fois plus amou-
 » reux encore ; désespéré de me sentir à

» jamais odieux pour vous ; je regagnai,
 » à l'aide de l'obscurité, le logement d'*An-*
 » *toine*, d'où je sortis le lendemain dé-
 » chiré de remords. Vingt fois, j'ai voulu
 » tout vous avouer !... Je le devois sans
 » doute. . . . Je vous aurois épargné bien
 » des larmes !... Peut-être même, hélas !
 » eussiez-vous fait grâce à mon sincère
 » repentir !... Vous quittâtes trop tôt Paris ;
 » je m'étourdis sur mon forfait. Ce ne
 » fut qu'à votre retour, que ma passion se
 » réveilla avec encore plus de fureur. Je
 » tentai tout pour vous mieux disposer
 » en ma faveur ; je vous suivis par-tout.
 » Mais que je payai cher le bonheur de
 » vous rencontrer au spectacle !... (Ah,
 » belle *Rozalie*, de quels déchiremens af-
 » freux mon cœur ne fut-il pas accablé,
 » lorsque mes yeux crurent vous voir pour
 » la dernière fois !..). Vous fûtes infor-
 » mée de toutes mes démarches auprès
 » de votre oncle ; elles ne furent pas plus
 » heureuses, & le désespoir dont vous vous
 » plûtes à m'accabler, parvint insensible-
 » ment à son comble.

» J'avois toujours conservé avec *Laure*
 » une sorte de liaison, & je m'entretie-
 » nois un jour chez elle de la violence de
 » ma passion avec vous, lorsque *Antoine*
 » s'y présenta & me fit part du des-

» sein qu'avoit votre oncle de vous me-
 » ner au bal de l'Opéra. Mon projet fut
 » bientôt formé, & approuvé par *Laure*,
 » qui s'offrit à l'instant à m'y servir ; & le
 » reste de mon crime ne vous est que
 » trop connu ».

Nous supprimons le restant de cette lettre (déjà probablement trop longue au gré de quelques-uns de nos Lecteurs). Nous ajouterons seulement, qu'après mille sermens d'adorer même en expirant *Rozalie*, il finissoit par la supplier de lui pardonner son crime, & de plaindre un infortuné, que le seul excès de son amour avoit pu rendre si coupable.

Cette lettre produisit différens mouvemens dans l'âme de *Rozalie*, parmi lesquels nous n'oserions cependant affirmer que celui de la haine l'emportât absolument sur tous les autres.

Quoi qu'il en soit, elle n'en revit pas avec moins de plaisir une habitation qui lui rappelloit les douceurs & la tranquillité de ses premiers années. En se livrant alors à toute la bonté de son cœur, *Rozalie* se livra toute entière à mille occupations, toutes plus utiles, toutes plus édifiantes, & toutes plus généreuses les unes que les autres. Mais non contente d'accorder tous les secours qu'elle pouvoit donner à ceux

62 MERCURE DE FRANCE.

qui venoient librement implorer sa bienfaifance, *Rozalie* cherchoit encore à découvrir ceux qu'une honte respectable retenoit dans le fííence, & qu'elle favoit être dans le befoin : la délicateffe de fon âme lui faifoit imaginer alors mille ingénieux moyens, pour leur cacher la fource des fecours qu'elle leur faifoit parvenir.

Le Marquis étoit à peine rétabli de fa bleffure, qu'il affecta de répandre parmi toutes fes connoiffances qu'il alloit paffer en Italie, & partir de-là pour un plus long voyage. C'étoit peut-être même effectivement fon projet : mais la découverte qu'il fit d'une terre à vendre, dans le voifinage de celle où demeuroit actuellement *Rozalie*, lui fit bientôt former d'autres deffeins. Il la fit acheter fous un autre nom que le fien, récompensa & congédia tous fes domestiques, arrangea fes affaires de façon qu'elles ne fouffrifíent point de fon abfence, & vint enfin prendre poffeffion de cette terre. La retraite dans laquelle il y vécut près de feize mois de fuite, & les bonnes actions qu'il y fit, ne feroient pas croyables (relativement à fa conduite paffée), fi nous n'en avions pour témoins ceux qui l'ont connu dans ce pays, & qui tous nous attellent que le nom fous lequel il fe cachoit alors, y acquit prefque la

même célébrité que celui de *Rozalie*!... Le seul plaisir qu'on lui vît prendre, étoit celui de se promener tous les soirs sur le bord d'une rivière assez large, qui passoit aux pieds de la terrasse du château de *Rozalie*, & sur laquelle elle venoit assez régulièrement elle-même. Là, sous un extérieur très-simple & toujours seul, il jouissoit de ce bonheur, si grand pour les âmes sensibles, de contempler l'objet dont la sienne étoit uniquement occupée. Vainement *M. de Forbin*, qui commençoit à recevoir chez lui tout ce que la province avoit de plus distingué, chercha-t-il à former quelque liaison avec un étranger dont on disoit universellement tant de bien : le Marquis trouvoit mille prétextes honnêtes, pour se dispenser de se rendre aux invitations qu'on lui faisoit, & vécut toujours de cette sorte.

L'affiduité avec laquelle l'étranger se trouvoit chaque soir aux bords de la rivière opposés à la terrasse, n'avoit point d'abord frappé *Rozalie*. La sombre mélancolie, qui depuis long-temps sembloit ne la point quitter, l'occupoit trop entièrement, pour qu'un simple mouvement de curiosité fût capable de l'en distraire.

Cependant la présence continuelle du même objet & l'air noble d'un inconnu,

dont les regards étoient toujours fixés sur elle , obtinrent enfin de *Rozalie* une attention un peu plus particulière. Cet inconnu , d'ailleurs , lui rappelloit la taille & tout l'extérieur d'un homme qui lui avoit causé bien des peines , & qui (car il faut l'avouer) avoit encore sur son cœur bien plus de droits qu'elle ne l'eût voulu. Aussi nous a-t-elle avoué depuis , qu'un mouvement involontaire , & dont elle craignoit même de se demander compte , l'attiroit chaque soir , & sans qu'elle songeât à y résister , sur la terrasse du château.

Tous deux vivoient ainsi depuis plus d'un an , lorsqu'un soir , en revenant à pied de chez un gentilhomme du voisinage , *M. de Forbin* , accompagné d'un seul domestique , se vit attaqué par quatre hommes , qui , à l'avantage & du nombre & des armes , joignoient encore celui de la surprise. Son domestique fut d'abord mis hors de combat ; & *M. de Forbin* , après avoir tué l'un des quatre assaillans , alloit sans doute succomber sous les coups des trois autres ; lorsque le Marquis , revenant de sa promenade ordinaire , accourt au bruit des armes , vole au secours de *M. de Forbin* , alors prêt à périr , blesse l'un des brigands , tue le second , met le troisième en fuite , mais en reçoit un coup

de feu, qui l'étend aux pieds de l'oncle de *Rozalie*.

La nuit, pour comble de malheurs, étoit devenuë très-obscur, & *M. de Forbin* essayoit vainement d'arrêter le sang, qui sortoit abondamment de la blessure de son généreux libérateur, au moment où des payfâns qui conduisoient une voiture entendirent ses cris, & lui offrirent leurs services. On y plaça le Marquis le plus doucement que faire se put, ainsi que le domestique blessé de *M. de Forbin*. L'on s'assura du brigand que sa blessure avoit mis hors d'état de se sauver, & l'on partit pour le château de l'oncle de *Rozalie*.

On se figure aisément tout l'effroi dont cette aimable fille dut être pénétrée, au récit que lui fit son oncle, tant du danger qu'il avoit couru lui-même, que de l'état désespéré où se trouvoit l'inconnu, auquel il avouoit devoir la vie!... Mais comment dépeindre les cris, les pleurs & les gémissemens des bonnes gens qui venoient de les ramener, lorsqu'à la clarté des flambeaux, dont ils furent bientôt environnés, ils reconnurent dans l'inconnu blessé & presque mourant, leur généreux & cher bienfaiteur!

La simplicité de ses habillemens, sa pâleur extrême, le sang qui le défiguroit,

tout jusques-là l'avoit fait méconnoître de *M. de Forbin* & de sa nièce. Ils le reconnurent enfin , & chacun d'eux en particulier fut frappé d'une ressemblance sur laquelle ils n'osoient pourtant assésir un jugement certain.

Les douleurs du premier pansément ayant rappelé le Marquis à la vie , ses premiers regards se portant sur les objets dont il étoit environné : Où suis-je ? dit-il , en soupirant , & d'une voix presque éteinte... Chez l'homme qui vous estime & qui vous doit le plus , répond vivement *M. de Forbin* , en lui serrant la main & en se nommant. Ciel ! qu'entends-je ? reprend le moribond , en faisant un dernier effort pour lui prendre la main... Mais , ajouta-t-il , vous ne devez plus me connoître ; j'ai trop mérité votre haine. A ces mots un nouvel évanouissement fit trembler pour sa vie. *Rozalie* , à quelques pas de là , fondeoit en larmes : son cœur venoit de reconnoître son amant... Tous ses crimes sont oubliés ; elle ne le voit plus qu'entouré des vertus qu'elle admiroit depuis si long-temps dans son estimable voisin. Quelques cordiaux raniment encore le Marquis , qui , en portant les yeux sur *Rozalie* , se refuse à tous les secours... Laissez-moi mourir , disoit-il , avec autant

d'élévation que ses forces le lui pouvoient permettre. Je n'ai que trop vécu ; j'ai su déplaire à la beauté ; j'ai méconnu la vertu même. Ses sanglots l'empêchent de poursuivre ; il se couvre la face de ses mains & ne veut plus rien entendre. *Rozalie*, en cet instant, vole à son lit, lui parle & lui présente le médicament que le Chirurgien le pressoit inutilement de prendre. Au son de cette voix chérie, le Marquis se réveille ; ses yeux cherchent à se fixer sur ceux de son amante ; il presse de ses mains tremblantes celles que lui présente *Rozalie* ; il verse des larmes amères, & semble retrouver sa vie dans celles qu'il lui voit répandre!... Chère amante, dit-il, (en rassemblant tout ce qui lui restoit de forces) ah ! pourriez-vous encore me pardonner?.. Vivez, mon cher Marquis, lui disoit à la fois *M. de Forbin* & sa nièce : vivez, & soyez plus tranquille, ou vous nous forcerez de vous quitter. Depuis cet instant le Marquis ne refusa plus rien. La présence de *M. de Forbin*, celle de sa nièce & l'espérance d'un avenir plus heureux, le remirent sur pieds beaucoup plutôt qu'on n'eût osé l'espérer ; & *M. de Forbin*, bien plus pressant encore que lui, déterminâ enfin sa nièce à remplir les vœux d'un amant qui de-

vint le plus aimable & le plus tendre des époux.

On ne doit cependant point oublier que le blessé, qu'on avoit amené au château avec le Marquis, étoit ce même *Antoine* dont les perfidies sont connues; & que ce malheureux, après s'être échappé de chez *M. de Forbin*, s'est retiré dans un cloître, où il a fait une vraie pénitence de ses forfaits.

M. de Forbin a continué de vivre avec les nouveaux époux, qui n'ont jamais cessé de le regarder comme leur père. Il s'est insensiblement accoutumé à la vie de la province, qui, quoique moins brillante que celle que l'on mène à Paris, n'en a pas moins ses agrémens & ses plaisirs.

*Par M. DUC***.*



LETTRE à l'Auteur du Mercure.

A Saint-Germain , le 15 Février 1766.

LES campagnes, Monsieur, à l'exemple des villes, s'empresrent de rendre au Prince-auguste dont nous pleurerons éternellement la perte, le tribut de devoirs & d'hommages, si légitimement dû à sa mémoire. Jalouses de se surpasser dans les tristes & dernières preuves qu'elles ont à lui donner de leur tendre attachement, elles n'oublient rien pour en rendre l'appareil aussi solennel que leurs facultés le permettent. J'ai été prié à une de ces pompes funèbres. Tout y portoit l'empreinte de la piété la plus profonde; tout y caractérisoit le plus parfait recueillement. Chaque habitant, animé par l'exemple de son pasteur, s'efforça de seconder ses pieuses & louables intentions. S'étant interdit toute espèce de plaisirs dans un temps de deuil & de consternation générale, il fut arrêté d'un commun accord, que le service ordonné par M. l'Evêque se feroit le *lundi gras*. On l'annonça la veille, 9 du mois, par le son de toutes les cloches, qui ne cessèrent d'en prévenir les fidèles, qu'au moment où commença cette lugubre

cérémonie. Elle fut exécutée avec une édification peu commune.

Quarante femmes vêtues de noir, chacune un cierge en main, remplissoient le milieu de la nef : un pareil nombre d'hommes, aussi chacun avec un cierge, en garnissoient les côtés ainsi que le chœur, au milieu duquel étoit élevé un petit catafalque orné d'attributs symboliques, & entouré de vingt-quatre cierges. Sur le devant étoient écrits ces vers :

Il fut, tant qu'il vécut, l'objet de notre amour ;
Menacé du trépas, celui de nos alarmes.
Il n'est plus ! ô douleur ! ô trop funeste jour !
Un instant nous condamne à d'éternelles larmes.

Ils renferment le sujet d'un discours pathétique & touchant que l'Officiant prononça par forme d'oraison funèbre. Elle étoit terminée par cette courte péroraison :

« Il n'est donc plus, mes chers frères,
» ce Prince auguste, digne objet de tout
» notre amour, sujet éternel de nos justes
» regrets ! Il ne vit plus que dans nos cœurs !
» Il nous est enlevé à la fleur de son âge !
» Ses rares vertus en avoient devancé le
» terme. O jour affreux ! ô jour plein d'a-
» mertume ! un instant détruit nos plus
» flatteuses espérances ; un instant fait éva-
» nouir notre bonheur. *Dies magna, &*

A V R I L 1766. 71

» *amara valde* : Terrible jour qui nous
» ouvre une source intarissable de larmes !
» Jour fatal qui nous pénètre de la plus
» vive douleur ! Portons-la aux pieds des
» autels ; faisons à Dieu le sacrifice de
» cette précieuse victime. Il l'appelle à sa
» gloire ; qu'il daigne l'en faire jouir dans
» son éternité bienheureuse » !

Dieu tout-puissant ! souverain père de
miséricorde ! jetez un regard de pitié sur
ce Royaume éploré ; recevez ses regrets ;
adoucissez-en l'amertume , en conservant
les précieux restes que vous laissez pour
notre consolation. Exaucez nos vœux ,
écoutez nos prières , multipliez les jours
de notre auguste Monarque & de son
illustre Famille ! prolongez - en le cours
au-delà de nos espérances ! Ainsi soit-il.

Je souhaite, Monsieur, que ce détail
puisse trouver quelque place dans votre
Journal. La publication, je pense, en est
duë au zèle pieux & vraiment patriotique
des habitans & de leur pasteur, le sieur
Hersent, Desservant de la Paroisse de *Nexel*,
annexe d'*Epone*, village près *Maules*, dans
le Diocèse de *Chartres*.

J'ai l'honneur d'être, &c.

T. D. Abonné au Mercure de France.

LES GRÂCES.

*A Mademoiselle B**.*

LORSQUE sensément tu t'amuses
 A considérer tous ces Dieux ,
 Dont quelques favoris des Muses
 Ont pris soin de peupler les cieux :
 Il en faudroit , dis-tu , réformer quelques classes.
 Pourquoi , par exemple , trois Grâces ?
 Une seule eût suffi . . . D'accord , jeune *Cloris* ;
 Les Poètes se sont mépris :
 Ils ne croyoient pas vraisemblable
 Qu'une seule beauté rassemblât tant d'appas.
 Mais cette erreur est pardonnable ,
 Puisqu'ils ne vous connoissoient pas.

Par M. l'Abbé L. B.*MADRIGAL*

*MADRIGAL à Madame***.*

JE vous vis & je vous aimai :
 Je vous connus , Madame , & je vous respectai :
 Voilà deux sentimens qui ne s'accordent guère ,
 Et que pourtant tous deux j'éprouve à votre aspect.
 Qui voulez-vous que je préfère ?
 Vos yeux disent l'amour , vos discours le respect.
 Que croire ? la raison va décider l'affaire.
 Le respect dans mon cœur nâquit après l'amour :
 La raison dit que de ce jour ,
 Puisqu'il est le cadet , le respect doit se taire.
 N. B.

*ODE sur le changement de règne en DANE-
 MARCK , le 14 Janvier 1766 *.*

L'ASTRE du jour pâlit , & sa foible lumière
 Semble annoncer le deuil de la nature entière ;
 Le sifflement des vents inspire la terreur ,
 Les brouillards s'épaississent ,

* Le 13 Janvier , veille de la mort du Roi , qui arriva la nuit , il faisoit un vent terrible & un brouillard si épais , qu'on s'entrevoyoit à peine dans les rues ; le lendemain , jour de la proclamation de CHRETIEN VII , fut un des plus beaux & des plus sercins de l'hiver.

Vol. II.

D

74 **MERCURE DE FRANCE.**

Et les vagues mugissent,
Dans ce jour plein d'horreur.

La Mort se fait connoître à ces tristes présages :
Elle descend sur nous dans un char de nuages.
Un Souverain chéri bientôt ne fera plus.

Le maître du tonnerre,
Ainsi marque à la terre
Ses décrets absolus.

Ah ! le coup est frappé ! la Sagesse Eternelle
Enlève FREDERIC à sa grandeur mortelle !
Mais le calice amer que dans son dernier jour,
Le Monarque doit boire,
Le conduit à la gloire
De l'immortel séjour.

Peuples qu'il gouverna, modérez vos alarmes ;
L'Eternel est clément, il veut sécher vos larmes,
CHRETIEN règne sur vous par l'ordre des destins !
Bannissez votre peine,
Son règne vous ramène
Des jours purs & sereins.

Déjà le Tout-Puissant montre à ce Roi qu'il aime,
Qu'il veut d'un nouveau lustre orner son diadème ;
Il pare l'horison des plus vives couleurs,
Et la brillante aurore,
Sur les lieux qu'elle dore,
Paroît semer des fleurs.

Accourez , citoyens ! un mortel estimable ,
 Du Conseil de vos Rois Ministre respectable ;
 Doit proclamer un Maître à cette nation :

Du trône , appui fidèle ,
 Sa voix marque son zèle ,
 Et son affliction.

J'entends l'air retentir de cent cris d'allégresse ;
 On sent pour les deux Rois une égale tendresse ;
 Un double sentiment fait confondre les pleurs :

La tristesse & la joie ,
 Par une même voie ,
 Font parler tous les cœurs.

Mais quels sont leurs transports à l'aspect de leur
 Maître ?

Devenu Souverain , il est digne de l'être ,
 Qui ne seroit touché de voir ce jeune Roi .

Qui tendrement invite
 Et de sa main excite
 A recevoir sa loi ?

La candeur sur son front se joint à l'innocence ;
 Ses grâces , sa douceur , font aimer sa puissance ;
 Il paroît à son peuple un astre radieux ,

Qui lui servant de guide ,
 A son bonheur préside ,
 Et comble tous ses vœux.

D ij

76 MERCURE DE FRANCE.

Prince , en qui les vertus dévancent les années ,
J'ose te présager d'heureuses destinées ;
Le Ciel versa sur toi ses dons les plus brillans,
 En avançant en âge ,
 Tu sauras faire usage
 De tes rares talens.

Si tu fais vaillamment défendre tes provinces ,
Ou, guerrier fortuné , donner des loix aux Princes ;
Craind de tes ennemis , éclipsant tes rivaux ,
 Par les mains de la Gloire ,
 Au temple de Mémoire
 Vois graver tes travaux.

Si , cultivant les arts & l'utile industrie ,
Ta Cour peut des talens devenir la patrie ,
Si tu leur fais goûter l'abondance & la paix ;
 Des Muses caressantes ,
 Les voix reconnoissantes ,
 Chanteront tes bienfaits.

Mais si , Roi citoyen , politique sublime ,
Protégeant l'innocence & poursuivant le crime ,
Tu régnes par les loix & par l'humanité ;
 Attens le titre auguste ,
 De vraiment GRAND & JUSTE ,
 De la postérité.



ÉLOGÈ de M. DOULCET, Avocat au Parlement, par M. HOCHEREAU, Avocat au Parlement. Cet éloge a été prononcé au Bailliage du Chapitre de l'Eglise de Paris, dont M. DOULCET étoit Bailli. M. CELLIER, célèbre Avocat Consultant, ayant succédé à M. DOULCET dans cette place, M. HOCHEREAU, chargé de la première cause qui se plaidoit au moment de l'installation, a commencé ainsi son plaidoyer.

CELUI que je défends toucheroit sans doute au moment heureux de rentrer dans l'héritage de ses pères, si les portes de ce temple où il invoquoit la protection de la Justice, ne s'étoient fermées tout-à-coup.

La douleur des Magistrats, les regrets du public, les larmes & la désolation du barreau, ont annoncé dans un même moment la perte subite du Jurisconsulte vertueux qui présidoit à cette audience. C'est dans ce lieu, tant de fois témoin de la sagesse & de l'intégrité de ses jugemens, que nos cœurs devoient donner à sa mé-

78 MERCURE DE FRANCE.

moire les témoignages les plus éclatans de respect & de reconnoissance : mais quel hommage pourroient lui offrir mes foibles talens ? Des voix plus fortes & plus dignes de lui , ont déjà fait retentir son éloge sous les voûtes sacrées des premiers temples de la justice , qui retentirent si souvent de sa voix. Déjà son nom a été placé auprès de ces noms chers au barreau , que les talens ont consacrés à l'immortalité ! Eh , que puis je faire , Messieurs ? arroser de mes larmes les fleurs semées sur son tombeau.

Les Magistrats trouvoient en lui le savant le plus profond , le dialecticien le plus sûr , & toujours l'ami de la vérité. Par la force & la justesse de ses raisonnemens , il les conduisoit de conséquences en conséquences au but de la loi , & leur en faisoit saisir le véritable esprit. Dans le détail même de ces discussions domestiques , qui exigent si souvent de l'Orateur la peinture des déréglemens du cœur , il conservoit le langage de la modération & de la sagesse. Tout se purifioit dans sa bouche , & l'intérêt qu'il défendoit n'en perdoit rien de sa force. Ministre intègre de la Justice , il ne portoit rien sur ses autels qui ne fût digne de lui être présenté.

Le public se souviendra long-temps des secours qu'il en a reçus. Les grands talens

se croient naturellement réservés pour les grands objets. Le Sage que nous pleurons savoit que la chaumière du pauvre & le champ du laboureur ne leur sont pas moins précieux, que pour le riche & le puissant ses palais somptueux & ses vastes domaines. Il savoit qu'ils sont tous également enfans de l'Etat, dès qu'ils sont citoyens; qu'ils sont frères dès qu'ils sont hommes. Le plus malheureux, le plus opprimé avoit les premiers droits à son zèle.

Mais quelle perte pour le barreau ! Quel exemple nous avons au milieu de nous ! Quelles ressources ! On diroit que *Quintilien*, ce grand maître de l'éloquence, l'avoit eu pour modèle, lorsqu'il traçoit les devoirs de l'homme destiné au barreau. *Oratorem autem instituimus illum perfectum, qui esse nisi vir bonus non potest; ideoque non dicendi modo eximiam in eo facultatem, sed omnes animi virtutes exigimus.**

Sa philosophie religieuse n'étoit point l'effet du système : toute sa conduite nous retraçoit, dans ce siècle de luxe & de frivolité, des mœurs antiques & une simplicité touchante. L'honnêteté, la probité, la candeur faisoient pour ainsi dire le fond

* *Quint. inst. orat. præm. lib. 1, parag. 2.*

80 MERCURE DE FRANCE.

de son âme. La plupart de ceux qui m'entendent, ont été témoins de cette affabilité qu'il conservoit sous le poids des affaires; de sa déférence pour ses égaux, dans la carrière du barreau; de son empressement à aider, à soutenir les talens naissans; de sa modestie sur-tout, cette qualité qui se trouve si rarement unie aux grands talens, & dont ils reçoivent cependant tant d'éclat. On l'eût caractérisé par ce seul mot, qui rappelloit en même temps l'idée de ses vertus & de ses lumières, *l'homme modeste.*

Est-il étonnant que tant de qualités inspirassent l'estime, le respect & la confiance, à ceux même contre lesquels il exerçoit ses talens avec le plus d'avantage ?

J'aurois dû m'attacher peut-être à présenter ici cet homme célèbre comme Juge, plutôt que comme Jurisconsulte & comme Orateur; mais celui qui connoissoit si profondément les loix, qui joignoit à un esprit si droit une âme si pure, qui préparoit si souvent & avec tant de succès les oracles de la Justice, n'étoit-il pas digne de les prononcer ?

Ce Tribunal a trouvé dans l'heureux choix de celui qui le remplace, ses lumières, ses talens, ses vertus.

82 MERCURE DE FRANCE.

*Scilicet incassum gaudebit Gallia tanto
 Principe, securisque suos celebrabat amores
 Cantibus. Heu ! demens, quæ non cernebat
 amores*

*Rapturam mortem, strictâ jam falce verendam.
 Quantum, Relligio ! quantumue, ô Gallia, perdis !
 Heu ! pietas, heu rara fides, moresque benigni !
 Sprevisset non hic inopum gemitusque, precesque.
 Tætra ut sub dulci latitantia melle venena
 Eugisset vanas laudes, terramque quietus
 Virtutum impleisset famâ, non sanguine fuso.
 Non claros inter lethalia bella triumphos
 Quævisset. Longâ populos in pace beasset.
 Dilecti soboles patris non degener ille,
 Non lauros, sed paciferam coluisset olivam.
 Hoc ergo in tumultu reciderunt gaudia tanta !
 Ergo improvisam DELPHINI Gallia mortem,
 Spesque suas, sævo delusas funere vidit !
 Maturum cælo juvenem meliora manebant
 Imperia ! Ah ! luctus tandem intermitte paternos,
 Optime Rex ! meritoque caput marore gravatum.
 Attolle. Ex alto, gentem, sua gaudia, cælo
 Propitio cernit DELPHINUS lumine ; Gallos.
 Ille reget tecum placidus, iramque Tonantis
 Avertet ; natisque suum diadema relinquet,
 Virtutesque dabit proprias, melioraque fata.*

Par M. FUMERON DE VERRIÈRES,
 âgé de quinze ans, Pensionnaire.

LE mot de la première Enigme du premier volume du Mercure d'Avril est l'*almanach de cabinet*. Celui de la seconde est *la faim*. Celui du premier Logogryphe est *trébuchet*, dans lequel on trouve les quarante-trois mots suivans : *cube* ou *quarré*, *Tréve*, *crête*, *Hébé*, *ver-à-soie*, *ver-de-terre*, *été*, *bêche*, *tête*, *hûre*, *Eve*, *but*, *buche*, *chère* (nourriture), *thé*, *chevet*, *bête*, *Turc*, *heure*, *ut*, *ré*, *ruche*, *hütte* (cabane), *brèche*, *cure* (guérison), *cure* (bénéfice), *rue*, *butte* (lieu élevé), *Théré*, *chèvre*, *tube* ou *tuyau*, *he !*, *être* (existence), *être* (verbe), *te*, *huée*, *bec*, *beure*, *bée*, *écu*, *Crête* (isle), *rêve*, *tuë*. Et celui du second est *danger*, dans lequel on trouve *Ange*, *nage*, *rage*, *âne*, *an*, *rang*, *gare*, *rade*, *âge* & *Gand*.

E N I G M E S.

A M. L.

C'ÉTOIT pousser trop loin mainte *plaisanterie** ;
Que votre esprit fécond fut si bien combiner ;

* Allusion au mot du premier Logogryphe du second volume du Mercure de Janvier.

D. vj.

84 MERCURE DE FRANCE.

Car, sans le prompt secours d'une Muse ** chérie,
Je chercherois peut-être encor à deviner.

Mais vous, qui de moi-même avez su faire usage
Pour tourmenter ainsi mon esprit curieux ;
Sans faire attention à mon foible langage,
Voyez à découvrir mon nom mystérieux.

Je suis un papillon qui d'une aile légère
Vole en un même instant sur cent objets divers ;
Qui joue avec *Philis*, folâtre avec *Glicère* ;
Qui plaît toujours aux champs, encor plus dans
vos vers.

Ennemi déclaré de tout air de tristesse,
Je suis loin de ces lieux où n'est point la gaité ;
Par mes jeux innocens j'amuse & je carresse,
Et par-tout où je suis règne la liberté.

Tantôt c'est une main que je prends à *Thémire*,
Ou bien un doux baiser que je donne à *Cloris* ;
Tantôt c'est une fleur que je jette à *Zelmire* ;
Hébé court, la ramasse & la jette à *Doris*.

Souvent avec *Babet* je suis d'intelligence
Pour surprendre *Colin* caché dans un détour ;
Et, par un de mes traits qui marque l'innocence,
Colin fuit, & bientôt la surprend à son tour.

** Madame M.

Quelquefois, folâtrant sur les bords d'*Hypocrène*,

On me voit essayer quelque tendre chanson ;
Et c'est-là que je joins , pour plaire à *Célimène* ,
Les accords de ma lyre au luth d'*Anacréon* ?

Si ce n'est point assez , pour voir qui je puis
être ,

Et de savoir mon nom que quelqu'un foit jaloux ;
Aisément , cher *L.....* on pourroit me connoître ,
Si l'on fait joliment me servir comme vous.

Par M. FABRE , le 27 Janvier 1766.

A U T R E.

SOIT par-devant , soit par-derrière ;
Je ne produis qu'un même mor ;
Et , quoique je ne fois qu'un être imaginaire ,
Je mets l'hymen en fuite & rends l'amant capot.

*ENVOI de la précédente Enigme , qui avoit
été demandée par Mlle DE V.....*

LA voilà , jeune *Eglé* , cette *Enigme* maudite ,
Ce prix trop familier de mon amour falot.
À vos genoux , pourtant , je revole bien vite ;
Si vous me promettez d'en oublier le mor.

Par M. FORESTIER , Avocat au Parlement.

 L O G O G R Y P H E S .

C I N Q pieds forment mon tout ; mais à cette notice ,

Qui n'est qu'un terme général ,
Peut-on connoître ma malice

Si je ne me dépeins sous un trait moins banal ?
Semblable au médifant j'empoisonne & je pique ,
On me fuit comme on fait cet homme dangereux ;
En rampant ici bas avec ceux de ma clique ,
J'imite du flatteur les replis tortueux ;
Ma tête est pour le jeu , ma queue est pour
l'ouvrage ;

Là je suis fort léger , ici je suis pesant ;
Ainsi je suis utile & je suis amusant ,
Mais je déplais toujours si l'on ne me partage.

Par le Chantre de Laval.

A U T R E .

D E mes emplois ici , sans trop vanter les droits ,
Depuis long-temps je fais mon séjour ordinaire
Auprès des Potentats , dans les palais des Rois :
Mon rang est éminent ; on trouve même en moi
Le signe distinctif d'un grade militaire ;
Au théâtre sanglant des enfans de la guerre
Ma fureur porte au loin & la mort & l'effroi ;

De mon nom divisé la première partie,
 Pour les divers traités des besoins de la vie,
 Offre un abri ; le reste , un léger aliment
 Qu'on joint à maint gibier qui , dans ma com-
 pagnie ,
 Près d'un foyer actif devient plus succulent.

Par M. F. . . . d'Amiens.

LES REPROCHES INDISCRETS.

R O M A N C E .

U N jour de printemps *Colinette* ,
 Avec son frère *Colinet* ,
 Pour une gentille fleurette
 Qu'il lui refusoit, disputait.
 Je l'aurai, disoit *Colinette* ;
 Je l'aurai, disoit *Colinet*.

A parfumer le sein d'*Annette* ,
 Lui, tendrement la destinait ;
 Elle , à décorer la houlette
 Du jeune berger qu'elle aimait.
 Je l'aurai, disoit *Colinette* ;
 Je l'aurai, disoit *Colinet*.

Colinet , d'une main avide ,
 En s'applaudissant la tenait ;
Colinette , d'un oeil humide ,

38 MERCURE DE FRANCE.

En soupirant la regardait :
Le tendre intérêt qui la guide
La fait fondre sur *Colinet*.

Le dépit la rend plus légère ,
Elle l'attaque en vrai lutin ;
Mais ses efforts rendent son frère
Plus inflexible & plus mutin ;
Il la repousse , & la Bergère
Sur le gazon tombe soudain.

Sa chute augmente sa colère ;
Elle se relève en fureur :
« Méchant , puisqu'elle t'est si chère ,
» Garde , dit-elle , cette fleur :
» Va , ce soir j'instruirai mon père . . .
» Il t'en coûtera ton bonheur.

» Quand tu vois d'une tendre herbe
» Reverdir quelque champ nouveau ;
» Tu cours en avertir *Annette* ,
» Tu conduis ailleurs ton troupeau ;
» Qui , par cette raison secrète ,
» Est le plus maigre du hameau.

» Quand le loup paroît dans la plaine ,
» Vite tu lui mènes tes chiens ;
» De tes moutons , sans être en peine ,
» Tu fais tout pour sauver les siens ,
» Et tu laisses chaque semaine
» Dévorer les plus beaux des tiens .

» Il faudra plus . . . je fai le reste :
 » Sa fureur suivra mes desirs.
 » Porte à celle que je déteste ,
 » Porte ta fleur & tes soupirs :
 » Donne-lui ce signal funeste
 » De la fin de tous vos plaisirs ».

Il aimait , il craignoit son père :
 Il parut d'abord interdit ;
 Mais il favoit certain mystère ;
 A *Colinette* il répondit :
 « Avec *Daphnis* sur la fougère
 » Certain jour . . . ». La belle rougit.

Elle baissa l'œil en silence ,
 La crainte appaisa sa fureur.
 Il saisit l'instant , il s'avance :
 Embrasse-moi , dit-il , ma sœur ;
 Et dans ce moment la prudence
 L'engage à lui céder la fleur.

Elle sourit ; mais inquiète ,
 Dans ses mains elle la remet.
 Tour à tour on se la rejette ;
 On veut s'assurer du *tacet*.
 Tu l'auras , disoit *Colinette* ;
 Tu l'auras , disoit *Colinet*.

Ainsi la paix se trouva faite ,
 Chacun se promit le secret.

90 **MERCURE DE FRANCE.**

Si l'un d'eux cueille une fleurette ,
Voilà depuis ce qu'il en fait :
Colinet l'offre à Colinette ,
Et Colinette à Colinet.

*Par M. DE LA BOESSIERE , Maître
d'Armes des Académies du Roi.*



A R T I C L E I I.

N O U V E L L E S L I T T É R A I R E S.

*LETTRE de M. LINGUET, Avocat au
Parlement, auteur de l'Histoire des
Révolutions de l'Empire Romain, à
M. DE LA PLACE.*

S I tous les Journalistes, Monsieur, vous prenoient pour modèle, les Journaux deviendroient sans contredit un bien pour la littérature. Ils seroient sincères sans aigreur; ils diroient la vérité avec politesse; ils donneroient sans pédantisme des avis utiles; ils se souviendroient sur-tout qu'ils ne sont que les rapporteurs d'un procès, dont le public est le seul juge. Ils ne se hasarderoient pas à en falsifier les pièces; ils ne les altéreroient pas avec réflexion, ou par négligence; ils ne substitueront pas aux faits qu'elles contiennent, des faits tout opposés. Mais, par malheur, les trois quarts des Journalistes ne vous ressemblent pas. Ils font tout le contraire de ce qu'ils

feroient, s'ils vous imitoient. Par conséquent les Journaux font un mal pour la littérature & pour les Littérateurs.

C'est une chose bien singulière & bien révoltante, que la légèreté avec laquelle ces Messieurs prononcent un jugement décisif sur un livre qu'ils n'ont pas lu. Ils compromettent en trois lignes le nom d'un écrivain, avec une aisance, une facilité vraiment admirables. Ils apprécient despotiquement de deux mots une production sérieuse & longue, dont ils ne connoissent que le titre. Et ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que le public est souvent la dupe de ce ton tranchant, qui devoit exciter son indignation. Non-seulement il leur pardonne d'usurper ses droits : non-seulement il souffre qu'ils le réduisent à n'être que le témoin des arrêts qu'il a seul le pouvoir de rendre, & qu'ils lui disent ce qu'il doit penser d'un ouvrage, au lieu de le lui demander ; mais encore il ne sauroit se résoudre à croire qu'ils puissent prévariquer dans l'exercice de ces droits qui ne leur appartiennent pas. Il regarde les protestations de l'Auteur, injustement maltraité par eux, comme un artifice de l'amour propre ; & les plaintes lui paroissent toujours suspectes, plutôt que le jugement qui les fait naître.

Cependant elles ne font que trop souvent bien fondées. Je puis en citer un exemple où je me trouve intéressé pour quelque chose. Le Journaliste Encyclopédique a jugé à propos d'insérer dans sa feuille l'annonce de mon histoire des *Révolutions de l'Empire Romain* : il en a copié le titre fort exactement ; & pour le fonds, voici la courte analyse qu'il en a faite.

Une critique amère de l'éloquent Vertot, (dit-il) des éloges prostitués aux Nérons, aux Caligula, de la chaleur, un style hardi, mordant, voilà les principaux traits qui caractérisent cet ouvrage, dont nous rendrons compte.

Assurément s'il se trouve que je n'ai dit que du bien de M. l'Abbé *Vertot* ; si je puis démontrer que je n'ai parlé de lui qu'avec éloge, avec respect ; s'il n'y a pas un seul passage dans tout mon livre qui ne respire l'horreur de la tyrannie ; si dans le peu que j'ai eu occasion de dire de *Caligula*, ou de *Néron*, je les ai représentés comme les fléaux de leurs contemporains, & la honte de la nature humaine dans tous les temps ; si j'ai peint leurs folies ou leurs fureurs avec plus de force peut-être que ne l'a fait encore aucun de mes prédécesseurs ; si enfin dans mes deux

volumes il n'y a pas un mot qui ne tende à exciter la haine contre ces malheureux Princes ou leurs pareils, & l'admiration pour l'Abbé de *Vertot*, quand j'en ai parlé : il est plus que probable que le Journaliste ne les a pas lus, lui qui m'accuse en propres termes d'avoir loué ce que je blâme, & blâmé ce que je loue. Or, Monsieur, j'en fais juges le Public & vous. Voici comment je traite, soit l'Abbé de *Vertot*, soit les deux Empereurs Romains.

Je ne parle du premier que dans le discours placé à la tête de l'histoire ; après avoir rendu compte à l'ami à qui je l'adresse, des motifs qui m'ont engagé à donner à l'ouvrage la forme qu'il a, je lui dis, p. 9 : « Pour affermir ma marche » dans ce passage dangereux, dis-je à l'ami à qui je m'adresse, je me suis mis » à la suite de l'Abbé de *Vertot*, de même » qu'un enfant se cache derrière son père, » à la vue d'un objet qui l'effraye. L'histoire des révolutions de la république » romaine est incontestablement un chef- » d'œuvre. C'est une des productions de notre langue qui en a le plus répandu la » gloire. On regrette seulement que son » auteur se soit arrêté en quelque sorte au » milieu de sa carrière. On est fâché de

» lui voir finir son livre à l'anéantissement
 » de la république, & le terminer par l'é-
 » loge d'un usurpateur.

» Il a sçu renfermer en trois volumes
 » la grandeur de Rome. On voudroit
 » qu'il n'en eût pas employé sept à déve-
 » lopper la petitesse de Malthe. On aime-
 » roit mieux avoir de sa main l'histoire
 » des Empereurs que celle des Grands-
 » Maîtres. On desireroit qu'après avoir
 » suivi dans la Capitale du monde, l'éta-
 » blissement & la destruction de la liberté,
 » il y eût aussi fait voir les gradations de
 » la servitude, & qu'au spectacle magnifi-
 » que, mais peu utile, d'un peuple fier,
 » jaloux de son indépendance, & toujours
 » porté à en abuser, il eût fait succéder
 » le spectacle plus instructif & plus atten-
 » drissant de ce même peuple accablé par
 » le despotisme, & flétri par l'esclavage.

» Cette partie de l'histoire Romaine,
 » dédaignée ou négligée par l'Abbé de
 » Vertot, est celle que j'entreprends de
 » traiter. Mon ouvrage va commencer à
 » compléter le sien. On ne se méprendra
 » pas, je le fais, au mérite des deux mor-
 » ceaux, que je voudrois en quelque sorte
 » incorporer. On regardera cette histoire,
 » ainsi achevée, comme une statue finie
 » par un élève, *mais dont Phidias ou Pi-*

» galle auroient fait la tête. Je ne me plain-
 » drai point de ce jugement, mon cher
 » ami; j'y applaudirai moi-même parce
 » qu'il sera équitable, & qu'en me don-
 » nant pour le continuateur de l'Abbé de
 » Vertot, je ne me flatte pas d'être son
 » émule ».

Voilà, Monsieur, ce qu'il plaît au Journaliste Encyclopédique, d'appeller *une censure amère*. Cet homme assurément est difficile aux éloges; quel nom donneroit-il donc aux jugemens que portent de son propre journal, ceux qui ont la complaisance de le lire? Car enfin il est assez probable que tout le monde n'en pense pas autant de bien, que j'en ai dit de l'Abbé de Vertot.

Pour Caligula, voici le jugement que j'en porte dans le corps de l'histoire, tom. 1, p. 181 & suivantes.

« On avoit cru tout gagner à la mort
 » de Tibère, on fut bientôt forcé de le re-
 » gretter. Sa tyrannie avoit été sombre,
 » artificieuse, impitoyable; celle de Ca-
 » ligula, fut aussi cruelle: mais on peut
 » attribuer ses crimes à l'égarément d'es-
 » prit, plus qu'à la perversité du cœur.
 » L'histoire le représente comme un fou
 » couronné, qui se trouvant dans les
 » mains une arme terrible, la souveraine
 » puissance,

» puissance, en fit, comme il étoit natu-
 » rel, un bien funeste usage.

» Parmi nous un Roi qui donneroit
 » des preuves de démence aussi fortes, ne
 » seroit pas long-temps obéi. On cacheroit
 » bientôt dans l'obscurité un accident hu-
 » miliant pour la couronne & dangereux
 » pour les sujets. Les corps établis par les
 » loix, pour veiller à l'honneur de l'un
 » & à la tranquillité des autres, trouve-
 » roient bientôt le moyen de les concilier
 » sans violence.

» On n'avoit pas cette ressource à Ro-
 » me, ainsi que je l'ai déjà dit. La folie &
 » la fureur du maître n'étoient pas des rai-
 » sons pour l'exclure, ou pour suspendre
 » son pouvoir, parce qu'il n'y avoit per-
 » sonne en droit de décider à quel point
 » cette folie, cette fureur pouvoient être
 » tolérables. Cette Ville en fit une triste
 » expérience sous *Caligula*. . .

» La cruauté de *Tibere* avoit été réflé-
 » chie. Il cherchoit toujours à lui donner
 » une apparence de justice. C'étoit le Sé-
 » nat qu'il choissoit pour Ministre de ses
 » vengeances. Il y faisoit accuser & juger
 » avec appareil les infortunés dont il vou-
 » loit la mort. Par cet indigne abus des
 » loix, il se ménagoit le double plaisir de
 » perdre ceux qui lui étoient à charge, &

98 MERCURE-DE FRANCE.

» de déshonorer ceux qu'il laissoit vivre.
» *Caligula* mettoit moins de politique
» dans sa barbarie. Les lenteurs insépara-
» bles, même d'un arrêt injuste, fati-
» guoient son impétuosité. Il faisoit exé-
» cuter tout d'un coup par des soldats, les
» assassinats qu'il croyoit utiles ou néces-
» saires. Peut-être d'ailleurs le mépris qu'il
» avoit pour les Sénateurs, l'empêchoit-il
» de paroître s'abaisser jusqu'à se mettre
» en quelque sorte dans leur dépendance. Il
» les dédaignoit trop pour en faire ses
» bourreaux.

» Assez d'écrivains ont conservé le
» triste détail de ses crimes, & la patience
» de Rome à les souffrir en a grossi la
» liste ».

Certainement si c'est là de l'encens prof-
ritué à *Caligula*, ce n'est pas du plus flat-
teur, je m'en rapporte au Journaliste lui-
même; celui que je donne à *Néron*, est
à peu-près du même goût; voici son por-
trait, p. 233, 241 & suivantes.

« La sixième année de son règne, il
» fit assassiner sa mère, sous les yeux de
» son Précepteur & de son Gouverneur,
» devenus ses premiers Ministres, & qui,
» s'ils n'aiderent pas à commettre le parric-
» cide, sont au moins bien convaincus de
» l'avoir approuvé. Elle reçut ainsi la juste

» punition de ses crimes. Mais il semble
 » que le droit de punir n'appartenoit pas
 » à celui qui en avoit recueilli le fruit.

» *Néron* s'étoit essayé , avant que de
 » commettre celui-ci : cependant il ne
 » fut point à l'abri des remords , quand
 » il en apprit le succès. La nature si cruel-
 » lément outragée réclamoit avec force.
 » Il rougissoit pour la première fois. Il
 » trembloit de reparoître à Rome. Aux
 » horreurs dont cette Ville étoit pleine ,
 » il en manquoit encore une : c'étoit de
 » voir les Romains justifier le patricide ,
 » & remercier les Dieux d'avoir donné à
 » leur Prince la force de le commettre.

» C'est ce qui arriva. Les Officiers des
 » troupes , avec *Burrhus* à leur tête , vin-
 » rent baiser la main du meurtrier. *Séné-*
 » *que* , dans une longue lettre au *Sénat* ,
 » fit l'aveu & l'apologie du meurtre. Cette
 » compagnie , dès qu'elle l'eut reçue , or-
 » donna des fêtes pour un si heureux évé-
 » nement. On courut dans les temples.
 » On couvrit les autels d'offrandes. On
 » osa présenter au Ciel l'encens d'un si
 » abominable sacrifice.

» *Néron* lui-même se rendoit justice. Il se
 » sentoit indigne de rentrer dans la Ville ,
 » après l'avoir si horriblement souillée. Il

100 MERCURE DE FRANCE.

» essayoit d'aller loin des murs cacher son
» trouble & sa honte. Il fut prié en céré-
» monie de ne pas priver Rome plus long-
» temps de sa présence. On lui répétoit
» à chaque instant que le nom d'*Agrip-*
» *pine* étoit en horreur, que sa mort avoit
» fait plaisir au peuple, qu'il pouvoit se
» présenter hardiment, & se fier à l'atta-
» chement respectueux qu'on avoit pour
» lui.

» Il revint. Il monta au Capitole, au
» milieu des acclamations de la multi-
» tude. Il offrit des sacrifices. Alors, voyant
» les Dieux se taire & les hommes ap-
» plaudir, il conclut qu'il n'avoit rien à
» craindre des uns, & qu'il pouvoit tout
» hasarder avec les autres. Il se livra donc
» sans réserve à tous ses penchans. . . .

» Cependant *Néron*, baigné dans le sang,
» n'en étoit pas plus heureux. La Provi-
» dence n'a pas voulu qu'on pût com-
» mettre de grands crimes sans de grands
» remords. C'est le premier, châtiment
» qu'elle fait subir aux hommes trop puis-
» sans, que les loix ne sauroient punir.
» L'indigne bassesse des Romains pouvoit
» bien démentir aux yeux de leur oppres-
» seur, le cri de sa conscience, mais non
» pas l'étouffer dans son cœur. Pour se

» distraire au moins , il cherchoit à noyer
 » dans la débauche le souvenir de sa
 » cruauté.

» Ce misérable , devenu en tout sens
 » l'opprobre du genre humain , las du
 » plaisir & du crime dont il avoit épuisé
 » les ressources , cherchoit de nouveaux
 » plaisirs dans des crimes nouveaux. Il
 » imagina de se marier publiquement
 » avec un des complices de ses débauches ,
 » & de jouer dans cette infâme cérémonie
 » le rôle de femme. Les noces se célébrè-
 » rent avec appareil. Rien ne fut oublié
 » de ce qui pouvoit dégrader & le Prince
 » qui s'en amusoit & le peuple qui le
 » souffroit. . . .

» A ces divertissemens , qui outrageoient
 » la nature , Néron en joignoit d'autres qui
 » n'outrageoient que son rang. . . .

» On a peine à croire jusqu'où il portoit
 » l'oubli de sa dignité & la fureur pour
 » des petitesse qui l'avoilissoient. On seroit
 » même tenté de prendre pour des fables
 » ce qu'on en rapporte , si les confraries
 » de *Henri III* , si ses débauches hypo-
 » crites & ses superstitions voluptueuses
 » n'étoient précisément du même genre
 » que les minuties dont s'occupoient l'Em-
 » pereur Romain.

» Il avoit la voix sourde & peu flexi-

» ble : cependant il ne croyoit pas que
 » personne pût chanter avec plus de goût
 » & d'agrément. Il disputoit le prix dans
 » les jeux publics contre les musiciens les
 » plus habiles. On peut croire que dans
 » cette espèce de concours les juges étoient
 » bientôt décidés, & que les prétendans
 » étoient trop discrets pour développer
 » tous leurs talens contre un pareil rival...».

Il est vrai que j'ai cru trouver dans l'histoire moderne des exemples presque aussi déplorables de corruption & d'atrocités. J'ai fait observer qu'*Alexandre VI*, *Henri VIII*, *Catherine de Médicis*, avoient fait presque autant de mal que *Néron*. J'ai avancé que si les fureurs de celui-ci étoient devenues plus célèbres, plus frappantes, c'est peut-être parce qu'elles ont eu Rome pour théâtre, & *Tacite* pour historien. Mais enfin prouver que *Néron* n'a pas été le seul scélérat de son espèce, est-ce lui prostituer des éloges? Nommer une laide femme & prétendre qu'il y en a d'autres presque aussi hideuses, ce n'est pas vanter les charmes de la première. Soutenir que le Journal Encyclopédique est aussi peu exact, aussi injuste que telle ou telle autre feuille périodique, c'est dire la vérité sans doute, mais ce n'est pas louer le Journal Encyclopédique.

De tout ce qui précède, il résulte bien clairement que son auteur n'a pas lu un livre qu'il condamne. Je ne m'en plains point. Je fais, comme je l'ai dit, que c'est le droit presque de tous les périodistes. Vous êtes peut-être le seul, Monsieur, qui jugiez avec connoissance de cause & qui puissiez vos arrêts ailleurs que dans votre imagination. Je ne songe donc pas à contester au Journaliste de Bouillon le privilège de ses confrères ; mais ces Messieurs ont soin, pour rendre compte d'un livre, de parcourir au moins les sommaires des chapitres.

Si mon Censeur avoit bien voulu prendre sur lui cette petite fatigue, il auroit vu le sujet du chapitre v, ainsi annoncé à la page 241 du premier volume des R. de L. E. R.

Néron assassine sa mère. Bassesse abominable des Romains & du philosophe Senèque en cette occasion. Voluptés infâmes & petites de ce Prince.

Ce petit argument lui auroit fait soupçonner qu'il n'étoit pas tout-à-fait question d'éloges dans le chapitre qui le suit ; il se seroit épargné le désagrément d'être convaincu ou d'avoir prononcé son jugement avec une légèreté inexcusable, ou d'avoir cherché à calomnier un homme

qui ne le connoit pas, & qui ne méritoit point de sa part une semblable injustice.

Il est vrai qu'au fond on ne sauroit faire un crime à cet Auteur de ne pas se connoître en critiques ou en louanges. *Jérôme Carré*, dans la dédicace de l'Ecossoise, s'avisa, il y a quelques années, de dire aux Parisiens fort sérieusement, comme on fait, qu'il regardoit le Journal Encyclopédique comme le premier des cent soixante & treize Journaux qui paroissent tous les mois en Europe. Peu de temps après, ce premier Journal releva avec emphase le passage de *Jérôme Carré*. Il s'en prévalut, comme auroit pu faire *Socrate* de l'Oracle qui le déclaroit le plus sage des Grecs. Il s'attribua modestement & sans façon la primauté qui lui appartenoit à un titre si incontestable.

A cet égard, personne n'a de reproche à lui faire : il est fort permis à un homme qu'on égratigne de croire qu'on le chatouille. Un Nègre de Saint-Domingue est tout-à-fait le maître de se persuader qu'on le caresse, quand on lui applique des coups de fouet : mais enfin ce n'est pas tout que d'être loué par *Jérôme Carré*, il faut encore se montrer équitable & poli envers les autres Ecrivains. De ce que le brave traducteur de *M. Hume* a nommé honorable-

ment la compilation encyclopédique & périodique, qu'il ne s'amuse probablement pas à lire dans sa retraite, il ne s'ensuit pas que moi j'aie cherché à décrier l'Auteur des Révolutions de la République.

Je le respecte comme mon maître. Je l'honore comme un excellent modèle. Je ne l'ai point imité, j'en conviens; ce n'est pas que je ne trouve sa manière admirable, mais ce n'est pas la mienne. J'ai cru qu'il valoit mieux être original médiocre que mauvaise copie. Je n'ai point écrit comme l'Abbé de Vertot; mais je n'en ai point dit de mal. Ma façon de m'exprimer sur son compte n'a pas plus de rapport à une *censure amère* que le trait de Jérôme Carré sur le Journal Encyclopédique ne ressemble à un éloge.

S'il y avoit des Tribunaux à qui un Ecrivain ainsi outragé sans motif par un faiseur de feuilles pût avoir recours, je serois en droit d'y poursuivre une réparation authentique; mais les querelles littéraires ne sont guères susceptibles d'une instruction si grave. La meilleure vengeance que puisse prendre l'offensé, c'est de prouver clairement qu'il n'a pas tort; je m'en tiendrai-là très-volontiers, & je me tiendrai pour satisfait si vous avez,

E v

Monſieur, la complaiſance de publier cette lettre, où je démontre que mon Cenſeur n'a pas raiſon.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LINGUET.

*LETTRE à l'Auteur du Mercure, au ſujet
du roman intitulé Miſs HONORA.*

MON intention, Monſieur, en vous écrivant cette lettre, n'eſt point de revendiquer l'hiſtoire de Miſs *Honora*. Il eſt vrai que dans mes loifirs je m'amuſois l'année dernière, à dicter un ouvrage ſous ce titre, à un galant homme de mes amis. Mais auſſi voilà toute la part que je puis me vanter d'avoir à cette hiſtoire : du reſte, c'eſt un bien ſur lequel cet honnête confident ſ'eſt acquis les droits les plus réels & les plus incontestables, en qualité, ſoit de copiſte, ſoit de vendeur, ſoit d'éditeur du manſcrit. Il ſ'eſt ſervi ſur-tout de ce dernier titre avec tant d'avantage, qu'il me ſeroit difficile, pour ne pas dire impoſſible aujourd'hui, de faire

valoir les miens; ainsi loin de me permettre la moindre réclamation, je me crois en conscience obligé de défavouer hautement l'histoire de *Miss Honora*. Non, Monsieur, je ne puis ni ne dois reconnoître mon ouvrage dans la copie informe & défigurée qu'on vient d'en publier. Après en avoir de si bonne grâce abandonné tout le profit à l'éditeur, pour d'excellentes raisons à lui connues; pourquoi balancerois-je à lui en céder toute la gloire, avec le même défintéressement? Pourquoi le second sacrifice me coûteroit-il plus que le premier? J'espère, Monsieur, que vous voudrez bien faire part au Public de cette déclaration, & me croire, &c.

LE FEBVRE DE BEAUVREY.

A Paris, le 4 Mars 1766.

P. S. Entre plusieurs fautes qui déparent la copie imprimée, permettez-moi, Monsieur, d'en relever deux, d'après lesquelles il vous sera aisé de juger des autres. Partie 2, lettre 50, on désigne par la dernière syllabe de son nom *Worth*, le célèbre *Endworth*, Métaphysicien Anglois, si connu par son système intellectuel, & par ses formes plastiques.

Vers la fin de la même lettre; au fa-

E vj.

meux *Varron*, cet indocile compagnon de *Paul Emile* à la journée de Cannes, on a substitué *Varrus*, défait par les Germains dans une bataille sanglante dont la nouvelle affligea sensiblement *Auguste*, & lui fit dire en se frappant la tête contre le mur, *Varrus, rends-moi mes légions.*

Voilà, me direz-vous, de quoi fournir un nouveau chapitre de l'histoire des querelles littéraires. D'accord, ce ne seroit peut-être pas le chapitre le moins intéressant & le moins curieux de ce livre attribué communément à M. *Augustin Yrail*, Prêtre natif du Puy en Velai.

LETTRE à M. DE LA PLACE, à l'occasion
d'un livre intitulé RÉCRÉATIONS LIT-
TÉRAIRES.

J'AI lu, Monsieur, dans le Mercure de ce mois, l'annonce d'un livre imprimé à Lyon, sous le titre de *Récréations Littéraires*, &c. & la réflexion que vous avez ajoutée à cet article. Il vous paroît étonnant qu'un livre plein de personnalités soit muni d'une approbation & dédié à un homme en place. Vous avez raison, Mon-

A V R I L 1766. 109

sieur, & j'ai lieu de croire que vous en seriez encore plus étonné, si l'un & l'autre étoient connus de vous. Moi, qui paroïs avoir approuvé cet ouvrage, j'en suis indigné, & je m'empresse de publier qu'il n'est nullement conforme au manuscrit que j'avois corrigé. J'ai rendu compte à *M. de Sartine* du procédé de l'Editeur & j'ai détaillé tous ses torts ; l'amitié dont ce Magistrat m'honore me fait espérer qu'il voudra bien me justifier auprès des personnes qui, en lui portant des plaintes légitimes contre le livre dont est question, croiroient pouvoir les diriger contre moi.

J'ai l'honneur d'être, &c.

*PULLIGUIEU, Conseiller en la Cour
des Monnoies & Censeur Royal.*

A Lyon, le 22 Mars 1766.

*A l'Auteur du Mercure, sur les Lettres de
HENRY IV, insérées dans le Mercure de
Janvier, second volume.*

EN lisant, Monsieur, le second volume du Mercure de Janvier, où vous avez

inséré les Lettres de *Henry IV.* à *Jean d'Harambure*, je me suis apperçu qu'il s'est glissé deux fautes d'impression dans la note généalogique qui accompagne ces Lettres, page 8. La note imprimée dit : *Molina. cite aussi la Maison de Harambure, nomme el palacio de Aramburu* ; il y a dans l'original, qu'il nomme. On a mis encore plus bas le Comte *Dom de Lope Haro*, au lieu du Comte *Dom Lope de Haro*.

Ces fautes sont bien légères ; mais il y en a une plus considérable qui ne vient pas du fait de l'Imprimeur. En faisant la copie légalisée des lettres & de la note, on a oublié à la fin de celle-ci quelques lignes qui complettoient l'énumération des descendants actuels de *Jean d'Harambure*. Voici l'article omis :

Il y a aussi deux frères dans l'état ecclésiastique : l'un Abbé de Saint Just, l'autre Chanoine de l'Eglise de Poitiers ; & deux sœurs, dont l'aînée est veuve de *René-Antoine de Pierre de Fontenailles*, qui lui a laissé une fille & deux fils, dont le cadet est reçu Chevalier de Malte. Il y avoit une troisième sœur, morte il y a quelques années Religieuse à l'Abbaye du Ronceré à Angers.

A V R I L 1766. M D

Je vous prie, Monsieur, d'insérer ma
lettre dans un de vos Mercurès.

J'ai l'honneur, &c.

*D'HARAMBURE, Gouverneur
de la Ville de Poitiers.*

A Tours, le 8. Mars 1766.

LES SENS, POÈME.

Nous avons promis dans le dernier
Mercure de donner au public un extrait
du Poëme des Sens de M. de Rozoi. Nous
tiendrons notre promesse avec d'autant
plus de plaisir, qu'une lecture plus réflé-
chie de cet ouvrage nous y a fait recon-
noître de nouvelles beautés, & nous a mis
dans le cas d'assurer que plus il est lu, &
plus il gagne.

L'Auteur, dans une épître dédicatoire,
donne le plan de son ouvrage : il se plaint
en même temps que la littérature soit tyran-
nisée par une foule de prétendus con-
noisseurs, qui seroient moins audacieux
s'ils savoient davantage. L'impartialité qui
forme le caractère de notre ouvrage nous
a fait lire, sans craindre d'y être reconnus,

112 MERCURE DE FRANCE.

le portrait que l'Auteur y trace de ces *Aristarques* dont les jugemens décèlent toujours ou le parasite ou le jaloux. Je ne puis m'empêcher de citer ici la fable qu'il adresse à ces sortes de petits tyrans. L'idée m'en a paru neuve , & la fin ingénieuse , la voici :

BRAVANT *Borée* , un jeune ormeau
Levoit déjà sa tête altière ,
Foible encor ; mais dès le berceau
L'âme de tout *Hercule* est fière.
Elève bien plus haut que lui ,
Un lierre railloit son enfance :
Un orme à sa frêle existence
De ses rameaux prêtoit l'appui.

.

Le lierre vantoit sa hauteur :

Homme en cela : toujours le plus fort est censeur ;
Qui , pour monter à quelque place ,
A plus rampé , montrera plus d'audace !
Que de lierres pour un ormeau !
Dans sa vengeance imitons l'arbrisseau :
Pour rabaisser l'arbuſte informe
Rien ne trama , rien n'entreprit ;
Mais voici le parti qu'il prit ,
Il ne dit mot , & devint orme.

L'Épître peut paroître un peu longue ,
& l'est en effet ; mais quand on s'entre-

tient avec une femme aimable ou aimée,
 on ne croit jamais en dire trop. Cette épî-
 tre est terminée par de jolis vers, qui
 finissent ainsi :

• • • • •
 Je veux t'aimer, & jamais t'adorer,
 Laissons aux romans, à la fable,
 Le beau nom de divinité.
 Pour abjurer l'humanité,
 De trop d'attraits elle t'est redevable :
 Je ne crois point à la beauté
 Qui refuse d'être palpable ;
 Il est plus d'un nectar aimable
 Que les Dieux n'ont jamais goûté.
 Tu perdrois trop à n'être qu'adorable.
 Ce n'est point le hasard qui nous unit.
 Oui, l'aimant de notre existence
 A rapproché la même intelligence,
 Le même penchant au plaisir.

Quand tu daignes sourire à des vers pleins de
 flamme,

Tu me fais jouir de mon âme,
 Et mon âme te fait jouir.

Sois tous les dieux pour un amant qui t'aime :
 Tu suffis seule au cœur qui te veut célébrer ;

A qui peut-on te comparer,
 Mon *Uranie*, aussi bien qu'à toi-même ?

Après cette épître l'Auteur entre en

114 MERCURE DE FRANCE.

matière. L'ouïe est le premier chant ; nous allons exposer son plan. Le public le jugera. Le peu d'éloges que nous avons donné à cet ouvrage au commencement de cet extrait nous paroît suffire ; le public croiroit que nous voulons surprendre son suffrage : nous le servirons mieux , ainsi que le jeune Auteur , qui soumet à son jugement un Poëme d'un si long travail , en lui laissant le plaisir de sentir que le livre l'intéresse , sans avoir eu d'autre panégyriste que lui-même.

L'Auteur a réuni dans cet ouvrage le métaphysique , le physique & le moral des cinq sens. Il présente d'abord à son lecteur une jeune Bergère , héroïne du Poëme , qui s'échauffe par degrés aux rayons du plaisir. Son amour naissant , ses surprises à chaque découverte qu'elle fait , les progrès de son amant , leurs plaisirs enfin forment le nœud de l'ouvrage. Pour délasser l'esprit du lecteur , chaque chant est enrichi d'une épisode , ou tirée de la fable , ou inventée par l'Auteur ; & chacune est liée au chant qui la renferme , en expliquant , ou les plaisirs , ou la force , ou les avantages du sens qu'elle décrit. L'Auteur commence par une invocation à la volupté. Il examine le système de l'école de *Zénon* , & le combat par un autre plus vrai , ren-

fermé dans ces quatre vers qu'il développe
ensuite :

L'âme & les sens, nés pour la même cause ;
N'ont qu'un effet & qu'un même lien :
Sans les sens l'âme est peu de chose ,
Sans l'âme les sens ne sont rien.

Après des raisonnemens vrais & con-
vainquans l'Auteur ajoute :

Avant que de sentir, penser est un abus :
Nos volontés alors sont des caprices ;
Attendons tout des sens : le sang fait nos vertus,
Le tempéramment fait nos vices ;
Nous leur payons nos penchans pour tributs,
Sans eux la nature muette,
Sans rien aimer, desire tout :
Et l'instant qui l'a satisfaite,
A comblé ses desirs sans lui donner un goût.
Bientôt le germe semble éclore :
Tout foment ce feu divin ;
Ce qui n'étoit aujourd'hui qu'une aurore,
Peut être un beau jour dès demain.
Bientôt l'œil curieux se plaît à suivre un sein.
Qui contre le corset s'agite & se courrouce ;
Et qui, sous le tissu de lin,
Tantôt s'abaisse & tantôt le repousse.
On n'écoute plus sans dessein.

116 MERCURE DE FRANCE.

Les accens d'une voix touchante ;
Point de ruisseau dont l'onde transparente
Ne mérite un regard malin :
Point de fleur qui ne soit ou présent ou larcin :
Un palais tout nouveau recrée une autre bouche ;
Et quand on entre dans un bain ,
Si le hasard veut qu'on se touche ,
Le cœur interroge la main.

Glicère , jeune bergère , amante de *Lycas* , paroît alors sur la scène. Elle n'ose point encore regarder son amant ; mais bientôt elle osera l'entendre. Ses combats , son trouble , nous intéressent déjà pour elle.

Sa fuite est un aveu . . . Dieux ! c'est en l'évitant
Qu'elle lui dit qu'il est aimable.
Dans ces combats elle cherche un appui
Contre la nature rebelle :
Elle est déjà bien loin de lui ,
Que son cœur est encor loin d'elle.

Elle fuit dans un bosquet, lieu de la scène. Ses regrets, son trouble augmentent. Elle entend chanter *Lycas*. L'amour triomphe ; & l'Auteur dit avec élégance ,

Les regards d'un amant alarment la pudeur ,
Sa voix la rend peu scrupuleuse :

Elle se croit alors avec candeur

Bien moins tendre que curieuse.

Des fibres de ce sens la trame ingénieuse

Semble de l'âme avertir les ressorts :

Unanimes dans leurs rapports ,

Une concorde précieuse ,

Sans les confondre , unit tous leurs transports ,

A leur pacte toujours fidèles ,

Toujours l'un à l'autre répond ;

Deux lyres sont d'accord ; pincez bien l'une d'elles ;

L'autre , sans lui toucher , soupire à l'unisson.

Sans l'ouïe l'éloquence n'auroit plus de pouvoir sur les âmes. L'art des *Lulli* & des *Rameau* n'en seroit plus un des plus vifs plaisirs de la vie. La musique nous est représentée par l'Auteur comme un spécifique contre les maladies de l'âme. Il y peint *Orphée* , & les merveilles opérées par ses chants. *M. Jéliotte* est placé à côté de ce chantre célèbre. Je ne puis m'empêcher de citer ce morceau , parce que tout y est vrai & galant.

Sens enchanteur , c'est ta noble justesse

Qui de *Vestris* compte les pas :

C'est par toi que des cœurs naît l'amoureuse
yvette ,

Quand la charmante *Allard* , comme Nymphé
ou Déesse ,

118 MERCURE DE FRANCE.

Voltige sur les fleurs & ne les foule pas.
Mais le chef-d'œuvre heureux de ton intelligence,
C'est alors que *Lany* dans les airs se balance,
De *Terpsicor* efface & l'art & les appas :
Et dans les yeux , sous ses pieds , dans ses bras ,
Exprime & marque la cadence
Pour les sens vraiment délicats.

Ce chant finit par l'épisode d'*Ulysse*,
qui se fait attacher au mât de son vaisseau
pour entendre sans danger le chant des
Syrennes.

Le grossier Matelot sent naître le desir :
A ne plus rien entendre *Ulysse* le condamne ;
Il le prive de cet organe
Qui fait penser pour conduire à jouir.
Déjà le desir meurt. . . au temple du plaisir ,
Tout mortel est jugé profane
Dès qu'il est privé de sentir.

Une remarque qu'on peut faire avec plaisir sur cet ouvrage, c'est que la chaleur & l'intérêt croissent avec chaque chant. Celui de la vuë est le second. L'Auteur commence par une invocation au Dieu des vers , & , par une transition heureuse , retourne à son sujet. Après avoir détaillé les erreurs de ce sens, il ajoute :

Mais ne nous plaignons point, si la vuë infidelle
 Est le plus trompeur de nos sens :
 Si nous nous abusons par elle ,
 Nous corrigeons par elle aussi nos jugemens.
 N'en croyons jamais l'apparence :
 Voir n'est point seulement distinguer les objets.
 C'est mesurer leurs rapports , leur distance ;
 Bien voir , c'est comparer les ombres , les reflets ;
 C'est joindre à l'art del'œil l'art de l'intelligence :
 Bien voir , c'est raisonner ; raisonner , c'est juger.
 Ne nous rendons jamais qu'à l'évidence :
 Quand l'œil veut décider , qu'avant notre esprit
 pense ;
 L'œil doit toujours l'interroger.

La jeune *Glycère* , attentive par les
 chants de son amant , brûle de le voir &
 de lui parler.

Quand elle doit voir son amant ,
 La Bergère la moins coquette ,
 A son innocente toilette ,
 Ajoute un naïf agrément.
Glycère attendrie , inquiète ,
 Se cherche des appas dans l'eau qui les répète :
 Bientôt soupire , & voit *Lycas* en se voyant.
 Le crystal d'une onde argentine
 Sert de miroir à ses attraits :
 Ce jour une gâse plus fine

120 MERCURE DE FRANCE.

Voilera les trésors secrets ,
Que l'œil desire , & que le cœur devine.
Ses yeux sont agités ; l'amour qui la chagrine
La veut parer aux yeux de son vainqueur
Du céleste , de la candeur ,
Et du piquant d'une beauté lurine.

Enfin les deux amans se rencontrent. Le
Poëte nous dépeint ces momens où le cri
de la nature se fait entendre.

Leur àme interroge leurs yeux :
Leurs yeux interrogent leur àme.

Détails sur les effets de la vuë , sur l'é-
loquence des regards.

Tout secret amoureux est un pesant fardeau.
L'amour nâquit dans le sein de *Glycère* :
Mais cet enfant , rapide en sa carrière ,
Déjà trop grand , veut quitter son berceau.
Il voit *Lycas* , il reconnoît son père ;
Il tarde à ses transports naissans ,
De rapprocher , dans ses yeux innocens ,
Le père & l'enfant & la mère.
Il la presse , *Glycère* fuit ,
Et ferme au jour sa tremblante paupière.
Du nouveau jour qui l'éblouit
L'active & rapide lumière
Perce les ombres de la nuit.

Songe

Songe de *Glicere*, sommeil voluptueux.
Lycas, conduit par l'amour, arrive dans
 ce bosquet où repose sa maîtresse. Je ne
 puis me refuser à citer cet endroit char-
 mant.

L'amour le conduit par la main :
 Il veut jouir de sa surprise ;
 De son aîle l'enfant badin
 A la pudeur avoit fait un larcin
 Que pour le cœur le plaisir autorise.
 Du voile jetté sur son sein
Zépher, en s'en jouant, corrigeoit l'injustice :
 Le Dieu, qui n'en vouloit que faire son complice,
 Envia bientôt son destin ;
Zépher traitoit cette beauté novice
 En petit-mâitre élégant & badin,
 Qui, n'admettant de loi que son caprice,
 Ne peut être galant sans être libertin.

Le reste est une peinture voluptueuse
 des objets que *Lycas* contemple, & des
 transports qu'il éprouve. Il voudroit &
 n'ose éveiller son amante. Elle s'éveille
 enfin. Son embarras, sa confiance en son
 amant, qui s'occupe plus de lui plaire,
 que de son propre bonheur. L'auteur lie
 à son sujet la fable de *Narcisse* qui brûle
 & meurt en se regardant, par les leçons
 de délicatesse qu'il donne aux amans.

Cette épisode est traitée avec chaleur, & ramène insensiblement au spectacle touchant du couple que la vue de la fontaine dans laquelle *Narcisse* se miroit, que la fleur en laquelle il fut changé, instruisent de ses véritables devoirs. La nuit qui s'approche les force de retourner au hameau ; mais dit l'auteur,

Mais ils se reverront ; c'est leur plus doux espoir :
Ils conviennent d'un jour ; heureuse impatience !

D'un tendre cœur c'est le premier devoir :

Quand on est bien d'intelligence ,
Avant de se quitter , on pense à se revoir.

Le tact est le troisième chant. Une foule d'objets en varie l'ensemble ; c'est une galerie de tableaux voluptueux. On y voit les arts que le tact dirige ou enrichit, & les plaisirs qu'il détaille. L'homme en naissant n'a point d'idée de l'étendue ; le tact corrige ses erreurs.

Les regards sont le tact de l'âme :

Le tact est le regard des sens.

Le burin, le ciseau lui doivent leurs prodiges ; la main d'*Esculape* interroge *Partere*, les *Gaviniers*, les *Balbatre*, les *Duport*, &c. sont nommés & loués par ces vers heureux.

Avec quel sentiment le bois vibre & frémit ?
 Un corps muet devient & sonore & sensible :
 A ces mortels heureux est-il rien d'impossible ?
 Tout jusqu'au tact en eux a de l'esprit.

Histoire d'un Artiste célèbre, à qui son art a sauvé la vie sous le pontificat d'*Urban VIII* : nouvelles découvertes de *Glicere*, en touchant ses appas. Ce chant est écrit avec une chaleur étonnante. La gaze qui voile les objets est heureusement jetée quoique transparente. Peut-être, sans mauvaise humeur, reprochera-t-on au jeune Poète d'avoir offert à l'esprit de ses lecteurs des images trop vives, quoiqu'exprimées décemment, & qui laissent au lecteur le plaisir d'être devinées. Tout le métaphysique de ce sens est mis en action ; tous les détails en sont intéressans. Nous ne craignons point d'assurer qu'il est peu d'idées aussi heureuses que celle de l'épisode de ce chant. Il étoit difficile d'en trouver une dans la fable. L'auteur a pris le moment où *Psiché* ne peut jouir avec l'amour qu'en le touchant, puisqu'il lui est défendu de le voir. Le palais de *Psiché* a fourni à l'auteur une description brillante ; tout Lecteur impartial doit comprendre combien tout ce morceau est ingénieux &

124 MERCURE DE FRANCE.

plein d'action. La *Psiché* de *Lycas* est dans la même situation. Elle surprend son amant au bain , & pendant la nuit ; quel danger pour sa pudeur ! un événement diffère le triomphe de l'amour , en prouvant la force du tact. Plusieurs lecteurs pourront désapprouver le moyen que l'auteur a employé ; il est de ces idées qu'on ne devrait peut-être jamais risquer. Au reste il faut avouer que l'expression y est toujours ménagée & mystérieuse. Les deux amans se séparent. *Lycas* toujours délicat trouve un sujet de se féliciter dans ce qui retarde son bonheur ; & les sensations nouvelles que *Glicere* a éprouvées dans ce chant , conduisent nécessairement à celui du goût , sens qui est la perfection de tous les autres , étant lui-même un sens ; réflexions que l'auteur développe très-bien dans le quatrième chant.

Nous bornerons ici cet extrait : dans le *Mercur*e prochain , nous donnerons celui des trois autres chants. Tous les morceaux de celui du tact étant trop liés à d'autres , nous n'avons pu nous permettre des citations ; mais nous engageons nos lecteurs à se procurer un ouvrage que d'ailleurs MM. *Wille* , le fils , *Eisen* & *Longueil* , ont enrichis de morceaux charmans. Il est sans doute échappé des négli-

gences à l'auteur ; il est impossible que dans un ouvrage de plus de deux mille vers, il ne s'en soit pas glissé : mais la variété du sujet, la chaleur de la composition, le mérite de traiter une matière sur laquelle on n'a jamais écrit en ce genre, tout doit excuser les fautes que la critique pourroit y chercher. L'auteur, au commencement du troisième chant, s'est permis une imitation qui peut être une réminiscence, mais qui est frappante en ce qu'elle tombe sur la pensée. C'est dans ces mots,

Il folâtre sur la verdure,
Il s'endort sur le lit des Rois.

Les auteurs doivent prendre garde à ces sortes de plagiats. Au reste la nouveauté, la sagesse du plan, & la richesse des détails doivent rendre cet ouvrage précieux pour le Public. On ne peut trop recommander aux jeunes auteurs de travailler à des sujets dont l'ensemble fasse le premier mérite ; trop d'ouvrages nouveaux ne sont que de jolies amplifications d'un jeune rhéteur : il faut avoir un système, le développer, le mettre en action. C'est un plan heureux qui prouve qu'on sait créer ; c'est la combinaison des parties qui fait le mérite du tout ; & c'est ce mérite

F iij

que la critique ne pourra disputer à M.
de Rozoi.

*NOUVELLE Encyclopédie portative , ou
Tableau général des connoissances huma-
ines ; ouvrage recueilli des meilleurs Au-
teurs , dans lequel on entreprend de
donner une idée exacte des sciences les
plus utiles , & de les mettre à portée du
plus grand nombre de lecteurs ; avec
cette épigraphe prise de LAFONTAINE :*

J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

*A Paris, chez VINCENT, Imprimeur-
Libraire, rue Saint-Severin ; 1766 :
deux vol. in-8°.*

L'AUTEUR de cette nouvelle Encyclo-
pédie nous paroît avoir rempli ce que pro-
met son titre ; c'est une suite de traités
élémentaires de différentes branches des
connoissances humaines. Disposés dans
l'ordre le plus propre à en faire saisir la
chaîne, & dans lesquels sont réunies
l'exactitude, la justesse & la précision des
idées. On trouve dans une préface, qui

paroît avoir été goûtée du public, le plan de l'ouvrage & les raisons qui ont déterminé l'Auteur à suivre l'ordre qu'il a adopté.

Convaincu que la véritable méthode consiste à suivre l'ordre de la génération des idées, il a cru que, s'il étoit quelque cas où il fut indispensablement nécessaire de s'y assujettir, c'étoit sur-tout lorsqu'on entreprenoit de tracer le tableau de toutes les connoissances humaines ; cas où l'on ne doit supposer aucune idée à ses lecteurs, & dans lequel par conséquent on doit s'attacher rigoureusement à la marche naturelle de l'esprit. Pour parvenir à connoître cette marche, il a cru devoir analyser exactement les différentes opérations de notre âme, & il a trouvé que nous *appercevions tout ce qui existe dans notre âme, tant les modifications ou changemens qui se produisent en elle à l'occasion des impressions que font sur les sens les objets extérieurs, que ses propres opérations* : que ces perceptions sont le fondement de toutes nos connoissances ; mais que l'âme ne se comporte pas de la même manière relativement aux unes & aux autres. Elle est purement passive à l'égard des premières ; il n'en est pas de même des perceptions qu'elle a de ses propres opérations : elle

ne peut les former qu'en portant son attention sur ce qui se passe en elle , en se repliant & en se réfléchissant , pour ainsi dire , sur elle-même ; ce qui a fait donner le nom de *réflexion* à l'action qu'elle exerce alors ; action qui dépend entièrement , selon notre Auteur , de la faculté qu'elle a de disposer de son attention.

Mais l'âme n'est pas seulement maîtresse de s'occuper de ses propres opérations , elle peut aussi , quand il lui fait considérer les idées qu'elle a reçues par les sens , soit ensemble , soit séparément , elle peut comparer ses différentes perceptions pour en appercevoir la liaison ou l'opposition , la convenance ou la disconvenance ; elle peut enfin réveiller des perceptions qu'elle a déjà eues & s'en représenter l'objet comme présent ; elle peut même quelquefois créer de nouveaux objets sur le modèle de ceux qui l'ont affectée , & qu'on appelle *abstraire* , *raisonner* & *imaginer* ; opérations qui sont par conséquent subordonnées à la faculté de réfléchir , puisque , pour les produire , l'âme est obligée , pour ainsi dire , de réagir sur elle-même & sur les perceptions que la mémoire lui présente. D'où notre Auteur conclut que nos sens & cette faculté que l'âme a de réagir sur elle-même & sur ses idées , ou la réflexion

sont les instrumens qui nous fournissent les matériaux de toutes nos connoissances.

C'est à nos sens qu'on doit attribuer toutes nos connoissances directes, ou celles que nous recevons immédiatement sans aucune opération de notre volonté ; & nos connoissances réfléchies sont le produit de la faculté que notre âme a de réagir sur les connoissances directes que les sens lui ont fournies. Les sciences ou les différens systêmes de nos connoissances peuvent donc se rapporter à l'une & à l'autre de ces sources, & quelques-unes à toutes les deux en même temps, ce qui a fourni à l'Auteur les divisions sous lesquelles il a cru pouvoir les ranger toutes.

Les êtres qui composent cet univers, l'Auteur qui l'a créé & le principe qui nous anime sont les seuls objets de nos connoissances : nos sens & la réflexion sont, comme on vient de le voir, les seuls instrumens que nous ayons pour les acquérir. Nos sens sont celle de nos facultés qui se développe la première : les connoissances qu'ils fournissent doivent donc précéder celles que nous acquérons par la réflexion ; aussi l'Auteur traite-t-il dans sa première division des connoissances que nous acquérons par les sens. Il a distribué cette division en deux parties, la première a pour

objet les corps qui composent cet univers considérés en eux-mêmes ; la seconde l'usage que nous avons fait de ces corps.

Les corps qui nous environnent, & qui sont à la surface de notre terre, ont attiré les premiers regards des hommes ; les différens rapports qu'ils ont observés entre eux les leur a fait distinguer en trois grandes familles, auxquelles on a donné le nom de *règnes*.

« Le premier de ces règnes, dit l'Autheur que nous analysons, par le rapport intime qu'il a avec l'homme, est le règne animal ; il est distingué des deux autres par un mouvement spontané qu'on remarque dans chacun de ses individus, à la faveur duquel ils se transportent d'un lieu dans un autre tout entiers ou du moins quelques-unes de leurs parties ; on y remarque encore, mais ceci leur est commun avec les individus de la seconde famille, un accroissement, c'est-à-dire, une augmentation de leur volume, produit par l'action d'une force intérieure.

« Le second est le règne végétal, dont les individus croissent comme les animaux ; mais ils n'ont pas, comme ces derniers, la faculté de se mouvoir, ni eux, ni aucune de leurs parties ; ou,

» s'ils se meuvent, ce n'est pas d'un mou-
» vement spontané.

» Les minéraux qui constituent la troi-
» sième famille, ou le troisième règne, ne
» se meuvent ni ne croissent; du moins
» leur accroissement, autant qu'on a pu
» s'en assurer jusqu'ici, n'est-il pas dû à
» l'action d'une force intérieure. Il paroît
» plutôt être l'effet de l'addition succes-
» sive de parties similaires & homogènes ».

Après avoir donné cette idée des trois règnes il expose dans autant de chapitres l'histoire des règnes animal, végétal & minéral; on trouve à la tête de chacun de ces chapitres une description générale des êtres qui en font le sujet. A la tête du chapitre qui traite du règne animal, par exemple, est une description des différentes parties & des différens organes qui sont communs aux différens individus de ce règne. L'Auteur distribue ensuite ces individus en un certain nombre de familles dont il donne le caractère, & sousdivise chaque famille en un certain nombre de genres sous lesquels il rapporte les espèces les plus connues pour faire mieux connoître la marche qu'il a suivie. Nous allons présenter à nos lecteurs le tableau qu'il fait de la famille des quadrupèdes, en com-

mençant par le caractère général de cette famille.

« Les quadrupedes ont le corps couvert
 » de poils, mais ils sont plus épais que
 » dans l'homme ; ils marchent sur quatre
 » pattes, mettent leurs petits vivans au
 » monde, ont des mammelles, une bou-
 » che qu'on appelle *gueule* dans quelques
 » espèces ; leurs mâchoires sont garnies de
 » dents, & leurs poumons sont un tissu
 » d'un nombre infini de petites cellules ».

Il divise cette famille en six ordres. La première est celui des animaux dont la figure approche de celle de l'homme. Leur caractère est d'avoir *quatre dents incisives à chacune des deux mâchoires & deux mammelles situées sur la poitrine*. La seconde est celui des animaux carnaciers, dont le caractère consiste à avoir *six dents incisives à chaque mâchoire & les dents canines plus longues que les autres*. La troisième comprend les animaux qu'il appelle *agriæ* ; leur caractère est de *n'avoir pas de dents & d'avoir une langue très-longue & cylindrique*. Le quatrième est composé de ceux qu'il appelle *glires* du loir, qui est une de ses espèces ; leur caractère est d'avoir *deux dents incisives très-saillantes*. Le cinquième ceux qu'il nomme *jumenta*, dont le carac-

rère est d'avoir *des dents irrégulières*. Le sixième enfin comprend les animaux ruminans ; leur caractère est de *n'avoir pas de dents incisives à la mâchoire supérieure, d'en avoir six ou huit à l'inférieure, d'avoir les pieds fendus & garnis d'ongles, & les mammelons dans les aînes*.

Dans la seconde section de cette première partie, l'Auteur traite des corps célestes, qu'il distingue en corps célestes lumineux ou étoiles, parmi lesquelles il range le soleil, & en corps célestes opaques ou planètes, au nombre desquelles il place la terre que nous habitons. En parlant des étoiles dans le premier chapitre, il indique tout ce que nos sens peuvent nous apprendre, leur grandeur respective ou apparente, leur nombre, leur disposition les unes à l'égard des autres, ce qui les a fait distribuer en un certain nombre de constellations dont il rapporte les noms, leurs mouvemens, &c. De même, en traitant des planètes, il fait connoître leur position à l'égard du soleil, leurs mouvemens, &c. il dit ensuite un mot des comètes, qu'il ne balance pas de mettre au rang des planètes, sur-tout depuis qu'on est parvenu à en prédire le retour. Quoiqu'il eût parlé des mouvemens de la terre dans ce second chapitre, il a cru devoir en donner une

134 MERCURE DE FRANCE.

description plus particulière, ce qui fait la matière du chapitre troisième. Il y traite de l'atmosphère & des phénomènes de l'atmosphère; de la mer, des rivières, des montagnes, des différentes couches de la terre, des volcans, &c. A cet abrégé de géographie-physique il a fait succéder une description des Etats & Empires que les hommes ont établis sur la surface habitable de la terre.

Après avoir fait connoître les différens corps qui composent cet univers, & dont nous pouvons acquérir la connoissance par nos sens, l'Auteur passe à l'usage que les hommes ont fait de ceux de ces corps qui sont à leur portée. « Le corps de l'homme, » dit-il, soumis par sa constitution naturelle aux mêmes loix que tous les autres » corps de la nature, & par conséquent » exposé par lui-même, non-seulement à » se détruire, mais encore à éprouver l'action de tout ce qui l'environne, avoit » besoin de réparer sans cesse les pertes » qu'il faisoit, & de se mettre à l'abri des » injures auxquelles il étoit exposé; de-là » la nécessité de se nourrir, de se vêtir & » de se défendre de l'intempérie de l'air » & des saisons: c'est pour satisfaire à ces » besoins, que nous appellerons naturels, » parce qu'ils découlent de la nature de

» notre corps , que les hommes ont fait
 » usage des êtres dont nous avons parlé
 » jusqu'ici. Un petit nombre de ces êtres
 » auroit sans doute suffi pour tous ces be-
 » soins ; mais comme le Créateur avoit
 » répandu avec prodigalité sur la surface
 » de la terre ce qui pouvoit y être em-
 » ployé , l'homme insensé , voulant jouir
 » de tout , s'est créé de nouveaux besoins ,
 » que nous nommerons *besoins de luxe* ,
 » parce qu'en effet ils ne sont que le be-
 » soin du superflu , dont bien peu d'hommes
 » peuvent se passer ».

Les corps ne sont pas toujours propres
 aux usages que les hommes voudroient
 en faire dans l'état où la nature nous les
 présente ; ils ont souvent besoin , avant
 d'être employés , de recevoir certaines pré-
 parations. « On a donné le nom d'*art* ,
 » ajoute notre Auteur , à l'assemblage des
 » différentes opérations par lesquelles on
 » les faisoit passer avant de les employer ».
 Ce qui l'a mis dans la nécessité , en parlant
 de l'usage que les hommes ont fait des
 corps naturels , de traiter des arts auxquels
 ils ont donné lieu. Il a divisé cette partie
 en trois chapitres , dans lesquels il indique
 les usages que les hommes ont faits des
 corps de chacun des trois règnes. Il nous
 seroit impossible de rien extraire de ce

morceau intéressant, qui mérite d'être lu en entier. Nous croyons qu'il seroit difficile de trouver réunies dans aucun ouvrage tant de notions exactes renfermées dans un aussi petit espace.

Aux connoissances qui nous viennent par les sens, l'Auteur a fait succéder celles que nous acquérons par la réflexion. « Il » y a bien de l'apparence, dit-il, que » c'est sur les corps qui l'avoient occupé » jusqu'alors, qu'il fit le premier usage de » cette faculté. Il remarqua donc d'abord » qu'il pouvoit considérer chaque corps en » particulier comme un tout distinct & » séparé de tout ce qui l'environnoit, & » les réunir ensemble sans cesser pour cela » de les distinguer les uns des autres; par-là » il se fit l'idée de l'*unité* & celle des *nom-* » *bres* : il ne tarda pas à s'appercevoir que » ces nombres & que les corps eux-mêmes » étoient susceptibles d'augmentation & » de diminution, ce qui leur donna l'idée » de la *quantité* en général. Ensuite, con- » sidérant les corps sous un nouveau rap- » port, il s'apperçut que les bornes qui » les circonscrivoient n'étoient pas contri- » guës, & qu'il pouvoit concevoir dans » l'intervalle qui les séparoit, d'autres corps » plus petits; il se forma donc l'idée générale d'*entendre*. Enfin tous les phéno-

» mènes de la nature lui firent voir que
 » l'intervalle qui séparoit deux corps dimi-
 » nuoit ou augmentoit quelquefois par une
 » action qu'il observa, tantôt dans l'un des
 » deux corps seulement, tantôt dans tous
 » les deux à la fois ; il donna à cette ac-
 » tion le nom de *mouvement*, & en fit le
 » troisième objet de ses contemplations sur
 » les corps ».

C'est de ces idées simples & précises des nombres, de la quantité, de l'étendue & du mouvement que notre Auteur déduit le calcul numérique & algébrique, la géométrie & les mécaniques, dont il donne des traités élémentaires dans autant de chapitres.

La seconde partie de cette seconde division traite de la connoissance que nous avons du temps : l'Auteur la déduit de l'attention que les hommes ont faite à la succession de leurs idées. « Ils donnèrent
 » le nom de *durée*, dit-il, à la distance
 » qu'ils crurent voir entre les parties de
 » cette succession, ou à l'intervalle qu'ils
 » remarquèrent entre deux idées séparées
 » l'une de l'autre par un nombre plus ou
 » moins grand d'idées intermédiaires ;
 » appellant *instant* celui qui séparoit deux
 » idées qui se suivoient immédiatement ».
 Après avoir fait voir comment les hommes

étoient parvenus à expliquer certains mouvemens, à mesurer la durée, il ajoute : « il paroît que ce n'est qu'à la durée mesurée & distincte, qu'on donna le nom de » *temps* ». Il expose ensuite les différentes divisions que les hommes ont faites du temps.

La troisième partie a pour objet la connoissance que nous avons de Dieu par la réflexion. il la déduit de la nécessité d'un agent qui mette la matière en mouvement : mais il faut voir dans l'ouvrage même comment l'Auteur analyse ses idées & comment il fait découler les attributs de la divinité, de son existence nécessaire.

La quatrième & dernière partie de cette seconde division est destinée aux connoissances relatives à l'homme ; il l'a distribuée en deux sections : dans la première il considère l'homme en lui-même, ou plutôt l'âme humaine & ses facultés ; dans la seconde il l'envisage dans l'état de société.

L'âme humaine apperçoit ou se détermine ; quoiqu'elle soit la même dans l'un & l'autre cas, on peut cependant considérer ces deux manières d'être comme distinctes, & par conséquent la concevoir comme dans deux états différens ; c'est ce qu'on a voulu désigner par les noms d'*entendement* & de *volonté* ; car l'entendement

n'est que l'âme elle-même en tant qu'elle apperçoit ; & la volonté est cette même âme , en tant qu'elle se détermine. La faculté d'appercevoir , ou l'entendement peut encore être considéré sous différens points de vuë , qu'on a distingués par les noms de *faculté d'appercevoir* ou de *penser* , de *faculté de raisonner* , de *mémoire* & d'*imagination*.

L'Auteur traite dans un premier chapitre , de la faculté de penser. Après avoir défini avec autant d'exactitude que de précision ce qu'on entend par *sensation* , *perception* & *idée* , il parle de l'origine de nos idées , & en fait connoître les différentes espèces, en les présentant dans l'ordre où elles s'engendrent dans l'esprit , ce qui lui donne lieu de démontrer que nos premières idées nous viennent de nos sens ; que l'âme venant à opérer sur ces premières idées, s'en forme de nouvelles, & qu'elle n'acquiert l'idée qu'elle a d'elle-même , qu'en réfléchissant sur ses propres opérations ; d'où il conclut que nos sens sont la cause au moins occasionnelle de toutes nos idées , même de celle que nous nous formons de notre âme , puisque notre âme n'a d'idée d'elle-même , que parce qu'elle pense & qu'elle réfléchit , & qu'elle ne pense & ne réfléchit que parce qu'elle ap-

perçoit les impressions que les objets extérieurs font sur nos sens, ou plutôt sur elle-même. Après avoir traité des idées, il a cru devoir parler des signes dont nous nous servons pour les représenter : il en a fait l'objet du second chapitre, dans lequel il a donné un traité assez étendu de la grammaire françoise. Il a consacré le troisième chapitre à la faculté de juger & de raisonner. Il a dérivé ces deux facultés de celle que les hommes ont de comparer leurs idées. « L'art qui nous apprend à faire » le meilleur usage de ces facultés, dit- » il dans sa préface, ou la logique, a été » regardé par bien des Philosophes, com- » me la base de toutes les sciences, & » celui dont l'étude devoit précéder tous » les autres. C'est en effet la première idée » qui se présente à l'esprit ; car, comme » toutes les sciences supposent des raison- » nemens, s'il est un art de raisonner jus- » te, il semble qu'il n'est guère possible » d'y faire quelques progrès, qu'autant » qu'on le possède parfaitement. Mais si » l'on réfléchit au grand nombre d'obser- » vations fines, de réflexions profondes » que cet art suppose, on verra qu'il n'y » a qu'un esprit bien exercé qui puisse fai- » sir les règles qu'il donne, & en profi- » ter ; d'où il résulte qu'il ne sauroit être

» mis à la portée de quelqu'un qui n'a
 » encore acquis aucune connoissance, &
 » que son utilité ainsi que celle de tous
 » les arts, dont l'objet est de diriger l'exer-
 » cice de nos facultés, se borne à redresser
 » un esprit qui s'égare ; car telle est heu-
 » reusement la nature de nos facultés,
 » qu'elles se perfectionnent beaucoup plus
 » par l'usage que nous en faisons, que par
 » tous les préceptes & toutes les règles
 » qu'on a proposés pour les bien conduire.
 » Ce sont ces considérations qui m'ont
 » empêché de mettre la *logique* à la tête
 » de mon encyclopédie ; j'ai cru qu'elle
 » ne devoit y entrer que comme faisant
 » partie de l'histoire de l'âme humaine ;
 » & à ce titre elle a dû occuper la place
 » que je lui ai assignée ; car il y a bien de
 » l'apparence que les hommes n'ont réflé-
 » chi sur leurs facultés intérieures, que
 » dans l'ordre où elles s'exercent entr'eux,
 » c'est-à-dire, qu'ils ont dû examiner la
 » faculté de penser ou de former leurs
 » idées, avant celle de juger & de rai-
 » sonner ou de les comparer ».

Notre Auteur a cru devoir rapporter à
 l'imagination qui fait l'objet du quatrième
 chapitre de cette section, l'éloquence &
 les arts agréables, tels que la poésie, la dé-
 clamation, la musique, la danse, la pein-

142 MERCURE DE FRANCE.

ture, la sculpture & l'architecture ; il a traité de chacun de ces arts dans l'ordre où nous venons de les exposer. Les bornes que nous sommes obligés de nous prescrire, ne nous permettent pas d'entrer dans aucun détail à ce sujet ; nous nous hâtons d'en venir à la seconde section de cette quatrième partie de la seconde division. L'Auteur avoit dit, en parlant des facultés dont l'âme humaine est douée, qu'elle commençoit ou finissoit de s'occuper d'un objet, par une détermination qui lui étoit propre, qu'elle ne recevoit pas du dehors, & qu'elle produisoit dans son corps des mouvemens qui tendoient à l'approcher ou à l'éloigner de certains objets. Ces déterminations & ces mouvemens qu'on appelle volontaires, forment entre lui & ses semblables, de nouveaux rapports sous lesquels il a cru devoir le considérer. Il a divisé cette section en quatre parties : il a tâché dans le premier de remonter au principe de nos déterminations : « car, » dit-il, quoiqu'elles n'ayent point de » cause hors de l'âme, cependant notre » âme n'agit pas au hasard ; elles sont » toujours fondées sur un motif, qui est » un but qu'elle se propose d'atteindre ». Il croit avoir trouvé ce motif dans l'attrait puissant que l'Auteur de la nature nous a

Inspiré pour tout ce qui pouvoit tendre à
 conserver notre existence, & il en a déduit
 les règles de la morale.

L'état de société ayant mis de nouveaux
 rapports entre les hommes, a donné lieu
 aux loix positives qui font l'objet du se-
 cond chapitre; il a considéré ces loix sous
 trois points de vue, suivant ces différens
 rapports; ce qui lui a fourni la division
 naturelle de ce chapitre en trois paragra-
 phes. Le premier traite des loix civiles,
 qui résultent des rapports particuliers que
 les membres d'une même société ont en-
 tr'eux: le second a pour objet le droit
 public, ou celui qui résulte des rapports
 qui existent entre les membres qui com-
 posent une société, & ceux qui sont char-
 gés de maintenir cette société. Le droit
 des gens, ou celui qui résulte des rapports
 que les nations ont entr'elles, fait le sujet
 du troisième & dernier paragraphe de ce
 chapitre.

Persuadé que c'est une suite de réflexions
 sur les besoins & sur les moyens
 d'engager leurs semblables à remplir leurs
 devoirs, qui ont déterminé les hommes à
 conserver la mémoire des personnages uti-
 les, ou les exemples de la conduite qu'on
 a tenue dans certaines occasions difficiles.
 Il a cru devoir placer l'histoire parmi

144 MERCURE DE FRANCE.

connoissances réfléchies , & la ranger parmi celles auxquelles l'état de société a donné naissance : c'est ce qui l'a déterminé à en traiter dans le troisième chapitre de cette section. Il a séparé l'histoire des Juifs de celle des autres nations , *parce qu'il lui a paru qu'elle étoit destinée à nous apprendre des vérités d'un ordre beaucoup plus relevé , & à nous transmettre , non les œuvres des hommes , mais celles de Dieu.* Il en a fait la matière du quatrième chapitre , dans lequel il s'est principalement attaché à exposer les vérités que le souverain Créateur a révélées aux hommes pour les conduire dans la voie du salut. C'est dans ce chapitre où il a parlé de la création de l'homme , de sa chute & du médiateur que Dieu a envoyé sur la terre pour appaiser sa justice , & lui ouvrir les portes du Ciel qui s'étoient fermées. Il a exposé la vie que cet Homme-Dieu a menée sur la terre , les leçons qu'il a données , les nouvelles vérités qu'il a révélées , en un mot , il a entrepris de donner une idée de la religion chrétienne , & d'en tracer l'histoire.

C'est ici que se terminent les deux volumes que nous annonçons aujourd'hui. Il reste à l'Auteur , pour compléter son ouvrage , de traiter des connoissances que
nous

nous acquérons, en même temps par nos sens & par la réflexion, c'est-à-dire, toutes sciences physiques. Nous ne doutons point que le Public n'attende avec impatience cette dernière partie d'un ouvrage aussi intéressant. Nous devons avertir avant de terminer, que quoique l'Auteur convienne que la plus grande partie de son livre est composé d'extraits, ou d'ouvrages déjà connus, cependant on y trouve un très-grand nombre de vues fines & d'idées neuves, ou présentées d'une manière toute nouvelle, qui doivent empêcher de confondre son travail, avec la plupart des compilations dont on inonde depuis quelque temps le Public.

La partie typographique ne mérite pas moins d'éloges; il paroît que le Libraire n'a rien négligé pour donner à son édition toute la perfection dont elle étoit susceptible. Papier, caractère, correction, rien n'y manque.



ANNONCES DE LIVRES.

EXAMEN d'un livre qui a pour titre ; Parallèle des différentes méthodes de traiter la maladie vénérienne, dans lequel on réfute les sophismes de l'auteur, & on démontre par les faits les plus authentiques la supériorité des dragées anti-vénériennes sur tous les remèdes anti-vénériens connus jusqu'ici. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *P. F. Gueffier*, au bas de la rue de la Harpe ; 1766 ; un volume in-12.

Il y a un an qu'il parut un livre qui attaquoit la méthode de *M. Keyser* dans le traitement des maladies vénériennes. Dans ce livre, qui étoit sans nom d'auteur, on s'efforçoit d'élever des doutes, des nuages & des disputes sur un remède que la raison, l'expérience, l'aveu des plus habiles Praticiens en médecine & en chirurgie, concourent à faire regarder comme le plus efficace qui ait paru jusqu'à présent. L'anonyme y pose des principes, il en tire des conséquences que *M. Keyser* discute, examine & réfute dans cette réponse ; c'est ce qui forme la

première partie de cet examen, à laquelle nous reviendrons dans notre prochain journal, parce que cette matière peut intéresser beaucoup de monde, & qu'elle y est traitée avec force, clarté & précision. Après la réfutation solide & victorieuse des principes & allégations de l'anonyme, M. *Keyser* rapporte, dans un court exposé, tout ce que l'envie, la haine, la mauvaise foi a fait imaginer dans tous les temps, contre sa méthode, & sur-tout depuis que, par ordre de la Cour, elle est universellement pratiquée dans tous les hôpitaux militaires. A toutes ces imputations calomnieuses, il oppose des faits qui mettent dans tout son jour la passion de ses ennemis. Il les tire des registres des hôpitaux du Royaume, & des états envoyés au Ministre, déposés au bureau de la guerre, où tout le monde peut les vérifier; de ces faits il résulte évidemment, que les dragées anti-vénériennes guérissent les maladies les plus légères comme les plus graves, & qu'il n'en est point qui résistent à leur efficacité, lorsqu'elles sont bien administrées. Après une énumération des guérisons très-prouvées & attestées par les maîtres de l'art, dans toute l'étendue du Royaume, suit un extrait des états de

148 MERCURE DE FRANCE.

ces mêmes malades, où l'on voit qu'en moins de deux ans, il y en a eu dix mille quatre vingt neuf de guéris dans les hôpitaux du Roi. Les Médecins & les Chirurgiens de ces hôpitaux ont certifié la vérité de ces guérisons, soit par des lettres particulières écrites au Ministre, soit par des attestations en bonne forme, & qui ne laissent aucun doute sur l'efficacité du remède tant contrarié, tant combattu. Enfin la réponse de M. *Keyser* est terminée par les pièces justificatives, c'est-à-dire, par les procès verbaux & certificats des Médecins & Chirurgiens commis pour constater les épreuves qui ont été faites à Paris & dans toutes les Villes de Province, de la bonté & de la vertu des dragées anti-vénéériennes. Les originaux de ces certificats sont entre les mains de M. le premier Médecin, & leur réunion forme ici une conviction à laquelle il est impossible de ne se pas rendre.

DICIONNAIRE Économique, contenant l'art de faire valoir les terres, & de mettre à profit les endroits les plus stériles; l'établissement; l'entretien & le produit des prés, tant naturels qu'artificiels; le jardinage, la culture des vignes, des arbres forestiers & fruitiers & des arbustes;

Le soin qu'exigent les bêtes à cornes & celles à laine ; les chevaux , les chiens , &c. &c. la façon d'élever & de gouverner les abeilles, les vers à soie , les oiseaux de basse-cour, de proie & de volière. On y trouve un ample détail des profits & des agrémens que procurent les biens de campagne, objet qui comprend la chasse, la pêche, la fabrication des filets, pièges, &c. l'apprêt des alimens, la composition des liqueurs, confitures & autres choses d'office ; une exacte description des végétaux les plus propres à nous servir d'alimens , à favoriser l'exploitation des biens de campagne, à décorer les jardins ; des instructions pour prévenir les maladies & pour les guérir ; la connoissance des plantes utiles à la médecine, à la teinture & à d'autres arts ; le détail de leurs diverses propriétés , leur culture & les moyens de les employer, avec une idée sommaire de ce qui concerne les Droits Seigneuriaux & ceux des Communautés, & des Ecclésiastiques, par rapport aux biens de campagne, &c. &c. Ouvrage composé originairement par M. *Noel Chomel*, Curé de Saint Vincent à Lyon ; nouvelle édition entièrement corrigée, considérablement augmentée, & accompagnée de figures ;

150 MERCURE DE FRANCE.

trois volumes *in-folio*, proposés par souscription. A Paris, chez *Ganeau*, rue Saint Severin, aux Armes de Dombes & à Saint Louis; chez *Bauche*, quai des Augustins, à Sainte Geneviève; chez les Frères *Etienne*, rue Saint Jacques, à la Vertu; chez *d'Houry*, rue de la vieille Bouclerie, au Saint esprit & au Soleil d'or; 1766: avec approbation & privilège du Roi.

Après un titre si long & si détaillé, nous n'avons rien à dire pour faire connoître cet ouvrage. Nous nous bornerons donc à exposer ici les conditions de cette souscription. Le prix en feuilles de ce Dictionnaire sera de 54 livres pour les souscripteurs, & l'on paiera en souscrivant 30 livres, & en recevant l'ouvrage entier au mois de Janvier 1767, 24 liv. On ne sera admis à souscrire, que jusqu'au premier de Septembre de cette année 1766; & l'on est averti de faire retirer ses exemplaires dans le courant de l'année 1767, passé lequel temps, on ne pourra plus faire valoir sa souscription; & l'on perdra l'acompte qu'on aura payé; c'est une clause expresse des présentes conditions. Le prix en feuilles de ce même ouvrage sera de 66 livres pour ceux qui n'auront pas souscrit.

ESSAI sur la théorie des fatellites de *Jupiter*, suivi des tables de leurs mouvemens, déduits du principe de la gravitation universelle ; par M. *Bailly*, Garde des tableaux du Roi, en survivance, de l'Académie Royale des Sciences ; avec les tables de *Jupiter*, par M. *Jaurat*, Professeur de Mathématiques à l'École Royale Militaire, de l'Académie Royale des Sciences. A Paris, chez *Nyon*, Libraire, quai des Augustins, à l'Occasion ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi, un volume in-4^o. de 200 pages.

Ce livre n'est susceptible que d'une annonce ; car ce que nous pourrions en dire ne seroit peut-être pas du goût commun de nos lecteurs, à ces qui hautes matières ne sont pas familières : quant à ceux qui y ont acquis des connoissances profondes, ils liront l'ouvrage même, & ne se contenteroient pas d'un simple extrait.

CALENDRIER des réglemens, ou notice des édits, déclarations, lettres-patentes, ordonnances, réglemens & arrêts, tant du Conseil, que des Parlemens, Cours souveraines & autres Jurisdicions du Royaume, qui ont paru pendant l'année 1764 ; par M. *Vallat la Chapelle* ; à Paris chez *Vallat la Chapelle*, Libraire, au Palais,

152 MERCURE DE FRANCE.

sur le perron de la Sainte-Chapelle , au château de Champlâtreux ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi ; un volume *in-18* , d'environ 600 pages.

Nous avons parlé de cet ouvrage l'année dernière ; comme il ne contient rien de plus cette année , nous renvoyons nos lecteurs à l'article de notre journal , où nous en avons fait mention.

Essai sur la formation des dents , comparée avec celle des os , suivi de plusieurs expériences tant sur les os que sur les parties qui entrent dans leurs constitutions ; par M. *Jourdain* , Dentiste , reçu au Collège de Chirurgie. A Paris , chez *d'Houry* , Imprimeur-Libraire de Mgr le Duc d'Orléans , rue de la Vieille-Bouclerie ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi ; un vol. *in-12*.

L'analyse du germe de la dent & des parties qui lui répondent , le développement des alvéoles , soit des dents de lait ou de celles des dents de remplacement ; la suppression du premier cordon dentaire , la naissance du second , la formation des cloisons alvéolaires , la progression qu'acquiert l'arc maxillaire à raison du développement des différentes parties de la dent , sont autant d'objets qui ont paru mériter l'attention de M. *Jourdain* , Dentiste très-

A V R I L 1766. 153.

expert, & qu'il traite en homme habile dans la pratique de son art, & très-instruit dans la théorie.

PROSPECTUS de diverses idées patriotiques concernant des établissemens & des embellissemens utiles à la ville de Paris, analogues aux travaux publics qui se font dans cette Capitale ; lesquels peuvent être adaptés aux villes du Royaume, avec les moyens d'économie & de finance qui ont paru les plus propres à remplir ces vues ; volume in-8^o, orné de figures en taille-douce & de plans gravés ; proposé par souscription : le prix est de 6 liv. A Paris, chez *Gueffier*, au bas de la rue de la Harpe, à la liberté ; 1766 : avec approbation & permission.

Les divers établissemens dont il sera fait mention dans ce livre sont l'achèvement du Louvre, & la place à construire devant son péristyle ; l'achèvement des Thuilleries ; l'aggrandissement des halles & marchés ; un nouvel établissement pour la célérité des secours dans les incendies ; un emplacement des casernes pour le Régiment des Gardes-Françaises ; un établissement utile au soutien du commerce ; la construction de la place de Nancy pour la statue du Roi *Stanislas* ; la suppression de

G. v.

l'Hôtel-Dieu pour y substituer des maisons de secours ; de nouveaux établissemens pour encourager l'agriculture & la population ; un institut d'un ordre en faveur du patriotisme ; la reconstruction des salles de spectacles ; un établissement de nouveaux spectacles pour la saison d'été. La souscription commence dès à présent, & finira le 15 Mai prochain. Il ne sera tiré que le nombre d'exemplaires pour lequel on aura souscrit.

HISTOIRE de l'Afrique & de l'Espagne sous la domination des Arabes ; composée sur différens manuscrits arabes de la Bibliothèque du Roi : dédiée à Mgr le Dauphin, par M. Cardonne, Secrétaire-Interprète du Roi pour les langues orientales, aux Affaires Etrangères & à la Bibliothèque de Sa Majesté. A Paris, chez Saillant, Libraire, rue Saint Jean-de-Beauvais ; 1766. : avec approbation & privilège du Roi ; 3 vol. in-12.

Plusieurs Auteurs ont écrit l'histoire des conquêtes des Arabes dans l'Orient ; celles qu'ils ont faites dans l'Occident sont moins connues, & c'est ce qui a déterminé M. Cardonne à en publier les détails, dans l'espérance, bien fondée, que le public verroit avec plaisir de quelle manière ces

peuples parvinrent à établir leur empire & leur religion en Afrique & en Espagne. Nous pourrons donner un extrait de cette histoire, où l'on trouvera des faits curieux & intéressans que nos lecteurs liront avec plaisir.

LES Contes des Génies, ou les Charmantes Leçons d'*Horam*, fils d'*Asmar*; ouvrage traduit du persan en anglois, par Sir *Charles Morell*, ci-devant Ambassadeur des Etablissmens Anglois dans l'Inde, à la Cour du Grand Mogol; & en françois sur la traduction angloise, avec treize figures. A Amsterdam, chez *Marc-Michel Réy*; & se trouve à Paris, chez *Leclerc*, Libraire, quai des Augustins; 1766: 3 vol. in-12.

Une partie de ces Contes avoient déjà paru dans des écrits périodiques publiés en Angleterre; &, sur l'accueil favorable qu'ils ont reçu du public, l'Auteur s'est déterminé à en donner une édition complète. Les personnes qui aiment la morale, mise en action par des êtres imaginaires, trouveront ici de quoi satisfaire leur goût.

TABLEAU historique & politique de la Suisse, où sont décrits sa situation, son état ancien & moderne; sa division en

G vj

cantons, les diètes & l'union Helvétique ; où l'on voit l'origine, la naissance, l'établissement & les progrès de ses Républiques ; les mœurs, la politique, la religion & le gouvernement de ses peuples ; avec un état de son commerce, de ses revenus, de sa milice, & un appendice contenant un détail de ses alliés ; traduit de l'Anglois : prix 2 liv. 5 sols relié. A Fribourg, & se trouve à Paris, chez *Lottin le jeune*, rue Saint Jacques, vis-à-vis celle de la Parcheminerie ; 1766 : un vol. in-12.

Ce tableau intéressant de la Suisse présente un abrégé des révolutions de cette République. On y trouvera dans un seul volume les connoissances les plus essentielles sur le pays, la nation, ses alliés, &c. On y voit d'un coup-d'œil ce qu'il faudroit chercher dans des histoires générales & trop volumineuses. On appercevra en quelques endroits la partialité de l'Auteur contre la France. L'Auteur est Anglois & protestant ; & le traducteur n'a pas cru qu'il fût permis de défigurer son modèle en cherchant à le corriger & à publier des fautes très-repréhensibles dans un historien. Le public reconnoîtra dans cette traduction un style qu'il a déjà honoré de son approbation dans plusieurs autres ouvrages, & en particulier dans *le Protestant cité au tribunal*.

de la parole de Dieu dans les saintes écritures. On trouve chez le même Libraire, *Lottin le jeune*, l'Histoire Militaire des Suisses, avec les généalogies des Maisons illustres, &c. Par M. le Baron de *Zur-lauben*, & le Code Militaire des Suisses; 4 vol. in-12; 1766.

MAHULEM, histoire orientale. A La Haye; 1766: brochure in-12 de 200 pages.

Il est question dans ce roman d'un homme dont tous les desseins tendent au bonheur, & qui ne peut jamais y parvenir. « L'énergie des situations, la morale sublime qui les permet & les répare, le chaos des passions, dont le développement est si bien ménagé, quelques peintures voluptueuses semées çà & là, voilà, dit l'Auteur, de quoi faire passer les beautés lugubres de ce roman ». C'est au public qui le lira à juger si l'Ecrivain n'est pas un peu trop prévenu en faveur de son ouvrage.

RÉFLEXIONS hasardées d'une femme ignorante, qui ne connoît les défauts des autres que par les siens, & le monde que par relation & par ouï dire. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Vincent*, Im-

158 MERCURE DE FRANCE.

primeur-Libraire, rue Saint Severin ; 1766 :
deux parties in-12.

C'est véritablement ici l'ouvrage d'une femme, & d'une femme qui connoît le monde autrement que par oui-dire. On sent, en lisant ses réflexions, qu'elle a dû le fréquenter, & que par la pénétration & la sagacité de son esprit elle doit y en avoir acquis autant de connoissances qu'elle a été capable d'en répandre dans ses sociétés. Chaque chose se présente à elle dans son vrai point de vue ; & ce qu'elle dit est précisément ce que la raison éclairée par l'expérience doit penser de chaque objet. Nous reviendrons sur cet ouvrage dans notre prochain Journal, & nous mettrons sous les yeux de nos lecteurs quelques-unes de ces pensées où l'esprit & le sentiment ont eu une égale part.

ENTRETIENS d'*Ariste* & de *Philidor* sur la religion & la philosophie, les belles-lettres, l'esprit & le jugement, l'oïsveté, l'éducation & la frivolité. Cet ouvrage renferme des réflexions critiques & morales ; par M. le Chevalier de * * *. A Londres, & se trouve à Paris, chez *Delalain*, à Saint Jacques, rue Saint Jacques ; chez *Cuiffart*, à la harpe, sur le pont-au-change ; chez *Crapart*, rue de Vaugirard, & chez

A V R I L 1766. 159

tous les Libraires où se trouvent les nouveautés ; 1766 : brochure in-12 de 170 pages.

Ce *Philidor*, un des interlocuteurs dans ces Entretiens, est un Seigneur étranger qui cherche à s'instruire des mœurs de notre nation en général, & en particulier de tous les objets qui sont énoncés dans ce titre.

RÉFLEXIONS importantes & apologiques sur le nouveau Commentaire de M. l'Abbé *Fleury*, touchant les libertés de l'Eglise Gallicane, donné en 1765 ; fondées sur l'Écriture-sainte, sur les décisions des Conciles, sur l'unanimité des Pères & des Docteurs de l'Eglise, & sur le consentement des meilleurs Théologiens, des plus profonds Canonistes, des plus savans Jurisconsultes, & des autres Écrivains les plus avoués ; avec une lettre à l'Auteur des *Nouvelles Ecclésiastiques*, par l'Auteur des *Commentaires*, Avocat au Parlement : se vend avec le Commentaire. A Paris, chez *Desaint*, rue du Foin, *Saillant*, rue Saint Jean-de-Beauvais, *Butard*, rue Saint Jacques, la veuve *Amaulry*, grand'salle du Palais, *Saugrain* le jeune, quai des Augustins, *Gogué*, quai des Augustins,

160 MERCURE DE FRANCE.

Delalain, rue Saint Jacques; 1766 : brochure in-12 de 132 pages.

Deux sortes d'Écrivains périodiques ont parlé dans leurs Journaux d'un *nouveau Commentaire du discours de M. l'Abbé Fleury* ; les uns pour le louer, les autres pour le critiquer. L'Auteur croit devoir justifier aux yeux du public la pureté de ses sentimens ; & ce sont, à ce qu'il dit, les seuls motifs qui l'ont déterminé à publier ces nouvelles réflexions, dont les Théologiens sont seuls juges compétens, cette matière étant uniquement de leur ressort.

MEDICUS veri amator, ad Apollinea artis alumnos. Typis Universitatis Casareae moxuensis, anno 1764, & prostat Parisiis apud N. M. TILLIARD, Bibliopolam ad ripam Augustinianorum, sub signo S. Benedicti ; in--8° : prix 2 liv. 8 sols broché.

Les principes de Médecine répandus dans ce volume n'étant pas de notre compétence, nous nous abstenons d'en porter aucun jugement. Nous disons seulement que l'Auteur possède parfaitement la langue latine, & que la françoise ne lui est pas moins familière. C'est ce que prouvent les notes qui sont au bas des pages, l'épître

dédicatoire à l'Impératrice régnante des Russies, & les dissertations françoises qui terminent cet ouvrage.

RECHERCHES sur la population des Généralités d'Auvergne, de Lyon, de Rouen & de quelques Provinces & Villes du Royaume ; avec des réflexions sur la valeur du bled, tant en France qu'en Angleterre, depuis 1674, jusqu'en 1764. Par M. *Missance*, Receveur des tailles de l'élection de Saint Etienne. A Paris, chez *Durand*, Libraire, rue Saint Jacques, à la Sagesse ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi ; un volume in-4°.

L'ouvrage qu'on présente au Public, n'est qu'un recueil de faits relatifs à la population des trois Provinces que l'auteur a été à portée de connoître. Il a supprimé les réflexions dont la matière étoit susceptible, pour ne s'attacher qu'à des faits essentiels qui assignent le nombre des habitans dans chaque Province. La plupart des Auteurs politiques ont assuré une dépopulation dans le Royaume, & n'en ont apporté aucune preuve ; les lecteurs seront en état de juger du mérite de pareils assertions. A la suite de ces recherches on a ajouté une comparaison de la valeur du bled à Londres, à Paris & à Lyon, dans

162 MERCURE DE FRANCE.

l'espace de quatre-vingt dix ans. On laisse à juger de l'avantage qui en peut résulter pour les deux nations.

STANCES sur une infidélité. Par M. de Saint-Peravi. A Londres ; 1766 : avec cette épigraphe que nous prenons la liberté de condamner : *transeat à me Calix iste* ; brochure in-8^o. de 36 pages.

Ces stances sont précédées d'un avertissement de 14 pages, où l'Auteur rend compte de différentes pièces de vers qu'il a faites, avant que de donner les derniers au Public ; telle qu'une *épître sur la consommation*, que nous avons annoncée dans le temps, & qu'on redonne aujourd'hui avec les stances. Ces deux ouvrages dans le genre lugubre, pourront plaire à cette classe de lecteurs qui aiment à s'entretenir d'idées noires & funestes.

ÉLOGE funèbre de très-haut, très-puissant & très-excellent Prince Monseigneur *Louis Dauphin de France*, prononcée dans la salle du collège, le 28 Janvier 1766, par M. Ricard, Professeur d'éloquence. A Auxerre, chez *François Fournier*, Imprimeur-Libraire de la ville & du collège ; & à Paris, chez *Villette*, Libraire, rue Saint Jacques ; avec permission ; 1766 : in-8^o.

La multitude prodigieuse des éloges & oraisons funèbres de Mgr *le Dauphin*, ne nous permet d'entrer dans aucun détail sur chacun de ces discours, la plupart fort éloquens. C'est pourquoi nous nous contenterons, comme nous avons déjà fait jusqu'ici, de rapporter les divisions de ces différentes pièces, ou d'exposer le sujet, si l'auteur n'a point fait de division, comme il est arrivé à M. *Ricard*. « Pré-
 » venu dès son enfance des bénédictions
 » du Seigneur, toute la suite de la vie
 » de Mgr *le Dauphin*, ne nous dit-elle
 » pas que c'est dans sa miséricorde, que
 » Dieu l'a frappé, & qu'il ne l'a enlevé
 » à la couronne qui lui étoit destinée sur
 » la terre, que pour la changer en un
 » diadème éternel ?

ORAISON funèbre de très-haut, très-puissant & très-excellent Prince Mgr *Louis Dauphin*, prononcée dans la chapelle des Nouveaux Convertis, le 17 Mars 1766 : par M. l'Abbé *le Cren*, Chanoine, & grand'Chantre de la Sainte-Chapelle de Mortain. A Paris, chez *Regnard*, Imprimeur de l'Académie Française, grand-salle du Palais, & rue Basse-des-Ursins ; 1766 : in-4°.

« Je vous ferai voir en lui un sage &

164 MERCURE DE FRANCE.

» un chrétien, dont tous les jours nous
» étoient précieux & utiles, & que nous
» n'avons pu perdre sans frémir : il a vécu
» trop peu pour nous ; il a vécu assez
» pour lui-même. C'est dans ces deux ré-
» flexions que je renferme son éloge ».

ORAIISON funèbre de très-haut, très-
puissant & très-excellent Prince Mgr *Louis
Dauphin*, prononcée dans la chapelle du
Louvre le 6 Mars 1766, en présence
de Messieurs de l'Académie Française,
par M. l'Abbé de *Boismont*, Prédicateur
ordinaire du Roi, Abbé de Grétain,
l'un des quarante de l'Académie. A Paris,
chez *Regnard*, Imprimeur de l'Académie,
grand-salle du Palais, & rue Basse-des-
Ursins ; 1766 : avec privilège du Roi ;
in-4°.

Nous croyons qu'aucun de ceux qui ont
traité la même matière, n'a mieux saisi
son objet, & ne l'a mieux présenté. Le
Public en jugera. « Par une singularité
» qui caractérise Mgr *le Dauphin*, ce n'est
» pas seulement la vie de ce grand Prince
» qu'il faut interroger pour le connoître,
» c'est sa mort. Il n'a commencé, pour
» ainsi dire, de vivre que dans ces instans
» funestes où les hommes vulgaires sont
» déjà morts ; & il avoit commencé, en

» quelque sorte, à mourir, dans cet âge
 » dangereux où les Princes imprudens ne
 » pensent qu'à vivre. C'est sous ce double
 » point de vue qu'il faut l'envisager pour
 » le peindre ».

LA *Pharfale de Lucain*, traduite en françois, par M. *Marmontel*, de l'Académie Française. A Paris, chez *Merlin*, Libraire, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue Poupée, à l'image S. Joseph; 1766: avec approbation & privilége du Roi; deux vol. in-8°.

Cet ouvrage paroît nouvellement; il est enrichi de très-belles gravures à la tête de chaque chant: nous nous hâtons de l'annoncer en attendant que nous puissions en donner un extrait plus étendu.

ÉLOGE de *Louis Dauphin* de France; par M. *Thomas*. A Paris, chez *Regnard*, Imprimeur de l'Académie Française, grand'salle du Palais, & rue Basse-des-Ursins; 1766: in-8°.

Tout le monde connoît l'éloquence de M. *Thomas*, tant de fois couronné par l'Académie pour ce même genre d'écrire. Quoiqu'il n'ait pas été question de concourir pour un prix, M. *Thomas*, qui a loué tant de grands hommes, sembloit avoir acquis un titre public de faire l'éloge de *Mgr le Dauphin*.

ORATIO funebris serenissimi DELPHINI LUDOVICI, nomine & jussu Universitatis habita in sede sacrâ FF. Franciscanorum, die mensis Martii desimâ, annô 1766; à M. FRANCISCO-NICOLAÛ GUERIN, antiquo Rectore, Syndico, & in Collegio MAZARINEO Rhetorum altero; jussu Universitatis edita. Parisiis, apud viduam THIBOUT, Regis, necnon Academia Parisiensis Typographum, in plateâ Cameracensi; 1766: in-4°.

Cet éloge latin de Mgr. *le Dauphin*, prononcé dans le couvent des Cordeliers, au nom & par ordre de l'Université, est divisé en deux parties. Dans l'une, l'Orateur fait voir que Mgr *le Dauphin* a montré durant sa vie, toutes les vertus que la France pouvoit espérer & souhaiter. Dans la seconde, que sa mort a ajouté un nouvel éclat à ses vertus & à sa gloire.

DISSERTATION sur le mécanisme & les usages de la respiration; ouvrage couronné par l'Académie des Sciences, des Belles-Lettres & Arts de Rouen, le 7 Août 1766. Par M. *David*, Maître-ès-Arts & en Chirurgie de Paris. A Paris, chez *Vallat la Chapelle*, Libraire au Palais, sur le perron de la Sainte Chapelle; 1766; avec

approbation & privilège du Roi : brochure in-12 de 134 pages.

L'Auteur fait voir d'abord ce que c'est que la respiration; quels sont les moyens qui l'opèrent, la manière dont ils agissent, comme elle a dû se faire la première fois; il explique ensuite les usages, les avantages, les effets sur le sang, & enfin ce qui se passe dans le poumon, dans le cœur & dans les gros vaisseaux relativement aux deux tems qui la constituent, & il appuie ses raisonnemens de preuves tirées de l'expérience.

Oraison funèbre de très-haut, très-puissant & très-excellent Prince *Dom Philippe de Bourbon*, Infant d'Espagne, Duc de Parme, de Plaisance & de Guastalle; prononcée dans l'église de Paris, le 13 Mars 1766, par M. l'Abbé de *Bauvais*, Prédicateur du Roi; à Paris, de l'Imprimerie de Guillaume *Desprez*, Imprimeur ordinaire du Roi & du Clergé de France, rue Saint Jacques; 1766: avec approbation & permission; in-4°.

Quoiqu'il ne soit plus question ici de *Mgr le Dauphin*, nous suivrons la même méthode que dans les annonces précédentes, & nous nous bornerons à citer la division du discours. « Considérons l'Infant

» dans toutes les situations de sa vie po-
 » litique & de sa vie privée, dans ses ar-
 » mées & dans ses conseils, dans l'inté-
 » rieur de sa cour & dans le secret de sa
 » famille; toujours nous y verrons régner
 » la sagesse & la magnanimité; mais tou-
 » jours nous y verrons dominer la bonté.
 » Comme il ne fut point un meilleur
 » Prince, il ne fut point un homme meil-
 » leur ».

DESCRIPTION du mausolée érigé à Paris
 dans l'église de Notre-Dame, à l'occasion
 du Service solennel fait dans la même
 église, le 13 Mars pour très-haut, très-
 puissant & très excellent Prince *Dom Phi-
 lippe de Bourbon*, Infant d'Espagne, Duc
 de Parme, de Plaisance & de Guastalle, &c.
 &c. Cette pompe funèbre ordonnée par M.
 le Duc d'*Aumont*, Pair de France, Pre-
 mier Gentilhomme de la Chambre du
 Roi, en exercice, a été conduite par M.
Papillon de la Ferté, Intendant & Con-
 trôleur Général de l'argenterie, menus
 plaisirs & affaires de la Chambre de Sa
 Majesté, sur les desseins du sieur *Mic.
 Ang. Challe*, Peintre ordinaire du Roi;
 de l'Imprimerie de *Ballard*; 1766: par
 exprès commandement de Sa Majesté.
in-4°.

Cette

A V R I L 1766. 169

Cette description très-claire & très-détaillée, donne une idée très-avantageuse des talens de M. *Challe*.

ODE sur la mort de Mgr. le *Dauphin*,
*quis desiderio sit pudor, aut modus tam
cari capitis . . . Horat.* A Paris, chez *Vente*,
Montagne Sainte Geneviève; 1766: in-8°.



Vol. II.

H

ARTICLE III.
SCIENCES ET BELLES LETTRES.

ACADÉMIES.

L'ACADÉMIE Française a consenti à être juge des discours qui lui seront envoyés sur le plan annoncé dans les papiers publics. D'après les éclaircissemens qui ont été donnés à l'Académie, elle propose pour sujet, *d'exposer les avantages de la paix, d'inspirer de l'horreur pour les ravages de la guerre, & d'inviter toutes les nations à se réunir pour assurer la tranquillité générale.* Le prix sera une médaille d'or de la valeur de trois cents livres. Les discours seront en François, ne passeront point trois quarts-d'heure de lecture, & seront adressés, francs de port, au sieur *Regnard*, Imprimeur de l'Académie, rue Basse-des-Ursins, avant le premier Décembre 1766. Le prix sera adjugé le 2 Janvier 1767.



DISCOURS lu à l'Académie de ROUEN, le 28 Janvier 1766, par M. DU BOUL-LAY, Secrétaire Perpétuel de l'Académie pour la partie des Belles-Lettres.

MESSIEURS,

TOUTE la France a été plongée dans la plus profonde consternation par la mort de *Mgr le Dauphin*. Dieu seul connoît toute l'étendue de la perte que nous avons faite, & jusqu'à quel point elle pourra influer sur la destinée & la prospérité de ce royaume. Les gens de lettres qui doivent toujours être les meilleurs Citoyens, comme ils sont les plus éclairés, ont paru sentir plus vivement encore que les autres ordres de l'Etat, la grandeur de cette calamité publique. *Mgr le Dauphin* avoit partagé sa vie entre la pratique des vertus & la culture des connoissances les plus solides & les plus importantes. Il n'étoit étranger dans aucune, parce qu'il savoit que l'art de gouverner les hommes & de les rendre heureux, est de tous les arts le plus étendu aussi bien que le plus utile. Les muses

H ij

ont déploré sa mort comme une perte qui leur auroit été particulière. Après le premier saisissement que produisent les grandes douleurs, elles ont fait éclater leurs regrets, & ont essayé d'orner son tombeau de ces monuments qu'on appelle *magnifolia luctus*.

Mais un objet aussi essentiel à la France, & dont elles ne se sont point encore occupées, c'est le nouveau prix qu'une circonstance si triste ajoute à la conservation du Roi, déjà si précieuse par elle même. On ne peut, sans frémir, considérer que dans le moment présent, non-seulement le bonheur, mais peut-être la conservation même de cet état en dépend. L'intérêt devient encore plus pressant & plus tendre, lorsque l'on fait attention que depuis trois mois la mort a moissonné un nombre considérable de Souverains ou de Princes destinés à l'être; elle vient encore de frapper tout récemment le Roi de *Danemarck*, l'un des plus grands Rois qui aient jamais honoré le trône & l'humanité.

L'impression profonde que la douleur a paru faire sur l'âme sensible du Roi, suffit pour justifier & nécessiter les vœux les plus ardents; afin que le ciel prolonge ses jours au gré des desirs de son peuple.

A V R I L 1766. 173

C'est l'objet de la pièce que je vais avoir
l'honneur de vous lire ; elle a été dictée
par le cœur , & vos cœurs en doivent être
les juges.

Vœux pour la conservation du Roi.

Dieu , qui tiens dans tes mains le fil de nos
années ,

Qui prescis à la mort d'irrévocables loix ,

Et dont la volonté règle les destinées

Des peuples & des Rois !

Tes decrets dans le deuil plongent l'Europe
entière ;

Aux chefs des nations ils creusent des tombeaux :

Tu frappes les Pasteurs quand ta juste colère

Veut punir les troupeaux.

Nos crimes ont lassé ta longue patience ;

Ton redoutable bras s'appesantit sur nous :

Le digne appui du trône & l'espoir de la France ,

Est tombé sous tes coups.

Dieu Clément ! c'en est trop si tu frappes en père ;

Si tu punis en juge & veux nous accabler ,

Un péril plus affreux , une tête plus chère ,

Doit nous faire trembler.

Qui pourroit , sans frémir , contempler le nau-

frage ,

Le choc des aquilons & des flots en fureur ,

H iij

174 **MERCURÉ DE FRANCE.**

Si le vaisseau battu d'un violent orage
Restoit sans conducteur ?

Déjà l'avidité , l'aîtière indépendance ,
Nous ont fait oublier & les mœurs & les loix ;
L'Impiété hardie & sa sœur la Licence
Ont élevé la voix.

Arrête , Dieu vengeur ! arrête ! & que nos larmes
Eteignent dans tes mains les foudres dévorans ;
Epargne un Roi , l'objet de nos justes alarmes ,
Et frappe les tyrans.

De son cœur paternel vois la douleur profonde ;
Les nœuds de la nature & sa touchante voix ,
Trop souvent méconnus par les maîtres du monde ,
Ont sur lui tous leurs droits.

Grand Dieu ! falloit-il donc qu'une épreuve funeste
L'avertît qu'il est homme & sujet aux douleurs ?
Falloit-il rappeler à son âme modeste
Le néant des grandeurs !

Qui jamais connut moins l'orgueil qu'elles inf-
pirent ?
Il a fait sur son trône asseoir l'humanité :
Les derniers des mortels qui près de lui respirent
Eprouvent sa bonté.

Il adore , Seigneur , ta justice irritée ;
Il s'abaisse devant ta suprême grandeur :

Il est temps que tu sois pour son âme attristée
Un Dieu consolateur.

Et toi, qui pratiquois les vertus en silence ;
Toi, qui vécus en sage & mourus en héros ;
Qui préparois, hélas ! le bonheur de la France,
Sois sensible à nos maux !

Tu règnes maintenant, ta gloire est sans nuage,
Et tu peux protéger ton peuple infortuné ;
Abaisse tes regards sur nous, sur l'héritage
Qui t'étoit destiné.

De tes François chéris vois la douleur amère ;
Nos yeux baignés de pleurs sur ta tombe attachés :
Obtiens-nous que le Ciel ajoute aux jours d'un
père,
Ceux qu'il t'a retranchés.

L'Académie a arrêté qu'il sera célébré,
jeudi 6 Février, un Service pour le re-
pos de l'âme de feu Monseigneur le
Dauphin, auquel elle assistera en Corps,
& que les deux pièces ci-dessus, seront
envoyées de sa part à Mgr le Duc de *Har-*
court, son Protecteur, & à M. *Bertin*,
Secrétaire d'État de la Province, comme
contenant les sentimens dont elle est pé-
nétrée pour la personne du Roi, & pour la
Famille Royale. H iv

Le Jeudi, 6 Février 1766.

La Compagnie, assemblée & prête à partir pour se rendre à l'église M. le Directeur a pris la parole, & a dit. :

M E S S I E U R S ,

La Religion nous appelle aux autels, pour rendre à Mgr *le Dauphin* les derniers & les plus saints devoirs. Un Prince aussi vertueux, & qui a supporté en héros chrétien l'épreuve d'une maladie longue & cruelle, doit s'être présenté sans tache au tribunal de Dieu. Nos vœux & nos prières doivent donc se réunir, pour obtenir du Ciel la conservation des jours infiniment précieux de Sa Majesté. Prions aussi pour les jeunes Princes, l'espoir & la consolation de la Famille Royale éplorée, dont la nation entière ressent vivement la douleur. Car vous le sçavez, Messieurs, c'est le partage heureux des françois, de regarder leurs Princes comme leurs véritables pères, de les servir, de les aimer avec le même zèle pendant leur vie, de les regretter, de les pleurer avec la même vérité quand la mort a tranché le fil de leurs jours.

*EXTRAIT de la séance publique de la
Société Littéraire de CLERMONT-FER-
RAND, tenue à l'Hôtel de Ville, le 25
Août 1765.*

MONSIEUR l'Abbé de *Vienne* a ouvert la séance, par la lecture d'une paraphrase, en vers libres, de l'oraison universelle pour le salut, qui commence par ces mots, (mon Dieu je crois en vous, mais fortifiez ma foi, &c.

.
.
.

M. Cortigier a ensuite lu l'examen critique d'un titre rapporté par *Justel*, dans son histoire généalogique de la maison d'Auvergne.

L'objet de l'Auteur, en discutant ce titre, a été de combattre un système injurieux à l'indépendance des premiers Rois de France, qui suit essentiellement du texte du manuscrit.

On y lit que *Calminius*, Sénateur, fut déclaré Duc & Prince d'Aquitaine, par un décret de l'Empereur *Justinien*; qu'il fut revêtu de cette dignité, par l'au-

H v

torité de l'Empire Romain, aux acclamations du peuple, & en conséquence d'une députation faite à Rome, par les habitans de cette Province.

On y voit aussi que ce fut lui qui fit bâtir le Monastère de Sainte Théodefrède, dans l'Evêché du Puy, & le Monastère de Mauzac en Auvergne... Il fit un voyage à Rome du temps du Pape *Jean II*.

Une induction naturelle porte à conclure que dans le temps de cette investiture le Roi des Francs n'étoit pas en droit de nommer des Ducs en Aquitaine, & de leur donner l'investiture de ce gouvernement; & que ce droit appartenoit aux Empereurs....

Cependant la comparaison des temps rapporte cet événement entre l'année 528, temps de la proclamation de l'Empereur *Justinien*, & l'année 535, où *Jean II* succéda à *Boniface II*, c'est-à-dire aux dernières années du règne de *Thierry*, Roi d'Austrasie, ou sous les premières de celui de *Theodebert* son fils & son successeur; donc les enfans & successeurs de *Clovis* étoient encore dépendans des Empereurs..

Cette conséquence démentie par l'histoire n'auroit pas eu besoin d'une nouvelle discussion, si le titre qui y a donné lieu n'étoit rapporté comme authentique:

par un Auteur respectable, & dont l'autorité pourroit induire quelqu'un en erreur.

Il a donc fallu découvrir la fausseté du titre, & en instruire le Public, pour détruire dans leur fondement des systêmes qui pourroient s'élever sur des principes si peu solides.

M. Cortigier, pour y parvenir, commence par l'énumération des précautions que doit prendre un Archiviste, pour n'être pas trompé; des lumières qu'il doit se procurer, & des connoissances sans lesquelles il ne peut entrer dans cette laborieuse carrière.

Il établit des principes pour la fixation des époques; il les applique ensuite au titre discuté, & en déduit la fausseté par les contradictions suivantes.

1°. Le titre suppose que *Justinien* étoit alors à Rome. . . . mais il n'y a point résidé depuis son avènement à l'Empire, jusqu'à la mort de *Jean II*.

2°. Que Rome étoit sous la domination de l'Empereur . . . mais cette ville étoit pour lors sous les loix de *Théodoric*, Roi des Ostrogoths.

3°. Que le Sénat Romain jouissoit de son ancienne autorité. . . . Mais l'histoire du *Patrice Boèce* & de *Simmaque*, prouve

que dans ce temps toute liberté avoit été ôtée à la Ville & au Sénat.

Ces trois contradictions, plus que suffisantes pour détruire l'authenticité du titre, sont suivies des considérations qui déterminent l'Auteur à en rapporter la contrefaçon au dixième & onzième siècle.

Mais M. Cortigier, non content d'avoir démontré la fausseté du titre, prouve encore par des traits historiques, que *Clovis* & les Rois ses successeurs ont été absolument indépendans des Empereurs, surtout dans la distribution des gouvernemens.

Il cite 1°. *Justel* lui-même, au chapitre 2 des preuves, où il dit que *Clovis* avoit substitué à *Bazolus* le Comte *Agé-sippe* pour gouverner l'Aquitaine, sans y comprendre l'Auvergne; mais que ce Comte ayant épousé *Severa*, nièce de *Cloilde*, il y ajouta cette province.

2°. *Grégoire de Tours*, qui rapporte que *Childebert* donna le même gouvernement à *Nicetias*.

Et enfin ce trait connu de *Theodebert*; qui déclara la guerre à *Justinien*, pour l'obliger à retrancher de ses titres celui de *Francicus*.

L'Auteur observe encore que le nom

de *Calminius* ne se trouve ni dans *Grégoire de Tours*, ni dans *Procopé*, contemporains de *Justinien* ; il n'attaque pas néanmoins la tradition qui attribue au Seigneur de ce nom la fondation du Monastère de Mauzac.

Cette dissertation a été suivie d'un mémoire sur la cubature des courbes, lu par le R. P. *Sauvade*, Religieux Minime.

On ne croit pas pouvoir donner une analyse plus claire, plus précise & en même temps plus avantageuse du mémoire du Père *Sauvade*, qu'en publiant le jugement de l'Académie Royale des Sciences, à l'examen de laquelle l'Auteur l'avoit soumis au mois d'Août 1763.

Extrait des registres de l'Académie Royale des Sciences, du 23 Août 1763.

L'objet du Père *Sauvade*, est de mesurer les solides de révolution que l'on produit en faisant tourner autour d'un axe des courbes, dont les ordonnées sont obliques à l'axe, ou plutôt de déterminer le rapport qui est entre ces solides, & ceux qu'auroit donnés la révolution d'autres courbes, qui ne diffèrent des premières que par l'angle qui est entre les co-ordon-

182 MERCURE DE FRANCE.

nées. . . . Qu'on se représente, par exemple, deux demi-ellipses décrites sur un même diamètre avec le même centre, ayant également le même diamètre conjugué, mais dont la première ait ses diamètres conjugués obliques, tandis qu'ils sont perpendiculaires dans la seconde, & qu'il soit question de trouver le rapport qui est entre la solidité conoïde en forme de cœur, que produit la première ellipse; & la solidité de l'ellipsoïde ordinaire produit par la révolution de la seconde. Le Père *Sauvade* fait voir que ces deux solides sont entre eux dans la raison du carré du sinus total, au carré du sinus de l'angle qui est entre les deux diamètres obliques.

Cette proposition, qui est vraie non-seulement pour le cas des ellipses, mais pour toutes les courbures qui ne diffèrent que par l'angle de leurs co-ordonnées, est démontrée généralement & d'une manière très-claire par le Père *Sauvade*, en n'employant que les principes les plus élémentaires du calcul intégral, & montre que le solide à mesurer dans le cas de l'obliquité des co-ordonnées, est composé d'une infinité de petits entonnoirs, dont chacun est le produit d'une surface

conique, par la distance particulière qui est entre les deux co-ordonnées voisines qui ont formé ces surfaces coniques par leur révolution.

Comme M. *Varignon*, dans les mémoires de 1692, avoit traité le même sujet, mais seulement pour le cas de l'ellipse, le Père *Sauvade* a comparé le résultat de sa solution avec celui que M. *Varignon* avoit donné, & les ayant trouvés différens, il a cherché de quel côté pouvoit être l'erreur; il prouve très-bien que c'est M. *Varignon* qui l'a commise, & il montre en quoi elle consiste: elle vient principalement de ce que M. *Varignon*, après avoir regardé le solide en question, comme composé de surfaces coniques, chacune égale à un rectangle, transforme l'assemblage de ces rectangles en une pyramide, qui ne pouvoit le représenter qu'en prenant des parallélogrammes pour des rectangles. Au reste quand on ne se donneroit pas la peine de suivre la solution de M. *Varignon*, qui est longue & pénible, il suffiroit pour être sûr qu'elle est erronée de voir qu'elle conduit à un résultat différent de celui qui vient par une méthode extrêmement simple, & qui ne suppose que les élémens les plus communs du calcul intégral.

Nous pouvons ajouter que la méprise de M. *Varignon* avoit été apperçue il y a long-temps par le Père *Nicolas*, Jésuite très-distingué dans les mathématiques, & dont M. *de Mairan* avoit retenu la note en marge de son exemplaire des mémoires de 1692. Signé, *Dortout*, de *Mairan* & *Clairaut*.

Dom *Déchamps*, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint Maur, à lu ensuite un mémoire sur l'histoire de la ville de Clermont.

L'antiquité de cette ville, connue successivement sous les noms de *Nemet*, *Augustonemetum*, *Arvernam*, *Arverna civitas*, *Clarus mons*, & enfin *Clermont*; l'importance & la variété des événemens dont elle a été le théâtre depuis le siège qui en fut fait par *Fabius Maximus*, Général Romain, environ l'an 629 de la fondation de Rome, jusqu'aux ravages qu'elle éprouva sous le règne de *Pepin*, & à sa reconstruction environ l'an 762 de l'ère chrétienne.

Les mœurs de ses anciens habitans, la beauté de sa situation, & les embellissemens dont elle a été décorée depuis peu, sont tout le sujet de cette dissertation in-

intéressante sur-tout pour les citoyens de cette Ville, qui l'ont écoutée avec beaucoup de satisfaction, & dont elle a obtenu les applaudissemens les plus flatteurs.

Comme la plupart des faits énoncés dans ce mémoire sont déjà connus par l'histoire, on n'entrera pas dans le détail ; On se contente d'observer 1°. que l'Auteur fait abandonner *Nemet* par les Gaulois, après le siège soutenu contre *Fabius Maximus*, & qu'il prétend qu'ils se retranchèrent pendant tout le temps où ils furent en guerre contre les Romains & leurs alliés, sur *Gergovia*, colline très-élevée & fortifiée par la nature à une lieue de Clermont, où ils réunirent toutes leurs forces, & mirent en sûreté leur effets précieux qu'ils abandonnèrent ensuite ce camp retranché, lorsque leur alliance avec les Romains les mit à couvert des ravages de la guerre.

2°. Qu'il réduit à Mars & à Mercure les divinités dont les Auvergnats faisoient l'objet de leur culte, avant qu'ils eussent le bonheur de connoître le vrai Dieu.

3°. Que ce peuple fut presque le seul qui eut le bonheur de faire le sacrifice de ses faux Dieux, sans immoler à leur mé-

186 MERCURE DE FRANCE.

moire les premiers Ministres qui les exhortèrent à renverser leurs autels.

4°. Enfin que les Auvergnats ont dans tous les temps & dans toutes les circonstances scellé de leur sang la fidélité qu'ils devoient à leurs Souverains.

M. le Président de Fredefont a terminé la séance par la lecture d'une ode sur la religion chrétienne , que nous nous proposons d'insérer dans le Mercure prochain.



ARTICLE IV.

BEAUX ARTS.

ARTS UTILES.

TRAITÉ d'Optique par M. SMITH, traduit de l'anglois : un vol. in-4°. A Brest, chez ROMAIN MALASSIS, Imprimeur de la Marine.

IL y a déjà du temps qu'on souhaite voir cet ouvrage en françois. Le desir qu'on en a est d'autant plus légitime, que nous n'avons dans notre langue que des élémens dans ce genre, & que même, dans quelque langue que ce soit, il n'en est point où l'optique soit traitée avec autant d'étendue. L'intention de celui qui a entrepris ce travail fastidieux & pénible n'étant que de le rendre utile; il a cru devoir joindre à l'ouvrage tout ce qui s'est fait en optique depuis le temps où il fut publié. Une théorie, qu'on sera fort aise sans doute d'y trouver, est celle des lunettes achromati-

ques ; aussi fait-elle partie des additions considérables qui ont été faites à l'ouvrage. On n'a point oublié de décrire les instrumens de dioptrique & de catoptrique inventés ou perfectionnés dans ces derniers temps. Les notes, que l'Auteur avoit rejetées à la fin de son livre, ont été placées aux endroits auxquels elles appartiennent. Il a paru que c'étoit leur vraie place ; Et, afin de leur faire occuper moins d'espace, on a supprimé l'historique qu'elles contiennent : on le trouvera ailleurs.

Cet ouvrage est prêt à paroître. Il sera fini d'imprimer vers la fin du mois d'Avril prochain ou dans les premiers jours de Mai. On n'a pas cru devoir l'annoncer plus-tôt, parce que rien n'est si ridicule que de prévenir le public des années entières avant la publication d'un ouvrage ; tant il se présente quelquefois d'obstacles imprévus qui en retardent l'impression, ou même l'empêchent absolument.

On a réuni les deux volumes en un seul, par l'attention qu'on a eu de mettre presque tout ce qu'on a ajouté sous la forme de notes, ce qui a imposé la nécessité de l'imprimer en petit caractère. Ce volume ne sera que d'une grosseur raisonnable. On a été porté à cet arrangement par le desir qu'on avoit de diminuer, le

A V R I L 1766. 189

plus qu'il étoit possible, le prix de cet ouvrage, lequel ne se vendra que 16 liv. en feuilles, & 18 liv. relié, tandis qu'en Angleterre il se vend 36 liv. Le désintéressement que l'Imprimeur montre en cette occasion est d'autant plus louable, qu'il n'a d'ailleurs rien épargné pour satisfaire pleinement le public dans ce qui le concerne. On ne pourra qu'être surpris de la beauté des caractères & du papier qui ont été employés. On ose répondre qu'il ne se fait rien de mieux à cet égard dans la Capitale.

A R T S A G R É A B L E S.

M U S I Q U E.

Six trio pour une flutte, un violon & basse, composés par M. *Vindling*, de la Musique de Mgr l'Electeur Palatin : prix 7 liv 4 sols. Mis au jour par le sieur de la *Chevardiere*, Marchand de Musique, rue du Roule, à la croix d'or.

Six Sonates pour le violoncelle seul & basse ou le violon, dédiées à S. A. S. Mgr le Prince de Conty, & composées par M. *Duport*, de la Musique de Sa dite Altesse.

190 MERCURE DE FRANCE.

prix 7 liv. 4 sols. Mises au jour par le même Editeur. Le nom de cet Auteur est assez connu par la supériorité de son talent pour le violoncelle, pour donner une bonne idée de ses Sonates, qui sont cependant à la portée d'un chacun. A Paris, chez le même.

Six duo pour deux violons, composés par M. *Burchoffer* : prix 7 liv. 4 sols. A la même adresse.

Le Père de Famille, ariette de basse-taille, mise en musique par M. *Philidor* : prix 3 liv. à grande orchestre. Cette ariette est le n°. 6 du Journal de MM. *Philidor & Trial*, même adresse.

Il paroît aussi une collection considérable de contredanses avec les figures & l'explication pour les danser, que feu M. *de la Fosse*, Ingénieur-Géographe, avoit imaginé de recueillir, & dont le sieur *de la Chevardiére* a acquis le fonds pour les continuer sans interruption dans le même genre & par la même chorégraphie. Cet ouvrage contient dix-huit recueils à vingt-quatre pièces, ou trois volumes à six pièces. On le distribue encore, pour la commodité du public, à 4 sols la feuille. Il y a cent six contredances différentes.

Méthode pour apprendre à jouer du tambourin sans aucun changement de cors

A V R I L 1766. 191

dans tous les tons. Par M. Carbonel : prix 3 liv. 12 sols, &c. chez le même.

Il paroît , depuis un mois , un petit recueil de Chançons pour servir de suite à l'*Anthologie Française* , dont la gaieté , la singularité & le tour , vraiment original , acheveront de donner une idée complète de la chanson françoise. La plupart de ces chansons ne sont pas connues. Il y en a quelques-unes d'anciennes , mais qui ont eu beaucoup de réputation dans leur temps.

Six duo à deux mandolines ou violons ou par-dessus de viole. Par M. Marchi , Maître de Guitarre & de Mandoline. Œuvre XV : prix 6 liv. A Paris , chez l'Auteur , rue Saint Thomas du Louvre , du côté du château d'eau , chez un Menuisier , dans la seconde cour , au premier , &c aux adresses ordinaires de Musique.

G R A V U R E.

MESSIEURS les amateurs des belles estampes sont avertis que M. le Bas , Graveur du Roi , vient d'en mettre une au jour d'après *Berghem* , Peintre Hollandois , dont le tableau est dans le célèbre

192 MERCURE DE FRANCE.

cabinet de M. le Duc de Praslin, ayant pour titre *l'embarquement des vivres*, qui représente un port où on embarque des bestiaux pour les Isles. Sur le devant est une jeune femme comptant l'argent qu'elle vient de recevoir de la vente de ces animaux. Plusieurs figures groupées sont sur les côtés ; l'un est un fagoteur qui se repose, d'autres lisent une affiche : on voit des vaisseaux dans le lointain, des montagnes dans les vapeurs maritimes, & un très-beau ciel, le tout en dégradation admirable. On peut ajouter à ceci des chèvres blanches, des moutons ; une terrasse couverte de roseaux & de plantes pittoresques, le tout dans un accord charmant. La beauté de cette estampe a tellement piqué le goût de M. Alliamet, élève du sieur le Bas, qu'il en a pris la juste grandeur pour en faire le pendant que nous avons annoncé dans le précédent Mercure, sous le titre de *l'ancien port de Gènes*. Celle de M. le Bas ne se vend que 6 liv. On trouve chez ledit sieur le Bas les douze nouveaux ports du Royaume, d'après la collection que le Roi a fait peindre par M. Vernet, Peintre de Sa Majesté, & si connu par les tableaux qu'il nous produit journellement. A Paris,

ruo

A V R I L 1766. 193

rue de la Harpe, dans la porte-cochère
vis-à-vis la rue Percée.

P. S. On a annoncé, par erreur, six cens
vingt estampes de l'histoire sacrée, mais
la collection n'est que de cinq cens vingt.

Le prix des six volume est de 74 livres
6 sols.

Le catalogue des tableaux de la gale-
rie électoral de Dresde, volume *in-8°*.
1766. A Dresde, & à Paris, chez *Boudet*,
rue Saint Jacques, broché 6 livres 12 sols.

PETIT supplément à l'ouvrage intitulé:
Monumens érigés à la gloire de *Louis XV*,
par *M. Patte*, comprenant la description
de l'inauguration de la statue du Roi à
Reims, & des fêtes qui l'ont accompagnée.
L'inscription françoise qui est gravée sur le
pedestal mérite sur-tout d'être remarqué.

De l'amour des François, éternel monument,
Instruisez à jamais la terre
Que *Louis*, dans ses murs, jura d'être leur père,
Et fut fidèle à son serment.

Ce supplément se distribuë gratuite-
ment à ceux qui ont déjà acquis ce livre,
tant chez l'Auteur rue des Noyers, la
sixième porte-cochère en entrant par la rue
S. Jacques, que chez les Libraires indiqués.

Vol. II.

I

A R T I C L E V.
S P E C T A C L E S.

O P É R A.

L'ACADÉMIE Royale de Musique a fait l'ouverture de son théâtre le mardi huit Avril, par une représentation d'*Hipermnestre*, tragédie-opéra. Mlle DURANCI étant malade, elle a été remplacée dans le rôle d'*Hipermnestre*, par Mlle DUPLAN, laquelle a eu un succès qui doit l'encourager à redoubler d'application, & à mettre en œuvre, au profit du talent théâtral, la force & l'étendue d'organe qu'elle a reçue de la nature. C'est le premier rôle d'un grand genre, dans lequel on a vu Mlle DUPLAN.

Les soins & les recherches multipliées que l'on a employées pour ne rien laisser à désirer dans le spectacle de *la Reine de Golconde* (1), ont fait suspendre la représentation de ce nouvel Opéra jusqu'au diman-

(1) Voyez les noms des Auteurs de cet ouvrage dans le premier vol. d'Avril, à l'art. de l'Opéra.

A V R I L 1766. 195

che, 13 du mois. Nous sommes obligés par conséquent de remettre au Mercure prochain le compte que nous nous proposons d'en rendre.

On a continué le jeudi & le vendredi *Hipermnestre*. Mlle DUPLAN a toujours reçu des encouragemens de la part du Public.

On se flattoit d'entendre à l'ouverture de ce théâtre, dans un air détaché, Mlle BEAUYAIS, dont la voix est devenue intéressante par le succès qu'elle a eu dans les concerts spiriruels ; mais une indisposition l'a empêchée de chanter sur le théâtre le jour de l'ouverture. Nous espérons avoir lieu d'annoncer les suffrages qu'elle y méritera du Public.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE même jour huit Avril, la Comédie Françoisé ouvrit le théâtre par une représentation de *Semiramis*, tragédie de M. DE VOLTAIRE, suivie *des Bourgeoises de qualité*.

Cette représentation fut précédée du compliment suivant prononcé par M. DE BELLECOUR.

I ij

*COMPLIMENT pour l'ouverture du théâtre
François, le 8 Avril 1766.*

MESSIEURS,

« Rien de plus satisfaisant pour nous
» que de vous assurer des efforts que nous
» comptons faire dans le courant de l'an-
» née, pour mériter vos suffrages, que de
» vous inviter à nous honorer souvent de
» votre présence, & de vous promettre des
» nouveautés, des pièces remises, enfin
» la plus grande exactitude : mais rien de
» plus difficile que de vous offrir des ta-
» lens qui égalent vos lumières.

» Le zèle le plus ardent ne suffit pas
» pour remplir l'objet que nous nous pro-
» posons; sans votre indulgence, que nous
» réclamons, nous sentons qu'il est impos-
» sible de parvenir au bonheur de vous
» plaire.

» Notre but est de vous consacrer tous
» nos instans, de les employer à vous don-
» ner des marques du plus sincère attache-
» ment, de tout mettre en œuvre pour
» varier vos plaisirs, & vous fournir des
» moyens de délassément. Veuillez, Mes-

» sieurs , vous prêter à notre intention.
 » Mettre notre gloire à nous voir honorés
 » de votre bienveillance , n'être contents
 » que lorsque vous paroissez l'être , c'est
 » ajouter à nos devoirs un sentiment di-
 » gne du Public le plus respectable.

» Que vos bontés , Messieurs , soient
 » la récompense de nos travaux , c'est la
 » plus flatteuse que nous puissions vous
 » demander , & c'est la seule qui puisse
 » nous rendre heureux.

» Nous ne le sommes en effet , qu'autant
 » que vous daignez paroître sensibles aux
 » preuves de notre reconnoissance & aux
 » assurances que nous osons vous donner
 » de notre profond respect ».

Ce compliment fut fort applaudi. Le ton honnête & réservé dans lequel il est composé , & celui avec lequel il fut prononcé , méritoient également les suffrages de l'assemblée qui étoit très-nombreuse. Mlle DUMESNIL joua supérieurement dans cette représentation , & y reçut des applaudissemens universels. Mlle DUBOIS , qui n'avoit pas paru depuis-long-temps , jouoit le rôle d'*Azema* , dans lequel elle fut applaudie. Le Public parut satisfait de retrouver dans une des confidentes de cette tragédie Mlle BRILLANT , retirée du théâtre depuis plusieurs années , &

qui vient d'y rentrer. Le talent de cette actrice pour ces sortes de rôles, qui ne sont point indifférens à la bonne exécution d'une tragédie, est un avantage de plus pour le théâtre, & ne peut être qu'agréable aux spectateurs. Les rôles principaux en hommes, dans cette tragédie, furent fort applaudis, & exécutés comme on doit le présumer des grands talens que possède aujourd'hui la scène françoise en différens genres.

Le lendemain (mercredi), on remit au théâtre pour la première fois *l'Important de cour*, Comédie en cinq actes & en prose, de BRUEYS. Il y avoit vingt-huit ou vingt-neuf ans que l'on n'avoit mis cette comédie sur la scène. Le rôle du *Comte de Clinquant* ou de *l'Important* a été fort bien joué par M. DE BELLECOUR, de même celui de *Dorante* par M. MOLÉ. Celui de *Vieuxcour* par M. D'AUBERVAL, celui de l'oncle par M. BONNEVAL. Mlle DROUIN a saisi & fort bien rendu le caractère de la Marquise Provinciale. Mlle DEPINAI joua le petit rôle de *Marianne*, Mlle BELLECOUR joua avec intelligence, gaité & finesse le rôle de *Marton*. M. PRÉVILLE a fait beaucoup de plaisir, ainsi qu'il en fait toujours, dans le rôle de M. de *la Branche*.

Cette comédie, dans laquelle il y a des caractères, une marche, une conduite & une intrigue de bon comique, ne peut cependant avoir un succès suivi aujourd'hui : mais on doit toujours savoir gré du soin que l'on prend de remettre ces sortes de drames sur notre théâtre. 1°. Ils augmentent le répertoire & fournissent par-là des moyens de varier les représentations journalières dans le courant de l'année. 2°. En exposant de temps en temps sous les yeux du Public des drames du vrai comique, on suspend, on retarde au moins d'autant, la perte totale de ce genre. Enfin, quand ces ouvrages ne serviroient qu'à entretenir & à former des acteurs pour le comique, ce que ne peuvent plusieurs de nos comédies modernes, ce seroit, un motif très-suffisant pour en encourager les remises, & pour applaudir au zèle de ceux qui s'y emploient.

COMÉDIE ITALIENNE.

ON a ouvert ce théâtre par la quatrième représentation de *Camille magicienne*, Comédie Italienne en cinq actes avec

spectacle & divertissemens. Cette pièce a été suivie par la variété & les soins qu'on a donnés à son spectacle, encore plus par le talent de l'excellente Actrice Italienne, qui donne le titre à cette comédie.

Le lendemain on donna sur le même théâtre, *le Roi & le Fermier*, précédé du *Peintre amoureux de son modèle*.

SPECTACLES DE PROVINCE.

LETTRE à M. DE LA GARDE, Pensionnaire adjoint au privilège du Mercure, sur le spectacle de Lyon.

DEPUIS ma dernière lettre, Monsieur, il ne s'est rien passé sur notre théâtre, qui méritât d'être transmis au Public & conservé dans vos archives, excepté la représentation d'une comédie en deux actes, mêlée d'arriettes, par l'auteur du Faux Sçavant; mais des raisons particulières m'empêchent de vous en faire l'analyse, & le triste sort qu'elle a essuyé m'en dispense assez. La musique se trouve à Paris, aux adresses ordinaires, sous le titre d'arriettes de *l'Aveugle mendiant*.

Il n'entre pas dans mon plan de vous

entretenir de la représentation des pièces nouvelles, que vous avez vues à Paris : il n'y auroit guères qu'un contraste sensible dans l'accueil qu'on feroit ici à ces pièces, qui pourroit m'engager à en parler, parce qu'il seroit utile alors de pénétrer la cause de cette opposition de sentimens dans une matière où tous les Publics éclairés d'une même nation ont coutume de porter des jugemens uniformes. Pour constater cette disparité de goût, il faudroit ne pouvoir pas l'imputer à l'effet résultant de la représentation. Toutes les fois qu'un Directeur se fera trompé dans la distribution des rolles, que les acteurs n'en prendront pas l'esprit, que par un défaut de talent ou d'étude ils joueront à contre-sens, ils feront tomber à coup sûr un parterre de province dans l'erreur, & il recevra froidement un drame estimé, qui ne lui est offert que sous un aspect défavorable. C'est ce qui n'arrive point sur le théâtre de cette ville, les Comédiens ayant l'attention de n'y mettre que des pièces dont ils font en état de faire valoir le dessein, l'ordonnance & les principales beautés; aussi y voyons-nous confirmer les décisions que vous prononcez. Si vous en voulez un exemple récent, je vous citerai, Monsieur, la comédie de *la Bergère des Alpes*. Elle

a paru un peu froide, malgré l'apparence d'intérêt & de chaleur que l'on s'est efforcé d'y répandre!... Mais laissons cette comédie. J'ai la tête pleine d'opéras soi-disant comiques. Mardi passé, Monsieur & Madame *la Ruelle* & M. *Clairval*, acteurs de l'Opéra bouffon, uni à la Comédie Italienne, ont débuté par *Isabelle & Gertrude*, & *Rosé & Colas*. Ils ont joué les quatre jours suivans, à quatre heures de l'après-dîner, & à dix heures du soir. La salle étoit remplie dès qu'elle étoit ouverte. On a admiré, en général, la vérité d'expression, le naturel du débit, la finesse dans les détails & l'élégance du jeu, qu'ont montrés ces acteurs dans les différens rôles qu'ils ont faits. Un travail fructueux, dirigé par de bons conseils, les a conduits presque aussi loin qu'il leur étoit possible d'aller, dans un genre qui exige des qualités dont la nature est avare. Ils ont été secondés par un sujet, M. *Nainville*, qui fera dans quelque temps pour vous l'occasion d'un nouveau larcin. En formant des acteurs, nous travaillons pour vos plaisirs. Au reste, Monsieur, ne pensez pas, je vous prie, que notre extrême empressement pour l'Opéra-comique, & nos deux représentations par jour, soient des preuves que nous

A V R I L 1766. 203

ayons pour ce spectacle un goût prédominant. Eh, ne sommes-nous pas dans le siècle des penseurs!.... Seroit-il possible qu'on préférât des croquis informes aux riches tableaux de nos grands Maîtres?

J'ai l'honneur, &c.

DE C***.

A Lyon, ce 23 Mars 1766.

SUITE DES CONCERTS SPIRITUELS.

Du Mercredi, 26 Mars 1766.

MISERERE *mei Domine*, Motet à grand chœur de M. DAUYERGNE, d'un très-bel effet, fort bien exécuté & vivement applaudi. Le *Stabat*, de PERGOLEZZI. *Usque quo*, chanté par Mlle BEAUVAIS, qui réunit tous les suffrages, & d'une façon encore plus marquée que le jour de son début. Mlle AVENEAUX & M. DURAND chantèrent *Cantemus*, Motet à deux voix, de MOURET. M. JANNSON exécuta supérieurement une Sonate de violoncelle, & reçut de grands applaudissemens, que méritoient l'Artiste & la musique qu'il avoit rendue. M. BALBASTRE exécuta un nouveau Concerto d'orgue de sa composition & d'un genre vraiment agréable.

I vj

Du Jeudi 27.

De profundis, fort beau Motet à grand chœur de M. DAUVERGNE Le *Stabat*. M. BERTHEAUME exécuta un Concerto de violon. Mlle AVENEAUX chanta *Venite, &c.* Motet à voix seule, de MOURET. M. SÉJAN, Organiste de Saint Severin & de Saint André des Arts, déjà connu au Concert, donna de nouvelles preuves de ses talens dans un nouveau Concerto de sa composition, qu'il exécuta d'une manière très-brillante, & dont le public lui marqua toute sa satisfaction. M. LEGROS fit le plus grand plaisir dans le Motet à voix seule, *Coronate*, de LEFÈVRE.

Du Vendredi 28.

Miserere mei, de M. DAUVERGNE. Après lequel M. SECCHI exécuta un nouveau Concerto de sa composition. M. DURAND chanta fort bien un nouveau Motet à voix seule, de M. BLAINVILLE. M. BERTHEAUME exécuta un concerto de violon. Mlle AVENEAUX chanta un Motet à voix seule. Le Concert fut terminé par le *Stabat* de PERGOLEZE. Le mérite supérieur de ce Motet, également sublime & pathétique, est trop connu pour en faire de nouveaux éloges, mais on en doit à M. DAUVERGNE, qui l'a rendu encore plus saillant cette année, par le soin qu'il a pris de substituer à plusieurs des morceaux qui avoient été entendus les années dernières, d'autres morceaux du même ouvrage, également admirables & plus piquans par une sorte de nouveauté à laquelle le public est toujours sensible. Mlle FEL & M. RICHÉ, qui l'avoient chanté si bien l'année précédente, se sont, pour ainsi dire, surpassés celle-ci par les grâces, le fini du chant & l'onction qu'ils y

ont mis à l'envi. On peut, d'après tout ce que nous venons de dire, se faire une idée du succès de ce Motet ; mais il faut l'avoir entendu pour en avoir une juste de l'exécution dans toutes les parties qui concourent à former le plus bel ensemble.

Du Samedi 29.

Regina cæli, Motet à deux voix & à grand chœur de M. DAUVERGNE, chanté par Mlles FEL & ROZET. M. SECCHI, un nouveau Concerto de hautbois de sa composition. Mlle BEAUVAIS, *Quam dilecta*, nouveau Motet à voix seule, dans lequel une indisposition très-marquée l'empêcha de faire briller son organe, mais où elle ne fut pas vue moins favorablement par le public, qui l'encouragea beaucoup. M. BALBASTRE exécuta une suite d'airs connus & bien choisis, & entre autres, la chasse de *Zaïde*, avec tout le brillant qu'on lui connoît. Mlle FEL & M. le GROS chantèrent le très-agréable Motet à deux voix de M. DAUVERGNE, *Exultate justi in Domino*. On termina le Concert par *Cantate Domino*, de LALANDE.

Du Dimanche, 30, jour de Pâques

Une brillante symphonie. Le Motet de M. DAUVERGNE, *Regina cæli*. Mlle AVENEAUX un Motet à voix seule. M. BALBASTRE son nouveau Concerto d'orgue, dont le succès fut vivement confirmé. Mlle FEL un Motet à voix seule. M. CAPRON un nouveau Concerto de violon, mêlé d'airs connus, qui firent d'autant plus de plaisir, qu'on préfère unanimement le chant aux difficultés, & que l'Artiste ajoute constamment au mérite de ce qu'il exécute. Le très-beau *Te Deum* de M. DAUVERGNE termina ce Concert, dont l'assemblée étoit très-nombreuse & fort brillante. Un enrrouement

considérable a privé, dans ce Concert & dans les deux suivans, le public des talens de M. LEGROS.

Du Lundi 31.

Une symphonie fort belle. *Confitemini* de LALANDE. M. SEGHI un Concerto de hautbois. Mlle ROZET *Exultate Deo*, Motet à voix seule. M. BERTHEAUME un Concerto de violon. Mlle FEL un Motet à voix seule très-agréable. Ce Concert finit par *Diligam te Domine*, nouveau Motet à grand chœur de M. l'Abbé DUGUÉ, Maître de Musique de Saint Germain-l'Auxerrois. C'est le premier ouvrage qu'il ait fait entendre au Concert, & il a lieu d'être satisfait de l'accueil du public, dont les suffrages, & même la critique, doivent encourager les hommes qui ont vraiment du talent. Ce Motet, dans lequel l'Auteur a peut-être trop cherché à faire preuve de science, n'en est pas moins pour cela un ouvrage de mérite, & qui lui fait véritablement honneur.

Du Mardi, premier Avril.

Une symphonie. *Benedic anima mea*, Motet à grand chœur de M. DAUVERGNE. *Dominus regnavit* de LALANDE. M. SÉJAN exécuta avec beaucoup de succès son nouveau Concert d'orgue. M. l'Abbé L'ARSONNIER chanta un Motet de haute-contre de M. l'Abbé GOULST. M. CAPRON exécuta un Concerto de violon, mêlé d'airs connus, & fut très-applaudi. Madame GOSTELLO, accompagnée par M. SEGHI, chanta deux airs italiens & fit grand plaisir aux amateurs. M. RICHER chanta dans le *Benedic*, en place de Mlle FEL, absente, le récit de dessus, avec cette perfection de l'art, qu'il porte au point le plus étonnant & le plus satisfaisant tout à la fois.

A V R I L 1766. 207

Du Vendredi, 4 Avril.

Une symphonie. *Domine audi vi*, &c. Motet à grand chœur de M. DAUVERGNE, qui a beaucoup réussi dans cette quinzainé, pendant laquelle il a été donné plusieurs fois. Un Concerto exécuté par M. SÈCGHI. Mlle BEAUVAIS chanta très-bien un Motet à voix seule, dans lequel elle fut fort applaudie. Mde GOSTELLO deux airs italiens. Le Concert finit par *Memento Domine David*, Motet de M. l'Abbé DAUDIMONT, qui avoit été déjà donné plusieurs fois, & qui ne pouvoit l'être trop souvent au gré des auditeurs. M. RICHER chantoit un récit dans ce Motet avec ce goût, ce talent & cette perfection d'art, que, sans faire injustice à personne, on peut regarder comme supérieurs à tout ce qu'on a entendu. Dans ce même Concert le jeune M. BERTHEAUME exécuta sur le violon un Concerto de M. GAVINIÉS. L'année dernière nous parlâmes de ce phénomène prématuré, relativement à son âge ; cette année nous n'avons point à employer la faveur de cet âge pour fonder les éloges qui lui sont dus. Il peut soutenir la comparaison des meilleurs maîtres, que son talent menace de surpasser en très-peu de temps.

Du Dimanche, 6 Avril.

Le *Te Deum laudamus* de M. DAUVERGNE, fort beau Motet à grand chœur & d'une grande distinction, qui a toujours réuni les suffrages des gens de l'art & du public. M. CAPRON joua avec applaudissement un Concerto mêlé d'airs connus. Mlle GUESTELLO chanta deux airs italiens. M. SEJAN, Organiste de Saint Severin & de Saint André-des-Arcs, exécuta un Concerto d'orgue de sa composition. On applaudit avec justice au *toucher net*,

218 MERCURE DE FRANCE.

précis & savant de cet Artiste , ainsi qu'à l'ordre & à l'étendue de sa tête , mais ceux des auditeurs qui n'ont pas l'avantage d'être artistes eux-mêmes ou soi-disans amateurs éclairés de l'art , auroient désiré plus de chant , un peu plus de grâces & d'agrémens dans la composition de ce Concerto. Mlle FEL & M. LEGROS firent grand plaisir dans le Motet à deux voix de M. DAUVERGNE *Exultate justi, &c.* Le beau Motet de GILLES (*Diligam te &c.*), termina ce Concert.

Du Lundi , 7 Avril , fête de l'Annonciation.

Une symphonie , ensuite le grand Motet *Deus venerunt gentes , &c.* de FANTON. M. BALBASTRE exécuta sur l'orgue un Concerto , aussi agréable par la composition que par l'exécution. Mlle BEAUVAIS , dont nous avons déjà parlé avec éloges (moins encore qu'elle en mérite) , chanta très-bien le petit Motet *Usquequo*. Cette voix , du premier ordre pour le volume , est du plus beau genre pour la qualité du son , touchante , pleine , onctueuse & flexible ; on ne seroit pas éloigné , en l'écoutant , de se rappeler la qualité de son si admirable & si rare de la célèbre Mlle LEMAURE. M. CAPRON exécuta un Concerto de violon. Mde GOSTELLO chanta des airs italiens. Cette Cantatrice est de la plus agréable figure. Le Concert fut terminé par le Motet , chéri du public , de M. l'Abbé DAUDIMONT , Maître de Musique de l'Eglise des Innocens. Depuis long-temps aucun ouvrage n'a fait une fortune aussi universelle au Concert que ce Motet. Ce succès est dû aux grâces , à l'expression , au chant simple , noble & agréable qui caractérisent la composition des récits. Rien ne doit plus encourager ce Compositeur à travailler , & sur-tout à ne pas s'écarter d'un genre toujours assuré de plaire.

A R T I C L E V I.

N O U V E L L E S P O L I T I Q U E S.

DE STOCKHOLM , le 24 Janvier 1766.

AVANT-HIER le Baron de Breteuil , Ambassadeur de France , eut une audience du Roi & de la Reine , dans laquelle il notifia à Leurs Majestés la mort du Dauphin. Hier cet Ambassadeur a fait célébrer dans sa chapelle , pour le repos de l'âme de ce Prince , un Service solennel , auquel ont assisté les Ministres Catholiques & toutes les personnes de la même religion qui se trouvent ici.

DE ROME , le 29 Janvier 1766.

Le Prince Edouard , fils aîné du feu Chevalier de Saint-Georges , est arrivé depuis quelques jours en cette ville.

Du 5 Février.

Le 31 du mois dernier on célébra dans la chapelle Pauline du Quirinal les obsèques que le Souverain Pontife avoit ordonnées pour le repos de l'âme du feu Dauphin. Sa Sainteté y assista , ainsi que le Sacré Collège , & la Grand'Messe de *Requiem* fut chantée par le Prélat Mattei , Patriarche d'Alexandrie.

DE GENES , le 25 Janvier 1766.

Les François établis en cette ville firent célébrer avant-hier , dans la chapelle de Saint Louis de

210 MERCURE DE FRANCE.

l'église de l'Annonciade des Pères Observantins , un Service solennel pour le repos de l'âme du Dauphin. Tous les Nationaux y assistèrent , & les Marins firent pendant trois jours dans le port une décharge d'artillerie.

CÉRÉMONIES FUNEBRES.

On célébra le premier Mars par ordre du Roi , dans l'église Métropolitaine de Notre-Dame , un Service solennel pour le repos de l'âme de feu Monseigneur le Dauphin. Le deuil étoit conduit par Monseigneur le Dauphin , le Duc d'Orléans & le Prince de Condé. L'Archevêque de Paris officia à la Grand'Messe qui fut chantée en musique à grande symphonie , & l'Archevêque de Toulouse prononça l'oraison funèbre du Prince défunt. Le Chapitre de l'église de Paris assista à cette cérémonie , ainsi que le Parlement , la Chambre des Comptes , la Cour des Aides , l'Université & le Corps de Ville. Toute l'enceinte intérieure de la nef étoit tendue de noir jusqu'à la voûte avec les armes & les chiffres de feu Monseigneur le Dauphin. Le Catafalque étoit placé à l'entrée du chœur & formoit un temple isolé d'ordre corinthien orné de plusieurs inscriptions : le couronnement de cet édifice servoit de base à un groupe en or , qui représentoit la France implorant le Ciel & repoussant la mort , tandis qu'un Ange élevé sur un nuage lui présente une couronne. Le cénotaphe étoit illuminé par deux cens chandeliers d'argent garnis de cierges & portant chacun les armes de feu Monseigneur le Dauphin , & par des pyramides de lumières placées devant les colonnes. Le chœur étoit décoré d'une architecture d'ordre ionique ; quinze arcades & vingt-

deux pilastres en formoient l'enceinte & étoient garnis de cartouches : le vuide des arcades étoit rempli par de grands cartels qui repréentoient les armes & le chiffre du Prince, que des anges soutiennent en pleurant. Le sanctuaire étoit élevé par trois degrés, & au fond du sanctuaire, trois marches conduisoient à l'autel qui étoit couvert d'un dais en argent, dont les pentes ornées des armes de feu Monseigneur le Dauphin, étoient garnies de rideaux doublés d'hermine & parsemés de larmes d'argent.

On célébra le treize du même mois, aussi par ordre du Roi, & dans la même église, un Service solennel pour le repos de l'âme de feu S. A. R. Dom Philippe de Bourbon, Infant d'Espagne, Duc de Parme, de Plaisance & de Guastalla. Le Chapitre de l'Eglise de Paris assista à cette cérémonie, ainsi que le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides, l'Université & le Corps de Ville. Toute l'enceinte intérieure de la nef étoit tendue de noir jusqu'à la voûte, avec les armes & les chiffres du feu Duc de Parme. Le Mausolée étoit placé à l'entrée du chœur & formoit un temple isolé d'ordre dorique, orné de plusieurs figures symboliques, & des armes du Prince. Le cénotaphe étoit illuminé par des chandeliers d'argent garnis de cierges & par des pyramides de lumières placées devant les colonnes. Le chœur étoit décoré d'une architecture d'ordre ionique; quinze arcades & vingt-deux pilastres en formoient l'enceinte & étoient garnis de cartouches, dont les unes portoient des têtes de mort couvertes d'un voile lacrymatoire, & les autres les armes & les chiffres du Duc de Parme. Le Sanctuaire étoit élevé par trois degrés, & dans l'enceinte du sanctuaire, trois marches con-

duisoient à l'autel, qui étoit couvert d'un daïs de velours noir, dont les pentes ornées des armes du Prince, étoient garnies de rideaux doublés d'hermine & parsemés de larmes d'argent.

Ces deux pompes exécutées avec autant de goût que de magnificence, ont été ordonnées par le Duc d'Aumont, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & conduites par le sieur Papillon de la Ferté, Intendant & Contrôleur Général de l'Argenterie, Menus-Plaisirs & Affaires de la Chambre de Sa Majesté, sur les desseins de Mic. Ang. Challe, Peintre ordinaire du Roi & Dessinateur de Sa Chambre & de son Cabinet.

S E R V I C E S.

Mademoiselle de Vermandois, Princesse du sang & Abbessé de l'Abbaye Royale de Beaumont-lès-Tours, fit célébrer dans cette Abbaye, le 16 Janvier & le 7 Février, deux services pour le repos de l'âme de Monseigneur le Dauphin. Cette Princesse a officié à ces Services, auxquels Mlle de Condé a assisté. Les trois Etats de la Province de Languedoc, assemblés à Montpellier le 30 Janvier, firent célébrer dans l'Eglise de Notre-Dame des Tables, un Service solennel pour le même objet. L'Achevêque de Narbonne, Président né de cette assemblée, officia pontificalement à la Messe, & l'Oraison funèbre fut prononcée par l'Evêque de Lavaur.

On a célébré à Vannes, par les ordres du Duc de la Vauguyon, dans l'Eglise des Dames du Père Eternel, dont il est le Fondateur, un Service solennel pour le même objet. La Noblesse de la Ville & des environs, les Officiers du Bataillon de Berry qui y est en garnison, le Chapitre & le Clergé

féculier & régulier , ainsi que les principales personnes de la Ville y ont assisté. Le Duc de la Vauguyon a fait célébrer un pareil Service dans la Ville de Cognac , dont il est Gouverneur. Le 6 Mars , l'Académie Française en a fait célébrer un pour le même objet , dans la Chapelle du Louvre. Le Cardinal de Luynes , l'un des Quarante , y a officié pontificalement. L'Oraison funèbre a été prononcée par l'Abbé de Boisfont aussi l'un des Quarante. Toute la Chapelle étoit tendue de noir avec les armes & les chiffres de feu Monseigneur le Dauphin.

L'Académie Royale de Peinture & de Sculpture de cette Capitale a fait célébrer un pareil Service, le premier Mars , dans l'Eglise des Prêtres de l'Oratoire.

Le 24 Janvier les Fermiers Généraux firent célébrer un pareil Service dans l'Eglise Paroissiale de Saint Eustache,

Le 27 du même mois le Marquis de Tinteniac , Chevalier de Saint Louis & ancien Officier aux Gardes Françaises , fit aussi célébrer pour le même objet un Service solennel , auquel il avoit invité toute la Noblesse de cet Evêché.

A V I S.

ON trouve chez le sieur *Prudhomme* , rue des Lombards , vis-à-vis celle de la Vieille Monnoie , de beaux papiers des Indes , de huit pieds de haut , à petits personnages & de différens desseins , propres pour tentures d'appartemens , ainsi que des papiers veloutés , dit *tonniffes* , de toutes les couleurs pour le même usage. Il lui est arrivé aussi des papiers blancs propres pour imprimer des estampes , sans aucun pli au milieu , de différentes grandeurs , & tous de la plus grande beauté.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le second volume du Mercure du mois d'Avril 1766, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 17 Avril 1766.

GUIROY.

T A B L E D E S A R T I C L E S.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

A R T I C L E P R E M I E R.

L E Siège & la prise de Rhodes par <i>Soliman II</i> , Empereur des Turcs.	Page 5
SUR la mort de Mgr le Dauphin.	38
EPÎTRE à S. A. S. Mgr le Prince de <i>Lœwenstein</i> .	40
RÉPONSE d'un vieux marié, &c.	44
VERS à M. <i>François</i> , jeune Poëte de mon âge.	46
POÈME champêtre.	<i>Ibid.</i>
SUITE de <i>Rozalie</i> , conte.	53
LETTRE à l'Auteur du Mercure.	69
LES GRÂCES. A Mlle B**.	72
MADRIGAL à Madame***.	73
ODE sur le nouveau règne en Danemarck.	<i>Ibid.</i>
ELOGE de M. <i>Doulcet</i> , Avocat au Parlement, par M. <i>Hochereau</i> .	77
<i>IN mortem Serenissimi DELPHINI.</i>	82

A V R I L 1766. 215

ENIGMES.	83
LOGOGRYPPES.	86
LES Reproches. indiscrets.	87

ARTICLE II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LETTRE de M. <i>Linguet</i> , Avocat au Parlement.	91
LETTRE à l'Auteur du <i>Mercur</i> , au sujet du roman intitulé <i>Miss Honora</i> .	106
LETTRE à M. de la <i>Place</i> .	108
A l'Auteur du <i>Mercur</i> , sur les Lettres de <i>Henry IV.</i>	109
LES sens, Poëme.	111
NOUVELLE Encyclopédie portative, ou Tableau général des connoissances humaines.	126
ANNONCES de livres.	146

ARTICLE III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

A C A D É M I E S.	170
DISCOURS lu à l'Académie de Rouen, le 28 Janvier 1766.	171
EXTRAIT de la séance publique de la Société Littéraire de Clermont-Ferrand.	177

ARTICLE IV. BEAUX ARTS.

ARTS UTILES.

TRAITÉ d'Optique, par M. <i>Smith</i> , traduit de l'anglois.	187
---	-----

ARTS AGRÉABLES.

MUSIQUE.	189
GRAVURE.	191

ARTICLE V. SPECTACLES DE PARIS.

OPÉRA.	194
--------	-----

216 MERCURE DE FRANCE.

COMÉDIE Française.	195
COMÉDIE Italienne.	199
SPECTACLES de Province.	200
CONCERTS Spirituels.	203

ARTICLE VI. NOUVELLES POLITIQUES.

DE Stockholm, &c.	209
CÉRÉMONIES funèbres.	210

Handwritten signature or scribble

De l'Imprimerie de LOUIS CELLOT, rue.
Dauphine.

91
99
90
93

9
9

9
9
9
9
9

4 1/2 4 1/2

PRINCETON U.

32101 080219338



Princeton University Library

